
U d'/of OTTAWA
39003012344387

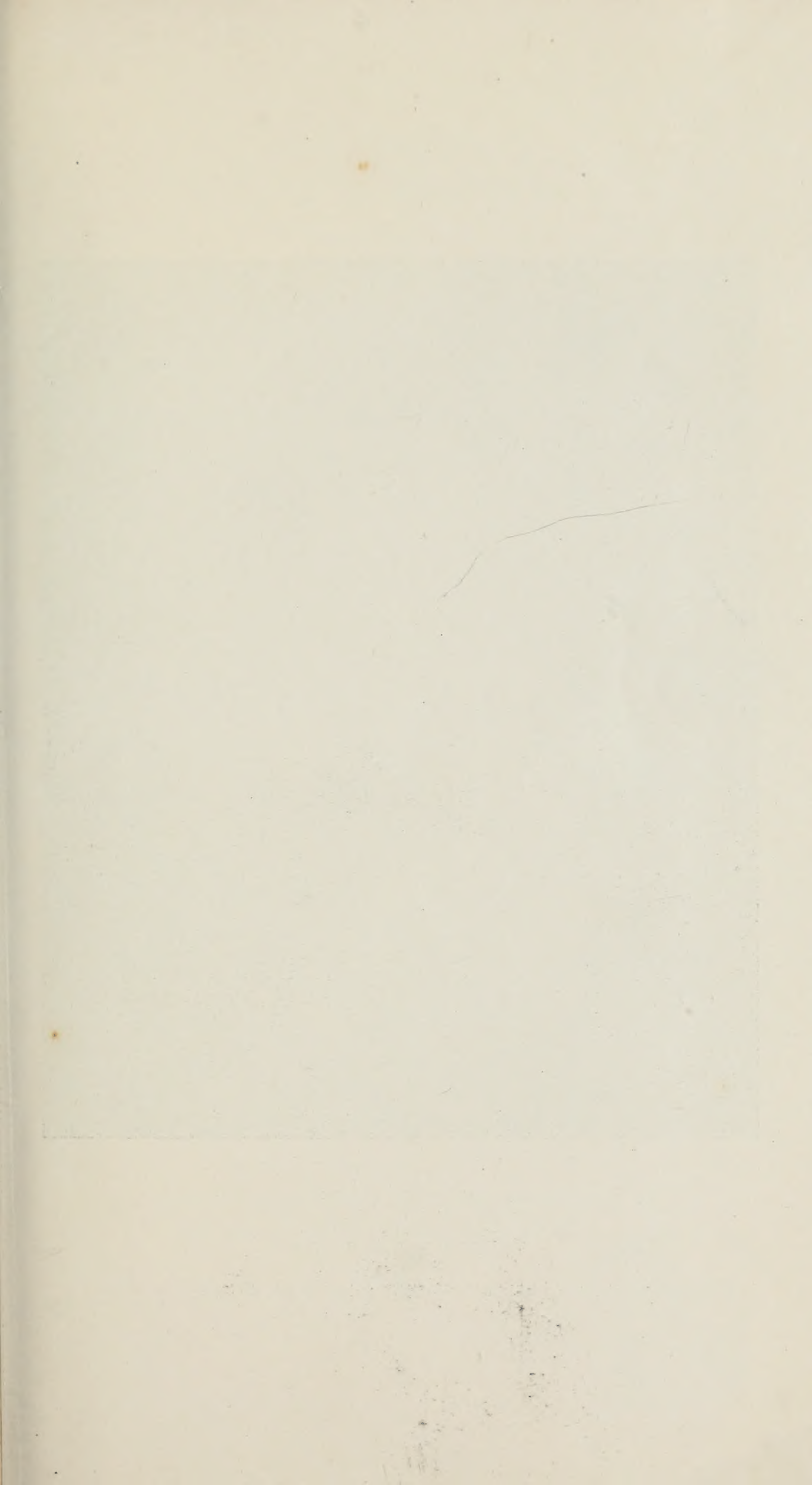
15 - 9 - 69

Mon Ami témoignage d'estime et souvenir
Tremblay bonne camaraderie
St Max le 20 Septembre 1917

HISTOIRE

DE

LORRAINE





CHARLES IV

DUC DE LORRAINE

(d'après un tableau du Musée historique lorrain de Nancy)

F.-J. ZABEL

CHANOINE DE BONSECOURS

HISTOIRE

DE

LORRAINE



NANCY

A. CRÉPIN-LEBLOND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

21, Rue Saint-Dizier (Passage du Casino)

1909

HISTOIRE DE LORRAINE

GÉRARD D'ALSACE (1048-1070).

La Lorraine, ou royaume de Lothaire, était le pays situé entre la Meuse et le Rhin, ayant appartenu à Lothaire I[er] ; il fut cédé par lui à son fils, Lothaire II, quand il abdiqua la royauté en 855. Après bien des changements, ce pays se donna à Louis IV, dit l'Enfant, roi de Germanie, en 900. En 911, les Lorrains furent sujets de Charles le Simple, roi de France ; Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, les soumit en 923. Après un retour offensif de Louis d'Outremer, roi de France, ils rentrèrent sous la domination allemande, en 940.

La Lorraine fut partagée en deux duchés :

La Lorraine Ripuaire ou Basse-Lorraine qui fut donnée à Godefroy, comte de Verdun, à qui succédèrent Gothelon, son frère, Godefroy II le Bossu, fils de celui-ci, puis Godefroy de Bouillon, son neveu, en 1089.

La Haute-Lorraine ou Lorraine Mosellane est celle dont nous entreprenons l'histoire. Son premier duc particulier fut Frédéric d'Alsace, frère d'Adalbéron, évêque de Metz et beau-frère de Hugues Capet (959) ; il reçut ce duché de l'empereur Othon I[er]. Frédéric II, son petit-fils, étant mort sans enfant (1033), le duché passa à Gothelon, duc de Basse-Lorraine. Albert, qui devait

succéder à celui-ci, fut mis de côté. Quand il mourut, l'empereur Henri III donna, en 1048, le duché de Haute-Lorraine à Gérard d'Alsace. En fait, il en est le premier duc héréditaire ; si l'empereur lui conféra cette hérédité, le titre fut égaré et ne fut jamais retrouvé.

Gérard était déjà voué de Metz, quand il fut nommé duc de Lorraine ; c'était un puissant seigneur. Il avait des domaines en Alsace, possédait la vallée de la Sarre avec Bitche ; il acquit le Saintois, la partie supérieure de la Meuse, les environs de Trèves. Plus tard, il reçut la vouerie de Bouzonville. Saint Gérard lui-même, évêque de Toul, lui donna la vouerie de Saint-Dié ; Udon, évêque de Toul, lui conféra la vouerie de l'abbaye de Saint-Epvre à Toul ; il acquit encore de Madeleine de Verdun la seigneurie de Dieuze.

L'origine de sa famille remontait à : Rigomert d'Alsace, en 640 ; — Eberhard II ; — Eberhard III ; — Hugues, époux de Hildegarde ; —Eberhard IV, qui eut deux frères, l'un, la souche des comtes de Habsbourg ; l'autre, Hugues, père de Léon IX, évêque de Toul et pape.

Eberhard, de son côté, eut : Adalbert d'Alsace, Adélaïs ou Albert, qui fut l'épouse de Henri, le père de Conrad le Salique, empereur d'Allemagne, et Gérard d'Alsace, notre duc de Lorraine.

Gérard épousa Hedwige qui descendait du roi de France Charles le Simple (912).

Gérard eut à soutenir une guerre contre Godefroy de Bouillon ; celui-ci le vainquit et le fit prisonnier. Il dut sa liberté à Léon IX.

Sur la sollicitation de Udon, évêque de Toul, il s'allia à Louis, comte de Bar ; celui-ci lui envoya cinq cents soldats, et Gérard détruisit le château de Vaucouleurs, dont le seigneur ravageait les terres de l'évêque.

Les seigneurs, jaloux de sa puissance, se révoltèrent contre lui ; il reçut de l'empereur Henri IV un secours de deux mille hommes pour les réduire.

Il vivait à Châtenois ; il mourut subitement ; fut-il empoisonné secrètement par ses sujets rebelles ? On ne saurait le dire.

C'est lui qui fit bâtir le château de Vaudémont et son donjon, la tour dite de Brunehaut.

THIÉRY Ier (1070-1115).

Sophie de Bar, épouse du comte de Montbélard et Ferrette, à qui elle apportait par son mariage le comté de Bar, réclama le duché de Lorraine, en qualité d'héritière du duc Frédéric II. L'hérédité était si peu assurée que les seigneurs furent consultés pour décider quel était l'héritier légitime ; ils déclarèrent que le duché appartenait à Thiéry Ier.

Hedwige, sa mère, réclama la régence ; le jeune duc répondit qu'il n'était plus un enfant, qu'il avait dix-sept ans, âge de la majorité des ducs de Lorraine.

Son frère Gérard, à son tour, se plaignit de l'insuffisance de son héritage, lui fit la guerre et lui prit Xugney. Henri IV intervint ; il engagea Thiéry à donner à son frère le Saintois et Vaudémont, c'est-à-dire le *pagus sanctingensis*, pays riche, comptant beaucoup de villages. Gérard dut rendre Xugney.

Profitant des embarras où se trouvait Henri IV, Gérard fit des incursions dans le pays, mettant à rançon ses prisonniers. Louis de Bar tomba entre ses mains, fut tenu en une dure captivité, d'où il ne sortit qu'après des supplications et le versement d'une forte somme. Il ne revit la liberté que pour mourir.

Gérard laissa partout les traces de sa fureur : il s'attaqua à Eudes Ier, duc de Bourgogne ; il fut vaincu et tomba au pouvoir de son adversaire. Thiéry intercéda pour obtenir la délivrance de son frère. Eudes refusa ; il ne lui rendit la liberté qu'après que Thiéry se fut jeté sur les alliés du duc de Bourgogne et les eut

battus : Eudes céda à Thiéry Châtel-sur-Moselle, en échange de Xugney. Gérard de Vaudémont mourut en 1120 et fut inhumé dans l'abbaye de Belval qu'il avait fondée.

Les seigneurs s'étant mis de nouveau à piller et à rançonner le pays, Thiéry mit le siège devant Epinal. Puis, prenant en pitié les maux des assiégés, il se retira à Arches, dont il construisit le château pour contenir Widric d'Epinal.

Le duc de Lorraine, lié d'amitié avec Henri IV, fut de son parti dans la querelle des investitures contre le pape Grégoire VII. Les évêques du pays lui en donnaient l'exemple : Udon de Trèves, Pibon de Toul, Thiéry de Verdun, déposèrent le pape dans la diète de Worms. Tous agissaient par crainte de l'empereur ; ils furent excommuniés. Mathilde qui vit dans son château de Canosse, en Toscane, l'humiliation de Henri IV et sa soumission au pape, était fille de Béatrix, sœur de Sophie de Bar.

Thiéry, vieux et changé, construisit à Nancy le prieuré de Notre-Dame et le soumit à l'ordre de Molesmes. Il avait fait vœu d'aller à la croisade ; se défiant de ses forces, il envoya à sa place quatre chevaliers et un arbalétrier. Il fonda une partie de Neufchâteau. Ses enfants furent : Simon I[er], qui lui succéda ; Thiéry de Bitche, qui régna en Flandre par droit de conquête, et par droit d'héritage de sa mère ; Gérard, qui s'établit en Alsace sur les biens de la famille, et Henri de Lorraine, évêque de Toul. Thiéry avait mérité dans les combats le nom de Vaillant.

SIGISMOND OU SIMON (1115-1139).

Il hérita des biens de son père, à l'exception de Bitche et des biens situés en Alsace ; il fut le voué des abbayes lorraines : Saint-Dié, Senones, Etival, Moyenmoutier.

Il fut attaqué par Albéron de Montreuil, évêque de Trèves ; Renaud, de Bar ; Etienne, évêque de Metz ; ils mirent le siège devant Sierck. Simon s'avança pour les repousser. Un jeune homme, Godefroy de Fiquelmont, eut la hardiesse de venir sur la forteresse de Nancy. Le capitaine Richard, ayant quatre cents hommes sous ses ordres, se défendit dans le château de Frouard. Le duc revint en hâte livrer bataille ; il fut vaincu sous Bouxières-aux-Dames ; il se retira dans le château de Nancy, élevé là où se trouve maintenant la Monnaie. Il aurait succombé si son beau-frère Lothaire II, empereur, n'était venu le secourir avec une armée de huit mille hommes.

Simon possédait à Nancy un autre château fortifié, celui du Saulrupt ou Saulru.

Béatrix, fille de Simon, fut épousée par Renaud III de Bourgogne ; sa fille Béatrix fut l'épouse de Frédéric Ier, empereur d'Allemagne.

Saint Norbert vint alors en Lorraine ; il fut reçu magnifiquement à Prény par le duc Simon qui lui donna un lieu solitaire aux eaux abondantes pour y fonder le monastère de Sainte-Marie-aux-Bois, à Vilcey-sur-Trey (Meurthe-et-Moselle). Le prince enrichit cette maison de plusieurs monastères, les laïcs imitèrent le duc ; Richard, disciple de saint Norbert, vint s'y fixer.

Saint Bernard vint aussi ; il convertit la duchesse qui *était fortement détenue dans les lacs d'amour.* Pendant la nuit qui précéda la venue du saint, elle vit en rêve sept serpents qui sortaient de son cœur ; le reste de la conversion fut facile, elle écouta le saint.

En 1135, le duc fonda l'abbaye de Sultzbronn.

La veuve de Simon se retira dans l'abbaye de Tart, entre Châtenois et Neufchâteau ; elle y mourut, dit Thiérat ; son fils donna à cause d'elle à cette abbaye cinq poêles à sel, à Vic.

MATHIEU Ier (1139-1176).

Mathieu acheta à Drogon, descendant d'Oldric, la seigneurie de Nancy, où il ne possédait encore que deux châteaux ; et dès lors ce fut sa capitale ; il délaissa Châtenois et Neufchâteau. Il donna en échange à Drogon, Rosières-aux-Salines : les de Lenoncourt descendent de celui-ci.

Il partit à la deuxième croisade avec un grand nombre de seigneurs lorrains : Hugues de Vaudémont, Simon de Parroy, etc...

A son retour, il bâtit à Gondreville un château ; il enfreignait ainsi une loi de Dagobert qui défendait d'élever aucune forteresse à moins de quatre lieues de Toul. Le chapitre de Toul fit sa plainte au Pape Adrien IV qui excommunia le duc en 1159. Pour être relevé de l'excommunication, il accepta la pénitence d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Arrivé à Cluny, il tomba malade et revint à Nancy; il donna aux moines de Cluny, pour les récompenser de leurs bons soins, le village de Dombasle.

Il fit la guerre à l'évêque de Metz, qui lui demandait la restitution des domaines qu'il avait pris. Le duc perdit d'abord Hombourg et Lutzelbourg ; mais il prit Mirebois, près de Faulquemont, Deneuvre, Vic et Vatimont. L'évêque détruisit Prény. Conrad III intervint et mit fin à cette querelle.

La chronique dit que alors le duc eut deux jolis poupons de gentille, douce et accorte Grésille Allain, fille de son argentier. Cet égarement fut suivi d'un autre. Dans la guerre de Frédéric Ier contre Alexandre III, pape, il prit le parti de l'empereur, son beau-frère, tandis que les évêques de Trèves, Verdun, Pibon de Toul, nommaient à Worms l'antipape Victor IV. Il assista à la consécration de l'église de Toul faite en 1148 par le pape Eugène III.

Gérard II de Vaudémont, vers ce temps, avait appelé de Béthanie, près de Besançon, des Cisterciens pour les installer à Ferrières dans le val de Chaligny. L'humidité extrême de cet amleu (amer lieu) et la méchanceté des habitants, *duri et feroces*, les obligèrent à se retirer dans la forêt de Haye ; le duc leur concéda un lieu vaste qu'ils défrichèrent ; ils y bâtirent une église, puis un monastère ; telle est l'origine de Clairlieu. Le duc leur donna les moulins de Nancy. Il enrichit l'abbaye de Tart, confirma aux moines de Sainte-Marie-aux-Bois la donation de Blanzey faite par un seigneur.

Les Templiers, récemment fondés, possédaient alors douze maisons en Lorraine ; Libdo, près de Toul ; Saint-Georges, près de Lunéville ; Cercueil ; Norroy ; Virecourt, etc... Les Hospitaliers fondèrent Saint-Jean-du-Vieil-Aître. En 1160, Mathilde de Hombourg, épouse d'un comte de Salm, fonda Salival, près de Marsal. Comme en ce temps-là on mangeait beaucoup de poissons, on fit un grand nombre d'étangs. Les moines eurent des poêles à Vic, Marsal et Salonne, pour se procurer le sel et même le vendre. La Moselle était très poissonneuse ; les saumons y abondaient.

Mathieu Ier institua les prévôts ; cette mesure atteignait les seigneurs dans leurs droits de justice ; il créa même à Nancy les échevins, élus par la population, pour gérer l'administration ; les seigneurs descendirent au deuxième rang.

SIMON II (1176-1205).

Berthe de Souabe, sa mère, femme dure et autoritaire, voulut le tenir en tutelle ; une voix mystérieuse disait que la Lorraine aurait malheur si le duc régnait seul. On souleva une tapisserie dans l'appartement de la duchesse et l'on trouva l'auteur de la voix qui était blotti derrière ; les seigneurs assemblés déclarèrent

qu'ils voulaient que le duc régnât. Le soi-disant sorcier Engelrand, auteur de la supercherie, fut pendu.

Ferry de Bitche, frère du duc, se plaignait de la trop petite part qui lui était faite de l'héritage paternel ; il vint assiéger Amance. C'était une forteresse dont les murailles étaient hautes et défendues par huit tours ; elle était située en un lieu escarpé. Le duc s'avança pour le combattre jusqu'à Lay-Saint-Christophe avec une armée supérieure à celle de l'adversaire ; celui-ci ne vint pas livrer bataille. Sur la prière de l'empereur, le duc lui abandonna Châtenois, Neufchâteau et quelques autres places.

Le duc battit à Remich, au-dessous de Thionville, une armée de Cottereux (Cotteraux) qui lui avait envoyé comme défi la plante appelée « gant de Notre-Dame », qui est la campanule.

Ferry renouvela encore ses plaintes au sujet de son héritage ; Simon lui abandonna encore Ormes, Gerbévilier, la vallée de la Sarre et ce qu'il possédait entre Metz et Trèves. Ferry trouva enfin son maître dans l'archevêque de Trèves qui le battit et le fit prisonnier. Simon intervint en faveur de son frère ; celui-ci, mis en liberté, s'empressa de lui faire hommage, comme à son seigneur.

Simon sentit que sa fin approchait ; il avait été élevé par un prêtre ; les sentiments de piété de sa jeunesse lui revinrent. Il abandonna son duché à Ferry, son frère, et prit l'habit monacal dans l'abbaye de Sultzbronn, qu'il avait fondée.

FERRY Ier (1205-1206).

Il ne régna que quelques mois ; se sentant âgé, il remit tous ses Etats à Ferry II. Dès lors, les ducs cessèrent de démembrer leur duché pour faire les héritages de leurs enfants .

FERRY II (1206-1213).

Il épousa Agnès de Bar. Thiébaut Ier de Bar, son beau-père, qu'il avait offensé, envahit la Lorraine avec une armée d'aventuriers ; il prit Vic, le détruisit et emmena comme otages les principaux habitants. Il prit Prény et le détruisit, en présence de son gendre qui n'osa lui livrer bataille à cause de l'infériorité de ses forces. Ferry, de son côté, dévasta Gorze, dont Thiébaut Ier était le voué.

Le 3 février 1208, le duc fut battu et fait prisonnier ; dans la paix qui suivit, Thiébaut exigea la propriété de ce qu'il avait occupé ; il garda Amance, qui reviendra dans la suite à la duchesse et à ses enfants. Le château de Romont, près de Rambervillers, dut être détruit, le duc paya encore 2.000 marcs d'or. Parmi les seigneurs pris avec le duc et rachetés par lui figurent Vauthier de Prény et Albert de Parroy (1212).

C'est l'énormité de la rançon qu'il eut à payer qui amena Ferry à prendre parti contre Othon en faveur de Frédéric, qui fut empereur sous le nom de Frédéric II. Le pape soutenait alors celui-ci. Ferry en reçut 200 marcs d'or avec la promesse qu'il en recevrait 2.000 Dans cette guerre, Ferry occupa Haguenau, puis il vint au secours de moines de Senones que Henri II de Salm tyrannisait. Il mourut peu de temps après.

THIÉBAUT Ier (1213-1220).

C'était *le bel duc*. Sa femme Gertrude, fille unique du comte de Dagsbourg, Albert, lui apporta en dot le comté de Dagsbourg. Agnès de Bar, sa mère, lui abandonna Longwy, Stenay et Amance.

Son oncle, Mathieu de Lorraine, évêque de Toul, cou-

vrit alors de honte et de deuil la famille ducale et l'église de Toul. Il était né en 1170 de Frédéric ou Ferry de Bitche et de Ludomille; ses parents avaient de nombreux enfants; ils destinèrent celui-ci à l'état ecclésiastique sans se rendre compte de ses mauvais instincts. Dès l'âge de six ans il fut doté de deux canonicats, à Saint-Dié et à Toul ; à douze ans, ce *puer canonicus* devint archidiacre de Toul. A peine sorti de l'adolescence, il séduisit une religieuse, dont il eut une fille qu'il fit élever en secret. Après la mort d'Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, il se mit sur les rangs pour obtenir la succession sur le siège de saint Mansuy (1193). Il ne triompha qu'en 1200. MICHEL ERARD dit de lui et de son libertinage des choses odieuses. Il vendit plus de vingt domaines de l'évêché et amena à rien 1.000 livres de revenu. Les chanoines envoyèrent à Rome Pierre, leur doyen, demander au pape sa dégradation. Le pape hésitait à faire un acte qui touchait une si haute famille ; il remit l'affaire entre les mains de son légat de Palestrina et des abbés de Beaulieu en Argonne et de Saint-Benoît en Woëvre. Les commissaires conclurent à la condamnation de l'évêque et Mathieu fut excommunié. Simon, son frère, plein de fureur, fit saisir le doyen Pierre, le fit mettre sur un âne, les pieds liés sous le ventre de l'animal et le visage tourné vers la queue, et le promena ainsi ignominieusement devant Mathieu. Après une nouvelle et troisième instances faites par Mathieu et sa famille, le pape confirma la sentence d'excommunication et de déposition ; Renaud de Senlis fut nommé évêque de Toul.

Mathieu se retira dans sa prévôté de Saint-Dié et vécut publiquement en un commerce incestueux avec Adèle sa fille.

Le duc Ferry, rougissant enfin de tant de scandales, fit prendre cette fille et l'enfermer à Bernstein. L'évêque déposé faisait pendant le jour des actes de banditisme et se retirait les nuits sur le Clairmont.

Or, en 1217, Renaud de Senlis, ayant célébré les fêtes de Pâques à Saint-Sauveur, allait à Autrey, dans les Vosges, il se trouvait près d'un étang entre Nompatelize et la Bourgonce, lorsqu'il tomba entre les mains de Mathieu et de ses sicaires ; l'écuyer Jean, soudoyé par Adèle, le poignarda en présence même de Mathieu. Celui-ci prit les dépouilles de l'évêque et le Saint-Chrême et se retira à Bilstein.

Thiébaut de Lorraine vint dans les Vosges pour le saisir et le punir. Le coupable qui était revenu au Clairmont avec Adèle, vint jusqu'au ruisseau de Nompatelize pour essayer de le fléchir. Le duc dit à Simon de Joinville : *Si vous m'aimez, frappez-le de votre lance. — A Dieu ne plaise,* fut-il répondu, *que je tue un homme de si haute naissance.* Alors le duc prit la lance et le tua.

Peu de temps après, Thiébaut, profitant de ce que l'empereur Frédéric était occupé ailleurs, voulut s'emparer de Rosheim, en Alsace. Comme il avait aussi offensé Anne de Castille, veuve de Thiébaut II, comte de Champagne, il vit ses ennemis se réunir, et envahir ses Etats. Il chercha sa sûreté en s'enfermant dans le château d'Amance. Frédéric vint l'y assiéger. Le duc, soit que la place ait été prise d'assaut, soit qu'il ait mieux aimé se rendre que d'en causer la destruction, se rendit prisonnier.

Il dut accepter de dures conditions pour obtenir la paix : il reconnut la comtesse de Champagne pour sa suzeraine (clause qui ne fut jamais oubliée en France). Frédéric l'emmena prisonnier à Wurtzbourg ; Henri, abbé de Senones, n'entendant plus parler de lui, envoya à sa recherche le moine Richer qui le trouva dans cette ville. Il recouvra enfin la liberté moyennant le paiement de 1.200 livres de fort. Frédéric le laissa partir, mais il le fit accompagner par une femme qui l'empoisonna, à Strasbourg, selon les uns, ailleurs, selon les autres. Cet acte monstrueux étonne peu de la part de Frédéric II. Il laissa le trône ducal à son frère.

MATHIEU II (1220-1251).

Sa mère, Agnès de Bar, réclama la possession de Nancy, son douaire, et la mainbournie, c'est-à-dire la tutelle de son fils. Celui-ci lui dit : *Maître si-je et le serai* (THIERRIAT). Elle céda.

La comtesse de Champagne engagea Gertrude de Dagsbourg, veuve de Thiébaut Ier à réclamer son douaire, le comté de Dagsbourg, la ville de Nancy et Gondreville ; elle la fit ensuite épouser par Thibaut IV, son fils ; c'était le démembrement de la Lorraine qui se préparait. Ce mariage fut dissous à cause des liens de parenté des époux ; elle épousa Simon, comte de Linange, et mourut sans enfant. Le duc Mathieu dut payer les dettes de son frère et la moitié de celles qu'il avait contractées à Metz.

Le duc vint à Troyes faire serment à son seigneur, selon le traité d'Amance ; le comte de Champagne exigea de lui la remise de fiefs à Gondreville ; il le pressa encore pour qu'il accordât aux gens de Neufchâteau le droit de nommer leurs magistrats, et s'interdît d'arrêter un citain de cette ville sans l'agrément du conseil de ville.

Le duc épousa Catherine de Limbourg (dans le Luxembourg), en 1229 ; elle lui apporta 3.000 livres en dot. Agnès de Bar, veuve de Ferry II, rendit au duc Longwy et Amance.

L'évêque de Metz le nomma voué de Sarrebourg ; il s'empara du château de Haute-Pierre, au-dessus de Moyenmoutier ; ce château appartenait à un membre de la famille de Parroy. Mathieu avait fait prisonnier dans une guerre l'évêque de Lyon ; Renaud de Bar, pour qui il faisait cette guerre, l'obligea à le rendre à la liberté. Henri de Bar, prévenu par un traître que le pays était sans défense, se jeta en Lorraine ; il y brûla soixante-dix villages. Par représailles, le duc en brûla

autant dans le Barrois, et détruisit le pont qui était devant Mousson.

Dans la paix qui intervint, en 1231, le duc restitua au comte de Bar une part dans Amance qui lui revenait ; mais le comte restitua les armes prises. Le pont de Mousson fut réparé; Blanche de Champagne dut fournir pour sa part un maçon et un charpentier.

Les Messins révoltés suscitèrent une guerre entre le duc de Lorraine et leur évêque Jean d'Apremont. Mathieu brûla le bourg de Pont-à-Mousson. Renaud de Bar, allié du duc, se laissa gagner par l'argent des Messins, il se retourna contre lui et incendia Neufchâteau. Les partis se rencontrèrent à Champigneulles ; le duc fut entouré, il allait périr, quand un de ses serviteurs, un jeune Messin, s'écria : *Gardez de verser ce sang qui est le sang pur de mon maître ;* il fit au duc un rempart de son corps et tomba mort à ses pieds. Mathieu s'échappa par la forêt de Haye et s'enferma dans le château de Gondreville ; la paix se fit sur les conditions de 1231.

En 1243, il acquit de Hugues, comte de Lunéville, Lunéville, Gerbéviller, Valfroicourt, en échange du château de Heitzemberg, de ses biens de Saint-Dié, Etival, Moyenmoutier, Raon, Bruyères et la Bourgonce. Puis, le comte les lui rendit moyennant le paiement de 3.300 livres, monnaie de Metz.

Mathieu II crut que les habitants de Neufchâteau l'avaient trahi précédemment : il leur reprit leurs libertés ; mais s'apercevant de son erreur, il les leur rendit. Il institua les tabellions : quatre pour Nancy, et deux dans chaque prévôté. Les seigneurs gardèrent leurs droits d'authentiquer les actes ; mais ils furent astreints à les faire viser par le Conseil.

Le duc jouissait d'un grand renom dans les pays voisins ; il signa immédiatement après le duc de Bavière dans l'élection faite à Wurtzbourg de Henri de Thuringe contre Frédéric II. Celui-ci envoya son fils

envahir les Etats du duc de Lorraine. Celui-ci l'arrêta à Macheren, au-delà de Trèves, par les bonnes dispositions qu'il fit prendre à ses troupes.

En 1250, il maria sa fille à Thibaut IV, comte de Champagne, et mourut en 1251. *Fut le duc Mathieu moult saige et magnifique seigneur, aimait la justice dont moult hauts faits seraient trop longs à dire* ; telle était l'opinion qu'avaient de lui ses contemporains.

Ses enfants étaient : Ferry, Laure, Catherine, Isabelle, Marguerite. On ajoute sans preuve : Thibaut, comte de Prény, et Renaud, comte d'Amance. Des titres de 1244-1245 mentionnent Geoffroy, comte d'Amance, avec le titre de Monseigneur, réservé aux membres de la famille ducale.

Sous son règne les Hospitaliers possédaient déjà la Bouzule.

En août 1247, en considération de l'affection qu'il avait pour frère Morel, il abandonna aux Hospitaliers un pré entre la Bouzule et Champenoux ; Vivien d'Amance donna une vigne. Le duc confirma ces donations.

FERRY III (1251-1303).

Le jeune duc n'avait que 9 ans quand son père mourut ; sa mère, Catherine de Limbourg, dut se charger de la mainbournie. Les Toulois se révoltèrent contre leur évêque Roger de Marcy, à cause des ordonnances qu'il fit pour les marchands de drap ; ils s'allièrent aux Messins. Les Toulois durent rendre leur ville aux alliés, Catherine de Limbourg, Thiébaut II de Bar et Henri II de Luxembourg ; la municipalité fut abolie.

Dans un traité d'alliance et d'arbitrage de ces princes, nous lisons les noms des garants du traité, les seigneurs de Bayon, Darney, Dombasle, Parroy, Vandières, Haussonville, etc...

En 1254, année de la mort de Thibaut IV de Champagne, Ferry III commença à régner. Il ratifia son mariage, que son père avait conclu, avec Isabelle de Castille et de Navarre, fille du roi de Navarre, comte de Champagne. Neufchâteau, Varangéville, Port, Châtenois et Nancy furent assignés pour son douaire ; elle rendrait Nancy, quand les revenus de son douaire auraient remboursé sa dot, qui était de 12.000 livres. C'est ainsi que Nancy fut donné cinq fois en douaire aux duchesses de Lorraine. Si le duc mourait sans enfant, on y ajouterait Lunéville et Gerbéviller.

Le duc commença son règne par des acquisitions. Il donna sa sœur Catherine en mariage à Thiéry, comte de Montbelliard ; il promit en dot 1,000 livres qui devront lui être rendues, si elle mourait sans enfant. Il céda à son beau-frère successivement Marsal, Metz (la vouerie) et Stenay. Il acquit des parts de salines, à Rosières d'un de Lenoncourt, de Regnier d'Haussonville en 1257, de Huard de Bauffremont, 1282, de Simon de Rosières, à qui il cède Charmes et Fontenoy et de ses parents Jean, Agnès, Vautrin, Agnès en 1291-4-6 et 1301, au prix de sommes d'argent. En 1283, il abandonna aux frères de Saint-Jean du Vieil-Aître et Robécourt la seigneurie de Mazerulles, contre leur part de saline à Rosières. Le Commandeur recevait le droit d'y établir un maire, des échevins, un doyen, d'avoir un cep (salle de police), pour 24 heures ; de tenir les plaids annaux, le lundi après le jour des Rois. Il a le droit des corvées, four banal, cens en poules et en argent et un moulin. Le Commandeur possédait déjà le bois Saint-Jean : une partie de ce bois, située sur le ban d'Erbéviller, a trois parcelles appelées bois Morel, Salimatan (*Salimentum, prix du sel*) et Régichamps.

En 1284, Bouchard, cet évêque de Metz dont on disait : « *Voilà un évêque belliqueux qui ne craint guère le bruit* » — et Ferry III firent cette convention : L'étang de Buissoncourt demeurera avec ses dépendances à

Ferry III, ainsi que la Neuveville ; et la forteresse de Buissoncourt avec ses dépendances et tout ce que l'évêque tenait à Courbessaux, à Gilleroncourt (Gellenoncourt), à Réméréville, Erbéviller et Sonneville (Sornéville), seront partagés par moitié entre l'évêque et Ferry.

Sa sagesse était proverbiale. En Allemagne, il fut pris pour arbitre entre le duc de Bavière et le comte de Luxembourg, qui se disputaient le trône impérial. Après la mort de Guillaume de Hollande, il fit élire à la dignité impériale, à Worms, son cousin Alphonse de Castille ; il en reçut comme récompense une pension de mille écus sur la ville de Burgos.

Nous ne pouvons le suivre dans toutes les guerres qu'il fit. Dans un combat livré aux Toulois révoltés, il leur tua deux cents hommes. Dans une guerre faite pour soutenir Philippe de Florange, évêque de Metz, il bâtit le château de Condé (Custines) au confluent de la Meurthe et de la Moselle. Thiébaut de Bar était son allié ; puis, par un revirement subit, il devint son ennemi et s'attaqua au château de Prény, dont il ne put s'emparer. Pendant ce temps, Henri III de Vaudémont tua et noya des soldats lorrains et surprit la ville de Neufchâteau qu'il mit au pillage. Le duc se retourna sur lui, le vainquit ; le comte s'enfuit à Naples.

Philippe de Florange, convaincu de simonie, fut destitué par le pape ; il fut remplacé par un parent du comte de Bar. Celui-ci mit hypothèque sur Vic et Marsal en garantie des sommes que Florange lui devait.

Ferry, qui n'était pas payé des dépenses qu'il avait faites, s'allia à Henri, duc de Luxembourg ; il brûla Ligny, mais battu à Prény, le 14 février 1266, il resta prisonnier du duc de Bar et fut enfermé à Mousson.

Le partage de sa rançon ralluma la guerre ; Ferry III et le comte de Bar, devenus alliés, se jetèrent sur les terres de Guillaume, évêque de Trèves. Celui-ci appela à son secours l'évêque de Cologne ; il appela ses propres vassaux d'Alsace et de la Sarre. Le duc fut battu à

Domèvre et à Epinal. Thibaut V de Navarre intervint à propos et mit la paix. Ferry garda Condé, à condition qu'il ne réclamerait plus ce que l'évêque lui devait.

Le duc de Lorraine et le comte de Bar ne se trouvant pas payés des dettes remontant au temps de Florange, évêque de Metz, s'attaquèrent au nouvel évêque de Metz, Laurent et à son allié Conrad de Lichtemberg, évêque de Strasbourg. Ils prirent Condé, rendu à l'évêque (puisqu'ils réclamaient les dettes). Ils furent excommuniés, mais les évêques tombèrent en leur pouvoir au combat de Hadigny, près de Châtel-sur-Moselle ; les deux princes s'emparèrent d'Epinal, Marsal, Vic et des châteaux de Deneuvre et de Réméréville.

Le pape Grégoire X donna sommation aux deux seigneurs d'amener les évêques prisonniers au concile de Lyon et conclure avec eux une paix équitable. A la fin de 1274, le duc Ferry rendit Deneuvre et Réméréville, mais il garda Vic et Marsal, comme gage des sommes qui lui étaient dues, et comme caution contre les représailles des vaincus. Thiébaut consentit à rendre Laurent à la liberté, moyennant 20.000 livres payables en vingt années. Rodolphe de Habsbourg intervint en faveur de l'évêque de Strasbourg qui dut payer une énorme rançon ; le simple chevalier Burckard de Gérolseck paya cent cinquante-deux marcs.

Henri V de Salm épousa la veuve de Renaud de Castres, parent de Ferry III ; Laurent, évêque de Metz, de qui dépendait Castres, ne lui donna l'investiture qu'à condition que Castres ne reviendrait jamais au duc de Lorraine. Celui-ci prit cette clause pour une injure et la guerre recommença. Laurent de Metz, Conrad de Strasbourg et le duc de Deux-Ponts s'unirent contre Ferry III, Henri de Vaudémont revenu d'Italie et Henri de Bar qui amena cent cavaliers ; Thiébaut, son père, resta neutre.

La fortune trahit deux fois les armes de Ferry et de ses alliés ; puis, ils remportèrent une victoire décisive.

Las de combats, ils acceptèrent l'arbitrage de Gobert d'Apremont. Ferry III, n'ayant ni droits, ni seigneurie à Lay-Saint-Christophe, Villey-le-Sec, et n'ayant que la moitié des villages du ban de Réméréville, dut les rendre.

L'évêque de Metz dut payer à Ferry 2.000 livres (monnaie de Metz) ; 1.000 livres, huit jours après Pâques de 1279, et 1.000 à la même époque de 1280. Ferry battit à Genivaux les Messins qui avaient profité de ses embarras pour envahir ses Etats ; mais, à la paix, il lui fallut payer 2.000 livres pour Choiseul son allié tombé entre les mains de l'ennemi pour la troisième fois.

Deux évêques se succédèrent à Metz, Jean de Flandre (1283), puis Bouchard d'Anvers. Celui-ci céda Castres à Ferry III, sans clause de rachat. L'évêque paya, mais le duc voulut retenir le gage : de là, une guerre qui dura de 1288 à 1291. L'évêque porta ses ravages dans les Vosges ; le duc prit Saint-Avold, puis il fut battu par surprise à Beuvannes-sous-Belrain. Bouchard vint assiéger Prény avec quatre mille hommes et cent cavaliers ; ce fut sans succès ; après six semaines il se retira. A la paix, le duc abandonna Rambervillers, Deneuvre et Condé.

Ferry III n'avait pas lieu d'être satisfait, il reprit encore les armes et fut blessé entre Bitche et Sultzbronn ; son dernier exploit fut d'infliger une défaite aux citains de Toul.

A la fin de son règne, il affranchit Nancy, Saint-Nicolas-du-Port, Lunéville, Gerbéviller et Amance (1265), comme l'était déjà Neufchâteau ; il voulut que les sentences du tribunal des Assises fussent soumises à sa ratification ; cette mesure touchait au vif la puissance des seigneurs ; elle excita leur ressentiment et les entraîna dans un complot contre Ferry III.

L'un d'entre eux, Andrian des Armoises, dressa une embûche dans laquelle le duc tomba au milieu d'une chasse à Laxou. Ce seigneur avait une femme jolie qui

trouvait *que le duc était plus accord au jeu que son bicouloux d'Andrian* ; il cherchait à se venger de son déshonneur. Le duc fut saisi par des gens masqués ; on lui banda les yeux ; on lui fit faire cent détours dans la forêt de Haye ; il fut conduit et enfermé dans un donjon que le sire des Armoises possédait à Maxéville. On ne sut dans le pays ce qu'il était devenu. Un jour le toit de cette prison fut emporté par une tempête ; le couvreur Petit Jean Trillon faisant la réparation chantait une complainte sur le malheur du duc. Celui-ci se fit connaître ; il lui donna son anneau pour le porter à Isabelle, son épouse. Celle-ci envoya Trillon avec dix hommes délivrer le duc et raser la tour ; c'était en 1269 ou 1270. Le duc pardonna, mais il fit peindre un if, signe d'infamie, sur les châteaux des conjurés, et quand il dînait chez le duc Andrian avait son pain et son couvert renversés. Dom Calmet et Durival considèrent ce fait comme une fable ; pourtant Petit Jean anobli et devenu du Hautoit, ainsi que ses successeurs eurent le privilège, au Vendredi-Saint, d'adorer la croix après le duc et avant tout autre. Comment contester cela ?

La paix profita plus à Ferry III pour agrandir ses domaines que la guerre. Isabelle, héritière des comtes de Toul, lui vendit Mirecourt, qui devint le chef-lieu du bailliage des Vosges. Il vendit pour 28.000 livres au comte de Bar la châtellenie, le château et la ville de Longwy. Il fortifia Saint-Dié, bâtit un château au-dessus de Raon-l'Etape ; le château de Frouard fut rebâti ; il mit une forteresse à Plombières. Les chanoinesses de Remiremont réclamèrent la propriété de ce lieu ; il le leur rendit à condition de le tenir de lui en simple fief.

Les comtes de Bar envahirent en ces temps-là les domaines du monastères de Beaulieu ; les moines se réclamèrent du roi de France. De là naquit une question géographique : la France a-t-elle pour limite la Bienne ou la Meuse ? Edouard d'Angleterre, le comte de Flandre, le comte de Nassau s'unirent au comte de Bar

contre Philippe IV, roi de France. Le duc Ferry, comme vassal de Flandre, à cause du comté de Gand, reçut l'ordre d'amener son contingent. Henri III de Blâmont reçut 2.000 livres tournois pour se joindre aux alliés ; tous se jetèrent en Champagne. Henri de Bar et Henri de Blâmont furent les victimes de la paix qui intervint ; elle fut désastreuse pour eux : la Meuse fut reconnue comme limite de la France ; Henri III fut envoyé en Chypre ; comme il revenait, pardonné par le roi, il mourut à Naples.

La suzeraineté du roi de France resta établie pour toujours sur la partie du duché située au-delà de la Meuse. Cette suzeraineté pesa plus lourdement encore sur le duc de Bar.

Plutôt que de se soumettre à ce vasselage, Ferry céda à son second fils Thiébaut les villes de ce pays, Neufchâteau, Montfort, Châtenois, Frouard et le comté de Gand, pour qu'il en fît hommage au roi.

Philippe le Bel ne s'en tint pas là : il obtint des papes Martin IV et Honorius III les dîmes ecclésiastiques de Metz, Toul et Verdun.

Ferry III mourut en 1303 ; Marguerite de Navarre le suivit au tombeau en 1310 ; elle fut enterrée au couvent des Dominicaines, ancien château ducal que le duc lui avait donné et qu'elle abandonna aux religieuses. Son fils Thiébaut lui succéda ; Mathieu, sire de Belrouard, près de Raon, épousa Alix, fille de Thiébaut de Bar ; Isabelle fut épousée en secondes noces par Henri III de Vaudémont.

THIÉBAUT II (1303-1312).

En 1281 ou 1282, il avait épousé Isabelle, fille de Huc, comte de Rumigny. Philippe le Bel épousa l'héritière de la Champagne ; Thibaut, vassal de Champagne, fit difficulté de se reconnaître l'homme-lige du roi. Pour

le gagner, Philippe le Bel lui donna des lettres par lesquelles il renonçait à Neufchâteau et aux villes de la mouvance ; mais les lettres ne furent pas enregistrées au Parlement.

Vassal du roi, il se trouva à la bataille de Courtray, où il fut fait prisonnier ; il fut conduit à Lille ; le roi paya sa rançon et chargea Isabelle de la porter à son époux.

Thiébaut défendit aux seigneurs ses vassaux de se faire la guerre sans sa permission et aussi de rendre aucun jugement *sans que li jugement ait deu être de la bouche du duc, ni sans qu'au jugement ait été mis son scel et vouloir*. C'étaient des atteintes à la puissance des seigneurs ; ils se révoltèrent et recrutèrent une armée de mercenaires ; ils furent vaincus près de Lunéville et bon nombre de leurs châteaux furent démolis par le duc. Il ordonna que toute trame contre lui serait punie de la vie du coupable, à moins qu'il ne se rachetât au prix de 10.000 livres de petits tournois et de la perte de son fief.

C'est à la valeur de Thiébaut II que le roi de France dut de remporter la victoire de Mons-en-Puelle, 18 août 1304. Philippe le Bel vint lui rendre une visite d'amitié à Nancy ; il fut reçu au milieu des fêtes ; mais cette démarche cachait les desseins du roi sur Toul ; le chapitre renouvela les appels à la protection du roi (1289-1291-1304) ; les bourgeois se mirent sous sa garde. Son ministre lui montra dans un rapport *que le roi devait étendre son royaume du côté de la Lorraine ; que les habitants sont vaillants et habitués aux combats ; qu'il fallait construire des forteresses sur les frontières, les armer et les approvisionner ; profiter des fautes du duc de Lorraine pour l'asservir, et si lui et ses peuples ne se soumettent au Roi, qu'ils en meurent.*

Le duc suivit le roi à Lyon pour assister au couronnement de Clément V, le premier des Papes qui se fixèrent à Avignon. Un mur chargé de spectateurs

s'écroula, Thiébaut II eut un bras et une jambe cassés ; le duc de Bretagne y mourut.

Le comte de Vaudémont profita de son malheur pour envahir à l'improviste le duché avec 600 hommes ; il ravagea Vandœuvre, Laxou et Maxéville. Le duc, guéri de ses fractures, ravagea à son tour le comté de Vaudémont et atteignit le comte à Réméréville. Mais celui-ci remporta la victoire, ainsi qu'à Pulligny. L'évêque de Toul intervint et rétablit la paix entre les belligérants ; Henri III épousa Isabelle, la sœur du duc.

La question de l'hérédité du duché inquiétait alors les esprits ; les Etats se réunirent à Colombey pour en fixer la loi dans la famille ducale. Il fut décidé que *quand le duc meurt et que le fils du duc l'a précédé dans la mort laissant des enfants ou des filles, ce sont ces enfants qui succèdent à l'exclusion des oncles et de tous autres.*

En ce temps-là Clément V décida la levée d'un décime de guerre sur tous les biens ecclésiastiques pour aider les hospitaliers à conquérir l'île de Rhodes ; il chargea le duc de Lorraine de lever ce décime dans ses Etats et dans les Etats voisins. Renaud de Bar fit au duc des observations qui ne furent pas accueillies ; cet évêque appela à son aide Edouard, comte de Bar, son frère, Nicolas, comte de Salm et fit la guerre à Thiébaut. Celui-ci détruisit le château de Wormerange ; les alliés prirent et pillèrent Lunéville et vainquirent le duc en deux combats. Le duc prit sa revanche à Frouard ; voyant la faiblesse de ses troupes et le bon ordre qui régnait dans l'armée des ennemis, il se posta sur la hauteur ; il prépara sur la crête des roches pour les faire rouler sur les assaillants. Ceux-ci montèrent à l'assaut en désordre. Le duc fit mettre pied à terre à ses chevaliers, il fit rouler les pierres sur l'ennemi. La victoire fut complète ; l'ennemi eut 200 hommes tués, des noyés ; les comtes de Bar et de Salm restèrent prisonniers .

Pendant que les deux partis discutaient les conditions de la paix, Thiébaut II mourut.

Comme ses prédécesseurs, il avait eu des relations avec l'Allemagne ; il assista au sacre de Henri de Luxembourg comme roi des Romains, à Aix-la-Chapelle. Il confia même à Jacques de Rumigny, le gouvernement de son duché pour suivre l'Empereur en Italie. C'est à Milan qu'il ressentit les premières atteintes de son mal : il se crut empoisonné.

Les gens de Neufchâteau lui firent une querelle qu'il ne termina point. Ceux-ci étaient des commerçants ; ils prétendirent que la monnaie du duc, frappée dans leur ville, contenait plus de cuivre que de droit et que cela nuisait à leur commerce ; ils ne craignaient pas de l'appeler faux-monnayeur. Pourtant Mory d'Elvange dit que la monnaie était loyale. Le duc s'empara de trois d'entre eux. Les plaignants s'adressèrent à Louis le Mutin, comte de Champagne, pour soutenir leurs plaintes près de son père, le roi de France. Sur l'ordre du roi le procès fut instruit au criminel à Paris ; le sire de Joinville et d'autres furent envoyés à Darney, résidence du duc, pour lui signifier de comparaître. En attendant les suites, le roi s'empara de Neufchâteau; le duc demanda la paix le 13 janvier 1312 ; il promit d'indemniser les marchands de Neufchâteau ; il donnait comme caution Montfort, Frouard et Châtenois, mais l'affaire ne fut pas terminée.

C'est de son temps que fut réglée l'affaire des Templiers : ceux de Lorraine furent reconnus innocents au concile de Trèves en 1310. Jacques de Molay et deux cent trente-un chevaliers et servants furent condamnés à Paris pour les mêmes crimes que l'on avait imputés aux chevaliers lorrains, et moururent sur le bûcher. Leur ordre fut aboli par Clément V au concile de Vienne; en Allemagne, leurs biens furent départis entre les Hospitaliers et les Teutoniques. On n'a point de renseignements sur ceux de Lorraine ; ils se renfermèrent à Brouvelieures, pensant être couverts par l'oubli ; on les assaillit, ils furent passés au fil de l'épée ainsi que les habitants du lieu.

C'est le 13 mai 1312 que Thiébaut II mourut. Il fonda à Darney, son séjour habituel, une collégiale. Les soins qu'il prit des châteaux de Nancy et d'Einville montrent qu'il y vint souvent ; il donna trente livres à Mahuet, son secrétaire ; il fit réparer le tort porté aux chanoinesses de Chaumouzey en brûlant leur moulin d'Art-sur-Meurthe. Il fit restituer aux propriétaires de Nancy et d'Einville le prix des jardins qu'il avait pris sans paiement pour faire ses parcs. Il fonda une messe annuelle à Chaumouzey pour le repos de son âme et de celle de Ferry III. Il témoigna le regret d'avoir enlevé aux seigneurs leurs droits ; mais il ne leur rendit pas.

Parmi ses enfants sont : Ferry, qui lui succéda, et Isabelle, qui eut la châtellenie de Bitche.

FERRY IV (1312-1328).

Il eut d'abord à régler les affaires laissées en suspens par la mort de son père. En juin 1312, il fut cité au Parlement de Paris par suite des plaintes des trois Neufchâtellois dont son père s'était saisi. Il dut se reconnaître vassal du roi pour Neufchâteau, réparer les violences faites à ses citains et rester en otage à Paris jusqu'à entière exécution du jugement.

Fatigué de ces affaires et de leurs tristes suites, le duc céda Neufchâteau ; il le donna en dot à sa nièce Isabelle de Rumigny, épousée par Gauthier, connétable de Châtillon. Celui-ci se mit à battre monnaie, Ferry IV fit des difficultés à admettre leur circulation en Lorraine, puis il y consentit à condition qu'elles fussent frappées avec le coin de Lorraine.

Ferry IV réclama auprès de Philippe V contre la vassalité que le roi imposait au duc de Lorraine, à cause de Neufchâteau ; il invoquait le témoignage de Henri, sire de Blâmont, Henri III, comte de Vaudémont, et Mathieu de Rumigny ; il montra que Neufchâteau n'avait jamais

appartenu au domaine de France et qu'ainsi la France ne pouvait revendiquer un droit qui n'appartenait qu'à la Champagne. Louis X, successeur de Philippe, ne reçut l'hommage de vassalité du duc que comme maimbour de sa fille comtesse de Champagne.

Le comte de Bar restait toujours prisonnier ; Louis de Navarre, comte de Champagne, intervint en sa faveur ; un traité fut conclu : le comte consentit à payer 90.000 livres tournois pour prix de sa liberté ; il donna pour caution les châteaux de Lamothe, Gondrecourt, Lamarche, Conflans et Châtillon ; il céda au duc la mouvance de Vaudémont, acquise autrefois par une guerre heureuse. Il se hâta de payer sa rançon pour récupérer ses biens.

Après avoir satisfait aux demandes de quelques seigneurs de sa famille, Ferry IV épousa Isabelle, fille d'Albert d'Autriche et petite-fille de Rodolphe de Habsbourg ; ce mariage très honorable fut pour lui la cause d'événements graves et fâcheux.

Lors de l'élection d'un empereur d'Allemagne, les électeurs se partagèrent en deux partis : les uns élurent, à Francfort, Louis de Bavière ; les autres, à Worms, Frédéric le Bon de Habsbourg. Une guerre s'ensuivit entre les deux élus ; Ferry dut soutenir son parent et se trouva dans les batailles de Strasbourg, Mühldorf et Salzbourg ; Frédéric, son frère, et le duc de Lorraine tombèrent entre les mains de l'ennemi. Le roi de France Charles V intervint en faveur de son vassal Ferry IV, il fut rendu à la liberté à la condition qu'il n'interviendrait plus dans les affaires de l'empire.

A son retour en Lorraine, il trouva le pays en proie à l'anarchie, à la famine et à la guerre. En 1320, le comte de Bar, le sire de Commercy et cinquante chevaliers attaquèrent la ville de Toul ; ils étaient du parti de Louis de Bavière. Le duc intervint comme médiateur de paix ; son intervention fut inutile, car les Toulois vainquirent, à l'aide des Messins, leurs ennemis à Dieulouard

et à Gondreville ; ceux-ci se tinrent désormais tranquilles.

Le comte Edouard de Bar entreprit une guerre contre Jean de Luxembourg ; il acheta la neutralité de Ferry IV en lui cédant la seigneurie sur l'Avant-Garde, Pierrefort, Boucanville etc..., et ainsi devint son vassal pour ces lieux. Charles IV, roi de France, profita de la querelle de ces seigneurs pour avancer en ces pays l'influence française. Un traité fut conclu le 28 mai 1323.

En 1324, l'orgueil des Messins attira sur eux un orage redoutable : Ferry IV, Edouard de Bar, Baudoin, évêque de Trèves, le roi de Bohême, s'attaquèrent à leur ville. Le duc de Lorraine fournit cinq cents hommes d'armes; le comte de Bar, autant ; le roi de Bohême et l'évêque, deux cents chacun. Comme chaque homme d'armes était accompagné de deux écuyers, on voit que l'armée s'élevait à cinq mille hommes. L'évêque de Metz lui-même se mit de leur parti : les citains de Metz avaient remplacé leurs treize jurés par vingt prud'hommes de leur choix ; ils avaient usurpé le temporel de quelques églises ; ils obligeaient les prêtres à administrer les derniers sacrements aux Lombards et usuriers sans les obliger à restitution ; ils forçaient les prêtres à plaider devant les tribunaux civils et défendaient aux clercs d'acquérir des biens dans leur cité. Le siège de Metz commença après les vendanges ; bientôt la famine se déclara dans la ville ; les assiégeants brûlèrent le faubourg Saint-Julien. La ville ne pouvait manquer d'être prise bientôt, mais Amédée de Genève, son évêque, eut pitié de la détresse de ses diocésains ; il fit conclure la paix le 3 mars 1325 ; tous les belligérants étaient las. Les Messins considérèrent le traité de paix comme avantageux ; ils eurent à payer 15.000 livres de petits vieux tournois.

Le duc Ferry IV fut encore entraîné dans une guerre pour le roi de France ; elle devait lui être funeste. Les Flamands chassèrent leur duc Louis. Philippe de Valois

appela ses vassaux sous les armes ; Ferry et Edouard de Bar en étaient. La victoire fut remportée à Cassel, mais parmi les morts se trouva le duc de Lorraine, ainsi que Jean de Lenoncourt qui fut tué avec lui, 21 avril 1328. Son corps fut ramené en Lorraine ; il reçut la sépulture dans le monastère de Beaupré, près de Lunéville. Parmi ses enfants, on remarque Raoul, qui lui succéda ; Ferry, comte de Lunéville, et un bâtard qui épousa Alice de Haraucourt. Il eut le renom de *luiteur* (lutteur) ; on cite un exemple de son impétuosité : les Toulois ne lui payaient pas les cent livres promises à Thiébaut II ; avec quarante hommes seulement il entra dans Toul et obligea les bourgeois à lui donner satisfaction.

RAOUL (1328-1346).

Le duc n'avait que neuf ans et quelques mois quand son père mourut. La régence fut remise à la duchesse Isabelle d'Autriche, avec le concours des oncles de Raoul, d'autres seigneurs et de Thomas de Bourlémont.

La régente obtint de l'évêque de Toul une indemnité de 2.000 livres pour les ravages que ses mercenaires avaient faits dans les villages lorrains, pendant la guerre qu'il faisait à Erard de Thelod et à Pons d'Acraigne (Frolois) ; en outre, l'évêque paya 2.000 livres qu'il devait à Ferry IV.

La garnison de la ville épiscopale de Liverdun faisait des incursions incessantes et des ravages dans le duché ; la régente attaqua cette forteresse et la démolit.

Après un mariage qui dura peu, Raoul épousa Marie de Blois, fille de Guy de Châtillon. Sa mère Isabelle vint à mourir ; elle fut inhumée dans l'église collégiale de Saint-Georges qu'elle venait de fonder.

L'évêque de Toul rebâtit Liverdun et y mit une garnison de Barisiens ; le duc Raoul protesta et le capitaine

Brunel fut chargé de porter à Toul cette protestation ; les Barisiens sortirent et les Lorrains entrèrent. Mais, pendant que ceux-ci prenaient plaisir à des jeux dans la campagne, les Barisiens y rentrèrent par surprise. Une guerre suivit, le duc ravagea les environs de Pont-à-Mousson ; les Barisiens en firent autant en Lorraine ; Philippe de Valois imposa son arbitrage et la paix en suivit.

Il est inutile de raconter d'autres guerres semblables faites pour des causes futiles et sans résultat.

En 1334, la ville de Vaucouleurs fut cédée à la France par Ansel de Joinville, qui en était le seigneur.

Philippe VI, roi de France, ménageait Raoul et le duc de Bar, parce qu'il pensait avoir besoin de leur concours dans une guerre qui se préparait avec l'Angleterre : la trêve qui existait entre eux allait être à son terme.

En attendant les hostilités, le duc Raoul fit vœu d'aller en Espagne secourir le roi de Castille menacé par une invasion de 400.000 Musulmans, venus du Maroc, conduits par Abdil Hassan. Les princes chrétiens, dans un élan admirable, accouraient de toutes parts. Raoul arriva à temps pour assister à la bataille de Tariffa qui fut livrée le 3 novembre 1340 sur les bords du Salado ; ce fut le salut de l'Espagne.

La vaillance du duc se montrait partout ; dans la guerre entre Charles de Blois, son beau-frère, contre Jean de Montfort, il entra en lice dans un combat semblable à celui des Trente, lui quarantième contre quarante chevaliers bretons.

Les Toulois refusèrent encore de payer les cent livres; Raoul, dédaignant de prendre les armes, en appela à l'arbitrage du roi de Bohême qui les condamna à payer.

En juillet 1340, Vautrin l'Averne de Vic et Elise, sa femme, reprennent du duc Raoul ce qu'ils possèdent à Courbessaux et à Réméréville.

La même année, le sir de Belrouard (près de Raon), se

sentant protégé par Adhémar, évêque de Metz, faisait des ravages en Lorraine avec des aventuriers *grands voleurs qui furent jamais, pillant et mettant à mal mercantiers et forains*. Raoul prit la petite ville de Baccarat du temporel de Metz. L'évêque reprit Belrouard. Les deux partis nommèrent des experts qui durent se rendre à Marsal pour traiter de la paix ; ce furent Jean de Coincourt et Baudoin de Vic pour l'évêque ; Jean de Roville et Jean de Rosières pour le duc.

Avant que les experts se fussent accordés, il s'éleva un autre sujet de guerre. La régente avait fait élever un château à Amelécourt pour défendre les salines que le duc possédait à Courcelles ou Château-Salins. L'évêque éleva en face le château de Beaurepaire. Raoul en demanda la démolition ; ce fut en vain. Il obtint le concours de Henri IV de Bar et de Pierre de Bar, sire de Pierrefort ; c'était en 1342. L'évêque assembla des troupes et en donna le commandement à Gauthier de Monteil, son frère. Celui-ci commença l'attaque ; il n'osa assiéger Nancy, mais il en ravagea les environs ; il revint sur Courcelles, défendu par Pierre du Châtelet ; c'est par la négligence de l'évêque que la ville ne fut pas prise. Le duc attaqua son adversaire et lui tua 200 hommes ; l'évêque s'échappa avec peine et Beaurepaire fut détruit.

L'évêque revint à la charge ; mais le duc le poursuivit jusqu'à Saint-Avold. Les troupes de Monteil firent une sortie et n'eurent pas à combattre, parce que les Lorrains, négligents à leur tour, furent surpris et s'enfuirent. Le duc Raoul tombé allait être pris, lorsque Salm et Vaudémont accoururent le remettre à cheval ; il se sauva et vint à Amance.

Philippe VI allait avoir besoin du concours de ses vassaux ; il intervint et fit conclure la paix : Adhémar de Monteil dut payer 10.000 livres à Raoul ; celui-ci rendit à l'évêque Rambervillers et Moyen ; le prélat

céda aussi au duc la châtellenie de Turquestein. Dans une lettre à ses vassaux, l'évêque leur annonce ce changement ; l'acquisition du duc était notable ; elle comprenait le Val de Bon-Moutier, Cirey, Saint-Quirin, Hattigny, Vacqueville, Nierderhoff, Laudange, Lorquin, Aspach, Xouaxange, Hess et Hermelange ; le duc Raoul en devint le seigneur suzerain.

Au commencement de la guerre contre l'évêque de Metz, Raoul dut faire le siège du château de Vandières ; il était défendu par une femme Alix de Champey, veuve du sire de Vandières. Bien qu'elle eût déjà quarante ans, elle compta plus sur la puissance de ses larmes que sur la vaillance de ses soldats pour gagner la bienveillance de Raoul. Elle l'aborda en pleurant ; nous ne citerons pas les paroles naïves du chroniqueur, Louis de Haraucourt, nous rappellerons seulement au lecteur que le duc se trouva comme Télémaque dans l'île de Calypso sans trouver un Mentor pour l'en tirer. Cette dame fut installée au château du Saulru ; la duchesse eut à pleurer des visites quotidiennes que le duc lui rendait ; les Lorrains murmuraient contre la Vandières.

Bientôt il naquit de cette aventure un fils qui fut appelé Aubert ; cet enfant eut la beauté de sa mère. La duchesse l'ayant rencontré quand il fut grand, pleura en disant : *Ce bel enfant devrait être le mien.*

La guerre sépara le duc de cette femme ; elle lui écrivit des lettres que le comte de Haraucourt a admirées.

La guerre de Philippe VI avec les Anglais était déclarée ; Raoul fit fabriquer les armures à Mirecourt sans retard. Alix, par l'intermédiaire d'un nommé Jehan, soudoyait secrètement les ouvriers pour ralentir l'ouvrage et le départ du duc. Malgré ces obstacles, il partit avec trois cents hommes et arriva à Abbeville, le 25 août 1346 ; le lendemain se livra la funeste bataille de Crécy. Le duc fut entouré par les ennemis, il fut tué ;

périrent avec lui le comte de Blois, Henri IV de Vaudémont, un sire de Salm, Roger de Heu.

La veille de la bataille, Raoul avait un pressentiment de sa fin prochaine ; il fit son testament : il légua la régence du duché à Marie de Blois ; il institua deux services religieux pour Ferry IV et pour lui ; il donna soixante livres de fort tournois à son fils Aubert ; il commanda de terminer la collégiale de Saint-Georges.

Ferry III avait commencé la bâtisse d'un nouveau palais ; Thiébaut II et Ferry IV, l'avaient continué ; Raoul y mit la dernière main. C'était un palais pour loger le duc et ses gens ; c'était aussi une forteresse adossée aux murs de la ville pour contribuer à sa défense. Comme saint Louis avait la Sainte-Chapelle dans son palais, Raoul voulut avoir la sienne ; il la dédia à saint Georges ; il y installa, en recourant à l'autorité de Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, vingt chanoines et donna deux cents livres de petits tournois pour leur entretien. Il leur donna le droit de nommer dans leurs terres, exemptes de toute juridiction, maires, prévôts, échevins, etc...

Raoul institua aussi le serment que les ducs firent le jour de leur installation, de garder les libertés octroyées dans le duché. Il continua aussi la construction du château d'Einville.

Jean, dit Baudoin, de Vic, reçut du duc Raoul quinze livrées de terres à petits tournois à prendre sur les revenus de Réméréville pour devenir son homme-lige ; il en fit la déclaration à la régente en 1357.

JEAN Ier (1346-1390).

Le jeune duc n'avait que six mois à la mort de son père ; Marie de Blois exerça la régence jusqu'en 1360. Pour gagner les seigneurs, elle promit de leur rendre leurs droits, mais il est douteux qu'elle ait exécuté sa

promesse. Jeanne de Champagne céda au roi de France la seigneurie des terres de mouvance en Lorraine ; ainsi le duc de Lorraine devenait le vassal de la France pour cette partie de ses biens. En 1347, le roi demanda aux gens de Neufchâteau une somme de six cent quarante-sept livres tournois ; la duchesse intercéda pour eux ; le roi céda aux prières d'une femme dont l'époux était mort pour la France.

La duchesse était jeune encore ; elle épousa en secondes noces Ferry de Linange ; alors les seigneurs l'obligèrent à partager la régence avec Eberhard III, comte de Wurtemberg ; celui-ci prit le jeune duc pour l'élever et se fit remplacer comme co-gérant par Burckard de Fénétrange.

Les monnaies furent frappées au nom du duc et de la régente : *Iohann dux marchio de Lotorigo ;* au revers, *Marie duchesse maimbours de la Duché.* Le comté de Bar était aussi en régence ; Yolande de Bar gouvernait pour ses fils Edouard et Robert, qui se succédèrent. Les deux régentes firent alliance ensemble.

Adhémar de Monteil, évêque de Metz, voyait toujours avec peine, au milieu de ses Etats, Château-Salins ; il fortifia Vic avec soin. Les habitants de cette ville s'étaient mis, en 1345, sous la protection de Raoul et lui payèrent cinquante livres de petits tournois ; mais ce pacte n'était que pour la vie du duc ; sa mort y mit fin. L'évêque concéda à la duchesse tous les fiefs possédés par les ducs précédents dans ses Etats ; il en reçut l'hommage en présence de Burckard de Fénétrange, Ferry de Fribourg, sire de Romont, Thiébaut, sire de Blâmont, Simon et Pierre de Parroy, Jean de Rosières, Isembert de Roville et les abbés d'Autrey, d'Etival et de Flabémont. Il demanda aussi hommage pour Château-Salins et défendit d'élever des châteaux dans les fiefs.

Château-Salins tenait toujours au cœur de Gauthier de Monteil ; il vint à l'improviste dans les environs de

la ville et y mit le siège. La duchesse, bien avisée, avait mis dans la place Pierre du Châtelet. Au son d'une cloche, le pont-levis s'abaissa, la garnison fit irruption sur les assiégeants, qui, surpris, s'enfuirent, laissant Gauthier entre les mains des assaillants.

En avril 1348, la duchesse avec ses alliés, Ferry, comte de Lunéville, frère de Raoul, Jean II de Salm et le sire de Rodemack, ravagea le pays messin ; elle mit le siège devant Boulay, mais elle ne put l'emporter d'assaut. Les troupes de l'évêque survinrent à l'improviste et firent perdre la vie à trois cent vingt Lorrains.

Gauthier, ayant payé rançon, assiégea de nouveau Château-Salins. La duchesse, effrayée, demanda une trêve, offrit en vente cette forteresse et reçut en gage du paiement le château de Beaurepaire ; elle pensait que l'évêque ne pourrait racheter ce gage ; elle en confia la défense à Pierre du Châtelet, Jean de Toul et Jacques de Lenoncourt. Adhémar versa l'argent en 1351 et la comtesse rasa la forteresse de Château-Salins, au lieu de la livrer.

Adhémar de Monteil, irrité de cette mauvaise foi, arma ses vassaux, les citains de Metz et des aventuriers; il prit la ville de Château-Salins, la détruisit et fit subir le même traitement aux châteaux de Donjeux, d'Athienville et de Saint-Epvre. Les seigneurs voyant tant de calamités, forcèrent la duchesse à faire la paix ; elle en paya le prix par la perte des fiefs messins.

Adhémar, plein de défiance, fortifia Nomeny et Saint-Avold ; la duchesse, pensant le surprendre, appela à son aide le comte de Wurtemberg ; elle attaqua Metz avec l'espoir d'un grand profit. Elle incendia Flory, Cheminot et quelques villages et s'en retourna en Lorraine. Trois jours après, les Messins ravagèrent des villages, le bourg de Frouard et emmenèrent des otages sans s'attaquer à la forteresse. Thiébaut de Blâmont, allié de l'évêque, brûla Rosières et les environs, dévasta Einville, insulta Nancy ; puis les Messins reprirent le chemin

de Metz. Le comte de Linange, époux de la régente, s'embusqua près de Pont-à-Mousson avec sept cents hommes, surprit l'ennemi ; mais une troupe de Messins survint, le surprit à son tour et lui tua plus de cent hommes.

Le roi de France, Jean le Bon, intervint à propos pour imposer la paix. L'évêque de Trèves voulait reprendre les fiefs concédés, faute d'hommage rendu ; le jeune duc s'empressa d'en faire hommage. En 1352, la paix était rétablie. Alors les seigneurs demandèrent à la régente de tenir les promesses qu'elle leur avait faites ; Burckard de Fénétrange, qui partageait leur sentiment, l'obligea à s'en acquitter ; elle leur rendit donc leurs droits et libertés d'autrefois. Ce fut un rude échec à la puissance ducale ; les campagnes revirent les petites guerres des seigneurs et les ravages qui s'en suivaient.

Le comte de Wurtemberg fit hommage au roi de France au nom du duc pour la mouvance. C'est alors que le comté de Bar fut érigé en duché et Pont-à-Mousson en marquisat. Voici comment ces faits s'accomplirent :

> **En 1350 et trois, — le roi de France**
> **Vint de Behaigne (Bretagne) à Metz en Bar,**
> **En séjournant à son repoint**
> **Fait Duc le Comte de Bar**
> **et de Pont-à-Mousson un marquisat.**

Les Messins attaquèrent encore Saint-Nicolas-du-Port, mais sans succès ; Charles IV rappela qu'il ne voulait plus de guerres sans son aveu. Pourtant des guerres inutiles se firent encore en 1355, 1356, 1357 et ne causèrent que des ruines ; la paix fut signée définitivement en 1360.

La même année, la régente exempta les domaines des Hospitaliers de dîmes, cens, corvées, rentes, fournitures à l'*ost* (armée), services de chiens, convois, etc., parce que le commandeur Gérard de Montigny et Fr.

Jean de Pouquerolles lui firent don des dîmes d'Einville.

Les Etats s'étaient assemblés, en 1358, pour réparer tant de maux ; les lombards et usuriers s'étaient enrichis, on les expulsa en prenant leurs biens, qui furent employés à payer les dettes et relever les forteresses. La régente avait emprunté en fournissant des gages, son embarras était extrême.

En 1360, le duc gagnait ses quatorze ans et arrivait à sa majorité. Ses revenus consistaient principalement dans les produits de ses domaines et de ses salines ; ils lui permirent de payer les dettes et de reprendre les terres engagées.

Il fit ses premières armes en combattant avec les frères Teutoniques contre les Barbares ; il assista au sacre du roi Charles V. Il se trouva à la bataille d'Auray, livrée entre Charles de Blois son oncle et le comte de Montfort ; il fut fait prisonnier avec Du Guesclin ; le duc Charles fut tué ; on trouva sur son corps un cilice ; il se fit des miracles à son tombeau.

Jean revint dans ses Etats, après avoir recouvré sa liberté ; ils étaient menacés par 40.000 routiers appelés Bretons, ayant pour chef Arnaud de Cervolles, dit l'Archiprêtre. C'était Thiébaut de Blâmont qui les appelait dans le pays pour guerroyer contre l'évêque de Strasbourg et contre Salm, sire de Viviers. Les Messins donnèrent à Arnaud dix-huit mille florins d'or pour qu'il s'écartât de leurs frontières ; le duc leur donna aussi de l'argent pour exempter la Lorraine de leurs ravages ; les chanoines de Saint-Dié lui vinrent en aide en lui prêtant quatre cents florins. L'empereur Charles IV, accouru, les poursuivît et les atteignit entre Saint-Nicolas-du-Port et Laneuveville ; Jean Ier se tenait entre cette localité et Nancy ; ils furent vaincus et se dispersèrent.

Henri de Vaudémont les attira à son tour ; le duc les poursuivit en Champagne jusqu'à Saint-Blin ; il leur tua deux mille hommes ; fait notable, il avait avec lui de l'*artillerie*.

Les routiers tentèrent encore de rentrer en Lorraine ; les Messins, le duc Jean et le duc de Bar les poursuivirent, ainsi que Colard des Armoises et Frack de l'Aître, bandits qui trouvaient fructueux de s'unir à eux. Ils furent assiégés dans Gondrecourt ; une tour fut minée ; se voyant perdus, ils se rendirent à discrétion. Treize furent pendus ; Colard fut exécuté ; alors la tour s'écroula. L'année suivante leurs restes furent pris dans le château de Belleville : vingt écuyers furent pendus ; cinq personnages importants furent gardés pour répondre d'un personnage qu'ils avaient pris, Pierre de Bar, sire de Pierrefort.

Jean de Bar, bataillant contre les Messins, fut pris à Ligny, le 4 avril 1368 ; il dut payer pour sa liberté soixante mille florins d'or. Le duc Jean se rendit caution pour quarante mille, il en paya vingt mille et fit battre dans sa monnaie avec des lingots du duc de Bar des sommes pour payer le reste.

Dans une guerre suscitée par le sire de Pierrefort, le duc Jean eut le tort de prendre son parti. Trois Messins, Yvain de Gallé, Jehan Rollevat et Jean Buit, remontèrent la Seille, prirent Létricourt et d'autres villages ; puis ils se portèrent sur Neufchâteau et revinrent sur Rosières qu'ils ravagèrent à moitié.

Le duc de Lorraine, de son côté, entreprit le siège de Metz ; il y était depuis trois mois sans résultat. Il envoya un défi en ville pour terminer la guerre par le combat de deux chevaliers, l'un messin, l'autre lorrain. Le défi fut accepté, les champions échangèrent trois coups de lance, trois coups de hache et trois coups d'épée, sans résultat. Le duc se retira ; pendant ce siège il s'était fait armer chevalier par Guy de Pontarlier ; il l'en récompensa par le don de cent écus d'or sur les revenus de Neufchâteau.

En 1369, il épousa Sophie de Wurtemberg, fille de son maimbour. Le roi de France menaçait de lui enlever les terres de mouvance, s'il ne venait faire en personne son hommage ; il se hâta de le satisfaire.

En cette année il arriva à Marsal une aventure notable. Trois chevaliers, Bertrand de Noveant, Simon de Maxéville et Gérard d'Autrey prirent cent cinquante hommes d'armes qu'ils déguisèrent en ouvriers de la campagne ; ils s'introduisirent avec eux dans la place et s'en rendirent maîtres. Thierry de Boppart, qui se trouvait dans son château de Vic, prit vingt-quatre cavaliers, des arbalétriers et les introduisit de nuit dans Marsal par une poterne que les envahisseurs ne connaissaient pas ; il en tua soixante, en prit soixante-dix. Leur succès fut bien court ; de là vint un dicton, on appela les courtes joies, *joies de Marsal.*

Le duc Jean était libéral et juste ; il assistait parfois aux plaids pour surveiller les jugements et pour ennoblir les sentiments de ses sujets ; il institua l'ordre des Chevaliers de blanches mouches. Il agrandit Nancy, qui, tout petit qu'il était, avait encore dans son enceinte des terres cultivées ; il bâtit les rues du Grand-Bourget et du Petit-Bourget. C'est lui qui fit frapper le premier des monnaies d'or en Lorraine ; elles avaient pour inscription *Jones Lot. Dux.* Il commença aussi à donner des titres d'anoblissement. Furent anoblis les premiers : Dehaut Milion, 6 décembre 1382 ; Guillaume des Vieux, 10 octobre 1385. Le duc de Bar avait déjà anobli Humbert de Gondrecourt, le 22 juillet 1362.

Les habitants de Mullenheim, en Alsace, firent irruption sur les terres de Lorraine ; le duc entra en Alsace avec une armée par la vallée d'Alberstadt, prit Scherwiller, près de Schlestadt ; il échoua devant Berckeim et prit Saint-Hippolyte qu'il eut dessein de garder.

La possession des puits salés de Salonne et d'Amelécourt mit encore le duc de Lorraine et le duc de Bar en guerre contre l'évêque de Metz en 1378. En 1379, ils ravagèrent cinquante villages du temporel de Metz. La paix ne tarda pas à se faire, parce que le roi de France avait la guerre avec les Flamands ; il appelait à lui le duc de Lorraine. Les Flamands furent vaincus à Roos-

beck et perdirent quarante mille hommes, dit la chronique ; toutefois, elle dit que le duc Jean en tua cinq mille de sa main : elle exagère.

Les Neufchâtellois n'avaient pas obéi au roi de France qui leur demandait des subsides et furent en lutte avec le duc Jean ; les motifs de cette lutte ne sont connus que par le réquisitoire du procureur du roi au Parlement de Paris, en 1422. Le duc avait imposé une taxe aux habitants ; les receveurs furent tués. Jean entra dans la ville avec une armée, il assembla les principaux de la ville dans le château, il leur reprocha leur félonie à son égard, les appels qu'ils faisaient au roi de France. Pendant ce discours, un héraut parcourait les rues de la ville et disait que les principaux seraient exécutés dans le château si les habitants ne consentaient à reconnaître le duc pour leur suzerain, à renier le roi et à payer au duc de Lorraine les cens légitimes. Effrayés, ils promirent tout ce qu'on voulait ; ils s'engagèrent à payer 10.000 florins d'or. Jean fit faire au château une porte donnant sur la campagne, et la porte donnant sur la ville fut munie d'un fossé et d'un pont-levis.

A peine le duc se fut-il éloigné que les Neufchâtellois firent appel à Charles VI qui fit occuper la ville et cita le duc à comparaître devant le Parlement de Paris. L'arrêt fut que le château et la ville sont fiefs du roi, comme dépendant du comté de Champagne ; que la ville est du bailliage de Chaumont et ressort des Grands Jours de Troyes. Les juges eurent plus de soin d'étendre le domaine du roi que de dire le bon droit, car Neufchâteau est sur le Mouzon qui se jette dans la Meuse par la rive lorraine. Le duc en appela de cette inique sentence ; mais il ne vit pas la fin de son procès, car il mourut à Paris, en 1390 ; le bruit courut que les Neufchâtellois l'avaient empoisonné.

Ses funérailles furent célébrées à Saint-Georges ; son testament régla les largesses qui furent faites au

clergé qui y officia, aux pauvres, qui reçurent le pain de vingt resaux de blé (le resal est de cent livres de Lorraine). Il demandait que dans la collégiale on érigeât un autel à saint Charles de Blois. Il ordonna que la pension de son serviteur Jean de Tirepern fût prise sur le produit de la saline de Dieuze. Il nomma pour exécuteurs testamentaires la duchesse, Ferri de Parroy et messire Jean de Tillon. Il avait eu de Sophie de Wurtemberg deux fils, Charles et Ferry, sa fille Isabelle fut mariée à Enguerrand de Coucy. Il fut marié en secondes noces à Marguerite de Loos, dont il n'eut point d'enfant.

CHARLES II (1391-1431).

Il fut élevé à la cour de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et fit ses premières armes à Roosbeck contre les Flamands et contre le duc de Gueldres. Il avait vingt-cinq ans quand il commença à régner. Il assembla les Etats généraux en 1391 ; il céda à son frère Ferry Rumigny, Boves et des terres considérables en Picardie et dans le Hainaut.

Le procès de Neufchâteau qui restait pendant fut terminé par un arrêt qui commandait au duc de remettre les lieux en leur état primitif, de ne rien faire aux habitants sous peine de 1.000 marcs d'argent. Les membres du Parlement Guillard et autres vinrent surveiller le remblaiement du fossé, le roi n'osa réclamer 3.000 fr. extorqués aux habitants ; il pardonna au duc ses faits et excès à Neufchâteau ; les habitants firent un don gracieux au duc, à la duchesse et à ses enfants. Le duc dut déclarer au Parlement remettre le *mautalent et ire* qu'il a contre les habitants.

Le duc revint à Nancy profondément irrité ; il appelait les Neufchâtellois les *Jacques*, par similitude de ceux qui firent la Jacquerie en 1370 ; il les appelait *hocheculs*, parce que les bords du Mouzon sont couverts

d'oiseaux de ce nom ; il s'emportait en menaces contre eux, mais en secret. Guyon de la Borde, un Français, vint à être tué dans cette ville, le duc en profita pour obtenir du roi la permission d'y aller faire justice ; il fit ouvrir la porte du château sur les champs qui avait été fermée ; puis, pour gagner les habitants, il leur remit 7.000 francs sur les 10.000 auxquels il les avait condamnés.

Henri V de Vaudémont avait deux filles : la seconde fut mariée à Thiébaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne ; il lui donna pour sa dot Châtel-sur-Moselle, Bainville-aux-Miroirs et Chaligny. La première, qui héritait du comté de Vaudémont, donna sa main à Jean de Bourgogne-Comté, sire de Montaigu, puis à Pierre de Genève. Après qu'elle fut devenue encore veuve, Charles III voulait l'épouser ; mais son frère Ferry le devança. Le duc n'en fut pas attristé, car il aimait son frère.

Des Bourguignons faisant des ravages en Lorraine furent pris ; mais le duc les renvoya sans rançon pour garder la paix avec Philippe le Hardi.

Les Turcs firent invasion en Hongrie ; le duc de Bar et des chevaliers lorrains allèrent les combattre ; le duc s'abstint de les y conduire. Il alla en Prusse secourir les chevaliers teutoniques ; des Messins l'y accompagnèrent ; mais comme les leurs, Jean de Vic, Pierre de Gournay ne voulurent pas combattre sous ses bannières, il revint en Lorraine, en 1400.

Charles II épousa la fille de Robert, comte palatin. Les électeurs de Trèves, Cologne, Mayence et le comte palatin nommèrent celui-ci roi des Romains, après avoir déposé Venceslas qui les indignait par ses désordres. Charles, se rangeant du parti de son beau-père, mit le siège devant Toul qui tenait pour Venceslas, pendant que Robert allait en Italie combattre Jean Galéus. Les bourgeois de Toul détruisirent l'abbaye de Saint-Léon qui gênait la défense, parce qu'elle était hors des

murs de la ville ; ils envoyèrent les chanoines se réfugier à Liverdun ; puis ils firent alliance avec les Messins. Sommés de se soumettre, ils répondirent qu'ils réfléchiraient et qu'on vînt chercher leur réponse à la Saint-Martin. Le duc et ses alliés Ferri de Vaudémont le comte de Bar, le marquis de Pont-à-Mousson détruisirent les moulins, arrachèrent les vignes, coupèrent les arbres. Ils mirent leur camp sur le mont Saint-Michel, se couvrirent d'une palissade et mirent leurs canons en batterie devant la place ; le comte de Vaudémont gardait le cours de la Moselle. Les chanoines et le peuple se déclarèrent Lorrains ; les bourgeois firent une sortie et envoyèrent des émissaires au roi de France se réclamant de sa protection.

Le duc d'Orléans, régent du royaume, accueillit cette demande avec joie ; il manda aux Vermandois de saisir les fiefs que le duc de Lorraine possédait chez eux, à cause des méfaits commis sur les amis de Toul par ses aimés, duc de Lorraine et comte de Vaudémont. La ville était aux abois; le duc, par crainte de la France, renonça à la vouerie, au gouvernement et à la protection de Toul; il se contenta d'exiger 8.000 francs, monnaie courante ; quant à Vaudémont, les Toulois refusèrent de payer quoi que ce fût. Le comte défendit à ses sujets de lui vendre les vivres dont ils avaient besoin; ils lui payèrent 800 francs.

Le marquis de Pont-à-Mousson reçut une garnison française dans le château de l'Avant-Garde, à deux lieues de Nancy. Le duc de Lorraine attaqua ce château et le détruisit en partie ; le duc de Bar en instruisit aussitôt le roi de France ; puis les deux princes se réconcilièrent et l'affaire en resta là.

Des seigneurs lorrains firent des ravages en Champagne ; Jean de Maubeuge, maître de l'hôtel du roi, et l'Admiral de France vinrent à Neufchâteau avec trois mille hommes. Le duc se contenta de garnir de troupes les châteaux environnants et Ferry de Vaudémont alla

à Paris intercéder pour son frère, promettant que le duc comparaîtrait avec des seigneurs pour sa caution. Le roi Charles VI était en démence ; Charles n'en fit rien.

Le duc d'Orléans, ami de Venceslas, empereur, reçut de lui le Luxembourg ; il fit alliance avec le duc de Bar, l'évêque de Verdun, le damoiseau de Commercy, les comtes de Salm, Saarbruck et Saarwerden, pour mettre en embarras le duc de Lorraine. Les alliés remontèrent la Moselle et vinrent devant Frouard ; le duc de Bar émettait l'avis de prendre la place pour s'en faire un point d'appui ; les autres, ne l'écoutant pas, vinrent devant Nancy, envoyèrent un héraut y commander bon dîner et bon gîte pour le soir. Le duc Charles répondit qu'il les attendait entre Nancy et Champigneulles. Le danger était extrême ; la duchesse et les habitants firent une procession pieds nus pour toucher le Ciel. Les Lorrains firent une sortie aux cris de : *Priny ! Priny !* La bataille fut d'abord indécise ; puis Luxembourg, qui commandait la seconde ligne des alliés, ne soutint pas la première ; les comtes de Luxembourg, Salm, Saarbrück et Saarwerden tombèrent entre les mains des Lorrains ; ils furent enfermés dans le château et on leur servit un dîner autre que celui qu'ils avaient commandé. Le duc ravagea les terres de ses ennemis ; l'évêque de Verdun commença par l'excommunier, puis il consentit à payer. L'évêque de Metz négocia pour la mise en liberté des prisonniers ; Saarwerden paya 3.000 florins ; Raoul de Coucy paya 20.000 florins d'or. Le duc n'eut pas de peine à s'emparer du comté de Saarwerden ; le damoiseau paya une rançon énorme. Les autres reprirent les armes et furent vaincus près de Pont-à-Mousson.

Le duc d'Orléans haïssait profondément le duc de Lorraine ; son animosité ne prit fin qu'avec sa vie, quand Jean sans Peur, duc de Bourgogne, le tua dans les rues de Paris, le 23 novembre 1407. Charles II ne haïssait pas moins la France ; il mit dans son testa-

ment cette clause que, s'il ne laissait que des filles, il défendait de les marier à quelqu'un qui fut sous l'autorité du roi.

Les malheurs de la France donnèrent à penser au duc qu'il pouvait exercer sans danger sa vengeance sur les gens de Neufchâteau. Au commencement du carême de 1410, il laissa courir le bruit qu'il désirait prendre les principaux pour les décapiter ; ceux-ci s'enfuirent en Champagne ; le duc alla à Neufchâteau sous prétexte de visiter ses fiefs ; il rassura les habitants ; ceux qui avaient fui revinrent. Mais les troupes lorraines, allant et venant, se trouvèrent, comme par hasard, aux portes de la ville ; ils y entrèrent. Le duc assembla trente-six des principaux dans le château ; en même temps, un héraut annonçait en ville qu'ils allaient être décapités ; les habitants effrayés lui accordèrent tout ce qu'il leur demanda. Il reprocha aux principaux leurs recours à la France ; il se fit jurer par tous fidélité ; il en tint quatorze en prison dans un château de la Lorraine allemande. Des soldats firent en ville des dégâts pour plus de 100.000 francs; puis ils pillèrent pain, vin, meubles pour les conduire au château. Ce nouveau pillage causa pour plus de 200.000 francs de dommages ; le duc rendit à la liberté le reste de ses prisonniers en leur imposant à chacun 300 à 400 francs de rançon. La poterne du château sur les champs fut ouverte ; le fossé fut creusé entre la forteresse et la ville ; il abaissa les tours et les murailles ; il obligea deux notables, Jean Thirion et Jadin, à aller demander au roi la permission de traiter avec le duc ; il fit pendre Guillaume Huel pour effrayer les autres.

Trois bourgeois, Colard Belpique, Colard Fournot et Jean Colinet, allèrent en secret à Paris porter au roi les plaintes des habitants. Le Parlement manda au bailli de Chaumont d'ajourner le duc à comparaître à Paris devant lui ; cité trois fois, le duc ne répondit pas. Alors le Parlement le condamna à perdre ses fiefs de France,

à remettre tout en état à Neufchâteau, de payer pour les dommages faits cinquante mille livres au roi et vingt mille aux habitants ; le duc et ses agents. Henri et Charlot de Dambley devaient remettre l'image de Huel à sa veuve en solennité ; il payera cinquante livres à l'église pour fonder un service. Neufchâteau remis en état cessera d'être lorrain ; le duc payera 1.000 marcs d'or à chaque infraction. Le 1er août 1412, le duc de Bar fut chargé d'exécuter la sentence. Jean sans Peur, duc de Bourgogne, qui s'était réconcilié avec Charles II, ne fut pas instruit de cet arrêt ; et la maladie du roi enhardit le duc à lui demander le pardon ; ce prince l'accorda sans plus parler de Neufchâteau. Le duc, néanmoins, irrité de cette procédure, s'allia au duc de Bourgogne, jusqu'au moment où celui-ci se retira dans les Pays-Bas.

En 1414, Charles II assista au couronnement de Sigismond, roi des Romains, ainsi qu'à la deuxième session du concile de Constance (1415), avec Ferri de Vaudémont, Antoine son fils, Louis, cardinal de Bar, évêque de Châlons, Edouard II de Bar, Kilian de Ludres, Jean de Haraucourt, sénéchal, et Henri de Ville, évêque de Toul.

Le duc dut retourner dans ses Etats, parce que la garnison de Prény, par ses incursions dans le pays messin, attira une attaque de Prény, pendant laquelle deux mille cinq cents Messins brûlèrent le bourg.

Les Anglais firent une descente en France ; le duc Charles se tint à l'écart, parce que le duc de Bavière, frère d'Isabeau, avait épousé sa sœur. Le 25 octobre fut livrée la bataille d'Azincourt ; Edouard III de Bar, son frère, son neveu, Ferri de Vaudémont, Thiébaut, sire de Blâmont, y furent tués.

A l'assemblée de Troyes, en 1418, le duc reçut d'Isabeau l'épée de connétable ; il entra dans Paris à la suite de cette reine avec le duc de Bourgogne ; mais, comme il fut bientôt dépouillé de ce titre de connétable, il revint dans ses Etats.

Tous les princes de Bar étaient morts à Azincourt, le duché revint au cardinal Louis de Bar, évêque de Châlons. Il restait deux sœurs d'Edouard III et du cardinal ; l'une avait épousé Jean, roi d'Aragon ; Yolande, issue de ce mariage, avait donné sa main à Louis d'Anjou, comte de Provence, roi titulaire de Naples et de Sicile. René, issu du même mariage, duc de Guise, était né à Angers le 10 février 1408. Il avait onze ans en 1418 ; le cardinal demanda pour lui la main d'Isabelle, fille aînée et héritière de Charles II. Marie d'Anjou, issue aussi du mariage d'Yolande avec Louis d'Anjou, venait d'être épousée par le dauphin.

Le roi d'Angleterre voulut rompre cette alliance et offrit pour époux d'Isabelle le duc de Bedfort, son frère; le comte d'Haussonville était chargé de présenter la lettre qui contenait cette proposition. Le duc envoya Jean d'Haussonville, Ferry de Parroy et Jean d'Haraucourt porter la réponse qui déclarait que le duc avait des besognes trop pressantes qui l'empêchaient de traiter cette affaire. C'était une défaite, car les routiers qui reparurent alors en Lorraine furent facilement défaits.

En 1419, le 13 avril, le cardinal Louis céda le duché de Bar à René ; les Etats de Bar ratifièrent cette cession. Le mariage de ce prince avec Isabelle de Lorraine fut célébré le 14 octobre 1420. Parmi les seigneurs qui signèrent au contrat figurent Jean V de Salm, Jean d'Haussonville, Jean de Haraucourt, Jean de Lenoncourt, Ferry de Parroy, Jean de Fléville, Geoffroy de Tonnoy, etc..., etc...

Philippe de Bourgogne dissimula le dépit que lui causait ce mariage, et envoya des présents de noces à la jeune duchesse.

Charles II administra les deux duchés.

Une seconde sœur d'Edouard et du cardinal de Bar donna sa main à Adolphe IX de Berg ; il revendiqua, lui aussi, le duché de Bar, car les femmes étaient admi-

ses à y succéder. Il prit les devants, s'empara de Pierrepont, Etain, Sancy et assiégea Briey. Il eut l'imprudence de quitter le siège pour aller visiter une amie ; la garnison le surprit à son retour, il fut saisi et conduit à Nancy ; le duc lui rendit la liberté moyennant son désistement du duché de Bar.

Le 1er août 1424 naquit Jean de Bar, fils de René ; il fut baptisé dans la cathédrale de Toul. Cette naissance fit gémir Antoine, comte de Vaudémont, qui caressait l'espoir de devenir un jour duc de Lorraine ; il ne put se retenir de divulguer ses désirs ambitieux. Bien qu'averti par le duc, il recommença ses propos. Le duc lui assigna quinze jours pour signer une déclaration qu'il renonçait au duché tant que le duc et ses enfants seraient en vie. Le comte eut l'obstination de refuser de signer ; alors Charles II fit de Vézelise et de Vaudémont un siège qui dura trois ans. Vézelise réduit par la famine se rendit en 1428 ; le bourg de Vaudémont aussi, mais la forteresse tint bon ; le duc se retira sans la prendre ; il perdit au siège de Vézelise un vaillant serviteur Jean de Remicourt, le Pélegrin, qui fut tué d'une flèche.

René prit possession du duché de Bar le 4 août 1424 ; il remercia Jean de Salm qui l'avait gouverné . Les monnaies frappées pendant la régence étaient au nom de Charles II ; pour garder un souvenir de son *bail* au mainbournie de Bar, il prit dans ses armes deux bars ou barbeaux.

Une guerre terrible éclata entre Metz et le duc de Lorraine pour un motif plus que futile. L'abbé de Saint-Martin fit entrer dans Metz des hottées de pommes de son jardin sans payer un droit de sortie au duc de Lorraine. Ses moines étaient mal avec lui ; ils se hâtèrent de prévenir le duc, qui fit des réclamations. Les Messins s'en mêlèrent ; de là des ravages réciproques dans les terres les uns des autres. La ville avait pourtant besoin de repos, car, en 1426, il y eut une maladie qui emporta quatorze mille habitants ; les vignes avaient

été gelées en avril. Les ducs de Lorraine et de Bar n'osant s'attaquer à la place, en firent le blocus ; mais en vain, car des vivres vinrent de Luxembourg. En juin 1429, quinze cents cavaliers et cinq mille hommes de pied ravagèrent les campagnes, renversèrent le gibet où trente-deux corps se balançaient au vent ; ils coupèrent les blés, arrachèrent les vignes. Charles II malade de la goutte était porté en litière ; il vint autour de Metz avec dix mille hommes de troupes nouvelles ; vingt mille autres ravageaient les campagnes ; les canons tiraient sur Metz, mais sans résultat. Les deux ducs revinrent encore devant la place, une autre année avec dix mille hommes ; puis ils se retirèrent ; les Messins les suivirent et il se livra une bataille sans résultat. Les Messins voulurent traiter, le duc s'y refusa et gardait quatre cents prisonniers à Nancy, Lunéville et Neufchâteau.

René de Bar assista à Reims au sacre de Charles VII ; il y vit Jeanne d'Arc et le roi ; il fit sa soumission pour les fiefs de la mouvance ; il l'avait déjà faite au roi d'Angleterre, il lui envoya des lettres de désistement. Avec le fameux Barbazan, il fit une expédition en l'Ile de France dans l'armée du roi, qui prit Choisy, Bar-sur-Seine et Pont-Saint-Maxence.

Jeanne d'Arc était venue à Saint-Nicolas-du-Port, en attendant le message du roi au sire de Baudricourt ; elle vit le duc à Nancy, elle lui reprocha de contrister la duchesse ; le duc lui remit un cheval et une bourse.

Le duc en effet entretenait une liaison avec Alizon May. Celle-ci gouvernait le duc qui ne faisait rien que par ses volontés ; *elle fit moult bien à sa parenté. Le 16 janvier 1426, elle reçut pour elle et ses hoirs une mainson avec grainge en la rue de la Boudière* (Grande-Rue Ville-Vieille). Le duc plaça son image sur un rétable à la chapelle Saint-Georges, parmi les bergers adorateurs de l'enfant Jésus. Il eut d'elle cinq enfants dont l'aîné, Ferry de Bilstein, devait être, dans la pensée

du duc, son héritier au défaut des enfants de ses filles. Les Etats déclarèrent qu'il n'y aurait jamais d'héritiers du duché que dans la descendance de ses filles légitimes.

Le duc mourut le 25 juillet 1431. Le peuple prit Alizon May et lui fit faire dans les rues une promenade ignominieuse au milieu des injures. On lui jeta... « ordure au visaige », puis elle fut tuée secrètement ; ces choses se passaient sans que René et la duchesse y prissent aucune part.

RENÉ Ier ET ISABELLE (1431-1453).

Isabelle fut reconnue duchesse le 31 janvier 1432. Pour gagner les seigneurs, elle fit dans une séance régulière des Assises cette déclaration que tous les litiges entre la duchesse et les seigneurs, et les seigneurs entre eux seraient jugés par les Assises ; c'était l'assemblée des nobles primitifs, à l'exclusion des anoblis. C'était une concession exorbitante ; dès lors, et déjà en 1390, tous les ducs jurèrent d'observer ce principe et cela dura jusqu'au commencement du XVIIe siècle.

Dès le 23 février, Antoine, revenu à Vaudémont, prit le nom et les armes du duc de Lorraine ; il vint devant Nancy donnant sommation de lui ouvrir les portes et de le recevoir en souverain. René donna deux sommations à ce vassal de Bar (1) de venir lui rendre hommage ; comme il n'obtint aucune réponse, il vint mettre devant Vaudémont le siège qui fut bientôt changé en un blocus dirigé par Jacques de Bade, Hennement de Lenoncourt et Erard du Châtelet.

---

(1) Un comte de Vaudémont vaincu par celui de Bar autrefois, avait dû se soumettre à sa vassalité, comme nous l'avons dit.

Le comte de Vaudémont était à Joinville près de sa femme Marie d'Harcourt, qui venait d'accoucher, quand il apprit l'envahissement de son comté. Il implora le secours de Philippe le Bon, duc de Bourgogne ; celui-ci lui envoya des troupes avec Toulongeon, maréchal de Bourgogne, pour les commander. Philippe voyait en René un allié de la France ; Marie d'Harcourt rétablie amena à son époux en Champagne quatre mille chevaliers et deux mille fantassins qui ravagèrent le Barrois.

René fit appel à ses alliés, Louis de Bavière, seigneur d'Heidelberg, Conrad Boyer de Boppart, évêque de Metz, le sire de Sarrebrück, damoiseau de Commercy et Barbazan qui commandait en Champagne ; l'armée lorraine s'élevait à dix mille hommes.

Le 1er juillet 1431, les Bourguignons étaient à Saudaucourt et René à Châtenois. Toulongeon, dont les troupes étaient inférieures en nombre et manquaient de vivres, voulait se retirer de la lutte. Le 2, son armée était à Bulgnéville ; il se couvrit d'un rempart de chariots ; derrière lui se trouvait une haie, un ruisseau et une forêt. Barbuzan était d'avis de temporiser, car il jugeait bien l'embarras de l'ennemi. Les jeunes gens lui dirent insolemment : *Ceux qui craignent les feuilles ne doivent pas venir au bois*. Blessé au vif, il répondit : *Je ne veux pas que mon nom soit un déshonneur pour le duc*. René était impatient de combattre ; il eut encore un colloque inutile avec Vaudémont, puis il s'écria : Trompettes, sonnez ! Barbazan commandait la droite ; le duc et l'évêque étaient au centre ; le sire de Sarrebrück conduisait la gauche. Les Lorrains se ruèrent avec tant d'impétuosité que, au centre et à droite, ils renversèrent les chariots, et il se fit une mêlée : les cavaliers bourguignons combattaient à pied. Or, le sire de Sarrebrück avait promis à une Agathe de la rejoindre, de quitter *à meshui* (à temps) l'armée. Il se retirait, Barbazan lui cria : *Où allez-vous ?* Le damoiseau répondit : *J'ai promis à ma mie !* Jean d'Haussonville fit comme lui.

René, pensant que celui-ci allait rentrer en lutte, continua la bataille. Les chevaliers bourguignons remontèrent à cheval ; le duc René était blessé ; il était couvert de sang ; il se rendit à Martin Joncar, écuyer du sire d'Enghien ; celui-ci, reconnaissant le duc, le conduisit à Antoine, qui lui promit la forte somme, s'il le conduisait dans un petit bois voisin pour gagner Joinville. Toulougeon survint, s'empara du duc, le fit conduire à Châtillon-sur-Seine et se retira de l'armée avec ses soldats, disant qu'il avait ordre de son maître. Antoine fut furieux de se voir ravir son prisonnier et de ce que Philippe, craignant sans doute de le sentir si puissant, l'abandonnait dans la lutte. Les Bourguignons perdirent quatre cents hommes ; les Lorrains en perdirent douze cents ; beaucoup de seigneurs restèrent prisonniers ; Barbazan était parmi les morts. Cette bataille fut perdue par la présomption, comme le furent celles de Crécy, Poitiers et Azincourt.

A la nouvelle de ce désastre, le blocus de Vaudémont fut levé, Vézelise évacué ; la duchesse assembla le Conseil et y parut avec ses petits enfants, ne sachant si son époux était prisonnier ou étendu parmi les morts. *N'ayez crainte,* lui dit-on, *le duché est bien gardé.*

On rassembla les restes de l'armée ; on fit des levées ; et on se trouva avec une force plus grande que celle qui avait combattu ; ainsi, si ce n'eût été la captivité du duc, le résultat final de la bataille fut uniquement la levée du blocus de Vaudémont.

On défendit aux prévôts de reconnaître l'autorité d'Antoine ; la ville de Vézelise fut investie, et malgré les diversions que fit le comte, elle fut prise au bout de six jours et saccagée. On prit aussi Toullon (Thelod).

Une trêve fut conclue jusqu'au 25 janvier 1432 ; on convint de faire juger le différend par les évêques de Metz et de Verdun, Erard du Châtelet et deux autres seigneurs. La trêve ne fut pas observée par les lâches qui avaient fui ; ils continuèrent leurs ravages. Le duc

René fut conduit dans la tour de Dijon, qui s'appela depuis la tour de Bar. Des barreaux fermaient les ouvertures ; on en mit même au sommet de la cheminée de la tour.

Philippe permit à René de sortir pour un an, moyennant le versement d'un acompte de 20.000 saluts (monnaie où était figurée l'Annonciation) et la mise en otage des deux fils de René, et d'un grand nombre de seigneurs, s'il manquait à sa parole. Le duc revint à Bar, puis à Saint-Nicolas-du-Port et à Bouxières. René eut l'imprudence de prendre Philippe pour juge de son différend avec Antoine. René et Antoine revenaient ensemble des Flandres et passaient à Metz ; les habitants firent don au comte de deux cowes de fort bon vin, cent quintaux d'avoine et pour 20 francs de *poxon* (poisson). Il leur avait fallu aller dans les Flandres détruire des bandes de pillards installés dans des châteaux sur la lisière de la forêt d'Ardenne.

Le duc rendit à Conrad de Boppart, évêque de Metz, Nomeny, Saint-Avold, Baccarat et le ban de Delme, comme compensation des 10.000 saluts que celui-ci avait avancé pour la rançon du duc.

Antoine était en désaccord avec Philippe le Bon sur le prix de la rançon de René ; puis il se défiait et de lui et des évêques pour juger son différend avec René : il le soumit à Sigismond, empereur, qui était alors à Constance assistant au concile. Les légats prononcèrent cette sentence arbitrale *que le duché appartenait à Isabelle et, en conséquence, à René, au nom de sa femme, et relevait de l'empire ; qu'il fallait en faire hommage à l'empereur.*

Le duc donna des fêtes à Pont-à-Mousson ; les Messins accourus furent attaqués, bien qu'escortés de quarante soldats, en passant dans un bois par le damoiseau de Commercy, escorté de cent cinquante soldats. Les Messins indignés vinrent, sous la conduite de Jean de Baudoche et d'autres, attaquer Commercy. Ils avaient

trente-cinq chars chargés de bombardes et de vivres. Un assaut fut donné ; une sortie y répondit. Le sire de Richemond commanda qu'on fît la paix ; le damoiseau dut payer 20.000 saluts, et promit de mettre fin à ses brigandages. Il ne tint pas sa parole et continua ses ravages.

Nouvelle attaque ; nouvelle paix ; René eut le tort de consentir à ce que Vaudémont fût exclu de cette paix. Antoine, irrité, pria Philippe de faire reprendre à René sa prison : un héraut de la Toison d'or fut envoyé pour lui signifier de rentrer le 1er mai 1436.

Le 9 juillet 1435, le duc René donna à Gérard de Haraucourt cinq cents écus d'or en rentes sur la saline de Château-Salins, en outre, ce qu'il a indivis avec l'évêque de Metz au ban de Réméréville et villages du dit ban (Courbesseaux, la tour de Buissoncourt, Velaine-sous-Amance et Erbéviller) ; c'était sans doute pour compenser ce seigneur de sa rançon après la bataille de Bulgnéville.

René rentra donc en sa prison à la date fixée ; il fit son occupation des belles lettres et de la peinture qu'il avait apprise auprès de Hubert et Jean van Eick.

Louis d'Anjou, son frère, que Jeanne II de Naples, la dernière des Duras, avait institué son héritier, vint à mourir ; Jeanne mourut trois mois plus tard, instituant René son héritier ; il héritait ainsi de ses prétentions sur Naples, la Sicile, la Provence et l'Anjou. Il peignait une perdrix quand le messager lui apporta cette nouvelle ; il continua de peindre, puis il dit un *De profundis*.

Philippe lui proposa un traité léonin, il ne l'accepta pas.

Isabelle voulut profiter des royaumes qui étaient dévolus à son époux, elle laissa le duché aux bons soins des évêques de Metz et de Verdun et partit pour Naples. Le roi d'Aragon assiégeait Naples ; Visconti de Milan, allié d'Isabelle, envoya contre lui les galères des Gênois ;

Isabelle débarqua et dans une bataille livrée à Gaëte, elle s'empara d'Alphonse d'Aragon ; avec 4.000 écus que le pape lui donna elle conquit le royaume de Naples.

Cependant les tentatives faites pour traiter de la rançon de René n'aboutissaient pas. Vaudémont présenta un nouveau mémoire, mais le duc de Bourgogne ne décida rien.

Les régents eurent à attaquer La Mothe, parce que Gilquin d'Apremont en faisait un refuge de pillards ; il rendit la ville pour une somme d'argent. Ils attaquèrent la forteresse d'Etrepy que défendait Armand de Cervolle, petit-fils de celui qu'on appelait l'Archiprêtre. En 1436, une armée de routiers fut battue à Sercœur-sur-Durbion, entre Rambervillers et Epinal ; cinq cents routiers retranchés dans le village furent brûlés.

Pothon de Xaintraille ravageait les environs de Metz en décembre 1434 ; le Reffon le prit, mais il dut le mettre en liberté, parce que le roi de France intervint en sa faveur. A la fin de 1437, quatre mille *Ecorcheurs* envahirent le Barrois ; ils perdirent quatre cents des leurs à Vaubécourt.

René essaya encore de traiter de sa rançon avec le duc de Bourgogne ; celui-ci y mettait des conditions inacceptables ; il obtint encore une liberté provisoire en donnant en otage son fils aîné ; il passa par Pont-à-Mousson, et se rendit près de Philippe dans les Flandres où fut conclu le traité définitif de sa délivrance. René cédait ses possessions de Flandre ; il payerait 400.000 écus d'or, à la taille de soixante-dix (1) au marc de Troyes ; il livrait en gage Longwy et Prény jusqu'à paiement entier, ainsi que Neufchâteau et Clermont-en-Argonne ; quarante seigneurs viendraient comme otages, si René ne s'acquittait pas. René ferait hommage

(1) C'est-à-dire que 70 de ces écus pèsent un marc ou demi-livre ; la livre était de 489 grammes.

pour le marquisat de Pont-à-Mousson, si le duc Philippe faisait la preuve de la légitimité de cette prétention ; enfin René donnerait sa fille Yolande en mariage à Ferry de Vaudémont. Ce traité fut conclu à Lille, le 28 janvier 1437. Le doyen de Saint-Thiébaut dit que Philippe quitta à René la moitié de sa rançon.

Pour payer cette rançon, les Etats accordèrent un impôt de saluts par conduit ou ménage ; les trois évêques de la province imposèrent à leurs sujets un sou par conduit. Ce fut là le premier impôt mis sur les peuples de Lorraine et de Bar ; toutes les recettes des duchés provenaient jusqu'alors du domaine du prince. L'écu d'or valait dix livres dix-neuf sous cinq deniers tournois : la somme totale était donc de 2.392.500 livres tournois ; c'était une rançon exorbitante.

Le duc, devenu libre, s'empressa d'aller à Naples ; il emmenait avec lui des seigneurs lorrains avides de combats et de gloire, un Haraucourt, un de Lenoncourt, etc.; il passa par Angers et ne se pressait pas; il perdait son temps. Enfin, il arriva à Naples. Après des succès et des revers, il obtint du roi d'Aragon, qui n'avait point d'enfants, qu'il adoptât Jean, son fils aîné (1442).

Le comte Antoine, mécontent des arrangements qui avaient été pris, entra en campagne et prit les châteaux de Xeuilley et Haroué. Les régents, que René avait nommés avant son départ, les évêques de Metz, Verdun, un Du Châtelet et un autre, entrèrent en campagne contre lui ; ils évitèrent de livrer une bataille, prirent le château de Mandres-aux-Quatre-Tours, qui dépendait du comte de Blâmont, et vinrent devant Vaudémont ; n'espérant point prendre le château, ils ravagèrent les environs.

Antoine de Vaudémont revint sur eux à l'improviste, il tue, il fait des prisonniers ; le grand étendard de Lorraine tombe entre ses mains ; il le met à Vézelise. Il ravage les terres de ses ennemis personnels, Haussonville, Savigny ; il réunit une armée d'aventuriers

qu'il partage en trois corps ; le premier prend Muecourt et le met au pillage ; Antoine, à la tête du second, brûle Dun et Stenay ; le troisième prend Rembercourt et Varennes.

A cette époque Charles VII avait repris Paris ; il n'avait plus d'emploi à donner à ses mercenaires ; il pensa venir au secours de René, son beau-frère ; Lahire et ses troupes de renom vinrent en Lorraine ; Vézelise et Charmes furent pris ; puis cette armée se dispersa ; il ne resta que les garnisons mises dans les châteaux ; elles faisaient des sorties pour ravager le pays. Les gens des campagnes se défendirent et en tuèrent un grand nombre. Une trêve entre les belligérants fut signée le 15 août, elle devrait durer jusqu'à Pâques 1440, le 27 mars.

L'évèque de Metz, Conrad Bayer de Boppart, avait fait des dépenses énormes pour le service de Lorraine; pour se compenser, il mit une légère imposition. Vautrin Haser, curé de Condé-sur-Moselle (Custines), ancien serviteur de Louis d'Anjou, se rendit à Naples, prétendant que Conrad se livrait à de scandaleuses extorsions; il revint, ayant obtenu de René l'ordre de l'arrêter. Guillaume de Dommartin, Vautrin de Thuillières et Godard invitèrent Conrad à se trouver à Amance pour parler d'affaires. Il vint avec Thierry Boyer, Andomin d'Oriocourt, châtelain de Nomeny, et le mayeur de Vic. Pendant la nuit, ils se saisirent de lui à l'improviste et le conduisirent au château de Condé-sur-Moselle. Cette arrestation causa une indignation universelle. Il resta en prison dix semaines ; il fut maltraité, et, dans cet état, il promit de ne rien réclamer des sommes qui lui étaient dues par le duc ; il lui abandonnerait les villes et châteaux de Nomeny, Rambervillers, La Garde, Baccarat et les salines engagées précédemment. Les compagnons de l'évêque durent payer une rançon considérable. Le prélat, après qu'il fut mis en liberté, protesta contre la violence qu'on lui avait faite et le traité

imposé ; il fit la guerre contre ceux qui voulaient prendre possession des villes susdites.

Cette guerre dura toute l'année ; elle se termina par une trêve en 1441. Alors Isabelle revint à Nancy ; détrompée, elle accorda 24.000 florins à l'évêque pour le dédommager.

En cette année des routiers s'attaquèrent à La Mothe et s'en emparèrent ; de là, ils vinrent piller Saint-Nicolas-du-Port, emmenèrent prisonniers ses principaux habitants ; des chevaliers lorrains les poursuivirent et leur reprirent leur butin. Les routiers vinrent aussi à Verdun ; l'évêque, Louis de Haraucourt, vint à leur rencontre ; ils se mirent en bataille, mais le prélat eut l'habileté de les prendre à revers, prit leurs chevaux ; ils s'enfuirent.

En octobre 1440, Antoine de Vaudémont, avec le damoiseau de Commercy, des Picards et des Flamands, conduits par Simon de Loboin, réunit une armée de deux mille chevaliers et quatre mille fantassins, aspirant tous à faire du butin. Louis, second fils de René, défendit Bar, mais n'accepta pas la bataille. Ils commirent toutes sortes d'excès ; ils vinrent à Novéant-sur-Moselle et allaient y mettre le feu, lorsque l'abbé de Gorze, qui en était le propriétaire, réussit à les dissuader, *car ils étaient,* se disaient-ils, *gens d'honneur, ne faisant la guerre que pour la gloire.*

Charles VII voulut faire la paix ; il vint avec vingt mille hommes à Neufchâteau, Saint-Mihiel et Vaucouleurs. Le damoiseau de Commercy calma l'orage qui allait éclater sur lui, en acceptant de faire hommage au roi et de lui payer 20.000 saluts. Les Verdunois donnèrent au roi 10.000 saluts et deux bombardes. Charles VII retourna à Reims et, jugeant à son tour la cause du comte de Vaudémont, lui déclara qu'il n'avait aucun droit au trône de Lorraine tant qu'il resterait des descendants de René et d'Isabelle. Antoine mourut en 1447 ; son tombeau, qui est aussi celui de Marie d'Harcourt,

se trouve aux Cordeliers, à Nancy. Ferri de Vaudémont s'attacha à René, son beau-père, et le servit en Italie.

Le prince Louis était alors le régent du duché ; mais Louis de Haraucourt traitait toutes les affaires. L'inutilité de ces guerres et les ravages qu'elles causaient inspirèrent aux seigneurs lorrains de se liguer pour trois ans, déclarant que leurs difficultés seraient soumises au régent Louis, et terminées par son arbitrage. Parmi ces seigneurs, on voit les noms de Haraucourt, Lenoncourt, Ferri de Ludres, Ferry de Parroy, Philippe de Lenoncourt, etc...

Cependant René, dont les affaires en Italie n'allaient pas au gré de ses désirs, revint en Provence ; il voulut conclure une alliance avec Philippe de Bourgogne ; il proposait le mariage de sa fille Marguerite avec Charles, comte de Charolais, avec cette clause que lui inspirait sa rancune contre Antoine de Vaudémont, que les enfants, nés de ce mariage, succéderaient aux duchés de Lorraine et de Bar avant ceux d'Yolande, épouse de Ferri de Vaudémont. Heureusement, Charles VII averti d'un projet si funeste à la France et à la Lorraine, l'empêcha d'aboutir.

Le damoiseau de Commercy recommença ses brigandages en 1443 ; avec trois mille routiers, il ravagea le pays messin. Le bâtard de Vergy lui infligea une défaite, et Louis, marquis de Pont, éleva en face du château de Commercy une forteresse pour le contenir.

La mort de ce jeune prince obligea René, son père, à revenir en Lorraine ; il vint avec Charles VII, qui, ne sachant comment occuper ses troupes, tenta de réduire les trois villes épiscopales Metz, Toul et Verdun ; cette guerre se faisait sans motif, à moins que ce ne fût pour venger un outrage fait à la duchesse. Elle venait à Pont-à-Mousson entendre prêcher les indulgences accordées par le pape Eugène IV ; des Messins embusqués pillèrent ses bagages. Les bourgeois de Metz auraient consenti à reconnaître le roi pour leur seigneur,

s'il voulait se retirer ; le roi prit son temps ; il mit un prévôt à Epinal, fit avec le duc un pèlerinage à Saint-Nicolas ; de leur côté, les citains de Metz mirent leur ville en état de défense. Dix mille hommes assiégeaient la ville et prirent d'abord autour de la place villages et châteaux. C'était en 1444. A la sommation de se rendre, les bourgeois répondirent : *Nous vous faisons savoir pour et au nom de la cité que nous aimerions mieux tous mourir, qu'il nous fût reproché que nous eussions une fois renvoyé le grand aigle.*

La famine pressait la ville, elle n'aurait pas tardé à se rendre, si les envoyés, mandés à Pont-à-Mousson, bien avisés, n'eussent pensé qu'il valait mieux faire la guerre par l'argent que par les armes. Ils soudoyèrent en secret les conseillers du roi, et le traité entre Charles VII, René et les Messins fut vite signé. Les mercenaires n'avaient pas leur satisfaction, mais les Messins les menacèrent, en pendirent quelques-uns ; les autres s'en allèrent.

Le roi, passant devant Toul, demanda 2.000 francs pour droit de sauvegarde ; les bourgeois résistèrent, et leurs faubourgs furent brûlés ; devant ce spectacle, ils cessèrent leur résistance, ouvrirent leurs portes et se soumirent au roi. Les Verdunois acceptèrent de même la sauvegarde du roi et payèrent 2.000 francs. L'empereur Frédéric III, apprenant le traitement fait à ces villes impériales, protesta auprès du roi et du duc ; mais des occupations le retinrent ailleurs, il ne put donner suite à sa réclamation.

Henri VI d'Angleterre envoya son frère, le duc de Suffolk, proposer à René son mariage avec Marguerite. Celui-ci y consentit, mais comme son trésor était vide, il céda pour dot à Marguerite le royaume de Majorque, laissant au roi d'Angleterre la peine de le prendre.

René était peu solvable ; pour s'acquitter auprès de Philippe de Bourgogne, il payait la solde des garnisons bourguignonnes de Prény, Longwy, Neufchâteau et

Clermont-en-Argonne ; l'argent recueilli auprès de ses sujets pour sa rançon avait été employé à donner des fêtes magnifiques en Anjou ; les dames y accouraient et, parmi elles, on vit Anne Sorel, bien connue de Charles VII. Il remit à Jean de Calabre le duché de Lorraine, en 1445, le 1er juillet ; le 1er novembre il lui céda le marquisat de Pont-à-Mousson.

Jean avait toutes les qualités sérieuses de sa mère ; il voulut faire renaître la prospérité dans le pays ; le 20 avril 1446, il institua un grand gruyer pour la Lorraine et le Barrois. Cet officier forestier dut tenir six séances par an à Nancy et à Amance pour juger les causes forestières ; douze à Dompaire pour les Vosges ; douze à Bar et à Pont-à-Mousson pour le Barrois. Il était assisté dans ces jugements par les gruyers particuliers, les clercs et jurés comme accusateurs, receveurs et greffiers. Il devait visiter les bois et installer les gardes.

Les revenus de la Lorraine étaient descendus pendant ces guerres de 50.000 francs à 5.000 ; ceux du Barrois, de 20.000 francs à 3.000. Il prit une mesure douloureuse, mais nécessaire, ce fut d'annuler les ventes, donations, aliénations faites à la légère des biens publics ; du moins celles qu'il était impossible de justifier.

Cette mesure excita beaucoup de mécontentement ; Jacquemin de Beaumont, à Bitche, se fit l'interprète des mécontents ; il se révolta et vendit la place de Bitche au seigneur de la Petite-Pierre ; le duc vint s'en emparer et ce coup termina la révolte.

Pour calmer les esprits, René institua l'Ordre du Croissant, comprenant cinquante chevaliers. Pour y être admis, il fallait être noble des quatre lignes sans mésalliance et sans vilain cas de reproche ; le code de cet Ordre est tout une invitation à la bienfaisance, à la justice et à la vaillance.

René et Jean prirent une part glorieuse dans les

combats que l'armée de Charles VII livra aux Anglais pour reconquérir la Normandie, de 1448 à 1451. Après ces guerres, Jean revint en Lorraine.

Isabelle mourut le 27 février 1453 ; René remit la Lorraine à Jean, comme c'était le droit ; mais il garda le duché de Bar.

Le roi René voulut se remarier ; il épousa Jeanne de Laval. Ce mariage ne lui fit pas quitter une Albertaz *qui faisait fondations et jolis tableaux ; elle avait de jolis enfants. La d'Albertaz avait à ce point gagné l'esprit du roi de Sicile que les enfants qu'elle eut de lui furent légitimés...* bien injustement ; chacun connaissait les scandales de cette femme, René faisait semblant de les ignorer.

JEAN II (1453-1470).

Mory d'Elvange dit qu'il commença son règne par la prestation du serment devant la chapelle Saint-Georges qu'il respecterait les privilèges des trois Ordres. Ce serment fut fait en présence des seigneurs parmi lesquels nous notons Jacques et André de Parroye, Gérard de Haraucourt, etc... Le duc fit alliance offensive et défensive avec Frédéric I[er], comte palatin du Rhin.

Ce fut Jean, et non pas René, comme on l'a dit, qui demanda à Charles VII la révision du procès de Jeanne d'Arc : elle était donc Lorraine.

Le duc alla en Italie, laissant son duché sous la régence du sire de Foug et du comte de Lenoncourt. Les Florentins l'appelaient pour commander leurs troupes ; il devait rester trois ans et recevoir par an une solde de 12.000 florins. Il eut bientôt dégoûté Sforza de ses attaques ; les Florentins furent si satisfaits de ses services qu'ils lui firent une gratification de 70.000 florins, et il revint à Nancy au bout d'un an. Cette

somme lui permit de dégager les Vosges engagées au marquis de Bade.

De grandes fêtes suivirent son retour : on vit à Laneuveville vingt-quatre gentilshommes entrer en lice. C'est alors que les envoyés de Ladislas V, roi de Bohême, passèrent à Nancy, allant à Paris demander la main de Madeleine, fille du roi, pour leur prince ; pendant trois jours des fêtes saluèrent leur présence.

Alors Nancy se bâtissait ; on édifia les deux tours de la Craffe, les deux rues des Grandes et Petites Bordes se remplissaient de maisons.

Jean, nommé gouverneur de Gênes par le roi de France, retourna en Italie ; il triompha d'une agression de Frégoze, doge de Venise ; puis, il partit pour arracher Naples à la domination aragonaise ; il débarqua à Castellamare ; les subsides qu'on lui avait promis ne vinrent pas, mais ses soldats lorrains, angevins et provençaux étaient enthousiasmés de lui, et le 9 juillet 1460 il vainquit les Aragonais à Sora, sur les bords du Saro. Il n'osa attaquer Naples, il occupa les Pouilles. Le pape envoya contre lui Scanderberg ; devant ce capitaine renommé, Jean s'enferma dans Troja ; bientôt la ville fut prise d'assaut. Le duc parvint à s'échapper et revint en Lorraine, en 1461.

Le 15 août de cette année, il assista au sacre de Louis XI. Comme il pensait toujours à Naples, il demanda des subsides au roi ; celui-ci répondit : *J'aviserai.* Pour lui permettre de faire l'expédition méditée, les Etats votèrent un subside de 100.000 francs ; l'évêque de Toul, Guillaume Filâtre, lui fit un prêt considérable. Le duc laissa son duché à son fils Nicolas, marquis de Pont-à-Mousson, avec le titre de lieutenant-général ; il lui forma un Conseil de régence composé de Jean de Fénétrange, Gérard de Haraucourt, sénéchal, Jacques de Haraucourt, bailli de Nancy, Warry de Fléville, bailli d'Allemagne, Philippe de Lenoncourt et Philippe de Stainville.

Il partit pour Naples en 1461 ; Ferry de Vaudémont, son envoyé à Venise, ne put amener les Vénitiens à s'allier avec lui. Parmi les seigneurs de sa suite figurait Jacques Galeotto, sire de Campobasso. Cette campagne fut compensée de succès et de revers, et Jean revint à Nancy en 1463.

Il mit une contribution sur son marquisat de Pont-à-Mousson, pour se procurer les ressources nécessaires à une troisième expédition en Italie ; il voulut étendre cette levée à toute la Lorraine, mais les Etats s'y opposèrent et le duc dut reconnaître *qu'il ne pouvait mettre aucune imposition sur ses Etats sans le consentement des Etats généraux*. En désespoir de cause, il tenta avec quarante compagnons d'aborder, sous un déguisement, Frédéric d'Aragon ; mais arrivé en sa présence, craignant d'être reconnu, il ne tenta rien. Revenu en Provence, il intercepta à Orgon une dépêche de Louis XI qui avertissait le roi d'Aragon du péril qu'il courait ; le duc en conçut contre le roi une vive irritation.

Aussi s'allia-t-il à Charles, comte de Charolais, dans la Ligue du Bien-Public contre Louis XI. René l'en avait dissuadé d'autant plus que le roi venait de prêter 22.000 écus à Marie d'Anjou, reine d'Angleterre. Le nombre des hommes que Jean amenait aux ligueurs était restreint, mais c'étaient des chevaliers superbes, tous entraînés à la guerre. Lui-même était parfaitement armé ; son cheval était bardé de fer ; *il était digne d'être honoré,* dit Comines. Il avait avec lui Campobasso, le sire de Baudricourt et Galiot ; il partageait le commandement des troupes avec le Charolais. René le rappela à l'obéissance et lui dit de se retirer ; Jean avait déjà vu que tous cherchaient, non le bien public, mais le leur.

En octobre 1465, se fit avec Louis XI la convention de Saint-Maur-des-Fossés ; Jean y mit sa signature au troisième rang, entre François II de Bretagne et Charles de Charolais. Le roi sachant que le duc de Lor-

raine avait travaillé à cette pacification et considérant qu'il était son parent, renonça à tous les droits acquis sur Neufchâteau, Montfort, Frouard, Passavant et la moitié des droits sur la ville et la seigneurie de Grant, dont les garnisons étaient onéreuses au trésor royal. Il promit aussi 200.000 écus d'or, 500 lances et huit mille hommes pour aller à Naples et le gouvernement pour le roi René de la ville et de la châtellenie de Vaucouleurs, à la charge d'en payer les frais.

Jean, plein de confiance, accompagna Charles de Berry par ordre du roi, pour occuper la Normandie, apanage de celui-ci. Il eut le mérite de faire échouer une tentative de Charles de Bourgogne pour s'emparer du duc de Berry. Louis XI consentit à donner Anne, sa fille aînée, en mariage à Nicolas, marquis de Pont-à-Mousson. La dot était de 365.000 livres, gagées sur des villes de Champagne, dont la garnison serait française ; elles seraient rendues après paiement de la dot. Cette dernière clause mécontenta le duc ; le roi l'apaisa en lui promettant de lui céder Epinal, dont les habitants, d'ailleurs, se donnaient à lui, moyennant qu'ils auraient les mêmes libertés que ceux de Metz, Toul et Verdun : ceci se passait en 1465. Or, en 1463, Epinal attaqué et surpris par les routiers, fut sauvé par son patron, saint Gœric ; puis, Thiébaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne, à qui le roi l'avait donné, le surprit par ruse. Les habitants en appelèrent au Parlement de Paris, puis au roi, qui leur permit de choisir leur seigneur. Le maréchal se retira, et Nicolas prit possession de la ville. Sur un retour offensif, Nicolas rassembla ses troupes, mais Louis XI commanda aux belligérants de se tenir en paix ; le Bourguignon se retira si précipitamment qu'il abandonna ses bagages. Châtel, Rambervillers et Chaligny furent ravagés dans ces circonstances.

La mort de l'évêque de Toul, Jean de Chevrot, fut l'occasion de troubles nouveaux et plus dangereux. Les chanoines de Toul, partagés en deux partis, nommè-

rent pour lui succéder, les uns, Antoine de Neufchâtel, fils de Thiébaut, maréchal de Bourgogne, et les autres ensuite élurent Jean Clézentaine. Le duc de Bourgogne appuya la première élection près du pape qui l'approuva. Le duc de Lorraine et le maréchal se brouillèrent alors de nouveau : Antoine mit des garnisons bourguignonnes dans les châteaux de Maizières, Bussy Liverdun, et ces soldats firent des courses dans le duché. Nicolas les poursuivit sans succès ; ce qui l'irrita au plus haut point, c'est qu'à Bainville-sur-Moselle une embuscade surprit des gentilshommes lorrains qui furent ou tués ou pris comme prisonniers. Il s'en prit donc à la ville de Toul ; mais un subside qu'il en reçut, l'arrêta à temps. Il mit garnison dans les villes du temporel, à Void ; en six jours, il prit Maizières ; mais il éprouva des revers ; Maizières repris reçut une nouvelle garnison qui, avec celles de Liverdun, Châtel et Chaligny firent de nouvelles courses.

Antoine de Neufchâtel, cause de tant de maux, menait une vie peu édifiante ; Jean, qui était absent, fit prier les chanoines d'élire un autre évêque ; ils n'osèrent entrer dans cette voie.

Le maréchal de Bourgogne entra en Lorraine avec six mille hommes pour défendre son fils ; il répandit ses ravages sur cinq cents villages qui furent incendiés ou pillés. Nicolas était trop jeune et trop indolent pour délivrer le pays ; ses conseillers le secondaient mal. Le maréchal de Fénétrange rassembla une armée ; les prévôts firent des recrues ; les seigneurs armèrent leurs vassaux ; cette armée exaspérée ravagea le territoire de Toul ; on arrachait les vignes, on coupait les arbres, on détruisait les maisons. Devant de pareils ravages, Charles le Téméraire conseilla à Thiébaut de Neufchâtel de donner une fin à cette guerre. Celui-ci ne tint compte de ce conseil ; il rassembla deux mille cinq cents Flamands et mercenaires, traversa le Barrois, laissa du Fay, son gendre, à Liverdun, il attaqua Condé (Custines),

et le brûla. Pour venger cette attaque audacieuse, le maréchal de Fénétrange assiégea Liverdun et le prit au bout de six semaines. La garnison de quatre cents hommes obtint une capitulation ; mais les habitants payèrent une somme considérable, les murs furent rasés et Liverdun demeura comme une *ville champêtre ;* le château fut brûlé et les archives de l'évêché de Toul, qui s'y trouvaient, furent anéanties, sauf un tiers qui fut déposé à la collégiale de Saint-Georges. Un chef de bande fut pris dans la forêt de Haye, il avait un riche drapeau *figurant une licorne avec cette devise :* « A moi ne tient ». Le maréchal voulut venger cet échec ; mais un de ses capitaines, Thierstein, fut tué et un drapeau semblable fut pris.

En mars 1468, Chaligny fut attaqué par les Lorrains ; la résistance dura jusqu'au mois d'août ; alors les étrangers se retirèrent et cent vingt habitants furent conduits dans les tours de la Craffe. Ils rachetèrent leur liberté par une forte somme, ils promirent d'être bons Lorrains à l'avenir. Les châteaux de Chaligny, Bainville-sur-Moselle, Brixey, Maizières furent détruits ; Châtel seul resta au maréchal de Bourgogne.

Restait la question de l'évêque de Toul ; le pape, après avoir consulté le roi, disait qu'il n'y avait qu'à le garder. Les chanoines écrivirent au Saint-Père que, depuis sept ans, les maux tombaient sur le diocèse ; le procureur de Lorraine les engagea à nommer à sa place Jean de Lamballe. L'archidiacre de Port combattait cette résolution ; mais celui de Vittel la défendait : le nouvel évêque fut élu.

Le pape lança l'excommunication contre les chanoines et contre ceux qui les avaient influencés. Antoine de Neufchâtel établit son officialité à Luxeuil, et son frère Henri envahit le duché avec trois mille hommes, le ravageant à nouveau.

Les affaires en étaient là, quand Jean II mourut, 1470. L'évêque de Metz revendiquait Epinal, il avait fait appel

à l'empereur Frédéric III qui soumit la question à la diète de Spire ; l'obstacle qui s'opposa à une décision, fut précisément la mort du duc de Lorraine. Revenons en arrière. Que faisait donc Jean II pendant que tant de choses se passaient en Lorraine ? La Catalogne révoltée contre dom Jean II, frère d'Alphonse II, s'offrit à René qui était le beau-frère de Jean I[er]. Le roi René leur proposa son fils Jean II de Lorraine ; les Catalans l'acceptèrent. Les Etats généraux de Lorraine, assemblés à Pont-à-Mousson, accordèrent un impôt de 2 gros par conduit dans les villes et d'un demi-gros dans les villages ; les chevaliers et maints prélats donnèrent la grosse somme à Jean ; Louis XI avait promis, mais il ne donna rien ; René donna 100.000 francs et deux cents archers ; Jean réunit huit mille hommes ; les Lorrains, les Angevins, les Provençaux, le suivirent avec enthousiasme ; Ferry de Vaudémont commandait sous ses ordres. Les Catalans insurgés augmentèrent son armée ; il se trouva à la tête de vingt-cinq mille hommes et fit son entrée à Barcelone. Vaudémont secourut Saréal près de Taragone et le 1[er] avril 1469, il battit dom Jean, prit Castillon de Augennes, Girone, Rosas, Vich, Fraga, Tortose, Lérida ; le comte de Campobasso était avec lui. Vers la fin de 1469, le comte de Vaudémont, affaibli de santé, se retira de l'armée et vint mourir à Joinville. Jean de Lorraine entra en Aragon, lorsque derrière lui s'éleva une insurrection formidable suscitée par dom Jean. Le duc tomba à son tour dans une maladie de langueur, fit un pèlerinage à Notre-Dame-de-Mont-Serrat et expira le 13 décembre 1470. Il y eut des soupçons qu'il mourut empoisonné.

Dans son testament, Jean de Beauvau était nommé son exécuteur testamentaire, mais le testament était sans doute apocryphe, car un bâtard y est nommé, que le duc n'eut pas. Il eut pourtant deux fils naturels et deux filles naturelles aussi ; l'une fut mariée à Jean d'Ecosse et l'autre à un Beauvau. Il fut enterré à Barce-

lone ; mais René voulut qu'on ramenât ses restes à Nancy et qu'on lui fît un mausolée dans la chapelle de Saint-Georges.

NICOLAS (1470-1473).

Les seigneurs qui étaient en Catalogne appelèrent le marquis de Pont-à-Mousson, Nicolas, à se mettre à leur tête ; il refusa ; on parla du bâtard de Calabre, fils de Jean II ; les seigneurs n'en voulurent point, et prirent le parti de rentrer en France ; ils infligèrent une défaite aux Aragonais qui les poursuivaient. Parmi ces seigneurs furent Campobasso, Conrad d'Haussonville, Hermann de Prény.

Le nouveau duc fut retenu à Paris, non pas par sa fiancée Anne, fille de Louis XI, *mais avait alors a son pouvoir le dit seigneur certaine... Anne qu'était fille de Robert, marchand d'Amiens, qui était, dit-on, gentille, mais qui... ne lui était guère fidèle.* Les Etats envoyèrent solliciter René Ier de reprendre la couronne ducale, mais *il ne veut songer qu'à celui qui gouverne les rois.* Les seigneurs revinrent à Nicolas ; mais celui-ci, captivé par cette personne indigne, ne fit aucune réponse à *MM. de la chevalerie qui furent en grand courroux* (Thierrat). *Mons de Salm a mérité pour être duc, mais Nicolas ne vaudrait tant seulement être comte de Salm.*

Un sire de la Roche habitait en Alsace un château inaccessible, d'où il faisait des incursions tant en Alsace qu'en Lorraine ; le comte de Salm, aidé de l'évêque de Strasbourg, attaqua ce château ; il succomba sous les coups de l'artillerie et cette forteresse fut rasée. La ville de Marmoutiers, servant de repaire à ces aventuriers, eut le même sort. Les seigneurs, abandonnés du duc, se liguèrent et, se tenant à Charmes, attaquèrent Châtel ; les Bourguignons surprirent le troupeau de Charmes mal gardé, s'en emparèrent et le rentrèrent à Châtel, malgré

la poursuite qui leur fut faite. Les Lorrains eurent encore à subir la perte de Jean Lambert, le meilleur tireur de leurs bombardes. Pour faire abandonner le siège, Thiébaut de Neufchâtel prit un singulier moyen ; il eut recours au comte de Clermont. Or, celui-ci était un ami de la Robert ; Nicolas en était dépité. La Robert, stylée par Clermont, promit à Nicolas qu'elle romprait avec celui-ci, si le duc donnait au comte de Salm l'ordre d'abandonner le siège de Châtel. Le duc, aveuglé par sa passion, donna, en effet, cet ordre au comte, mais le comte de Salm donna cette réponse *qu'il n'exécuterait point d'ordre dont viendrait vergogne à son seigneur.* Le maréchal, n'ayant pas eu par ce moyen le succès espéré, assembla ses troupes pour marcher contre les assiégeants ; le comte de Salm fit faire des abatis pour ralentir leur marche. Les Lorrains indignés de la conduite de leur duc, ralentissaient leur ardeur ; les Bourguignons leur proposèrent un accommodement qu'ils s'empressèrent d'accepter ; les Lorrains se retireraient en emportant leur matériel ; les habitants, contents d'être délivrés du siège, les aidaient à l'emporter et à le mettre en sûreté à Charmes. Le Bourguignon arriva devant cette ville avec huit mille hommes ; Jacques de Haraucourt y commandait ; on le somma de se retirer ; il refusa. Les Bourguignons, apprenant qu'en Lorraine le ban et l'arrière-ban étaient convoqués, se retirèrent. Salm, renforcé de sept à huit mille hommes, les poursuivit ; mais il perdit trois cent vingt hommes dans une contre-attaque qu'ils firent.

Jean Wisse, sire de Fénétrange, obtint enfin du duc Nicolas qu'il vint en Lorraine ; à Bar, il fut reçu, le 1er avril 1471, par René de Vaudémont. Les seigneurs, entre autres le comte de Lenoncourt, Haraucourt, Parroye, etc., vinrent à sa rencontre jusqu'à Gondreville. A l'approche de Nancy, il fut reçu par une procession avec bannières en tête ; les enfants criaient : Noël ! Devant la porte de la Craffe, il lui fut demandé de

prêter le même serment que ses prédécesseurs. Il était doux, affable, son arrivée fut célébrée par de grandes fêtes ; puis il fit un tour dans les villes du duché.

Il se plaignit plus tard aux Etats qu'on eût fait un arrangement avec les Bourguignons sans que son nom ait été prononcé : Simonin des Armoises, *le tonnerre sur les princes*, lui répondit hardiment que ses sujets étaient prêts à donner leur sang et leur vie pour lui, mais que cela lui servît de leçon.

Régner comme ses prédécesseurs avec le concours des Etats ne lui plaisait pas ; il partit de Lorraine sous le prétexte de se rendre en Catalogne. Louis XI, à qui il demandait des subsides dans ce but, l'engagea à s'unir à lui contre Charles, comte de Charolais ; Nicolas répondit qu'en tenant l'ennemi en échec à Châtel, il faisait sa part. Le roi n'insista pas ; mais le duc vit bien que le fourbe monarque l'avait leurré en lui parlant du mariage de sa fille. Charles, pour le gagner à sa cause, lui promit le mariage de sa fille Marie ; c'était la même fourberie. Il vit bien que le roi entendait le retenir à Paris ; pour en sortir, il fallut user de ruse ; il fit une promenade à Vincennes ; des chevaux y étaient préparés, il les monta, et revint rapidement à Joinville. Charles lui proposait un traité d'alliance offensive et défensive ; les Etats le trouvèrent avantageux. Alors, en 1472, il prit prétexte de faire un pèlerinage à Saint-Nicolas ; il se détourna par le gué à Tomblaine ; il prit le chemin des Flandres ; il emmenait avec lui Simonin des Armoises et vingt-cinq gentilshommes superbement vêtus ; il signa l'alliance offensive et défensive le 25 mai 1472.

Après cet acte, le duc ne put que se réconcilier avec l'évêque de Toul, Antoine de Neufchâtel ; un accord fut signé avec lui à Luxeuil, le 22 décembre 1472. Nicolas rendit les archives ; de Lamballe, le concurrent de l'évêque, se désista ; les citains de Toul, las de l'absence de leur évêque, l'accueillirent. Antoine réclamait douze

années de ses revenus ; le duc lui donna 6.000 florins et tout fut apaisé.

Nicolas accompagna Charles le Téméraire en Normandie ; celui-ci était émerveillé de la belle tenue des chevaliers lorrains et de leur bravoure ; mais le duc de Lorraine vit bien qu'il le leurrait comme le roi. Aussi revint-il à Nancy et ne s'occupa plus que de fêtes ; il mariait ses serviteurs et assistait à leurs noces ; il avait abandonné la Robert ; il s'éprit de la fille du sergent de ville Simonin, qui surpassait la Robert et était plus qu'elle *soucieuse de plaisirs*. Le duc n'était entouré que de gens de conduite légère ; c'est ce que disaient les chansons ; les Messins surtout se moquaient. Le duc s'en irritait et voulut brûler leur ville ; il s'en ouvrit à l'évêque de Toul qui s'excusa de l'y aider.

Un Berthold Krantz avait à se venger des Messins ; il inventa une machine dont il se promettait merveille pour prendre Metz. C'était un chariot portant des poutres qui, en s'arrêtant sous la herse d'une porte de la ville, l'empêcherait de s'abaisser et livrerait passage pour y entrer. Le duc, à qui le plan fut soumis, l'agréa ; il réunit avec soin huit mille hommes entre Pont-à-Mousson et Metz ; il les réunit à Gondreville ; à la nuit il les ramena vers Metz ; l'avant-garde y arriva au petit jour. Des chariots chargés de tonneaux remplis de soldats passèrent comme voitures de marchands. La machine resta engagée sous la porte Serpenoise et obstrua le passage ; cinq cents Lorrains entrent ; mais le poste prend l'alarme; Horelle, le boucher, descend la herse qui brise la voiture ; le peuple, les soldats tombent sur les Lorrains qui se retirent jusqu'à la porte et sont massacrés. Les Allemands de l'armée du duc refusent d'avancer, ne voulant pas combattre à pied ; Gérard de Haraucourt est retiré par les pieds et par les mains par dessous la machine ; il est sauvé. Les Lorrains perdirent trente-trois des leurs ; les Messins eurent trois hommes tués. Le duc perdit le grand étendard et

quatre personnes notables (Salm, Rosières-aux-Salines), etc... Le duc se retira après quatre heures, disant : *Ne les ai heu cette fois, bref les aurai* ; il ne voulut pas qu'on fît ravage de peur de représailles. Les Messins dégagèrent les environs de leur ville, réparèrent les remparts et portèrent à Frédéric III leurs plaintes contre le duc, le comte de Salm et le comte Palatin.

Le duc songeait à son mariage avec Marie de Bourgogne. Tout en attendant cet événement, il fit des préparatifs formidables et réunit vingt mille hommes. Un jour, il alla à Saint-Jean du Vieil-Aître ; il fut pris de vomissements ; on le rapporta au palais, il y mourut ; il était *enherbé* (empoisonné) ; par qui ? son serviteur le Glorieux ? Non, puisqu'en perdant le duc, il perdait tout. Louis XI ? Il n'y a pas de preuves.

Il laissait de Anne Robert une fille au berceau ; elle fut appelée Marguerite de Calabre.

Il avait des sentiments religieux, malgré les désordres de sa conduite ; en 1472, il fonda le couvent des Cordeliers de Raon-l'Etape. Il était immoral, mais il était bon, humain et juste. Il n'avait pas les talents de Jean II, son frère ; il n'accrut la Lorraine que de la ville de Sarrebourg. En 1464, les bourgeois s'étaient donnés à Jean II qui n'en voulut pas ; Nicolas, sans craindre de déplaire à l'évêque de Metz, les accepta avec la condition de payer leurs dettes.

A cette époque on avait déjà commencé à brûler les sorciers, ou prétendus tels. La première exécution fut faite en 1372 (Chronique du doyen de Saint-Thiébaut). Des légendes venues d'Allemagne entretenaient le souci et la crainte des sorciers : la légende du roi des Aulnes, en allemand, Eilenkœnig, dont on fit Elenkin, Eliquin, Hennequin ou Marie Hennequine : ce roi de la Haute-Chasse allait au Sabbat ; malheur à la personne qui était rencontrée ; le bruit que faisait la troupe était la *remolière* (roue à aiguiser). L'assemblée, disait-on, se

faisait en haut du lac de Retournemer ; il y avait aussi les fées ; puis Culâ sous forme de bouc. Il y a soixante-dix ans, on faisait peur aux enfants avec ces contes ; en 1470, la peur que toute la société en avait amenait des soupçons ; ces soupçons, basés sur des remarques futiles, prenaient corps ; l'accusation venait, suivie de l'interrogatoire, de la torture qui était horrible ; les victimes, pour abréger leurs maux, disaient oui à tout ce qu'on leur demandait. On n'arrêtait pas ces cruautés avant que le cahier du greffier ne fût rempli. Devant ces aveux, l'évêque signait le renvoi au bras séculier ; les échevins de Nancy revisaient et approuvaient la procédure ; les malheureux étaient condamnés à mourir sur le bûcher. Par pitié, on les étranglait avant de les livrer aux flammes. On lit aux *Archives de Meurthe-et-Moselle,* à Nancy, les dossiers de Parmentier et de la femme Malgras, de Champenoux, et de cent autres... La rumeur publique était le grand argument pour les condamner.

RENÉ II (1473-1508).

Les Etats se demandaient à qui, après la mort de Nicolas, appartiendrait le duché : les uns pensaient au duc de Bade, fils de la seconde fille de Charles II ; d'autres proposaient le bâtard de René I[er] et de l'Albertaz. Plus justes furent ceux qui pensèrent à Yolande, fille aînée de René I[er], qui avait un beau fils, René, comte de Vaudémont, âgé alors de vingt-deux ans. Les Etats députèrent Jean de Witt à Joinville près du prince et de sa mère : ils promirent de venir à Nancy vers le 15 août.

Charles le Téméraire se hâta de le faire enlever à Joinville, lui promettant sa fille Marie en mariage, promesse dérisoire, puisque René avait déjà épousé Marie d'Harcourt, comtesse de Tancarville. Louis XI apprit

aussitôt cet enlèvement ; il en vit les conséquences funestes pour ses intérêts ; il enleva aussitôt à Paris le neveu de Frédéric III, déclarant qu'il ne le mettrait en liberté que quand René le serait. Charles, attendant de l'empereur qu'il flattait, le titre de roi, se hâta de renvoyer René à Joinville pour obtenir la liberté de l'autre prince.

René hâta sa venue à Nancy, le 2 août, la population vint en procession au devant de lui et de sa mère jusqu'à la croix Nouvion, près de Ludres. Le duc baisa la relique de saint Georges ; arrivé devant la Collegiale, il fit le serment accoutumé de ses ancêtres. Au peuple, il dit : *Ne ferai rien qui serai aimé de tous*. Aux Etats : *Sans votre conseil ne ferai rien*. Il se rendit bientôt à Vézelise; les partisans de Bourgogne profitèrent de cette courte absence pour disparaître. La duchesse lança de Vézelise un manifeste dans lequel elle rappelait ses droits à la couronne ducale et déclarait les céder à son fils aîné, mais elle entendait garder le titre de duchesse, et, c'est sous ce titre que René Ier, son père, lui alloua 100.000 écus d'or. Après avoir fait une visite à Joinville le duc prit en main le gouvernement. Il était jeune, mais il avait reçu une brillante éducation ; Didier de Bistroff, son précepteur, lisait les saints Pères ; il avait copié de sa main tous les écrits de saint Jérôme. René avait fréquenté à Florence Georges-Antoine Vespuce ; il s'était lié avec Améric Vespuce. Il était pieux ; il alla faire, pour son père, un pèlerinage à Toul, un pied chaussé et l'autre nu.

Après la mort de Nicolas, ses envoyés se hâtèrent de conclure une trêve avec les Messins ; elle fut changée en paix définitive le 16 août 1473.

René Ier voulait faire le fils d'Albertaz marquis de Pont-à-Mousson ; René II, aidé de sa mère, et des Etats résista à un tel dessein ; il prit pour lui-même le marquisat, et Jean de Calabre consentit à entrer à son service ; il renonça même à ses prétentions en 1485, et renouvela authentiquement cet acte en 1507.

Louis XI se hâta de lui proposer par des envoyés son alliance ; René savait les vues du Téméraire sur ses Etats. Charles était à la tête de son armée dans le Luxembourg ; il attendait d'être nommé roi par l'empereur ; il promettait pour cela à Maximilien, fils de Frédéric III, la main de sa fille Marie. Frédéric vint à Metz. Les Messins craignaient tout de Charles et, pour se le rendre favorable, lui envoyèrent cent mesures de vin ; le duc de Bourgogne les rassura sur ses intentions. René craignait encore plus son redoutable voisin. Charles demanda d'entrer dans Metz avec ses troupes, pensant y être proclamé roi ; on lui offrit de le recevoir accompagné de cinq cents personnes. Charles en fut mécontent ; Frédéric se rendit à Trèves, où devait se faire le couronnement du Téméraire. Mais Louis XI et Jean de Bade firent observer à l'empereur le danger de ce qu'il allait faire; que bientôt le nouveau roi lui disputerait à lui-même la couronne impériale ; Frédéric persuadé se retira furtivement à Cologne.

Charles, pour hâter l'exécution de ses visées secrètes, demanda à René le libre passage dans ses Etats avec son armée et vint à Thionville. Louis XI pensionnait secrètement de 12.000 livres Louis de Gournay, le maître échevin de Metz. L'évêque, Georges de Bade, autorisa Charles à passer par les terres de son temporel, moyennant que celui-ci lui fît rendre Sarrebourg par le duc René, avec la clause d'en partager les revenus. Charles promit de lui faire racheter Nomeny (1) et même Epinal dont lui et René se partageraient les revenus. Cette convention rendait inévitable une guerre avec le duc de Lorraine.

René ignorait ce complot, quand il reçut le duc de Bourgogne à Chambley, à Sainte-Marie-aux-Bois, à Frouard et enfin à Nancy, le 15 décembre. Charles ne

(1) Les auteurs ajoutent Rambervillers, ne serait-ce pas Réméréville-Erbéviller dont les revenus étaient ainsi partagés.

voulut pas loger au Palais ducal, mais chez Vautrin Malhorte. Celui-ci était accusé d'être un concussionnaire et un espion de Bourgogne. Après des fêtes brillantes, les deux ducs allèrent à Saint-Nicolas, à Lunéville ; le 19, ils se quittèrent, c'était le moment même où on transportait aux Chartreux de Dijon les restes de Philippe le Bon. Charles engageait René à faire alliance avec lui, il lui montrait les inconvénients d'une alliance avec un roi tel que Louis XI, qui, de son côté, cherchait à brouiller René avec le Téméraire. Dans la perplexité de choisir entre les deux alliances, René consulta son Conseil ; les avis étaient discordants ; on convenait toutefois que le roi était un fourbe. René choisit l'alliance de Charles ; dès lors, il fallait donner satisfaction à ses demandes : il accorda le passage par ses Etats aux troupes qui payeraient leurs fournitures ; il donna pour sûreté aux Bourguignons les quatre places de Prény, Neufchâteau, Epinal et Darney. Il nommera les gouverneurs et Charles payera les gouverneurs et les troupes.

Il arrivait ce qui était à prévoir ; les soldats vécurent sur le pays sans rien payer ; les habitants maltraités se retiraient dans les églises et se défendaient; les plaintes en venaient au duc qui les transmettait à Charles ; celui-ci promit une enquête et ne donna que de belles paroles. Louis XI voulut prendre ses sûretés ; il occupa le Barrois que tenait toujours René Ier ; « il prétendait agir ainsi pour la sûreté de la Champagne ».

Charles fit alors un traité avec Edouard d'Angleterre qui, en sa qualité prétendue de roi de France, lui céda la Champagne, le Barrois... et la Lorraine !

D'un autre côté, Sigismond d'Autriche, les cantons suisses, les évêques de Bâle et de Strasbourg, ayant à souffrir de l'ambition de Charles, firent une alliance ; ils proposèrent à René d'y entrer, lui promettant de le défendre : René donna son acceptation le 1er mai 1474

Louis aussi lui promettait l'oubli et lui offrait son

alliance ; il répondit que les Bourguignons étaient au milieu de ses Etats dont ils pouvaient s'emparer en un instant. Le roi insista et le traité d'alliance fut signé par les envoyés des deux princes, le sire de Craon et Thirion de Lenoncourt ; celui-ci vint expliquer à René le sens de l'occupation du Barrois.

Muni des lettres de Louis XI, le duc s'opposa au passage des troupes bourguignonnes, et refusa l'occupation des places désignées ; il fit arrêter Vautrin Malhorte ; on lui fit son procès ; mais les preuves manquèrent, *et bien coupable fut celui qui conseilla de l'arrêter, on le verra bien.* Les Messins, conseillés par des gens soudoyés, restèrent neutres ; les Toulois se déclarèrent hautement pour le duc de Lorraine.

Robert de Bavière désirait recouvrer des biens aliénés et s'agrandir ; il pria le duc de Bourgogne de favoriser ses vues ; celui-ci vint mettre le siège devant Neuss. Une armée, commandée par Albert de Brandebourg, venait lutter contre les assiégeants ; Frédéric III proposa son alliance à René promettant de le défendre, mais il devait, de son côté, interdire le passage aux troupes de Bourgogne ; René accepta le 17 mai 1475. Celui-ci envoya aussitôt à Charles un gant ensanglanté pour déclaration de guerre. Le messager se sauva à toute bride après s'être acquitté de sa mission ; ramené près du prince, il reçut de lui une robe de prix et douze florins : *Dis à ton maître que en Lorraine bientôt serai.* Charles pour se venger publia le texte du traité par lequel René s'était allié à lui.

René commença la guerre, profitant de ce que l'ennemi était occupé à Neuss. Lorrains, Suisses, Français, Allemands se jetèrent sur la Bourgogne, l'Artois, la Franche-Comté et le Luxembourg. René, aidé des quatre mille Français occupant le Barrois, assiégea Pierrefort, qui capitula le 4 juin, la forteresse fut rasée ; le 6 juin, il s'empara de Faulquemont. Comme il était parti vivement en guerre, les vivres vinrent à manquer ;

les Verdunois donnèrent au général français Craon, 15.000 écus, et celui-ci rejoignit le duc à Ars-sur-Moselle. Les soldats, pendant le séjour qu'y fit l'armée, maltraitèrent les paysans ; leurs plaintes furent portées à Metz, mais les conseillers qui étaient à la solde du roi, apaisèrent l'affaire. René et Craon se retirèrent après *moult maux et ravages ;* ils assiégèrent Damviller ; les bombardes y firent leur effet et après huit jours, le sire de Maur-Quentin capitula.

Charles fit alors un arrangement avec Frédéric ; promit sa fille à Maximilien et leva le siège de Neuss. Le Pape était intervenu pour faire la paix entre eux ; Frédéric se retira en Autriche. Ce lâche abandon de ses alliés irrita profondément les Allemands.

Le duc Charles ordonna au maréchal de Bourgogne de marcher contre les Lorrains ; mais il n'avait pas assez de troupes pour le faire ; le duc lui adjoignit Campobasso. Cet Italien avait servi chez les Lorrains ; René venait même de le récompenser de ses services par le don du bas château de Commercy, *mais lui, fort pauvre de meubles et d'héritage,* s'était donné à Charles, après la mort du duc Nicolas.

Les chefs bourguignons suivirent René dans le Barrois, enlevèrent Landres et Gondrecourt, en Woëvre, assiégèrent Conflans-en-Jarnisy, où Gratien-Daguerre, ou d'Aguerre, gascon, se défendit par son artillerie contre six mille assaillants. Jean VII de Salm, à Briey, faisait beaucoup de mal à l'ennemi. René appelait Craon à Hatton-Châtel ; mais Louis XI changea d'avis ; il ne voulait pas avoir la guerre à la fois avec Edouard d'Angleterre et le duc de Bourgogne ; il donna, contrairement à ses engagements, des ordres secrets à son général qui se retira avec ses troupes ; mais il rendit encore à René ce petit service de publier hautement que ce prince approchait avec de grandes forces, ce qui fit que les Bourguignons se retirèrent pour un instant dans le Luxembourg, et les Lorrains purent s'emparer des

approvisionnements amenés par les marchands luxembourgeois.

Louis XI fit sa paix avec le roi d'Angleterre ; Marguerite d'Anjou, veuve de Henri VI, lui fut rendue ; il la fit également avec Charles le Téméraire. Y comprit-il le duc de Lorraine ? Nul ne le sait. Charles agit comme si le roi n'avait rien stipulé en sa faveur. René n'osa faire appel aux Etats de Lorraine paralysés par les menaces de Charles, s'ils lui prêtaient leur appui. Le duc de Lorraine n'avait que six mille hommes, y compris les soldats de ses alliés d'Alsace et de Suisse, et des aventuriers à sa solde, entre autres, J.-B. Roquelaure et le gascon le Petit Génois. En quinze jours, les maladies lui firent perdre un grand nombre de soldats.

Charles s'avançait avec Georges de Bavière évêque de Metz, Campobasso et quarante mille hommes ; six cents hommes d'armes venant de Bourgogne traversèrent la Lorraine, passèrent à Varangéville ; on les vit, depuis les remparts de Nancy au-delà d'Essey rejoignant l'armée ennemie, sans qu'on pût les inquiéter. Dans le Conseil on discuta le plan à suivre : les uns voulaient abandonner les petites places, défendre les grandes et tenir des forces en campagne pour harceler l'ennemi. Rolin dit qu'il fallait répartir les troupes dans toutes les places et que Charles perdrait son temps devant chacune d'elles : c'est ce funeste avis qui fut suivi.

La ville de Nancy fut armée ; elle formait un rectangle ayant aux extrémités de la Grande Rue, deux portes ; celle de la Craffe et celle de Saint-Nicolas ; il y avait deux poternes, l'une à la Monnaie, et l'autre au Palais-Ducal ; un fossé, peu profond l'environnait ; les murs étaient peu élevés ; ils étaient défendus par des tours. On défendit les approches par des barbacanes ; on rasa les faubourgs et les bordes, ou maisons de campagnes répandues autour de la ville.

René se rendit auprès de Louis XI ; il exposa au roi

ses maux et le danger extrême de son pays ; le maître diplomate feignit de n'y point croire.

Le Barrois fut envahi le 20 septembre ; Briey fut assiégé ; la blessure faite à son chef Gérard d'Aviller par un coup de feu arrêta la défense ; les habitants voulurent capituler. Charles, par politique, les accueillit avec bonté ; les villes et les châteaux se rendaient ; le 27 septembre, ce fut le tour de Pont-à-Mousson ; le 29, Dieulouard et Amance firent leur soumission. Le duc de Bourgogne vint à Essey, en passant par Condé, Pixérécourt, Malzéville ; il passa la Meurthe au gué de Tomblaine et se logea à Laneuveville et dans les environs. Le 1er octobre, il se rendit à Saffais, où il fit un camp retranché à la manière des Romains.

Louis XI, apprenant ces succès des Bourguignons, en était importuné, envoya quatre ou cinq cents lances seulement en observation ; René occupait Ormes, Lemainville et Haroué ; puis, le roi satisfait de ce que Charles lui livrait le connétable de Saint-Pol, ordonna à ses troupes de se retirer et de rentrer en France.

Charles attaqua Bayon et s'en empara ; il vint devant Charmes, pendant que ses lieutenants prenaient Ormes et Vézelise ; Mirecourt se défendit mollement. Le petit Picard, Jean de Savigny et Vautrin de Vaubécourt surprirent Xeugney ; ce petit succès des armes lorraines excita la colère du Téméraire. Les habitants de Charmes en furent les victimes ; malgré leur soumission, il fit pendre aux saules quarante des défenseurs de la ville, permit le pillage ; quelques maisons furent incendiées, et, chose triste à dire, les gens de Châtel venaient exciter les soldats à agir ainsi. C'était le 10 octobre 1475. Dompaire résista à coups d'arquebuse ; mais la vue de l'armée ennemie découragea les habitants qui se rendirent ; le duc traita humainement les quatre-vingts défenseurs, mais les habitants furent traités avec cruauté. L'ennemi passa la Moselle à Charmes et Arches. Saint-Dié, Remiremont envoyèrent des députés faire leur soumission.

Epinal avait une garnison de douze cents Gascons et Allemands ; les habitants ne voulaient pas redevenir Messins et mettaient leur espérance dans les Français. Les défenseurs détruisirent des batteries de l'ennemi; mais quatre gros canons, placés grâce au brouillard, battirent les murailles. Les citains crièrent du haut de leurs murailles qu'ils se rendraient, si de bonnes conditions leur étaient faites. La ville avait quinze mille habitants ; Charles ne voulait pas se les aliéner ; il accorda à l'armée les bagages saufs et aux habitants leur indépendance à l'égard de l'évêque de Metz ; puis il entra en ville en grande pompe. Châtenois, Darney, Bulgnéville, Neufchâteau se rendirent. Le 22 ou le 23 octobre, Vaudémont fut livré par un capitaine étranger que René y avait mis.

Après un court repos, Charles vint à Pont-Saint-Vincent ; Lunéville, Einville, Rosières envoyèrent leur soumission ; *Campobasso fut fait seigneur de Rosières ;* Raon, Deneuvre, Gerbéviller, Gondreville et Saint-Nicolas se rendirent avant l'approche de l'ennemi.

Le 25 octobre, Campobasso surprit le troupeau de Nancy, près de la ferme de la Madeleine : grande perte pour une ville qui va être assiégée.

Les Bourguignons arrivèrent sur les ruines des faubourgs et s'installèrent dans les jardins ; le duc mit sa tente entre Saint-Jean du Vieil-Aître et la fontaine Saint-Thiébaut, à l'abri de l'artillerie de la place. Le 25 et le 26 octobre, on se mit aux tranchées ; le 29, la ville était investie. Une batterie s'attaqua à la tour méridionale, jointe à la porte Saint-Nicolas par une courtine (remplacée aujourd'hui par la rue de la Pépinière). La garnison était de quatre à cinq mille hommes ; son artillerie parvint à démonter les pièces des Bourguignons. Un pointeur, nommé Nicolas des Grands Moulins, placé sur la tour se plaisait le soir à défier l'ennemi par ses chansons ; on le criblait de flèches sans jamais l'atteindre. Un canon des assiégés éclata ; ils disaient

aux assiégés qui en riaient : *Demain nous aurons la place et serez pendus.*

Cependant la famine était dans la place ; Louis XI apprenant le coup de Ferrette, dont nous parlerons, permit à Charles de se venger des Lorrains, s'ils y sont pour quelque chose. René, instruit de l'extrémité à laquelle la ville était réduite, autorisa Jean de Calabre à capituler en demandant l'amnistie pour les habitants et la liberté de s'en aller aux étrangers. Charles, qui était impatient d'en finir, accorda avec joie tout ce qu'on lui demanda, tout en feignant céder aux instances du légat du pape. Le défilé des troupes assiégées fit dire au duc de Bourgogne *qu'il leur était facile de l'enlever, s'ils l'eussent voulu.*

Le 30 novembre, il fit, en grande pompe, son entrée dans Nancy ; il se logea au Palais ducal et fixa les logements de ses officiers. Le cortège fit son entrée par la porte de la Craffe ; devant Saint-Georges, il fit le serment traditionnel des ducs. Le 18 décembre, il convoqua les Etats pour le 27 ; et, comme il fit distribuer de l'argent au peuple, on cria : « Vive le duc de Bourgogne et de Lorraine ».

Dans la séance des Etats, il promit d'agrandir la ville et d'en faire la capitale de ses Etats ; il déclara qu'il irait à Ferrette et châtierait ceux qui l'ont pris. On dit que les seigneurs restèrent froids et muets devant ces déclarations. Digot pense qu'ils applaudirent. Les plus marquants qui défaillirent à la cause lorraine furent : Jacques de Haraucourt et ses fils, Perrin, Ferry, Evrard, Louis de Lenoncourt, Gaspard de Raville, Balthasar d'Haussonville, Simon des Armoises, de Dommartin, Nicolas de Vaudrecourt, Cunin d'Epinal, chevalier de Baccarat, Tolard Radolf, châtelain de Romont, Mougin, clerc juré de Rambervillers, Huyer Prénette, un des secrétaires de René ; ces seigneurs étaient si anciens, disait-on, *que quatre d'entre eux remontaient au temps où les Sarrazins étaient les maîtres.* Le sire de Bièvre

fut nommé gouverneur de Nancy ; ces seigneurs le prièrent de gouverner comme ses prédécesseurs, selon les usages, de résider en ville et d'écarter les gens d'armes, qui ont fait des dégâts dans le pays ; de faire régner la discipline dans les garnisons et favoriser le commerce avec la France. Il institua un Conseil qui compta des Lorrains parmi ses membres.

Les Messins, que la conquête de la Lorraine effrayait, envoyèrent à Charles une coupe d'or avec cinq cents florins du Rhin. Charles fit la revue de ses troupes ; prit l'artillerie de Nancy, en chargea quatre-vingts voitures qu'il fit conduire à Luxembourg ; il y avait entre autres une grosse bombarde de dix-huit ou dix-neuf cents livres ; elle était portée par deux chariots. Les Nancéiens étaient consternés de leur malheur ; les Messins en étaient réjouis.

Le 15 janvier 1476, l'armée bourguignonne alla à Bulgnéville et, de là, alla en Suisse. Les Toulois avaient juré de défendre la cause de René ; Charles s'en souvint; mais ceux-ci rachetèrent leur imprudence en le recevant magnifiquement dans leur ville et à la cathédrale. Le duc s'en alla par Neufchâteau, Dombrot, en Franche-Comté.

Qu'était-il donc arrivé à Ferrette ? Un marchand suisse avait été dépouillé, en 1474, sur les terres du comte de Romont, Pierre de Hagenbach de Ferrette ; il prit ensuite des mesures désobligeantes pour les Suisses. Cela pouvait s'arranger, mais les bourgmestres de Zurich, l'avoyer de Lucerne, les landamans de Schwitz, Uri, Zug, Unterwalden étaient soudoyés par Louis XI. Nicolas de Diesbach avait une pension de 400, puis de 1.200 livres. Ces gens gagnés ne firent rien pour obtenir la réparation du dommage. Une armée de huit mille Suisses et Allemands surprit Ferrette, décapita Pierre de Hagenbach ; ils firent subir des pertes immenses à Romont et au duc de Savoie, frère du comte de Romont. Les traités conclut entre Louis XI, Frédéric III et le duc

de Bourgogne laissaient les Suisses exposés aux coups de celui-ci.

Vers la fin de juin 1476, le duc Charles vint mettre le siège devant Granson ; la garnison capitula ; il fit massacrer les quatre cent cinquante hommes qui la composaient. Une armée de vingt mille Suisses, animés par la vengeance, vinrent attaquer le duc ; celui-ci avait une position excellente, il la quitta pour ranger ses troupes dans un pays coupé de défilés : c'était le 3 mai. Sa cavalerie ne put combattre ; il perdit mille hommes, ses bagages, son artillerie et des objets valant un million de florins.

Cette défaite rendit l'espérance aux Lorrains qui s'étaient retirés à Joinville : le bâtard de Vaudémont, Gérard d'Avillers, Gatien d'Aguerre, Jean d'Aigremont, Henri et Ferry de Tantonville. Le bâtard les conduisit à Vaudémont et, dans la nuit du 13 au 14 avril, grâce à la connivence d'un officier bourguignon, ils escaladèrent les murs et firent prisonnier le commandant Amédée Valberg ; son frère, qui commandait à Vézelise, se retira à Nancy avec les garnisons des places prises et de Thélod.

Le sire de Bièvre mit en hâte Nancy en état de défense et, comme il craignait un soulèvement populaire, il laissa sortir de la ville ceux qui le voulurent. Louis XI vint faire un pèlerinage à Notre-Dame du Puys pour se rapprocher du théâtre des événements. René vint à Lyon solliciter de lui un secours, ce fut en vain ; des marchands allemands, voyant son dénûment, l'équipèrent et firent la garde autour de lui tant qu'il fut dans cette ville. Apprenant que sa grand'mère d'Harcourt agonisait, il alla lui rendre les derniers honneurs ; cette femme lui dit : *Ne vous chagrinez pas de votre duché perdu ; j'ai de quoi vous satisfaire.* Il répondit *qu'il comptait sur Dieu pour le recouvrer.* Elle l'institua son héritier et lui laissa tous ses biens. Elle mourut le 19 avril ; la Chronique dit qu'il recueillit 200.000 écus ; c'est une exagéra-

tion. Il revint à Joinville, près de Yolande. Une ambassade des Suisses vint le trouver, le priant de se mettre avec eux, qu'ils le secourraient à leur tour ; Yolande le dissuadait ; mais René prenant exemple de ceux qui ont fait de « grandes choses, Josué, Alexandre, Charle-« magne, Godefroy de Bouillon et Jeanne la Pucelle, « Madame, dit-il, patience de moy ayez ; je suis délibéré « chez les Suisses aller, et, à l'aide de Dieu, par leur « moyen, mon duché recouvrerai ».

Il était bien périlleux de traverser ou la Bourgogne, ou la Lorraine au pouvoir de l'ennemi ; il demanda à Louis XI quatre cents lances pour l'escorter, le roi les lui donna avec une somme considérable ; mais le chef de l'escorte reçut l'ordre de ne faire aucun acte d'hostilité contre les troupes de Bourgogne. Il passa à Saint-Nicolas, où la garnison de Nancy prenait ses plaisirs ; le commandant de la troupe française leur dit qu'il va en paix. Pendant que René assistait à la messe, la femme du vieux Walter lui donna une bourse garnie. Il passa par Ogéviller. A Sarrebourg, qui était encore sous son autorité, il trouva les comtes de Bitche, Saarwerden, Réchicourt qui lui amenèrent huit cents hommes ; il remercia son escorte, et, accompagné de ses soldats, il gagna Strasbourg et Zurich. Les confédérés de Strasbourg lui amenèrent douze pièces de gros calibre, entre autres l' « Autriche » que conduisaient dix-huit chevaux. Oswald de Thierstein commandait le contingent de Strasbourg ; l'avant-garde était sous les ordres de Jean Waldemgem de Zurich et de Guillaume Herter ; Haltenstein conduisait l'arrière-garde ; le général en chef était Guillaume Herter ; René commandait les batteries.

De son côté, Charles faisait des préparatifs ; quatre-vingts pièces passèrent par Metz ; il payait toutes les dépenses, car il avait près de un million d'écus. Il arriva à Lausanne, cotoya le lac de Genève. Le 11 juin, il investit Morat, défendu par Adrien de Bertemberg avec seize

cents hommes ; dix jours après, l'armée de secours arrivait ; la bataille allait se livrer le 2 juin 1476. Pendant la nuit qui précédait, René se fit armer chevalier par Herter. Le duc de Bourgogne commit la même faute qu'à Granson : il voulut combattre en plaine, et, selon un ordre de bataille qu'il avait nouvellement prescrit, il rangea son armée en huit lignes d'infanterie avec six cents cavaliers sur les ailes ; il était facile de le tourner. Une pluie, qui tombait à torrents, favorisa l'attaque de Horstenstein qui tourna l'armée quand le succès commençait à se tourner vers Charles ; les troupes bourguignonnes se mirent en déroute, il resta quinze cents hommes sur le champ.

Le Téméraire alla cacher sa honte dans le château de Verrières, près de Pontarlier. René revint dans son duché, ayant reçu les promesses des Suisses de le secourir. Sa part du butin fut la tente de Charles et son artillerie pour remplacer celle de Nancy.

En Lorraine, les partisans de René faisaient les plus généreux efforts : les garnisons de Vézelise et de Pont-Saint-Vincent s'embusquèrent dans le bois du Saulru ; ils tombèrent sur une troupe escortant des marchands ; Jacques de Moy et quelques soldats s'échappèrent et se sauvèrent à Nancy. Gatien d'Aguerre, Philibert de Brixey et Jean de Bascher font, depuis le château de Fontenoy, des courses contre Gondreville. La garnison de Nancy, après quelques échecs dans des escarmouches, se blottit dans la ville. Celle de Mirecourt, harcelée sans cesse, vint pour rejoindre celle d'Epinal ; les cris des habitants empêchèrent de la recevoir.

René prolongeait son séjour à Strasbourg à cause d'une émeute. Varin Doron, de Bruyères, vint le trouver et lui dit : *Etes-vous endormi ?* Il lui apprend que chaque matin les officiers bourguignons et leurs soldats vont à la messe dans l'église qui est en face de sa maison. Il lui propose de lui confier une troupe qui se mettra en embuscade dans sa maison, et prendra l'ennemi à

l'église ; la prise de Bruyères entraînera celle d'Arches, Epinal, Remiremont jusqu'à Vaudémont ; René y consentit. Harnexaire et sa troupe partirent avec Doron. Le soir du second jour ils furent dans les bois voisins ; à minuit, ils entrèrent en silence dans le jardin de Doron et, au matin, ils enveloppèrent l'église et prirent les Bourguignons à capitulation. Saint-Dié, Arches, Remiremont chassèrent leur garnison. René voulut anoblir Doron ; il refusa ; il demanda la charge de sergent de ville à Arches pour lui et sa postérité. Les gens de Laveline, eux, ne refusèrent pas d'être anoblis ; on les appela les *gentilshommes de Laveline.*

Harnexaire se rendit de là à Ambrail, près d'Epinal, avec quatorze cents hommes provenant des villes réoccupées ; les deux cent quatre-vingts soldats qui y étaient retranchés tombèrent entre les main des assaillants, après que leurs barricades eurent été renversées. Harnexaire se retira avec ses captifs et deux cents chevaux ; ceux d'Amelménil se sauvèrent à Nancy par Châtel. La garnison lorraine de Vaudémont fit une course à Villacourt ; elle fut poursuivie par Haraucourt , qui commandait à Bayon ; les Lorrains se réfugièrent dans la tour de Belchamp ; ils durent capituler et furent conduits à Châtel. Pour venger cet échec, le bâtard de Vaudémont vint, avec d'autres chefs, formant une troupe de deux mille cinq cents hommes, attaquer Bayon ; ils le prirent d'escalade et firent un grand butin ; ils prirent des armes, plus de quatre mille resaux de blé, qui furent d'une grande utilité.

Ce succès les enhardit ; Vautrin de Wisse et d'autres se joignirent à Vaudémont pour faire le siège de Lunéville ; ils firent l'escalade du côté de Chanteheux ; l'ennemi apporta des fagots, y mit le feu ; cinq ou six soldats furent asphyxiés et les Lorrains durent se retirer, en gardant toutefois deux tours qu'ils avaient prises. Ils envoyèrent des dépêches à René pour hâter son arrivée.

Ce prince était à Strasbourg, il demandait aux Suisses

leur concours et de l'artillerie. Les Strasbourgeois mettaient à son service six cents hommes, deux grosses bombardes et dix serpentines : il fallait huit jours pour les mener à Lunéville. Les comtes de Bade, de Salm et le sire de Réchicourt accoururent près de lui. La garnison de Lunéville, qui avait perdu cent hommes dans le premier assaut, voyant les bombardes en batterie contre eux, demandèrent des ordres à Nancy et se rendirent ; l'ennemi évacua Einville.

Toutes les garnisons refoulées vinrent à Nancy; ainsi les défenseurs étaient plus nombreux que les Lorrains. Les Allemands vinrent se mettre en embuscade au-dessous de Saint-Jean ; alors trois cents Bourguignons vinrent les surprendre ; ils se défendirent vaillamment, mais ils succombèrent ; l'armée accourue pour les secourir ne trouva que des cadavres des deux partis. Une nouvelle embuscade fut inutile, car le sire de Bièvre défendit les sorties.

La famine commençait à sévir dans la place; les Lorrains surprirent un nommé Humblot qui s'efforçait de pénétrer dans la ville ; il leur apprit que le duc de Bourgogne s'approchait, qu'il était à Neufchâteau. Fallait-il le croire ? Dans le doute, on fit de l'armée quatre corps qui se rendirent à Gondreville, Vaudémont et Rosières ; ce départ permit à l'ennemi de faire entrer quelques provisions dans la place. Pourtant Charles était loin ; les Lorrains en furent informés et Malhortie à Rosières fit pendre Humblot.

L'avant-garde de l'armée lorraine, à son arrivée devant Nancy, fut attaquée par les Bourguignons qui étaient aux Grands Moulins ; elle fut mise en déroute. Les chefs lorrains se fortifièrent à Laneuveville, d'où ils empêchaient les convois d'entrer en ville ; eux-mêmes, ils étaient dans l'abondance.

Epinal était affamé par Harnexaire et par les gens de la campagne qui, par haine de l'ennemi, ne lui vendaient plus rien ; les habitants de la ville firent savoir

à René qu'ils se révolteraient, si René arrivait chez eux. Les Alsaciens, au nombre de deux mille fantassins et cinq cents cavaliers, venaient avec des couleuvrines ; ils se réunirent à Rambervillers.

Une lettre de Charles, annonçant son arrivée, fut interceptée. La garnison d'Epinal était de quatre cents hommes, dont la plupart occupaient le château. Ceux qui étaient dans la ville dirent aux échevins : *Que nous ne mourrions, laissez-nous partir un bâton à la main.* — *René est bon,* répondirent les magistrats, *allez, et que deux d'entre vous restent pour répondre des dettes.* Le duc René approchait ; le château fit une décharge ; le prince entra en ville, et ceux du château se rendirent aux mêmes conditions que les autres.

René s'en retourna en Alsace, laissant trente pièces d'artillerie, quatre cents Allemands et René d'Aguerre pour les commander. Saint-Dié, Sarrebourg envoyèrent des secours, ainsi que les prévôtés du pays. Strasbourg donna encore, et le duc rentra en Lorraine avec six mille hommes et un train d'artillerie qui lui fut prêté. Il arriva à Laneuveville le 15 septembre et rejoignit les autres troupes près de Saint-Jean du Vieil-Aître ; il fit le tour des remparts, accompagné de Renaud Messein. Les Bourguignons n'avaient pas nivelé leurs travaux d'approche, il en profita et dirigea l'attaque contre la courtine joignant la grosse tour à la porte Saint-Nicolas. C'était un ouvrage peu solide. Le duc avait alors quinze mille hommes.

A Toul, les chanoines et les habitants, apprenant que le duc Charles avait des vues sur leur ville, se mirent à réparer les remparts, à les armer ; René leur envoya des officiers pour les commander. Charles s'en plaignit aux Toulois ; ils répondirent que ces officiers n'avaient point de rapports avec l'armée lorraine. Les chanoines donnèrent une grosse somme à René ; ils lui abandonnèrent le tiers du revenu de leurs prébendes et l'impôt de un demi florin par conduit sur leurs terres ; les bourgeois donnèrent 2.400 francs.

A Nancy, le sire de Bièvre avait une nombreuse garnison, trop nombreuse même pour les vivres dont il disposait ; il pouvait compter surtout sur des Anglais commandés par les capitaines Colvin et Midleton. Les Allemands, commandés par Harnexaire, étaient campés à l'ouest de la ville et avaient leurs canons en batterie sur son front. René avait assez d'artillerie ; il mit deux bombardes et une des couleuvrines en face de la porte Saint-Nicolas, en sorte que les assiégés n'osaient plus s'y montrer. Colvin, si brave dans le combat et si patient dans les privations, fut emporté par un boulet. Les Picards et les Anglais, *quoi qu'il ne soit pas en leur usage de manger chair de cheval et de chien*, patientèrent encore huit jours. De Bièvre leur promettait l'arrivée de Charles et abandonna son plus beau cheval pour nourrir les officiers. Après huit jours, Charles ne paraissait pas ; de Bièvre prie ses soldats à genoux de tenir encore, leur fait des menaces, sans rien obtenir. Hutin de Toullon et Midleton furent envoyés à René ne demandant que la vie sauve et la liberté de retourner chez eux ; cette demande s'étendait à toute la garnison. Le 6 octobre, ils se présentèrent sur le boulevard de la porte Saint-Nicolas ; le bâtard de Vaudémont les fit conduire à René qui accorda tout ce qu'ils demandaient ; les étrangers et ceux qui ne voudraient pas rester à Nancy, sortiront avec leurs biens, leurs chevaux et leurs harnais ; amnistie pour les Lorrains défaillants qui seront tels qu'avant la guerre. Les seigneurs qui ont failli à leurs devoirs devront se mettre à l'ordre pour recouvrer leurs seigneuries et paieront les droits féodaux. Les gens de Chaligny remonteront dans leur village sans que la cause de leur attachement aux Bourguignons soit recherchée. Les soldats recevront le prix des prises qu'ils auront faites et Midleton, qui avait fait un prisonnier, en recevra la rançon.

Quatre cents Lorrains entrèrent immédiatement dans

la place pour prendre possession des postes les plus importants. Bièvre envoya au duc *un pastel de cheval ;* René répondit à cette politesse en envoyant des pâtés de venaison, *chapons et viandes délicieuses.*

Le 7 octobre, les Allemands sortirent les premiers ; ils furent arrêtés et dépouillés par les soldats lorrains ; René y mit bon ordre. Le pont-levis s'abaissa et de Bièvre sortit au son des trompettes. René, à pied, salua le chapeau à la main et les deux chefs se traitèrent fort courtoisement : *Mon oncle,* dit René, *vous feriez bien de vous unir à ma cause.* Voici les liens de parenté qui les unissaient : Marguerite, fille d'Antoine de Vaudémont, avait été épousée par de Croy, dont la sœur était la femme de Rubempré, mère de Rubempré de Bièvre. La garnison bourguignonne prit le chemin du Luxembourg et René s'établit à Saint-Nicolas.

Depuis deux ans les campagnes ne cessaient d'être ravagées ; René commanda aux laboureurs d'ensemencer les terres. Les soldats voulaient s'en aller, mais Louis XI envoya de l'argent à René qui put les payer et les retenir.

On apprit alors que Charles venait à Toul par Neufchâteau ; le 14, il apprit la capitulation de Nancy ; Toul lui refusa l'entrée dans ses murs. Il était à Dieulouard le 17 octobre, et voulait aller à Pont-à-Mousson pour faire sa jonction avec l'évêque de Metz et ses Etats du Nord. Campobasso vint le joindre avec sa troupe ; Bièvre, le rencontrant à Magny, lui reprocha de ne s'être pas trouvé au siège de Nancy et, par trois fois, lui dit : *Vous êtes un traître.*

Il y avait à Pont-à-Mousson une bonne garnison lorraine ; René vint à Autreville par la rive droite de la Moselle, pendant que Charles était sur la rive gauche : il ne voulait pas risquer ses affaires dans une bataille ; à minuit, il décampa pour aller à Pont-à-Mousson. Le 18, Charles passa la Moselle à Autreville et là, communiqua avec l'évêque de Metz qui fournit des vivres à

son armée qui, jusque là, vivait de maraude. Le bâtard de Vaudémont venait à Autreville avec trois cents hommes pensant rejoindre René ; grâce à un petit bois vingt hommes purent se sauver ; les autres furent tués. Le 19, une bataille se préparait : Charles était sur le versant de la côte de Sainte-Geneviève ; René était à Atton ; la pointe de la forêt de Fack séparait les deux armées ; elles n'osaient la traverser ; on se tirait des coups de canon. A dix heures du soir, René fit allumer des feux pour tromper l'ennemi et se retira à Pont-à-Mousson. Le 20, Charles vint à Atton et campa sur la croupe de Mousson, dont le château restait occupé par les Lorrains. Les troupes de René n'avaient pas reçu de paiement ; les Allemands se mutinèrent, commencèrent à piller la ville et se retirèrent à Maidières pour s'en aller. René sortit de la ville avec son artillerie, supplia les soldats, leur montrant le péril d'être massacrés ; les soldats se rallièrent. Profitant d'un épais brouillard, il ramena ses troupes à Liverdun pour les conduire à Nancy, sans que Charles s'en aperçut ; les cavaliers prirent les fantassins en croupe pour passer la Moselle; René de sa personne en passa trente. Arrivé à Nancy, il mit la ville en état de défense, rassembla des vivres autant qu'on le put, d'Einville, Rosières, Saint-Nicolas ; malheureusement en trop petite quantité : les bourgeois déclarèrent qu'il y avait des vivres pour deux mois. Le commandement des troupes fut donné à Menault, Gatien d'Aguerre, Petit-Jean de Vaudémont Vautrin du Fay, Pied-de-Fer (gascon), Pierre d'Oriolles et le capitaine Fortune, qui devait abandonner le parti lorrain. Le duc dit : « Je serai de retour avant Noël ». Il était plein de tristesse ; il distribua ses troupes dans les places : Malhortie, à Rosières ; les Allemands et un capitaine, à Lunéville ; le bâtard de Vaudémont, à Gondreville ; Henri et Ferry de Tantonville, à Mirecourt ; Nicolas ou Collignon de Ville, à Vaudémont ; Vautrin Wisse, à Epinal ; Jean d'Haussonville, à Saint-Dié, et Harnexaire, à Remiremont.

René vint à Raon-l'Etape ; les Allemands réclamant 2 ou 300 florins qu'il leur devait, l'enfermèrent, disant qu'ils ne le laisseraient partir que quand ils seraient payés. Un habitant, Cachet, et les dames, avec leurs bijoux, lui donnèrent le moyen de les satisfaire. Il visita Strasbourg et Bâle : ses alliés lui promirent des secours à condition que les Suisses donneraient leur concours, car ils étaient indispensables. Il parla aux Cantons, reçut de bonnes paroles ; mais les chefs n'accordaient rien, parce que le pape travaillait à les réconcilier avec Charles, disant que ses malheurs l'avaient rendu plus sage. René s'adressa directement aux jeunes gens, leur promit quatre florins par mois ; ils y consentirent et les chefs leur donnèrent des capitaines pour les commander et des enseignes.

Charles, qui avait vingt mille hommes, se hâta de venir à Nancy ; le 22 octobre, la ville se trouva investie. En quinze jours, depuis le dernier siège, les Nancéiens n'avaient pu détruire les travaux d'approche : une batterie foudroyait la courtine entre la grosse tour et la porte Saint-Nicolas ; une bombarde lançait ses projectiles contre la Craffe ; une plus grosse battait contre la tour Sor ou Sorat, à l'extérieur de la rue du Haut-Bourgeois. L'évêque de Metz ne laissait les assiégeants manquer de rien ; mais les Lorrains des campagnes ne leur apportaient rien. Charles écrivit à Dijon qu'il aurait bientôt recouvré *cetuy notre pays de Lorraine*.

Cependant les commandants lorrains harcelaient les Bourguignons ; Malhortie, embusqué près de Ferrières, s'empara de huit voitures chargées de denrées qu'il partagea avec ses compagnons. Le 1er novembre au soir, le bâtard de Vaudémont sortit de Gondreville avec quatre cents hommes portant des écharpes blanches pour se reconnaître, traversèrent la forêt de Haye, et, à une heure du matin, s'emparèrent du détachement logé à Laxou. L'éveil fut donné dans le camp, mais personne ne bougea, parce qu'on pensait que c'était

René qui venait en forces ; le bâtard de Vaudémont se retira avec du butin, des prisonniers et trois cents chevaux. Les assiégés, de leur côté, avaient ouvert le feu contre les assiégeants.

Quatre cents Bourguignons vinrent à Tonnoy et s'y logèrent en tranquillité, sachant qu'il y avait des garnisons de leur parti à Bayon, Laneuveville et Richardménil. Averti par un habitant de Tonnoy, Malhortie entra dans le village, fit main basse sur ce qu'il rencontre, tue ceux qui résistent ; il emporta des bagages, beaucoup d'armes et emmena cent quarante chevaux. Au matin, les Bourguignons vinrent mettre le feu au village et au château pour se venger de Malhortie.

Vautrin Wisse apprenant que deux seigneurs bourguignons retournaient en leur pays avec deux cents cavaliers, alla, pendant la nuit, se poster dans un val auprès de Dompaire. En route, il présuma qu'ils allaient à Fontenoy, occupé par une de leurs garnisons. En effet, les soldats de cette garnison se défendirent et Wisse repoussé alla en Franche-Comté, d'où il ramena trois cents têtes de bétail. Ceux de Fontenoy vinrent à sa rencontre pour lui reprendre son butin ; Wisse les tailla en pièces.

Cependant Charles le Téméraire ne donnait pas l'assaut à la place pour ménager ses hommes, espérant que la place mal approvisionnée, ne tarderait pas à se rendre. Or, l'hiver était rude, la maladie sévissait dans son camp, il envoyait ses soldats à Saint-Nicolas pour se rétablir. Malhortie, renforcé de dix soldats tirés de Lunéville, les attaqua ; ils se réfugièrent dans l'église en tirant sur les assaillants ; ceux-ci entrent dans l'église ; les Bourguignons montent sur l'autel de saint Nicolas, embrassent les genoux de la statue ; les assaillants avaient un tel ressentiment qu'ils les tuèrent sans pitié. Malhortie trouva dix huit cents chevaux dans les écuries de la ville ; des chariots chargés de butin, il emmena le tout à Rosières. Charles, exaspéré, marcha

sur Rosières avec une partie de son armée ; son avant-garde se laissa surprendre et fut taillée en pièces dans un lieu fangeux, près de la croix de Saint-André ; un seul homme s'échappa ; Malhortie était partout ; les Bourguignons se retirèrent.

L'hiver et les armes n'étaient pas seuls contraires aux Bourguignons ; il faut y joindre la trahison. Campobasso regrettait le service des princes d'Anjou, vu que la fortune de Charles pâlissait ; il avait déjà proposé à Louis XI de lui livrer son maître ; mais le roi refusa et prévint Charles que Campobasso était un traître. Celui-ci pensa que si Campobasso voulait le tuer, ce ne serait pas le roi qui l'en empêcherait ; il ne le crut pas. L'Italien proposa son service à René ; celui-ci, moins sévère, lui promit une grande récompense, s'il l'aidait à recouvrer son duché. En conséquence, Campobasso s'employait à retarder l'arrivée des munitions. Un outrage qu'il reçut le détacha tout à fait du parti bourguignon.

En Suisse, Jean Waldmann, avoyer de Zurich, admirateur de René, obtint que les troupes suisses fixèrent leur départ au 25 décembre. Le canton de Zurich demanda qu'une diète fût assemblée le 25 novembre ; les cantons promirent qu'ils fourniraient les contingents prêts à partir. Louis XI donna à René 40.000 francs, ce qui lui permit de donner une gratification à ses soldats. Il avait avec lui Jean de Bassompierre, Jean de Vaudrey et son maître. d'hôtel, Suffren de Baschi Celui-ci s'offrit pour aller en Lorraine annoncer l'arrivée des secours ; René accueillit sa demande et lui dit : « Va à Vaudémont, tu demanderas aux officiers de te « donner un soldat pour te guider jusqu'au bord du « fossé de Nancy ». Les nobles Gérard d'Aviller, les sires d'Apremont et de Tantonville vinrent avec lui jusqu'à Clairlieu, portant des sacs de poudre et de provisions ; ils descendirent par Boudonville. Une grande inondation favorisait leur accès ; ils arrivèrent au boulevard de la porte de la Craffe et crièrent : *Lorraine !*

Lorraine ! Baschi s'écarta et arriva au bord d'un fossé qu'il ne put franchir, car la fièvre le dévorait ; il tomba entre les mains des Bourguignons. En ville, on alluma des torches, on tira des couleuvrines. Le prisonnier amené devant le duc ne voulut rien répondre ; alors le duc ordonna qu'on le pendît à la potence. Alors Campobasso pria le duc de ne le point faire mourir. Les sires de Chimay et de Bièvre et le bâtard de Bourgogne disaient : « Les Lorrains ont des prisonniers ; « s'ils les traitaient ainsi que diriez-vous ? » Charles donna à Campobasso un soufflet ; celui-ci se tut. Baschi conduit près de la fontaine Saint-Thiébaut, craignant la mort, voulut révéler la trahison de l'Italien ; il dit qu'il avait un secret à faire savoir au duc de Bourgogne. On vint pour le dire à Charles, mais Campobasso veillait à la porte de la tente, il dit : « Le duc a ordonné, exécu- « tez ses ordres ».

Le lendemain, Gérard d'Avillers et le sire de Tantonville firent demander qu'on traitât le prisonnier avec bonté ; il était mort ; on refusa d'abord son corps, puis on le rendit ; il reçut la sépulture à Saint-Georges. Les assiégés pendirent des prisonniers en dehors de la grosse tour et de la Craffe. René prescrivit de traiter de même les officiers bourguignons ; il en périt plus de cent vingt. Le résultat de ces représailles fut que les Bourguignons n'osaient plus sortir de leur camp, craignant de tomber entre les mains de l'adversaire et de subir le même sort.

La position de Nancy n'en était pas moins difficile ; l'arrivée des deux compagnons de Suffren mit les assiégés en joie pour quelques jours ; puis le découragement les gagnait. « Chaque semaine tuaient deux ou trois « chevaux par faulte de chair de bœuf ou mouton ; « tous les chiens, chats, chattes, rats, rattes mangent en « guise de venaison ». Fortune laissa tomber son chapeau, comme par mégarde, dans le fossé ; il y descendit, puis il courut vers les Bourguignons ; il leur raconta

la grande détresse de la ville, ce qui confirma le duc dans son plan de prendre la ville par famine.

Pied-de-fer réussit à franchir le camp et se rendit à Rosières ; de là il marcha jour et nuit pour dire à René à quelle extrémité la vile était réduite. Puis, il n'osa revenir à Nancy.

Les assiégés, dont l'inquiétude grandissait chaque jour, envoyèrent Thiéry, drapier, natif de Mirecourt; en cinq jours, il arriva auprès du duc : il vit les bandes armées et réunies. Il revint au bois de Saulru, prit un fagot et habillé en bûcheron l'apporta au camp. On voulut le lui acheter ; il répondit que c'était pour les Anglais, qui étaient plus loin. Arrivé près du fossé, il jeta son fagot et descendit dans le fossé par où il rentra en ville. Les Nancéiens, rassurés par les nouvelles qu'il apporta, jurèrent *de mourir plutôt que de se rendre*....

Les munitions manquaient ; Michel Glorieux avait caché deux tonneaux de poudre, après le premier siège ; il vint le déclarer à Menault et à Gratien d'Aguerre. Un canonnier habile, Pierre, chargea un canon de la porte de la Craffe et démonta deux fois la grosse bombarde qui faisait des dégâts en ville. Charles devint furieux contre ceux qui avaient dit qu'il n'y avait plus de munitions en ville ; mais il ne donna pas l'assaut.

René ne perdait pas de temps ; il envoya l'auteur de la *Chronique Lorraine* donner ordre aux garnisons lorraines de se réunir toutes à Saint-Nicolas, le 4 janvier (1477). A Bâle, le duc fut enfermé par les Suisses qui ne voulaient pas le laisser partir qu'il n'eût donné un acompte. Or, ses ressources étaient épuisées ; il avait engagé jusqu'à son argenterie ; le comte de Linange supplia les mutins d'avoir patience ; ce fut en vain. Ce seigneur avait sous ses ordres Oswald de Thierstein qui, disgracié en Autriche, était venu se joindre à lui. Ses biens étaient considérables ; il engagea ses domaines, ceux de ses deux fils : 1200 florins lui furent comptés ; il les versa aux Suisses, qui consentirent à se mettre en marche.

Les contingents d'Alsace étaient prêts ; ils se rendirent à Saint-Dié ; les soldats de Colmar, Schlestadt et de Kaiserlautern étaient commandés par Hermann d'Eptingen ; les chefs de Strasbourg, qui se sont distingués à Morat, se distingueront encore à Nancy. Les Suisses sont au nombre de huit mille ; Ulrich Tralleser commandait ceux de Schaffouse ; Petermann Rot, ceux de Bâle ; Jean Waldeman, ceux d eZurich ; beaucoup de magistrats et de nobles voulurent combattre sous leurs ordres comme simples soldats. René assuré de leurs bonnes dispositions, marcha en avant à pied, une hallebarde sur l'épaule. Il arriva à Saint-Dié pour organiser le contingent alsacien. Ceux-ci avaient pris le devant ; ils étaient à Ogéviller ; les Suisses les rejoignirent ; René se trouva à la tête de quatorze mille hommes ; il apprit que les garnisons réunies formant quatre mille hommes étaient à Saint-Nicolas.

Apprenant le mouvement qui se dessinait, Charles envoya, le 3 janvier, une garnison à Saint-Nicolas avec ordre d'incendier la ville si elle ne pouvait s'y maintenir. Les Lorrains lui firent la poursuite jusqu'à la Madeleine, près de Saint-Nicolas, et lui tuèrent cinq à six cents hommes ; le reste gagna le corps principal devant Nancy.

En arrivant à Saint-Nicolas, les Lorrains se barricadèrent en attendant René ; le 2, il logea à Badonviller ; le 4, il était à Saint-Nicolas dans l'après-midi. Quatre mille hommes furent logés sous les Halles, les officiers suisses dans les meilleurs hôtels ; les soldats en ville. Les Suisses apprennent que quelques Bourguignons n'ont pu s'échapper et sont dans l'église et dans plusieurs maisons. On les rechercha et on les tua sans miséricorde. Un soldat fut trouvé dans l'église par un Suisse, il le tira dehors et le décapita ; d'autres, liés ensemble et percés de coups, furent jetés dans la Meurthe ; c'est ainsi que le duc de Bourgogne avait traité ses prisonniers à Grandson. René ne put ou ne voulut s'y

opposer ; il s'occupait à préparer le succès de sa cause. Des gentilshommes français accourus pour combattre furent accueillis de grand cœur ; Louis XI envoya dans le Barrois Craon avec sept ou huit cents lances *ne faisant nulle guerre, mais voyant qui aurait le meilleur.*

Pour empêcher que les assiégés exténués de fatigue et de faim ne livrassent leur ville au dernier moment, René fit mettre un fanal au sommet de la tour de l'église de Saint-Nicolas ; ce signe fut vu de Nancy et ranima tous les courages. Les Bourguignons, affaiblis par les maladies et les pertes continuelles, comprirent alors qu'ils ne pouvaient lutter. Le duc de Tarente était parti avec sa cavalerie, rappelé par son frère ; Nassau et Chimay donnaient le conseil de se retirer dans le Luxembourg ; le 29 décembre, Alphonse de Portugal visitant Charles, lui offrit de se charger de faire une paix honorable. Le duc de Bourgogne ne voulut rien entendre ; les espions disaient que René amenait vingt mille hommes ; d'autres disaient qu'il n'en avait que peu. Ce sont ces derniers qui furent écoutés ; le Téméraire disait à ses capitaines « que le légat lui a promis « de calmer les Suisses, que l'Enfant a peut-être réuni « ses garnisons et comme un jeune fol veut m'assaillir. « Par saint Georges s'il le fait, il fera grande folie ». Les capitaines informés que c'était bien avec les Suisses que le duc de Lorraine était à Saint-Nicolas, disaient que René ne les poursuivrait pas dans le Luxembourg, que les Suisses le ruineraient et que, à la belle saison, on reprendrait avantageusement le siège ; que le duc devait songer à sa fille, à ses Etats convoités par Louis XI, et qu'une défaite aurait des suites incalculables. *Par saint Georges, jamais reproche ne serai que devant un enfant me serai enfui !* Ce fut le dernier mot dit par le duc.

Les assiégés ne restèrent pas inactifs : pendant la nuit, les bourgeois sellaient les chevaux, se couvraient de leurs armes et menèrent les canons à leurs positions.

Du côté des Bourguignons, trois corps peu nombreux sont chargés de contenir les assiégés ; Huttin de Toullon fut mis devant la Craffe ; John Midleton en face de la porte Saint-Nicolas et au nord-est à la poterne du palais ; à l'Ouest et au Sud sont les baillis de Hainaut et de Brabant. Campobasso, à la pointe du jour, s'éloigna en silence ; mais au lieu d'aller à la Madeleine, passa au-dessous de Vandœuvre et se rendit à Saint-Nicolas. Conduit à René, il rappela ses bons services auprès des ducs d'Anjou ; il demanda Commercy qui lui avait déjà été concédé, et s'offrit pour combattre dans son armée. Les Suisses refusèrent de combattre, s'il était admis non seulement parce que cela blessait l'honneur, mais parce qu'un traître peut trahir encore. Campobasso dut se retirer ; il passa la Meurthe à Saint-Nicolas et se rendit au pont de Bouxières-aux-Dames (1) ; il le barricada avec des chariots pour arrêter les fugitifs et les faire prisonniers. Son frère Angelo Galeotti et Jean de Montfort le rejoignirent avec cent vingt cavaliers.

Les Bourguignons étaient démoralisés ; leur nombre n'était plus que de quatre mille hommes d'armes, soit six mille hommes en tout ; beaucoup étaient blessés ou malades.

La Meurthe fait une courbe vers le bois du Saulru, qui couvrait alors huit cents mètres plus loin les lieux où sont aujourd'hui la maison du Sacré-Cœur, le cimetière du Sud et les dépendances de la Malgrange. Ce terrain était en plaine avec des ravins formés par les ruisseaux de Nabécor, de Jarville et de Heillecourt. Charles suivit à Nancy l'ordre qu'avaient ses troupes à Grandson et à Morat. L'artillerie fut alignée à trois cents mètres en arrière du ruisseau de Jarville. Derrière, s'étendait la première ligne ; Charles se tenait à droite et à gauche de la route avec deux mille cinq cents hom-

(1) Le pont de Malzéville ne fut fait que quelques années plus tard.

mes formant le centre ; l'aile gauche, avec Jacques Galeotto, s'étendait jusqu'à la rivière ; la droite, commandée par Josse de Lalanne, s'étendait jusqu'au bois ; derrière le centre se tenaient les archers ; la cavalerie était placée derrière le ruisseau de Nabécor ; le centre était commandé par le batard de Bourgogne ; le sire de Bièvre était à droite.

L'armée était couverte par le ruisseau de Jarville, fort encaissé à cet endroit ; c'était une position excellente. Charles pourtant paraissait triste en passant la revue de ses troupes ; pendant qu'on l'armait, le lion d'or de son cimier vint à tomber, il dit : *Hoc est signum Dei !* (*C'est le signe de la volonté de Dieu !*)

Les Nancéiens, voyant tous ces mouvements, sortirent par la poterne du palais, attaquèrent Midleton et mirent le feu aux tentes ; en un instant tout le camp fut en flammes. Un soldat bourguignon se jeta dans le fossé en criant : « Pour Dieu sauvez-moi la vie ; nouvelles « vous apporte ! » Les hommes montaient sur les remparts essayant de pénétrer le brouillard pour voir l'action ; le clergé, les femmes, les enfants en procession, adressaient à Dieu leurs prières.

René assista à la messe, dès la pointe du jour, à l'église Saint-Nicolas ; des autels étaient préparés sous les Halles pour célébrer des messes, car c'était le 5 janvier, et, ce jour-là, les Suisses, ni les Allemands n'eussent voulu manquer de l'entendre. Quand les troupes eurent mangé la soupe du matin et bien bu, elles sortirent au son des tambours et des trompettes. Les nobles se placèrent devant René qui tenait son étendard figurant l'Annonciation ; il en confia la garde à Jean de Vaudrey. Sur la route, un marchand criait : *Beuvez le vin de la Saint-Jean. Les Allemands n'y manquent mie, tous beuvent ce vin, car bon était.*

Près de la Madeleine (aujourd'hui soudière), le duc profita d'un arrêt pour armer chevaliers plusieurs jeunes nobles. A Laneuveville, on surprit un espion

dans la tour de l'église ; on le jeta par la baie dans le cimetière. On fit halte au ruisseau de Heillecourt ; les espions annoncèrent que Charles n'avait pas envoyé d'éclaireurs dans le bois de Saulru.

Autour de René étaient les représentants des grandes familles : Ferry de Parroye, Jacques de Savigny, Jean d'Haussonville, les sires de Saint-Amand, Hardémont, Bassompierre, Balthazard d'Haussonville qui désiraient réparer leur défection, Vautrin de Wisse, Ligniville, Thomas de Pfaffenhoffen, sénéchal de Lorraine. Vautrin de Wisse émit l'avis que si l'on attaquait l'ennemi de face, on ferait des pertes immenses ; qu'il fallait entretenir son attention par des escarmouches et tourner l'adversaire par le bois ; tous approuvèrent cet avis.

Cent cavaliers s'avancent sur l'emplacement actuel de Bonsecours et échangent quelques coups de lance. Le duc de Bourgogne voit une troupe sur une éminence, il pense que sa droite est menacée : ce sont les conducteurs des convois et les vivandiers qui se portent là pour voir le combat.

Pendant ce temps, l'armée lorraine remonte le ruisseau de Heillecourt jusqu'au point où se trouve la Malgrange ; il a plu, il y a de l'eau, de la glace *les mal chaussés prinsent tout plein leurs souliers*. On fit halte à Brichambeau, Wisse dit que chacun fasse fidèlement son service et nous déferons les Bourguignons. Un prêtre monté sur un tertre leur montre l'hostie consacrée, les exhorte à la pénitence, tous font une croix à terre et la baise dévotement ; le prêtre les bénit.

René fait avancer l'armée vers le bois du Saulru ; l'avant-garde formant l'aile gauche, conduite par Guillaume Herter, comprend sept mille fantassins et deux mille cavaliers. René, à droite, forme le corps principal avec huit mille fantassins et deux mille cavaliers ; derrière, viennent quatre-vingts couleuvrines ; douze ou quinze fauconneaux ne servent pas. Le grand étendard et tous les autres sont réunis au centre pour éviter la

jalousie ; des soldats éprouvés en reçoivent la garde. Le duc est habillé comme à Morat ; il a une robe de drap d'or, les manches et le reste gris, blanc et rouge.

L'armée s'ébranle vers dix heures : l'infanterie marche dans un taillis, la cavalerie suit le chemin de Nabécor ; une neige grosse comme des noix tombe pendant un demi-quart d'heure et les dérobe à la vue ; les capitaines d'Oriolles et Manne arrivent sur la seconde ligne des Bourguignons. Le sire de Rivière fait faire une conversion à ses cavaliers, chargea les arrivants et met l'attaque en désordre. Alors, on entend le *taureau d'Uri* et la *vache d'Unterwalden* ; le son de ces trompes fait frémir Charles qui les a entendues en Suisse ; ce sont les soldats de Herter qui abordent l'ennemi ; ils tirent leurs couleuvrines et mettent en déroute la cavalerie bourguignonne. Les fantassins résistent, mais les bataillons suisses descendent dans les ravins de la Madeleine. En quelques minutes, la seconde ligne est dispersée. « Quels gens voyez qui courent après ces « gens ? » — « Ce sont les troupes d'Uri et de Morat qui « poursuivent vos gens qui s'enfuient. »

Les fuyards retournent au camp ; les gardes des tranchées se joignent à eux, tous fuient vers Pont-à-Mousson. Campobasso les arrête au pont de Bouxières, les prend et se retire à Commercy.

En ce moment René sort du bois et ne voit plus la seconde ligne de l'ennemi ; il charge la cavalerie et la rejette sur le centre. Charles ne peut plus changer son ordre de bataille ; son artillerie ne peut se tourner contre l'ennemi ; un seul coup, qui put être tiré, tua Georges de Bulach et un gentilhomme lorrain. Galeotto croit que tout est perdu ; il passe la Meurthe au gué des Sables, sur la glace ; il s'enfuit à Metz sans être inquiété.

Sur le champ de bataille ce n'est que confusion. Le centre et la droite sont environnés d'ennemis dix fois plus nombreux : c'est René payant de sa personne ; il

est entouré par les comtes de Salm, Bitche, Limange, les sires de Ribeaupierre, Ligniville, Nettancourt, Lenoncourt, Haussonville, Jean de Witte, le sire de Gerbéviller, Thomas de Pfaffenhofen et l'Allemand Jacques Feireler, de Wys, capitaine des gardes.

Charles, entouré de ses soldats, fait reculer deux ou trois fois les assaillants, mais il faillit perdre la vie, un coup de hallebarde le faisait tomber de cheval ; les siens le raffermissent en selle ; le cercle se resserre autour de lui, le moment est venu qu'il faut fuir ou mourir. Il fit, par un effort soudain, une trouée devant lui et courut à Saint-Jean.

Claude de Beaumont le poursuit et le blesse.

Au passage du ruisseau de l'étang Saint-Jean, son cheval chargé ne peut le franchir, il retombe dans la vase et Claude blesse le duc d'un coup de lance. Celui-ci crie : *Sauve Bourgogne !* Son adversaire, qui est sourd, comprend : *Vive Bourgogne !* il fait au duc une horrible blessure à la mâchoire, il tombe. Des soldats allemands passant par là lui donnèrent le coup mortel.

Certains de la défaite des Bourguignons, les bourgeois sortent de la ville au son des cloches, ils interceptent le passage aux fuyards entre la ville et Boudonville et les obligent à se sauver du côté de la forêt de Haye. Jeannet de Bidos et J.-B. de Roquelaure arrêtent le bâtard de Bourgogne dans une chenevière de Laxou. Le chevalier Olivier de Lamarche, Beaudoin, frère naturel de Charles le Téméraire, le sire de Neufchâtel, le comte de Nassau, Josse Lalain sont faits prisonniers. Les Suisses et les Allemands ne font quartier à personne ; ils tuent même des bourgeois imprudents qui sortent sans porter sur leurs vêtements la croix de Lorraine ; deux bouchers, Gérard et le Cardinal, qui ramenaient en ville un troupeau, eurent le même sort.

Les vainqueurs arrivèrent au pont de Bouxières, quand les Bourguignons achevaient de le déblayer pour pouvoir passer ; les uns furent tués ; les autres,

essayant de fuir à la nage ou sur des glaçons, furent noyés ; d'autres parvinrent jusqu'à Metz. René arriva aux jardins de Bouxières avec mille cavaliers, en prévision de tout retour offensif. A ceux qui le félicitaient, il disait : *Le duc est échappé ; il reviendra, quoique plus tard, et la guerre ne finira. . .*

La ville de Metz était remplie de fugitifs ; ils étaient blessés, gelés, mouraient de faim et criaient à faire pitié ; il en mourut un grand nombre dans les hôpitaux. Le duc fit mener les prisonniers au château de Foug ; les gens de la campagne fouillaient les bois, tuaient les soldats et gardaient les nobles en vue de la rançon. René rentra à Nancy à sept heures, vint devant Saint-Georges remercier Dieu ; il se rendit à l'hôtel d'Arnoul parce que son palais était dépouillé de ses boiseries, dont on avait fait du feu. Il vit devant le palais un monceau des têtes des animaux mangés pendant le siège. Les soldats furent répartis chez les habitants ; les officiers étrangers logèrent dans les meilleurs hôtels ; les cavaliers retournèrent à Saint-Nicolas. Un page de Campobasso vint à minuit dire au duc qu'il savait que le duc Charles était tué.

L'hiver était si rude que les Suisses voulurent regagner leur pays sans retard ; déjà à Saint-Nicolas, ils avaient dit que, si l'on ne se battait pas le 5, ils s'en retourneraient chez eux. Le duc les accompagna jusqu'à Lunéville, ils lui dirent : « Si le duc est échappé, faites-« le nous savoir, nous viendrons le combattre ».

On donna une escorte à Colonna, valet de chambre de Charles, pour chercher le corps de son maître vers Saint-Jean et l'étang ; une lavandière, qui connaissait le duc, était avec lui. Enfin, on trouva son corps en partie engagé dans la glace ; un loup avait entamé une joue ; on le reconnut à une cicatrice qu'il portait au cou et à la longueur de ses ongles. On le déposa dans la maison de Georges Marquiez, Grande-Rue. René le fit reconnaître par ses frères naturels, Antoine et Beau-

doin ; Mathieu Lopez, son médecin, Olivier de la Marche, son chambellan, Denys, son chapelain, le sire de Neufchâtel et ses valets : tous le reconnurent. Puis il le visita dans sa chapelle ardente et lui dit : *Cher cousin, vos âmes ait Dieu ! Vous nous avez fait moult maux et douleurs.* Après les funérailles faites à Saint-Georges, il fut enterré dans la branche septentrionale du transept. Il lui fit faire un tombeau avec sa statue *par l'imagier* Jean Croock.

Les corps des Bourguignons ont été enterrés au lieu du dernier choc, à Bonsecours ; six cents corps furent enterrés à Bouxières. Jean Villers de Sarre obtint de bâtir une chapelle et une habitation dans le premier lieu ; elle ne fut exécutée que plus tard par Ambroise Charnières ; on lit dans le titre du 21 août 1498 que cette chapelle fut faite par ordre du roi de *Cécile.*

Tous les ans on faisait une procession à cette chapelle; on y portait le casque de Charles qui fut retrouvé; les Français, occupant la Lorraine, omirent cette cérémonie ; Léopold la rétablit, Stanislas l'abolit définitivement en 1737.

Les Suisses ont conservé les drapeaux pris à l'ennemi dans la bataille ; on les trouve dans la ville de Soleure.

Le duc de Lorraine confirma dans leurs biens et privilèges les nobles revenus à lui ; il dispensa Nancy des tailles (impôts indirects) ; il enleva la seigneurie de Chaligny au sire de Neufchâtel, ainsi que tous ses biens en Lorraine ; les trois fils de Jacques d'Haraucourt perdirent leurs biens, ainsi que les autres Haraucourt, Lenoncourt, de Parroye, etc. ; il distribua à ceux qui ont combattu pour sa cause les biens de ceux qui s'étaient ralliés à la cause du Téméraire. Il donna un mois et demi de solde à tous les simples soldats: A Oswald Thierstein il accorda l'hôtel de Vautrin Malhôte et le titre de maréchal de Lorraine.

Toutes ces largesses mirent le duc dans une grande gêne ; il voulut s'indemniser dans le Luxembourg ; il

prit Virton et trois autres places, mais, par son traité avec Marie de Bourgogne et Maximilien, son époux, il consentit à ce que ces places fussent rachetables moyennant 20.000 florins. Il voulut aussi gagner quelque chose en Franche-Comté et en Bourgogne ; mais Louis XI écrivit à Dijon que l'on ne reconnût d'autre autorité que la sienne, car *il voulait défendre le bien de sa parente et filleule ;* il envoya des troupes dans l'Artois et en Bourgogne. René alla à Paris pour traiter de ces affaires avec le roi ; celui-ci fit des amitiés au duc, et, pendant ce temps, par trois fois, il travailla à le faire deshériter par René Ier de la Provence, de l'Anjou, sans parler du Barrois mouvant que le duc occupait depuis 1476. René Ier, d'ailleurs, donna la Provence et l'Anjou à Charles du Maine, le troisième fils de Ferry III de Vaudémont et d'Yolande ; il voulait même donner le marquisat de Pont-à-Mousson au bâtard de Calabre. Enfin, le 15 novembre 1479, René Ier légua le Barrois mouvant à Yolande et à René, son fils ; en attendant le moment d'entrer en sa possession, il le leur loua pour 4.000 écus d'or. René possédait déjà le Barrois non mouvant. Louis XI, tenant René Ier à Paris, obligea ce prince à lui céder cette ferme, le 9 novembre 1479. René Ier mourut le 10 juillet 1480 à Angers ; Yolande, en 1484 ; elle fut inhumée à Joinville ; le duc jouit alors du Barrois, non compris la mouvance, ce qui augmenta sa puissance. Néanmoins, le passé et l'hiver désastreux de 1481-1482 mirent ses finances en mauvaise situation. Les Etats lui firent des représentations sur ses dettes qu'il ne payait pas ; ce qui engageait les créanciers du Trésor à piller les campagnes ; ils lui reprochèrent son état de maison, ses largesses, son état militaire exagéré. Ils l'engagèrent à épargner le peuple qui était obéré et, s'il suivait ce conseil, plus tard le pays enrichi lui donnerait des ressources abondantes.

Le duc fut mécontent ; il s'empressa d'accepter l'offre des Vénitiens, de le mettre à la tête de leurs troupes

contre le duc de Ferrare, aux appointements de 2.000 ducats par mois, et la solde de ses troupes. Il partit une première fois avec trois cents chevaliers et mille soldats ; une seconde fois, avec deux cents. Les maladies se mirent dans ses troupes et il revint en Lorraine à la fin de 1485 ; malade lui-même, il fut guéri par Jean Bossuet ; Louis XI voulut l'avoir à son service.

Il était temps qu'il revint, car Gérard de Rodemack ravageait le Barrois ; il se plaignit à Maximilien de la conduite de son vassal ; ce prince y mit ordre, après que René eut pris et détruit Rodemack.

Le comte du Maine légua ses Etats à Louis XI, le 10 décembre 1481 ; le roi mourut le 30 août 1483. Anne de Beaujeu voulut gagner le duc de Lorraine pour l'aider contre le duc d'Orléans ; elle lui donna une pension de 20.000 livres, lui promit de doubler cette pension et de l'aider à s'emparer de Naples qu'il aspirait aussi à conquérir. Il exigea qu'on lui rendît le Barrois mouvant (Bar, Perthois, Bassigny, Blaisois) ; quant à ses prétentions sur la Provence et l'Anjou, elles furent rejetées par le Parlement. En 1484, il jouissait d'un grand crédit à la cour ; il en fit chasser Commines. Mais sa pension ne lui fut jamais payée ; voyant qu'on se jouait de lui, il revint dans ses Etats.

Jeanne d'Harcourt, qu'il avait épousée en 1470, ne lui donnait point d'enfants ; les Etats généraux l'engagèrent à faire le nécessaire pour contracter un nouveau mariage. L'official de Toul lui était favorable ; il envoya les pièces de l'information de celui-ci à Rome, qui délégua l'archiprêtre de Marsal ou celui de Vosges pour prononcer la sentence. Celui-ci, Aubry Briel, assisté du procureur Jean Wisse, des médecins Roger Gauthier et Nicolas Midy, prononça la nullité du premier mariage. Le 28 août, René épousa, à Orléans, Philippine de Gueldres, qu'Anne de Beaujeu lui avait recommandée ; les scrupules du duc furent calmés par

une bulle d'Innocent VIII confirmant la décision de l'officialité.

Disons rapidement qu'appelé par les Napolitains pour les aider à secouer le joug tyrannique de leur roi, il prépara une expédition. Il tenta d'enlever Zizim, frère de Bajazet, retenu à Bourgneuf, pour le livrer au pape, afin de se le rendre favorable ; il échoua. Il obtint du pape de lever un impôt sur Toul comme sur son duché ; Antoine de Neufchâtel, évêque de Toul, et les Etats s'y refusèrent. Il partit en 1488 pour Naples ; à Marseille, il apprit que Ferdinand et ses sujets se sont réconciliés et que Charles VIII veut faire pour lui-même cette conquête du royaume de Naples, alors il rappela son artillerie qui était déjà à Avignon et, dit Commines, *revint bien honteux.*

A son retour, il trouva les Lorrains et les Messins se faisant une guerre de mutilations et de massacres. Il défendit à ses sujets d'envoyer des denrées à Metz ; le roi de France et l'évêque de Trèves négocièrent une trêve. René, fâché d'avoir tant dépensé partout sans résultat, essaya de surprendre une porte de Metz en gagnant par argent un des Treize, Jean de Landremont; une pluie diluvienne fit échouer cette odieuse agression. Le gardien de la porte, Chauvelot, qui était du complot, en vendit le secret ; Landremont fut exécuté si cruellement que ceux qui en furent témoins *ne voulurent manger chair à la fête des rois.* L'empereur Maximilien vint visiter Metz ; il fit conclure la paix, 29 mai 1493.

Une lettre de Henri VII d'Angleterre appela le duc de Lorraine à combattre les Ecossais : le duc s'abstint d'y aller. En 1495, il se présenta à la diète de Worms pour faire ses reprises sur le bailliage d'Allemagne. On lui demanda de prêter serment à l'empereur ; il le refusa ; il se borna à le faire dans les mêmes termes restreints que le faisaient ses prédécesseurs. En 1501, il fit un traité pour aplanir les difficultés qui restaient même après le traité de 1495 ; il promit de rendre les restes

de Charles le Téméraire pour être inhumés à Dijon avec ses pères (1) ; on accorda aux sujets de chaque partie le droit de commercer dans les deux pays ; on nomma des commissaires pour terminer les différends qui surgiraient.

René voulait posséder Toul ; il fit tant de difficultés à Antoine de Neufchâtel, que celui-ci se démit de son évêché ; il fit nommer Olry de Blâmont qui aurait accordé au duc ce qu'il désirait, si les citains de Toul ne s'y étaient opposés. Il augmenta les fortifications de Nancy, continua l'œuvre du Palais ducal ; fit construire le pont de Malzéville ; fit bâtir les halles, des fontaines ; fonda le couvent des Cordeliers, près du Palais ducal.

Un impôt de deux francs fut mis sur chaque conduit pour des dépenses extraordinaires; cet impôt, qui devait être perçu une fois, devint annuel; il se payait en argent ou en nature ; dans chaque prévôté, il y avait un receveur ou cellérier pour le percevoir.

Epinal lui fut remis par Henri de Lorraine, évêque de Metz ; mais il devait faire le serment imposé aux voués. Retiré à Longwy, il partageait son temps entre les exercices de piété et la chasse ; ayant poursuivi des loups avec ardeur, il fut refroidi et mourut le 10 décembre 1508.

Il ordonna que le Barrois ne fût plus séparé de la Lorraine ; il voulut établir la loi salique chez ses successeurs par son testament : les Etats généraux ne décidèrent pas la question.

Ses enfants furent : Antoine, son successeur ; Claude de Guise, chef de l'illustre maison des Guise ; il hérita des biens que son père possédait en Normandie, Picardie, Flandre et Hainaut ; Jean de Lorraine, évêque de Metz ; Louis, destiné à l'évêché de Verdun, y renonça

---

(1) Cette clause ne fut pas exécutée, nous verrons plus loin comment ces restes furent rendus.

et prit le titre de comte de Vaudémont ; François, seigneur de Lambèse.

Il était humain et charitable. A Gratien d'Aguerre, qui voulait brûler deux villages, il dit : « Si tu veux mal « faire, demande-moi conseil, et tu ne le feras pas ». A un pauvre : « Si tu as souffert, c'est ta faute, puisque « tu ne me l'as pas dit ; maintenant si tu souffres, ce « sera la mienne ». On lui citait le mot de Titus : « Mes amis, j'ai perdu un jour ! » — Il dit : « A Dieu « grâces, Haussonville, n'en ai aucun perdu. »

ANTOINE (1508-1544).

Pendant son règne et les règnes suivants la paix régna en Lorraine ; la guerre des Rustauds, seule, y fit une exception, jusqu'au moment de la guerre de Trente ans qui, un siècle plus tard, déchaîna tant de maux sur ce pays. Nous n'avons pas vu que René ait cherché à tirer vengeance de l'évêque de Metz pour les services qu'il rendit à Charles le Téméraire.

Antoine fut confié à la cour de France par son père, quand il n'avait que sept ou huit ans ; il accompagna le roi en Italie ; il fut témoin de la bataille d'Agnadel avec les Lorrains, Ferry de Ludres et René de Beauvau. A la mort de René, il était absent ; un conseil de gouvernement fut formé ; Philippe de Gueldres et Hugues des Hazards, évêque de Toul, en faisaient partie.

Le jeune prince fit un pèlerinage à Saint-Nicolas en 1511. En 1515, il assista au sacre de François I[er] ; l'archevêque de Reims l'engagea à épouser Marie de Bourbon, sœur du connétable de Bourbon, qui fut traître à la France et fut tué au siège de Rome. Son mariage fut célébré magnifiquement ; le roi y assista et fit donner des tournois splendides. Son frère, Claude de Guise, épousa de son côté Antoinette de Bourbon.

Le duc s'allia avec la France contre son propre inté-

rêt ; il combattit à Marignan ces Suisses qui ont sauvé sa famille et lui ont rendu son duché ; son frère Claude de Guise allait y périr, quand son écuyer le couvrit de son corps ; le jeune prince fut retrouvé sous les morts, il avait vingt-trois blessures.

Antoine eut six enfants ; les aînés moururent en bas âge ; François, son successeur, naquit à Nancy le 23 août 1517.

Les mines situées à l'Est des Vosges furent envahies par Sickingen, à la tête de six mille hommes. Le duc vint contre lui en Alsace et prit Saint-Hippolyte : l'empereur déclara que Sickingen se bat pour son compte ; Antoine vainquit un corps d'Alsaciens et se défit de Sickingen en le soudoyant.

Antoine s'allia encore avec le roi et parut au *Camp du drap d'or,* mais il se refroidit avec lui et s'allia avec l'empereur Charles-Quint.

Il embellit Nancy ; il fit la belle porterie du Palais ducal qui contient sa statue équestre faite par Mansuy Gauvain (1) ; il construisit la galerie des Cerfs ; il projetait de bâtir la ville neuve.

En 1523, deux prêtres passés au parti de Luther, qui, depuis 1517, agitait toute l'Allemagne par sa doctrine. vinrent prêcher cette doctrine à Metz ; un moine passé à la Réforme, Chasteler de Tonnoy, vint prêcher l'Avent à Vic, cette même année ; les habitants, irrités d'entendre ses nouveautés, l'arrêtèrent ; il parvint à s'échapper de leurs mains ; mais il fut repris, et brûlé vif, le 12 janvier 1525. De tous côté s'élevait dans les peuples d'Allemagne, un mouvement favorable à ces novateurs. De Bâle à Luxembourg, les paysans se révoltaient contre les nobles et contre les prêtres : il fut réprimé dans le Sundgau ; mais dans l'Alsace du Nord, il se fit

(1) Cette statue détruite à la révolution, fut reproduite par Giorné Viorne, en 1848.

des rassemblements ; Georges Iltet mit en armes le quart des jeunes gens, la veille de Pâques, 16 avril 1525 ; trente mille hommes sont réunis à Altorf ; Trasme Gerber, bourgeois de Molsheim, est mis à leur tête ; Clément Shech, jardinier, devient prédicateur, et sur le texte de saint Mathieu, XV, 13 : « Toute plantation que « mon Père céleste n'aura pas plantée, sera déracinée », il prêchait qu'il fallait anéantir les prêtres, les moines les nobles, incendier les églises, les couvents, les châteaux ; c'est ce qu'ils exécutaient partout sur leur passage. Sur le bruit qu'Antoine préparait contre eux une armée en Lorraine, ils décidèrent d'y envoyer vingt mille des leurs ; ils vinrent à Marmoutiers ; l'abbé Gaspard Ricquer tomba entre leurs mains ; mais dans un moment où ses gardiens étaient ivres, il parvint à s'enfuir. quatre mille de ces révoltés passèrent les Vosges ; un lieutenant, envoyé aux informations, les excusait auprès du duc Antoine ; il le fit décapiter. Des gens des environs de Dieuze, Salm, Vic se soulevaient également et se joignaient à eux.

Il était urgent d'arrêter ces désordres. Les prévôts reçurent ordre de lever des recrues ; à Toul, les chanoines firent un don de 9.000 francs. Antoine demanda à son frère le comte de Guise qui commandait en Champagne, de lui envoyer quelques troupes. En attendant leur arrivée, il fit barrer les passages de la Sarre, de Blâmont et des Vosges. Les Rustauds, c'est le nom qu'on donnait à ces envahisseurs, vinrent par Schirmeck et la vallée de Celles. Ils faillirent surprendre Saint-Dié, mais la ville fut sauvée ; parmi les exploits de ces bandes, qu'il nous suffise de rappeler l'incendie du monastère de Saint-Sauveur, dont les religieux vinrent ensuite s'établir à Domèvre-sur-Vezouze.

Antoine vint à la rencontre du comte de Guise jusqu'à Sorcy, puis il vint à Vic et à Dieuze. Il renvoya chez eux les soldats de Dompaire et de Châtenois qui commençaient à se livrer au pillage ; les révoltés de Dieuze se

hâtèrent de rejoindre en Alsace leurs semblables ; la limite de ce mouvement fut Loudrefing ou Louderifang, accompagnant dans ce mouvement rétrograde quatre mille hommes qui avaient envahi les environs de Dieuze.

On conseillait à Antoine de tenir seulement les défilés des Vosges ; mais rester ainsi en armes était trop coûteux, il résolut de joindre l'ennemi en Alsace et de le disperser. De Sarrebourg à Saverne, il y a cinq lieues ; les chemins étaient coupés par des abatis ; il fallut se faire un passage à travers bois. Le sire de Béthune à l'avant-garde arriva à la porte de Saverne avant d'être soutenu ; il fut criblé de blessures et mourut. Quand le duc arriva, il fit donner quelques coups de petits canons, les ennemis se retirèrent à Saverne ; leur effarement était si grand qu'ils s'étouffaient pour passer dans les portes. Quand l'armée lorraine fut sortie des passes de la montagne et arrivée à cinq cents mètres de la place, Gringoire fut envoyé en parlementaire pour engager les révoltés à déposer les armes, il fut accueilli par des coups de feu qui tuèrent le trompette qui l'accompagnait.

Alors il arriva à Lupenstein une troupe de six mille paysans qui voulaient entrer dans Saverne. On les surprit pendant qu'ils prenaient leur repas ; ils se hâtèrent de faire un cercle de leurs chariots, y mirent des madriers dans les interstices par lesquels ils pouvaient tirer Le comte de Vaudémont et celui de Guise parvinrent à franchir cette barrière ; l'ennemi se réfugia dans l'église, on y mit le feu. Les ennemis enveloppés et vaincus moururent au nombre de cinq à six mille.

Epouvantés par un pareil spectacle, les Rustauds de Saverne se rendirent à discrétion. Ils sortaient en jetant leurs armes, le 17 mai, quand un Rustaud injuria un lansquenet qui riposta d'un coup de son arme ; les lansquenets intervinrent pour soutenir leur camarade ; les Rustauds reprirent leurs armes ; ils rentrèrent dans Saverne, mais ils n'eurent pas le temps de baisser la herse devant les assaillants ; il se fit en ville un grand

carnage suivi de pillage. Gerber, Itter, Wix de Saverne, moine apostat, furent pendus. On avait surpris une lettre de Gerber écrivant au chef de vingt cinq mille autres Rustauds venant du Sud, que leur soumission n'était qu'une feinte. Thierriat reproche ces faits à Antoine, il dit que le duc aurait dû tenir les termes de la capitulation. La vérité est que les choses se passèrent en dehors de tout ordre d'Antoine et des officiers ; que ce prince et les commandants s'efforcèrent de sauver le plus de malheureux qu'ils purent. Le comte de Guise trouva une petite fille de trois ans qu'il garda dans la manche de son vêtement ; il se promit de la donner avec une autre petite fille plus âgée à Antoinette de Bourbon, sa dame, *pour les nourrir et les endoctriner*. Le duc Antoine, les sires de Ludres et de Vaudémont agirent avec une semblable humanité.

On conseillait au duc de se retirer, lorsque six mille paysans armés passsèrent près du camp ; les soldats allemands refusèrent de marcher sur eux, parce qu'ils étaient occupés au pillage.

Le 18, l'armée fut conduite à Marmoutiers, Vasselonne, Molsheim, sans rencontrer d'ennemis, ni les jours suivants. Le 20, à la pointe du jour, Nicolas de Ludres avec l'avant-garde dépassa Solzheim et apprit que les Rustauds barraient les passages au-delà de Scherwiller ; le chemin était coupé par une ligne de chariots appuyée aux vignes de chaque côté. Ils occupaient Scherwiller ; il fallait les en déloger ; ils avaient dix ou douze fauconneaux et cent vingt arquebuses pour compléter leur défense ; ils étaient deux mille quatre cents, dit Wolcyr, mais c'était plutôt seize cents qui défendaient le village.

Le duc n'avait que trois mille six cents fantassins et sa cavalerie ; une chaleur étouffante accablait les soldats, qui, loin de l'ennemi, marchaient en désordre. A six heures et demie du soir, Antoine arriva en face des Rustauds ; le comte de Guise était d'avis de remettre

l'action au lendemain ; un capitaine allemand dit qu'il reste assez de temps pour combattre avant la nuit.

Le sire de Ludres, cadet de Nicolas de Ludres, fut chargé de l'attaque du village avec les Lorrains et les Italiens ; les haies qui environnaient le village permirent d'en approcher sans bruit, et le village fut emporté en un instant ; deux mille Rustauds s'enfuirent ; le sire de Ludres fut fait chevalier par le duc et reçut l'accolade; *il l'était déjà,* dit Thierriat, *mais l'être sur le champ de bataille est un honneur.*

Les canons de l'ennemi tiraient sur l'armée, mais sans résultat, parce que les artilleurs ignoraient le tir. L'armée se rangea pour l'attaque ; la droite, commandée par le comte de Guise, comprenait les Albanais et l'infanterie lorraine était conduite par le comte de Vaudémont et Jean VII de Salm, bailli d'Allemagne. Le duc conduisait le centre composé de l'infanterie et des gens d'armes lorrains et français. La gauche obéissait à du Fay et comprenait des compagnies d'ordonnance.

Avant d'engager l'action, Antoine donna l'accolade à de jeunes chevaliers. Les lansquenets s'avancèrent ; le terrain était inégal ; ils furent repoussés. Devant les renforts envoyés contre eux, les Rustauds se retirèrent derrière leurs chariots ; ils firent même, une contre-attaque qui ramena les Lorrains. Le sire de Ludres établit une batterie de fauconneaux qui mit l'hésitation, puis le trouble parmi les ennemis. Un chevalier Dobbio s'approcha des chariots, il en détourna quelques-uns : la brèche était ouverte par laquelle le comte de Vaudémont entra avec son infanterie ; une foule d'ennemis se ruèrent sur lui ; il perdit son casque et un gantelet. Le sire Jean de la Marche de Sancy vit sa détresse, vint avec cinq cents hommes et le dégagea. Les Rustauds se sauvèrent dans les bois ; la cavalerie et les Albanais les poursuivirent, ils en tuèrent un grand nombre : la victoire était remportée. L'infanterie

prit du repos ; mais Antoine et la cavalerie restèrent en armes dans la crainte d'un retour offensif de l'ennemi. Rien ne se produisit, les Rustauds avaient jeté leurs armes.

Antoine voulut opérer aussitôt son retour : il n'attendit pas les félicitations de ceux qu'il a sauvés : ses troupes se livraient au pillage ; les Alsaciens voyaient avec colère les chariots chargés de dépouilles ; puis l'entretien d'une telle armée épuisait le trésor de Lorraine ; autant de raisons qui invitaient le duc à rentrer à Nancy au plus tôt. Les abatis faits sur les routes pour empêcher l'accès des passages des Vosges ralentissaient la marche de l'armée ; on employa les gens du pays à scier les arbres couchés sur le chemin. Le retour se faisait par Saint-Hippolyte, le Val de Viller, Moyen-moutier et Raon-l'Etape.

Dans le pays, on fit des prières publiques d'actions de grâces ; Clément VII félicita le duc, ainsi que l'Empereur ; Clément Marot chanta sa victoire ; les félicitations vinrent de toutes parts, puis les dons généreux : il reçut des chanoines de Toul, douze tasses de vermeil. Antoine fonda un service annuel dans l'église de Saint-Nicolas-du-Port ; il devait être annoncé par seize coups de cloche, parce qu'il était resté seize heures à cheval pendant et après le combat ; c'était un samedi, il n'avait mangé qu'un œuf de toute la journée à son repas du soir.

Pour arrêter les progrès de l'hérésie, il fit exécuter son ordonnance du 26 décembre 1423 ; il fit mettre à mort deux religieux prêtres qui prêchaient les hérésies nouvelles ; un jeune religieux fut dégradé ; le curé de Saint-Hippolyte, Wolfgang Sorrel, qui avait séduit son peuple, fut brûlé vif. Léon X avait introduit le concordat germanique à Verdun ; Paul III l'introduisit à Toul, sous l'évêque Toussaint de Hocédy. Les Etats généraux défendirent, sous peine du feu, les assemblées et les discours hérétiques : il fut défendu, sous peine

d'amende, de tenir des livres suspects. Il fut interdit de faire des conférences sans la permission de l'évêque ; ordre fut donné de surveiller les prédicateurs. C'est de Metz que venait le danger d'hérésie. On punit d'abord les pasteurs. Guillaume de Furstenberg s'empara de Gorze ; il en fit sa forteresse, d'où il sortait pour ravager les environs et bloquer Metz. Il obtint la liberté du protestantisme à Metz ; il occupa Verdun ; il cherchait à pénétrer en Champagne : le comte de Guise le surprit par une marche silencieuse, le repoussa jusqu'à Gorze et s'empara de cette ville, le 15 mars.

Antoine agrandit ses états de Sarrebourg et Bauquenom que l'évêque de Metz lui abandonna ; ce fut la cause d'un procès avec un prétendant à la possession de cette dernière ville : il dura cent ans. Le comte d'Isemberg avait acquis auprès des comtes de Neufchâtel, Châtel et Bainville-aux-Miroirs, le duc s'empressa de les racheter.

En 1535, il obtint des Etats généraux une imposition extraordinaire de 3 francs par conduit. Il resta neutre dans la guerre qui se fit entre François I[er] et Charles-Quint. En 1538, il négocia la paix entre ces deux souverains et réclama le duché de Gueldres, dont il était le seul héritier : il échoua dans ses démarches. Bientôt il s'allia avec Charles-Quint ; il maria sa fille Anne au prince d'Orange et son fils avec Christine de Danemark, fille de Christian II ; elle reçut en dot 100.000 florins et des pierreries valant 20.000 florins.

Cette alliance déplut à François I[er], roi de France ; il contraignit Antoine à faire, le 22 avril 1538, le serment d'allégeance pour le Barrois mouvant et de reconnaître que les droits souverains qu'il y exerce, il ne les les a que par la tolérance du roi. Il reçut de François I[er] le commandement de cent lances ; il fut sommé plus tard, comme vassal, de livrer Arzant et ses complices, qui avaient comploté contre le roi.

En 1541, Charles-Quint vint à Metz ; le chanoine

Baudoche lui fit ce court compliment : *Vous soyez le bienvenu, sire.* Charles dit à un officier : *Voilà bien peu d'entendement.* Il visita les fortifications et recommanda aux bourgeois de faire bonne garde, car il soupçonnait bien les visées du roi de France.

Antoine obtint, le 26 août 1542, des lettres reconnaissant que la Lorraine n'appartient plus à l'empire. Il ne comparut plus aux assignations données devant la Chambre impériale. Toutefois le landfried (cotisation pour la paix publique) fut payé par lui et ses successeurs ; des textes de 1548, 1558, 1567, 1568, 1569, 1594 et 1595 le prouvent.

La prise de Gorze pour François I[er], qui menaçait la Lorraine, inspira au duc la pensée d'aller négocier la paix. Il partit de Bar-le-Duc, le 14 octobre 1543 ; mais la guerre continua, il revint à Bar.

Le 11 juin 1544, il se mit au lit et mourut peu après. Philippe de Gueldres, sa mère, lui avait appris *à aimer mieux mourir mille fois que commettre un péché mortel.* Quand il sentit sa fin approcher, il dit : *Pour l'honneur de Dieu qu'on ne me parle plus que de mon salut.* Le peuple ne l'appela que le bon duc.

L'année de sa mort fut achevée la basilique de Saint-Nicolas-du-Port qui est véritablement le chef-d'œuvre du gothique à cette époque ; Simon Moycet l'avait commencée en 1487, il mourut en 1520 sans avoir vu le couronnement de son œuvre.

FRANÇOIS I[er] (1544-1545).

Il est né le 1[er] février 1517 ; à l'âge de quinze ans, il fut envoyé à la cour de France pour y être élevé. On négocia son mariage avec Anne de Clèves ; mais ils étaient encore trop jeunes pour être unis ; plus tard, Anne devint une des épouses infortunées de Henri VIII, roi d'Angleterre. Comme nous l'avons vu, il épousa

Christine de Danemarck qui lui apporta une dot royale

Charles-Quint vint à Metz le 6 juin 1544 ; il prit Commercy, détruisit le pont de pierre, brûla les halles et ses troupes firent du désordre ; il prit encore Ligny. En avril, Antoine avait pris ses précautions contre ce redoutable voisin ; il avait réparé, armé et approvisionné ses places ; ces préparatifs furent inutiles, l'empereur entra en Champagne, d'où après six semaines, il fut obligé de se retirer. Le 17 juin fut tué au siège de Saint-Dizier René de Châlon, prince d'Orange ; son mausolée fut élevé dans la collégiale de Sainte-Maxe ; Ligier Richier, qui a fait ce chef-d'œuvre, le représente dévoré des vers.

François parla de la paix à Charles-Quint qui consentit à négocier ; il allait trouver le roi à son tour pour traiter l'affaire ; il sortait de Bar, quand il tomba malade. Il avait obtenu de l'empereur la possession de Stenay moyennant qu'il fût démantelé.

L'indiscipline des lansquenets de son armée et les progrès du protestantisme le rappelèrent dans ses Etats. Il entra à Nancy en 1545 et fit le serment d'usage. Bientôt il retomba malade ; il se rendit à Remiremont où on lui amenait des tonneaux d'eau de Plombières que les médecins prescrivaient pour des bains. Il mourut sans fixer la régence de son fils.

CHARLES III PENDANT SA MINORITÉ (1545-1559).

Christine prit la régence, sans que les Etats y missent opposition. Elle était nièce de Charles-Quint ; en premières noces, elle avait épousé Sforza de Milan ; quand elle fut devenue veuve, elle vécut à Bruxelles et là s'était initiée à l'art de gouverner, quand elle devint l'épouse de François Ier de Lorraine.

Nicolas de Lorraine, désigné dès son enfance à être

évêque de Metz, renonça à l'état ecclésiastique, avant d'avoir reçu les ordres, prit le titre de comte de Vaudémont, marquis de Nomeny ; alors il réclama la régence de son neveu. Il montra un soi-disant testament du duc François reçu par Brisson, clerc-juré de Rambervillers, le désignant comme régent. Il prétendait même que Christine, à qui il l'aurait montré, y aurait adhéré. Charles-Quint mit fin à cette intrigue en déclarant à l'ambassadeur du comte que toute entreprise faite contre Christine était faite contre lui-même. Néanmoins, par un accord du 6 août 1545, Christine accepta Nicolas comme associé à la régence : en fait, elle eut une part prépondérante dans la gestion des affaires. Les Etats généraux assemblés à Neufchâteau donnèrent leur adhésion à cet état de choses.

Charles-Quint força Nicolas à faire les hommages pour les terres relevant de l'empire au nom de Charles III.

La guerre entre Charles-Quint et François I[er] était imminente ; pour garder la neutralité il fallait avoir les forces suffisantes pour la faire respecter ; il fallait des troupes et des places en état. Nicolas fit réparer les places fortes.

Le roi de France défendit de fortifier La Mothe, parce que de cette place il était facile de faire des incursions dans le Bassigny. Christine ne pouvait s'y résoudre ni s'opposer aux volontés du roi ; elle prit le parti d'y consentir jusqu'à la majorité du duc.

Le protestantisme s'avançait autour de la Lorraine ; pour l'empêcher d'y entrer, les régents firent l'édit de Deneuvre (24 septembre 1545) défendant de faire des assemblées, de prêcher le protestantisme, tant en public qu'en particulier, de vendre et de retenir les livres de Martin Luther et de ses adhérents ; — ordonnant la confiscation des biens et la prise de corps de ceux qui troubleraient l'ordre public en contrevenant à cet édit ; — ordonnant aussi, sous peine d'amende, de dénoncer les coupables.

La Chambre impériale émit la prétention de juger en appel les affaires des Lorrains entre eux, déclarant que le refuser serait enfreindre le landfried. Christine profita de ses relations avec Charles-Quint pour annuler ces prétentions. Charles-Quint, de son côté, demanda qu'on lui rendît les restes de Charles le Téméraire ; Christine y consentit ; mais le tombeau et la statue restèrent à Nancy.

Les Lorrains tenaient singulièrement au duel ; Christine poursuivit les duellistes, elle ordonna qu'ils fussent assommés sur l'heure. Ces édits furent renouvelés par Charles III en 1586, 1591 et 1603. Elle se fiait peu aux seigneurs lorrains ; elle prit des Flamands pour ministres.

Le pays aurait dû être bien tranquille sous le règne d'un duc en minorité et d'une régente si accomplie ; il n'en fut rien. Les guerres des protestants avec l'empire et la France eurent leur contre-coup en Lorraine ; elle fut accablée sous d'effroyables calamités.

En 1552, les protestants allemands dans leur ligue contre l'empire voulurent gagner l'aide du roi de France ; ils lui promirent l'abandon des villes de Cambrai, Metz, Toul et Verdun. En 1546, le prince régent Nicolas avait obtenu du cardinal Jean de Lorraine, évêque de Verdun, qu'il lui fît tenir le château, la ville, la prévôté, les biens et le finage de Verdun, moyennant l'abandon d'une créance de 120.000 frans barrois que le duc avait prêtés au cardinal. Charles-Quint intervint pour empêcher que cette convention fût accomplie. De son côté, Toussaint Hocédy, évêque de Toul, avait abandonné à Charles III le temporel de son église. Deux ans plus tard, le cardinal Charles de Lorraine, qui avait conservé l'administration du diocèse de Metz, voulait en faire autant. Malheureusement pour la Lorraine tous ces projets ne se réalisèrent point.

Henri II, qui avait succédé à François I[er] en France, fut stimulé par ces tentatives, pour s'emparer des évê-

chés ; les embarras dans lesquels se débattait Charles-Quint, lui procurèrent le moment propice. Il fortifia Vaucouleurs, fit des magasins de vivres en Champagne. En mars 1552, il fit masser son armée dans la région de la Haute Meuse ; Montmorency, Claude de Lorraine, duc d'Aumale et Gaspard de Coligny en avaient le commandement. Christine accourut à Joinville pour demander au roi qu'il respectât la neutralité du duché. Le roi la reçut courtoisement, mais il ne lui dissimula pas qu'il devait veiller à la sécurité de ses troupes. Christine confia la place de Nancy à Haussonville ; elle lui donna deux enseignes d'infanterie et s'efforça de compléter cette troupe.

Henri était à Joinville le 9 avril ; le 10, à Gondrecourt, à Vaucouleurs et au château de Sorcy. Le 12, les bourgeois de Verdun lui firent leur soumission. Ceux de Toul avaient payé 2.500 florins d'or à François Ier pour se mettre sous sa sauvegarde ; ils ne voulurent pas résister pour s'exposer à payer une somme plus forte ; le 13, les troupes françaises campèrent dans les prés, à gauche de la Moselle ; Toul reçut une garnison de cinq cents hommes, sous le commandement d'Esclavolle.

Le roi vint vers Nancy ; le connétable de Montmorency et Claude de Guise demandèrent au comte d'Haussonville de leur livrer la ville. Christine, en cette extrémité, demanda conseil et aide à Charles-Quint ; il lui répondit qu'il était occupé ailleurs et qu'elle devait demander au roi de France de respecter la neutralité du duché, qu'il observait de son côté. La lutte était trop inégale pour être possible ; Nicolas et des seigneurs se retirèrent à Joinville ; les Français occupèrent les faubourgs de la ville ; le roi y entra ; il signifia à Christine que, désormais, Nicolas seul serait régent. Le jeune Charles III fut emmené à Paris pour y être élevé avec les fils du roi.

La garnison fut composée par moitié de lansquenets et de Lorrains ; Henri déclara à Christine que la pré-

sence des princes lorrains dans son armée devait être une garantie de sa bienveillance pour la Lorraine, dont il ne veut pas s'emparer. Pour rassurer les Lorrains, il donna à Charles III une pension de 40.000 livres tournois et 2.000 à Nicolas de Vaudémont. La duchesse se se retira à Blâmont ; le prince d'Orange demanda que le gouvernement des Pays-Bas lui fût donné ; il pensait l'épouser. Granvelle et le duc d'Albe lui firent préférer Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint. Elle était protestante ; ce mariage fut un grand malheur pour l'empire.

Henri II laissa cent gens d'armes à Nancy avec cinq ou six mille hommes, puis il marcha sur Metz avec le maréchal Saint-André. Le 11, il logea au château de Condé : déjà Frouard, l'Avant-Garde, Nomeny avaient des garnisons mixtes, françaises et lorraines. Il fit des amas de vivres à Pont-à-Mousson. A Jouy-aux-Arches, il passa la revue de ses troupes comprenant : la Maison du roi, cinquante-deux enseignes ou bataillons d'infanterie, deux enseignes d'Anglais, trois régiments de lansquenets, quinze cents gens d'armes, deux mille quatre cents chevau-légers, quatre cents arquebusiers à cheval et plus de mille gentilshommes volontaires.

Robert de Lenoncourt, évêque de Metz, était favorable à la France ; il gagna Robert de Heu qui était un patricien très influent ; celui-ci gagna son frère Gaspard de Heu, Michel de Gournay, le sieur de Raigecourt, qui ambitionnaient d'avoir sous la domination française une influence plus grande.

Le duc d'Aumale attaqua d'abord Gorze, qui était la place d'armes de pillards tenant pour l'empereur ; il avança ses batteries, fit brèche dans les murs et la place fut emportée d'assaut ; la garnison fut passée par les armes et la place fut démantelée.

A Metz, les bourgeois tinrent une assemblée et jurèrent de se défendre; les Français se présentèrent devant la porte Saint-Thiébaut, les affidés firent entrer un petit

corps de troupes qui s'emparèrent du corps de garde, la porte fut ouverte à l'armée et les bourgeois furent invités à se retirer chez eux. Cette trahison eut lieu du 9 au 10 avril 1552. Le roi fit son entrée dans Metz le 18 ; les bourgeois espéraient encore que le roi se retirerait, mais ils furent vite détrompés. Arthur de Cossé, nommé gouverneur, désarma les habitants, s'empara des postes, des vivres, changea les gardiens, institua des magistrats nouveaux.

Ensuite Henri II se dirigea sur Strasbourg ; le connétable se vantait d'y entrer comme un couteau dans le beurre. Les habitants déclarèrent que le roi n'y entrerait qu'avec quarante gentilshommes ; on essaya en vain de surprendre un poste, comme on l'avait fait à Metz. Le roi, contraint de se retirer, gagna le Luxembourg, prit Rodemack et Damvillers, qu'il acheva de fortifier.

Le cardinal de Lorraine, évêque de Verdun, engagea les habitants à changer la forme de leur gouvernement, et à substituer à des patriciens pleins de morgue, l'autorité du roi de France ; les gens du peuple acclamèrent cette proposition, et Tavannes reçut le commandement de la place avec une garnison française. Après avoir soumis encore Yvoy, Chimay, Montmédy, Henri II revint en France.

La paix fut faite à cette époque entre Charles-Quint et les protestants ; le roi pensa bien que cet adversaire devenu libre de ses mouvements, ne tarderait pas à venir lui livrer un assaut redoutable. Metz, Toul et Verdun furent mis en état de défense ; à Toul, les faubourgs Saint-Mansuy et de Saint-Epvre furent rasés ; dans les autres villes, des destructions furent faites qui étaient plus regrettables encore. Robert de Lenoncourt fit assembler les notables de Metz et ceux du temporel, il leur fit jurer d'obéir au roi. Il fit élever aux frais du roi des fortifications à Marsal ; toutefois les empereurs continuèrent comme par le passé à donner aux évêques de Metz l'investiture de leur temporel.

Le connétable avait mis son camp à Saint-Mihiel, en attendant que l'ennemi montrât ses intentions ; il pensait que Charles-Quint viendrait par le Luxembourg. Il ne respectait pas plus le Barrois que le pays ennemi, et même il s'empara par surprise de Clermont-en-Argonne et y mit une garnison.

L'ennemi parut à Forbach à la mi-octobre, il s'approcha de Metz ; mais le duc de Guise fit fort à propos une sortie, et il se retira. La garnison pourtant n'était que de cinq mille hommes d'infanterie et de sept à huit cent gens d'armes et chevau-légers ; comme les vivres étaient peu abondants, il invita les bourgeois à se retirer, ne gardant que les ecclésiastiques et les ouvriers d'état.

L'armée de Charles-Quint ne tarda pas à paraître ; elle investit la place et commença ses travaux ; l'empereur n'arriva que le 20 novembre.

Albert de Brandebourg, ambitieux et farouche, avait refusé de faire la paix en même temps que les autres protestants ; il se retira vers l'ouest et se mit à ravager le temporel des évêchés de Mayence et de Trèves ; l'approche de l'armée impériale le força à se diriger vers Luxembourg. Henri II voyait en lui un allié et lui fournissait ce qui lui était nécessaire. Comme Charles-Quint pouvait seul lui rendre ses Etats, il entra en pourparlers avec lui, il amusa le roi et n'attendait qu'une occasion de rendre service à l'empereur et gagner ainsi ses bonnes grâces. En attendant il vivait en pays lorrain comme en pays ennemi, pillant les monastères, brûlant les églises. Enfin démasqué, il dit au roi qu'il se retirait en Allemagne ; mais il s'établit aux environs de Toul et commit des désordres insupportables. Le duc de Nevers qui commandait à Toul, ne fit pas attention à lui, vint s'emparer de Pont-à-Mousson sur les troupes espagnoles qui le gardaient.

Albert fit une pointe sur Neufchâteau, puis sur Saint-Nicolas. Le duc d'Aumale, qui avait avec lui deux com-

pagnies de gens d'armes et cinq cents chevau-légers, le suivait sans penser l'attaquer. A la croix de Moutiers, près de Lupcourt, la bataille s'engagea ; les Français furent vaincus, le duc d'Aumale y périt, deux cents gentilshommes furent tués et d'autres faits prisonniers. Albert jeta le masque alors, se déclara pour l'empereur; le duc de Lorraine lui accorda le passage par Nancy et le traita de façon à ne pas l'irriter contre lui. Il prit Pont-à-Mousson sur son passage et rejoignit l'empereur devant Metz. Les victimes du combat de Lupcourt furent enterrés, les soldats, dans le cimetière, les officiers, dans la chapelle, par la permission du duc ; le duc d'Aumale y avait une inscription.

La garnison française se défendit si vaillamment dans Metz que Charles-Quint, après avoir épuisé les moyens de l'art des sièges, perdu une partie de son armée, se retira le 1er janvier 1553 et vint à Thionville. Le marquis de Brandebourg et le duc d'Albe restèrent devant Metz jusqu'au 16 janvier pour sauver l'artillerie; ils la ramenèrent par lè Luxembourg. Un corps de troupes traversa la Lorraine y vivant à discrétion ; ils voulurent entrer à Saint-Dié ; les chanoines n'étaient pas pour la résistance ; le sieur Reynette qui commandait à Saint-Dié et au Spitzemberg résista, ils continuèrent leur route. Entre Pont-à-Mousson et Thionville, ce n'étaient que ruines. La Lorraine souffrit beaucoup de cette guerre ; Charles III demanda des indemnités à l'empereur ; il n'en obtint que de belles paroles.

En 1554, l'empereur espérait reprendre Metz par l'effet d'une conspiration entre les bourgeois et quelques soldats pour livrer la citadelle à la garnison de Thionville. De Vieille-Ville, qui était absent, reprit son gouvernement ; il fit une sortie avec ses troupes sur la garnison de Thionville ; il la força à se retirer et expulsa les conjurés. Metz appartenait à la France définitivement.

Nicolas de Vaudémont cherchait l'occasion de soustraire la Lorraine au voisinage des Français ; d'un autre côté, il avait irrité Charles-Quint, indisposé déjà par la déchéance de la régente Christine, parce qu'il l'en croyait l'auteur; l'irritation de Charles-Quint venait de la protestation faite par Nicolas contre la cession faite à Philippe d'Espagne, de Naples et de la Sicile.

Cependant l'entretien des troupes aux frontières rendait coûteuse au pays l'administration du régent ; les Etats lui accordèrent une imposition de six francs barrois par conduit, malgré les griefs qu'ils avaient, car son procureur général cherchait à détruire leurs prérogatives ; il établit encore un droit d'*issue foraine* sous prétexte de bien marquer les limites du pays.

En cette année 1558, Charles III gagnait ses dix-sept ans ; par son intelligence et ses succès, il était le modèle des fils de Henri II ; sa beauté ne démentait pas la renommée en ce point des princes de sa famille.

CHARLES III RÉGNE (1558-1608).

Christine obtint d'avoir à Arras une entrevue avec son fils, il lui fut amené ; le cardinal Granvelle, le régent et le cardinal de Lorraine y assistaient.

Le duc de Guise s'empara de Thionville ; des négociations pour la paix se nouèrent ; elles aboutirent au traité de Cateau-Cambrésis, le 3 avril 1558 ; Christine y était le principal plénipotentiaire pour Philippe II d'Espagne ; elle obtenait que Stenay fût restitué au duc de Lorraine.

Alors le mariage de Charles III avec Claude de France, fille de Henri II, fut célébré à Paris. Les Guise firent des fêtes somptueuses ; le roi déclara qu'il n'avait aucune intention de dépouiller son gendre. La dot de Claude fut 100.000 écus d'or ; et son douaire fut fixé à une rente de 20.000 écus d'or ; Christine obtint aussi que le duc gardât le gouvernement du Barrois mouvant.

Henri II fut blessé dans les fêtes du mariage le 26 juin 1559, Charles III fut contraint de prolonger son séjour à Paris ; le roi mourut le 9 juillet suivant. Charles assista encore au sacre de François II : celui-ci le conduisit ensuite jusqu'à Bar et, en le quittant, le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Charles III différait de faire son entrée à Nancy, parce qu'il lui peinait de prêter le serment accoutumé. Il alla à Remiremont, où il fit le serment de respecter les privilèges du monastère. Le 15 janvier 1560, il vint à Nancy en passant par Saint-Dié il remercia le régent Nicolas de Vaudémont de son administration ; puis il retourna à Paris après avoir remis le gouvernement entre les mains de Christine.

A Nancy, il demanda des subsides aux Etats généraux ; ceux-ci ne les accordèrent qu'à la condition que le duc prêterait le serment accoutumé. Il fallut s'exécuter, mais il fit faire par Bertrand le Hongre en son nom par devant Nicolas de Bar « une protestation « contre le serment auquel il a été contraint comme « portant préjudice à ses droits ». En 1563 et 1569, les Etats se plaignirent qu'il éludât son serment ; il fut obligé en 1578 de modérer son procureur en lui faisant défense « d'emprisonner les maires et les sujets des « seigneurs ».

Nous ne dirons qu'un mot de la guerre du duc avec les Dames de Remiremont. Celles-ci prétendaient former un Etat indépendant de la Lorraine, et relever de l'empire. Elles disaient tenir ce privilège de Henri IV. Ferdinand, empereur, gagné par elles, leur donna des lettres de sauvegarde et envoya à Charles III pour l'en informer et lui défendre d'y contrevenir, Pierre Zoldt, messager impérial, 9 avril 1564. Le duc n'y prit garde ; il exigeait la remise du titre de Henri IV. Dans un arrangement qui se fit, elles cédèrent au duc les pâturages des Chaumes à Caudebar et la moitié des fromages versés à Gerardmer, moyennant qu'elles seraient

exemptes de payer le don gratuit qui était de 7.702 fr. ; qu'elles ne fourniraient ni impôts, ni vivres, comme en sont exempts les anciens chevaliers, vu que, au moyen âge, les ducs étaient voués et non seigneurs du monastère.

Le 9 juin 1567, Jean IX, comte de Salm, fut chargé par Charles III d'aller en son nom rendre hommage à l'empereur qui accorda l'investiture de Pont-à-Mousson, Blâmont, Clermont-en-Argonne, Hatton-Châtel et la garde de Toul.

En 1569, Charles III maria sa sœur Renée à Guillaume, fils d'Albert, duc de Bavière ; ce mariage avait été conclu à Vienne le 2 juin 1569 ; il fut ratifié par Christine et le duc, le 28 décembre suivant. La princesse renonça à toute prétention au duché, à moins que toute postérité masculine et féminine du duc ne fût éteinte. Le duc ne demanda rien aux Etats généraux pour faire la dot de sa sœur, car ses finances étaient en bon ordre.

Il défendit aux hôpitaux, aux religieux et aux ecclésiastiques de vendre leurs propriétés sans son autorisation; il défendit aussi de faire des coupes en toutes forêts sans avoir obtenu son consentement. En 1584, il défendit aux étrangers de posséder des bénéfices en Lorraine. Le 17 avril 1575, il défendit aux mendiants étrangers d'entrer dans ses Etats. En 1586, il régla l'administration des hôpitaux. Le 3 février 1573, il défendit aux jeunes Lorrains de porter les armes hors de leur pays sans sa permission. Le 12 janvier 1588, il régla l'administration des fabriques des églises de ses Etats. Il fit observer les lois et décrets faits contre les luthériens et les calvinistes ; il défendit d'en recevoir dans les ateliers et de leur fournir une habitation.

L'arrivée des Français à Metz y ranima le protestantisme éteint depuis le départ de Farel ; aussi les Lorrains qui s'étaient enfuis à Strasbourg vinrent s'y réfugier ; le duc les arrêtait, les Français les recevaient. A Toul, la garnison comprenait beaucoup de protestants ;

les prédications du gascon Villeroche les fit passer du luthéranisme au calvinisme. En 1562, les soldats aidèrent les bourgeois à briser les images qui avaient été placées dévotement devant leurs maisons ; et les chanoines furent maltraités. Charles III fit sortir de Toul ces soldats; les bourgeois s'empressaient de porter leurs bagages hors de la ville pour s'en débarrasser plus vite. Les villes du temporel de Metz commencèrent à être envahies par l'hérésie ; c'étaient Vic, Marsal, Albestroff. Salado, bailli de l'évêché, gouverneur de Marsal, favorisait le protestantisme. Les Français, bien renseignés sur lui, le chassèrent et forcèrent les protestants à s'expatrier.

Les protestants se révoltèrent dans Metz pour s'en emparer ; ils avaient séduit des soldats et s'étaient enfermés dans la citadelle : de Vieille-Ville avec les soldats fidèles les vainquit et les expulsa.

En 1562, les calvinistes commencèrent en France les guerres de religion ; Coligny envoya d'Andelot en Allemagne appeler les protestants de ce pays à leur secours. Celui-ci avait épousé Barbe-Anne, fille de Jean VIII, comte de Salm, veuve de Balthazard d'Haussonville. Charles III, trop faible pour résister à ces troupes allant en France, leur accorda le passage dans ses Etats, le 17 septembre, à condition qu'ils respecteraient l'ordre et payeraient ce qu'ils consommeraient. Les protestants français s'attaquèrent d'abord à Verdun, pensant prendre ensuite Metz et Toul ; le cardinal de Lorraine avait conservé le titre d'évêque ; il appela les ducs de Bouillon et de Guise au secours de la ville ; Bouscart commandait la place et favorisait le protestantisme. Mais les catholiques veillaient ; ils exigèrent qu'on les admît sur les remparts ; ils firent tirer l'artillerie sur les calvinistes qui, pendant la nuit, s'approchaient des murailles avec des échelles pour tenter l'escalade ; ils durent s'enfuir.

L'armée des Allemands, de son côté, vint par Stras-

bourg à Baccarat ; ils y demeurèrent dix jours, vivant à leur guise ; trente maisons y furent incendiées. A leur retour, en 1567, ils prirent Dieulouard et mirent au pillage la collégiale de Saint-Laurent.

En 1567, Condé fit un accord avec Jean-Casimir ; il lui promettait Metz, Toul et Verdun ; celui-ci amena huit mille reîtres et huit mille Suisses. Le duc d'Aumale vint couvrir la frontière avec dix mille hommes et mille cavaliers ; les chanoines de Metz lui firent un don de 1000 écus ; Jean-Casimir recula. Le duc d'Aumale se rendit à Saverne pour attaquer les protestants allemands commandés par d'Haussonville ; une troupe de protestants français venus de Genève et commandés par La Coche parvinrent à faire leur jonction avec les premiers. Il s'empressa de venir à Pont-à-Mousson pour empêcher La Coche de se réunir aux protestants venant de France. Celui-ci remonta la Meurthe qu'il passa par un gué qui n'était pas gardé ; d'Aumale resta à Pont-à-Mousson n'ayant pas des forces suffisantes pour lutter avec l'ennemi, il détruisit deux arches du pont pour empêcher la jonction ; elle allait se faire ailleurs. Les calvinistes venant de la Champagne par le Barrois passèrent la Meuse près de Saint-Mihiel. Ils pénétrèrent dans le Toulois et détruisirent Tranqueville ; les Toulois demandaient des secours à Charles III ; les gens de la campagne se réfugiaient en ville. Condé craignant un échec se dirigea sur Vézelise. C'est près de là que les deux corps des protestants, les Français et les Allemands, se réunirent ; ils prirent Vicherey, mais ils échouèrent devant La Mothe ; ils pénétrèrent en France dans les premiers jours de 1568. De Croye, laissé à Vicherey, fit une incursion jusqu'à Bicqueley ; Charles III l'attaqua et le mit en fuite. Une troupe de retardataires venant à Toul pensèrent l'enlever facilement à l'escalade. Le commandant du Parge, qui avait deux compagnies d'infanterie et une compagnie de chevau-légers, les obligea à suivre leur chemin.

Ces marches et contre-marches des calvinistes français et de leurs alliés causèrent de grandes souffrances en Lorraine ; le peuple en éprouvait un vif ressentiment ; Charles III prit tous ceux de ses sujets qui avaient des intelligences avec ces étrangers, les fit pendre et leurs corps restèrent suspendus le long des chemins.

En 1575, une troisième guerre éclata ; la Lorraine en souffrit de nouveau. Condé promit de nouveau au prince Jean-Casimir le gouvernement des Trois-Evêchés avec une garnison de calvinistes français ; il devait s'unir à ceux de France avec une armée de reîtres et de lansquenets, renforcée de sept mille Suisses. Les calvinistes français s'organisaient à Strasbourg. Les Allemands traversèrent la Lorraine dans sa largeur et vinrent à Charmes ; les Suisses se rallièrent aux Français à Moyen, le 30 décembre. Leur réunion générale se fit le 1er et le 2 janvier 1575. Une revue fut passée par Condé et Jean-Casimir ; faute d'argent, ils distribuèrent des souliers et du drap pour faire des vêtements. Les lansquenets, fidèles à leurs mauvaises habitudes, pillent, ils trouvèrent la ville bien gardée par les habitants ; leur insolence n'épargne pas leurs propres chefs ; s'emparant des logis à eux destinés, ils les forcent à aller trouver un gîte la nuit, à travers les bois, sans chemin, sous la pluie à trois lieues plus loin. A Neufchâteau, ils trouvèrent la ville bien gardée par les habitants, passèrent la Meuse non loin de là, ils vinrent en France.

Le duc eut à lutter contre le protestantisme dans sa propre famille ; il avait donné sa fille Marguerite-Louise en mariage à Philippe V, comte de Hanau ; or, le gendre du duc répandait la Réforme dans ses Etats ; Charles III l'attaqua et lui reprit Bitche par une troupe de soldats que conduisaient African d'Haussonville, Thiéry de Schomberg et le comte de Salm.

Frédéric, rhingrave de Salm, engagea le comte de Salm, son parent, à profiter des conjonctures présentes.

à propager le protestantisme dans sa seigneurie pour s'emparer des biens du monastère de Senones. Les religieux prirent la fuite ; les seigneurs les poursuivirent, ils tuèrent Nicolas Saxener, curé de Domptail, parce que, pensaient-ils, il donnait un refuge caché aux fugitifs. Enfin, un traité intervint : les religieux cédèrent au comte de Salm 116.000 arpents de leurs forêts, une partie de leurs propriétés, les forges de Framont, des moulins, des scieries, des églises paroissiales qui devinrent communes aux catholiques et aux protestants. C'est sans doute par un partisan du comte de Salm que fut incendié le monastère de Saint-Sauveur.

Dès 1555, des prédicants entrèrent à Badonviller et se firent céder par grâce l'usage de l'église. Bientôt ils y entraient tumultueusement avant que la messe fût terminée ; ils montaient sur les autels pour s'y asseoir, déchiraient les tableaux, comme si c'étaient des idoles.

Le rhingrave établit le protestantisme à Fénétrange, il voulait séculariser les chanoines ; ils s'y refusèrent et se retirèrent à Donnelay jusqu'en 1682. Tous les luthériens passèrent alors au calvinisme.

Charles III résista à ce mouvement, mais il dut se contenter de l'arrêter dans ses Etats. Bien que les auteurs protestants aient dit *que la Lorraine était rebelle à l'Esprit-Saint ; que Dieu n'y répandait pas ses grâces ; que les habitants du pays étaient idolâtres et aveugles,* l'hérésie pénétrait en quelques bailliages, et même en quelques lieux du bailliage de Nancy. Les gens de la campagne refusaient de payer aux seigneurs ecclésiastiques les redevances qu'ils leur devaient. L'hérésie gagna même Pont-à-Mousson ; un moine osa y prêcher le calvinisme ; il fut banni avec ses adhérents. Comme ils reparurent, soi-disant convertis, on les reçut, mais le levain resta. Les marchands allemands et français introduisaient leur croyance avec leurs marchandises à Saint-Nicolas-du-Port ; Louis de Mazures y prêcha en secret ; on appela un ministre. Bientôt le

public abandonnait le curé seul dans son église pour aller entendre le prédicant calviniste annoncé par un coup d'arquebuse. Le curé ne résista pas longtemps, il alla au pays messin pour s'y marier. Charles III envoya de Savigny à Saint-Nicolas avec les arquebusiers de la garde. Plus de soixante bourgeois s'enfuirent avec leurs familles, abandonnant leurs maisons. Ils revinrent abjurant l'hérésie, mais ce n'était pas sincèrement. Louis de Mazures partit pour Metz, Florentin lui succéda, fut saisi et pendu.

Mattaincourt faisait un grand commerce ; les étrangers qui y venaient, apportèrent aussi l'hérésie ; il devint comme une nouvelle Genève. Les chanoines de la collégiale et quelques Lorrains de Munster s'expatrièrent en Allemagne pour fuir la sévérité des lois de Charles III. Wolfgang Musculus, né à Dieuze, ministre à Strasbourg, revint dans son pays natal pour y détruire le catholicisme ; plusieurs membres de la chevalerie se laissèrent gagner ; Olry du Châtelet, seigneur de Deuilly, osa demander de pratiquer publiquement la Réforme et de garder néanmoins ses privilèges. Lui et ses initiateurs disaient que les *Suisses et autres peuples les y engageaient et sauraient les y aider par la force ;* des envoyés de la reine de Navarre, de Condé, de l'Electeur palatin, du landgrave de Hesse, le duc de Wiesbaden et le canton de Berne demandèrent au duc de Lorraine de laisser le protestantisme s'exercer librement dans ses Etats. Charles répondit « qu'il ne s'est « jamais mêlé des affaires des autres, et qu'il se réserve « de faire chez lui ce qu'il jugera bon ». Il aurait pu ajouter : « Je suis plus humain que vous, puisque je « garde ce que vous détruisez, et dans mes Etats on « exécute moins de protestants que dans les pays pro- « testants (DIGOT). »

Il se tint à Foug une assemblée de protestants ; elle fut suivie de poursuites. Charles III défendit, en 1573, d'assister à des réunions non autorisées, de faire l'œu-

vre de la nouvelle religion et même d'y participer hors de la Lorraine. L'amnistie est accordée à ceux qui se soumettent à la loi ; aux autres est accordé un an pour vendre leurs biens et s'en aller ailleurs ; sinon, leurs biens seront remis au domaine ducal ou à celui des seigneurs hauts justiciers.

Les religieux étaient peu nombreux dans les monastères ; ainsi à Senones, il n'y avait que six religieux, en 1420 ; il n'y en avait que neuf en 1564. Le duc fit faire la déclaration de tous les biens et de tous les revenus ecclésiastiques. Comme Charles III savait que c'est la licence des mœurs qui ouvre les voies au protestantisme, il fit une ordonnance contre les personnes mal famées qui fréquentent les maisons des clercs. Il ordonna que les femmes et filles qui se prostituent, soient battues de verges par la main du bourreau. Les femmes et les filles qui font abus de leur corps, seront passibles de vingt-cinq livres d'amende ; le double, si elles retombent, ou quinze jours de prison si elles sont pauvres ; pour la troisième fois, elles seront fustigées et bannies à perpétuité. Celui qui livrera sa fille au déshonneur, subira une peine à la discrétion du juge. Les artisans de débauche, les pères et les mères qui le feront, seront livrés à la strangulation ; un soldat ne peut se faire suivre d'aucune femme, si ce n'est de sa femme légitime. Le 7 mai 1576 parut un édit contre les blasphémateurs.

Il tint la main pour faire exécuter les décrets du Concile de Trente.

C'était peu d'empêcher le mal par des lois, il fallait pourvoir à l'instruction des clercs, des magistrats et du peuple ; pour cela il créa l'Université de Pont-à-Mousson. Il l'institua dans les bâtiments superbes des Antonistes ; ceux-ci furent mis dans le bâtiment de l'hôpital, sur la rive gauche de la Moselle. Le pape Grégoire XIII l'institua, le 3 décembre 1572. Déjà Warry de Lucy, seigneur de Dombasle, entrant dans les mêmes vues, avait

fondé une bourse au collège de la Marche. L'évêque de Verdun, Pseaume, avait eu les mêmes intentions que Charles III, il n'avait réussi qu'à faire un simple collège.

L'Université fut confiée aux Pères Jésuites, qui, dès la première année, y mirent vingt des leurs. Ils enseignaient les arts, les mathématiques, la philosophie et la théologie. Maldonat y enseigna. La Faculté de droit ne compta d'abord que William Barclay, puis Guillaume de Toulouse. La médecine ne fut enseignée qu'en 1592. Les revenus de cette institution furent d'abord de 10.000 écus d'or assignés sur l'abbaye de Gorze, 1.500 écus, un tiers sur la mense épiscopale de Metz et deux tiers sur les abbayes et prieurés de Toul et de Verdun : le pape et le duc lui accordèrent de nombreux privilèges.

Les Lorrains en grande majorité applaudirent aux efforts du duc pour maintenir dans le pays la religion catholique. Le clergé de Lorraine et de Bar lui fit des dons gratuits, le 6 août 1568 et le 17 août 1572 ; il offrit 500.000 frans barrois, payables en six annuités, pour subvenir « aux frais contre les hérétiques ». De là aussi vinrent à Charles III des amitiés précieuses et des alliances avec les cantons suisses restés catholiques ; il leur fit savoir combien leur estime le touchait ; il leva parmi eux une compagnie d'infanterie pour sa garde et les adjoignit aux arquebusiers à cheval.

Le pape Grégoire XIII lui demanda d'empêcher le roi de Danemarck Frédéric III, son parent, d'aller en Suède : Charles III avait d'autres affaires et d'autres soucis. D'un autre côté, il avait fait avec l'évêque de Toul une transaction qui lui était avantageuse, le roi Charles IX la cassa.

Le roi vint à Bar avec Chayot, son grand aumônier, pour assister au baptême du fils du duc, son neveu ; il fit de son autorité ouvrir les prisons. Charles III réclama ; le roi signa un acte de non préjudice, mais il y était dit que l'acte signé ne porterait pas préjudice non plus aux droits de la France.

Le 30 janvier 1565, le Parlement demanda à examiner si les titres qui avaient conféré au duc dans sa minorité des droits en Barrois mouvant, étaient réguliers. Charles III refusa de communiquer ce titre et obtint que l'affaire serait traitée par des commissaires. Ils se réunirent à Sainte-Menehould, en juin et juillet 1565. Les Lorrains montrèrent que de 1402 à 1535 les habitants de la mouvance ont toujours été jugés en dernier ressort par les ducs et par les Grands Jours de Saint-Mihiel, que le bailli de Bar avait reçu les feuilles d'information de cette cour et que René II et Antoine avaient refusé à leurs sujets d'en appeler au Parlement. Les Français étaient d'un avis opposé, et toute décision finale devenait impossible. Henri II en 1555 avait déjà ajourné cette décision. François II avait voulu reprendre cette discussion ; elle se représentait donc de nouveau en 1563. Les Lorrains concédèrent qu'on irait au Parlement sans passer par la cour de Sens. En 1569, le roi, irrité de ce que le duc avait gardé la neutralité dans les guerres de religion, souleva définitivement l'affaire en 1569. Une conférence se tint à Paris devant le roi et sa mère : le roi accorda au duc les droits régaliens pour les petites causes ; les grandes causes ressortiraient du Parlement de Paris. Charles III dut encore recourir plusieurs fois à Charles IX et Henri III, pour empêcher leurs officiers d'abuser de cette concession.

Autre affaire. Henri II ordonna d'arrêter le grand archidiacre de Toul, François de Rosières, il le fit enfermer à la Bastille, à cause d'un écrit où il fait remonter la famille ducale lorraine jusqu'à Charlemagne et même jusqu'à Priam, roi de Troie. Il fut condamné à demander son pardon au roi à genoux ; il l'obtint, car *il a péché par ignorance et imprudence plus que par malice.*

Les gens de Toul s'étaient rendus caution pour le roi d'une somme de 100.000 écus que le roi devait aux reîtres et aux lansquenets ; ceux-ci refusèrent la cau-

tion ; le duc eut la bonté de payer la somme pour le roi. Le duc d'Anjou (Henri III) passa dans ses Etats ; il fut reçu magnifiquement ; Charles III engagea ses pierreries pour payer les troupes étrangères, afin que le roi ne fût pas obligé de mettre un nouvel impôt sur ses propres Etats.

LA LIGUE SOUS CHARLES III (1568-1596).

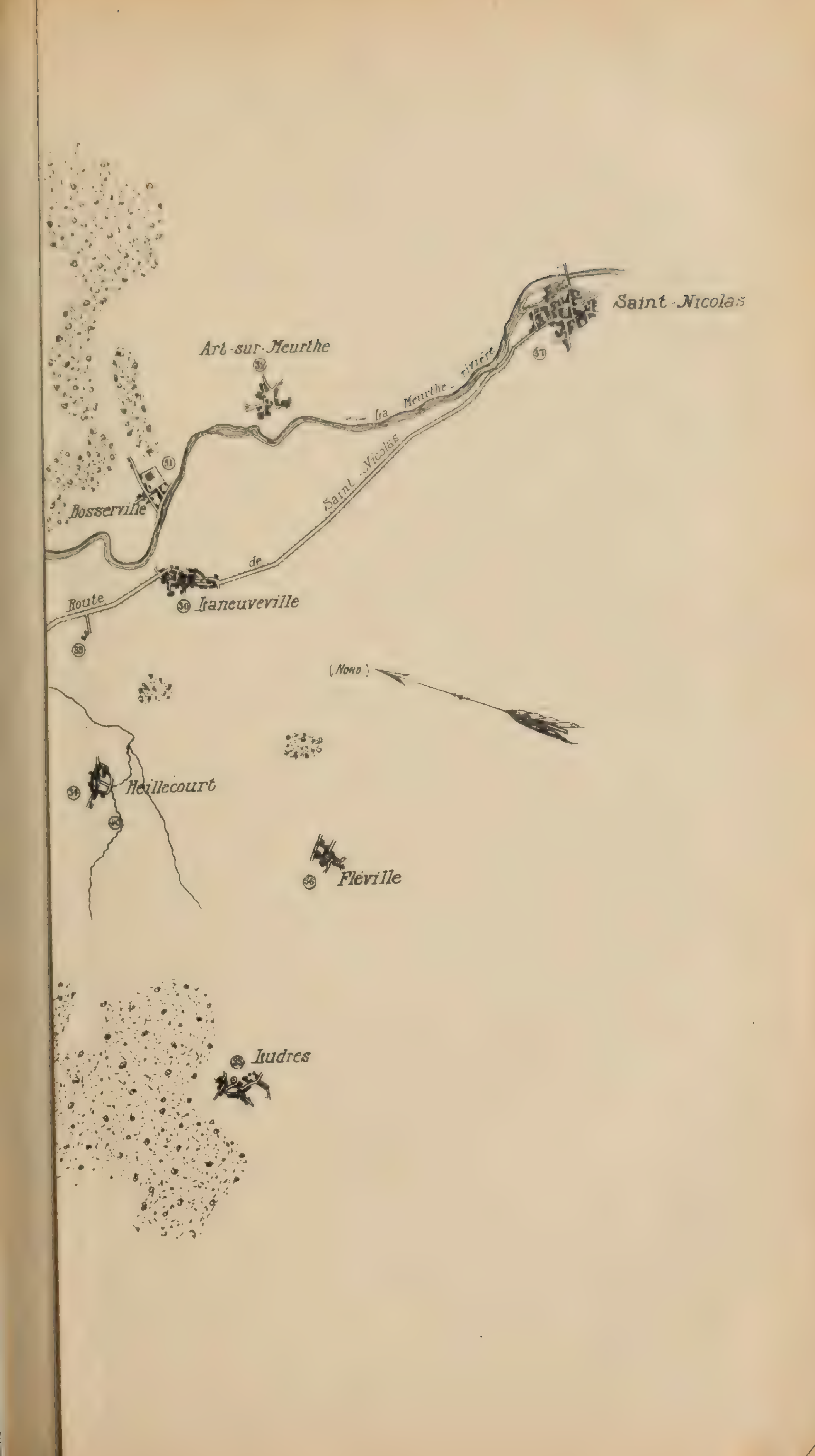
La politique versatile du roi et de sa mère Catherine de Médicis compromettait grandement la cause du catholicisme en France : les ducs de Guise durent pourvoir à son salut ; Charles III les y aida. La mort de François de Guise assassiné par Poltrot au siège d'Orléans fit ajourner leurs desseins. En 1571, le nouveau duc, Henri de Guise, assisté de l'avocat David, organisa la Ligue catholique pour la défense de la religion en France ; le jésuite Claude-Gérard Mathieu, né à Gugney, obtint pour cette entreprise l'approbation de Grégoire XIII.

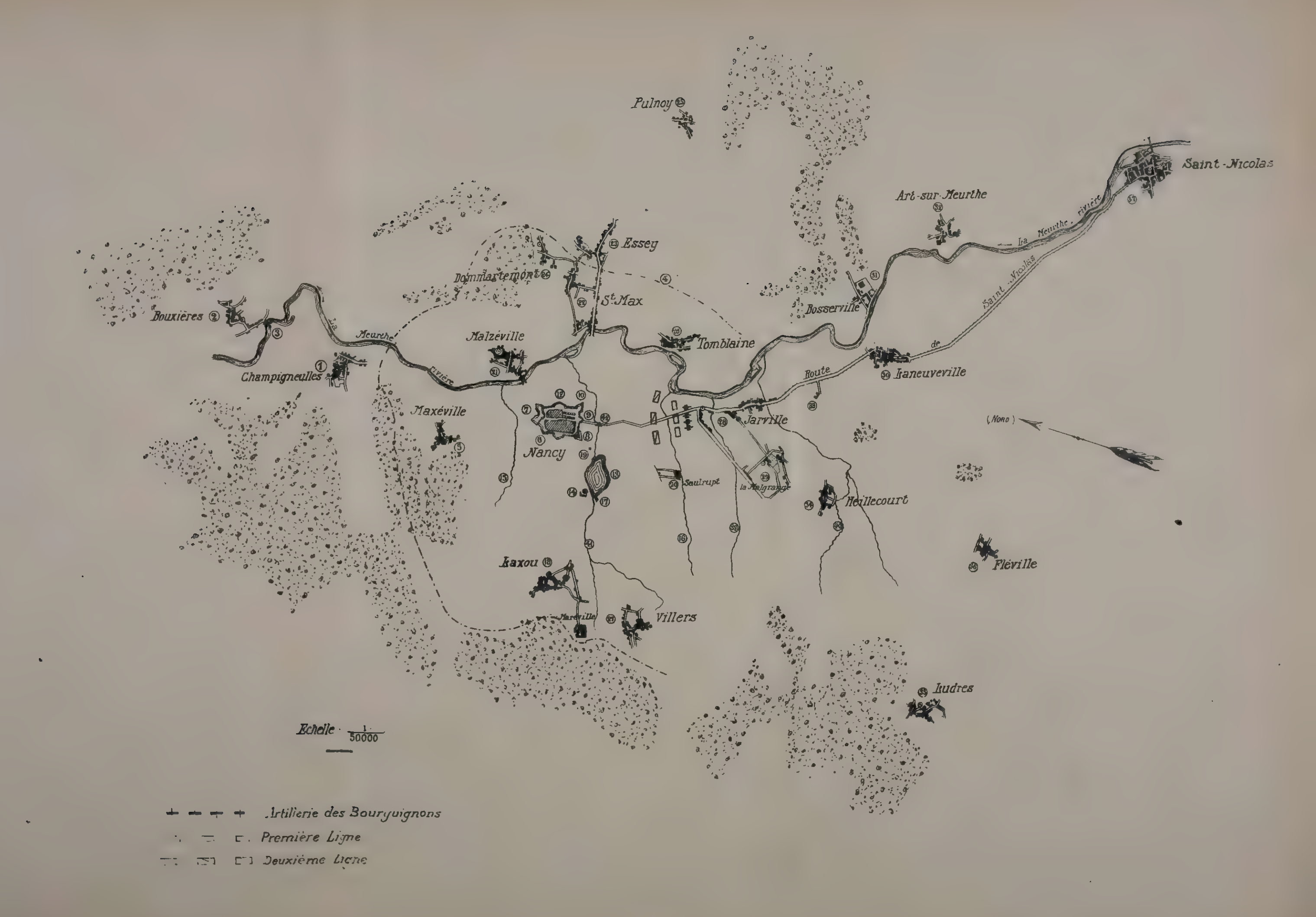
Le roi se tourna vers les protestants.

Les ligueurs se réunirent à Nancy secrètement, en 1584, dans la maison de campagne de Bassompierre à Boudonville : assistaient à cette réunion Charles III, les agents du roi d'Espagne, le duc de Guise, le duc de Mayenne, le duc de Nevers, le cardinal de Guise.

Le 31 décembre, ils firent une seconde réunion à Joinville et décidèrent que le cardinal de Bourbon serait roi de France, puisque Henri III ne sauvait pas le pays. La Ligue fit alliance avec Philippe II, roi d'Espagne, qui s'engagea à payer 50.000 écus par mois, à condition que le duc de Lorraine se rendît garant pour la moitié.

En mars, on fit des rassemblements armés ; le cardinal de Bourbon nomma le duc de Lorraine et celui de Guise, ses lieutenants ; celui-ci était dans son gouvernement de Champagne ; il réunit soixante mille hom-


Saint-Nicolas
Art-sur-Meurthe
La Meurthe rivière
Bosserville
Route
de
Saint-Nicolas
Laneuveville
(Nord)
Heillecourt
Fléville
Ludres



Pulnoy
Saint-Nicolas
Art-sur-Meurthe
Esseg
Dommartemont
St Max
Bosserville
Bouxières
La Meurthe
rivière
Malzéville
Tomblaine
Champigneulles
Route de Saint-Nicolas
Laneuveville
La Meurthe rivière
Maxéville
Nancy
Jarville
(Nord)
Saulrupt
la Malgrange
Heillecourt
Laxou
Fléville
Maréville
Villers
Ludres
Echelle 1/50000
Artillerie des Bourguignons
Première Ligne
Deuxième Ligne

LÉGENDE

1. Champigneulles.
2. Bouxières-aux-Dames.
3. Pont de Bouxières.
4. Lignes de Louis XIII.
5. Maxéville.
6. Nancy.
7. Porte de la Craffe.
7-9. Grande-Rue.
8. Grosse tour.
9. Ancienne porte St-Nicolas
10. Bastion de Vaudémont.
11. Palais ducal.
12. Bastion des Dames.
13. Etang Saint-Jean.
14. Saint-Jean du Vieil-Aître.
15. Ruisseau de Boudonville.
16. Ruisseau du Saulru.
17. Lieu où tomba Charles le Téméraire.
18. Laxou et Maréville.
19. Fontaine Saint-Thiébaut.
20. Château de Saulru.
21. Malzéville.
22. Saint-Max.
23 Essey.
24. Dommartemont.
25. Pulnoy.
26. Tomblaine.
27. Villers.
28. Jarville.
29. Ch. Malgrange.
30. La Neuveville.
31. Bosserville.
32. Art-sur-Meurthe.
33. Montaigu.
34. Heillecourt.
35 Ludres.
36. Fléville.
37. Saint-Nicolas.
38. Meurthe.
39. R. de Jarville.
40. R. de Heillecourt
41. R. de l'Etang St-
42. Pont Mouja.

mes, Allemands, Français, Lorrains. Charles III se déclara ouvertement, donna 200.000 écus, forma deux régiments d'infanterie, commandés par Lenoncourt, bailli de Saint-Mihiel, et lui donna mission de prendre Metz, Toul et Verdun.

Les ligueurs prirent Verdun ; Guitaud, qui avait fait cette prise, en fut nommé gouverneur. Le duc de Guise vint à Toul ; les chanoines livrèrent Vicherey et Void, leur propriété ; les Toulois se soumirent ; en même temps, les lieutenants du duc venaient à Maizières-les-Toul.

Le roi fit venir d'Allemagne des secours commandés par Schomberg; celui-ci prit Jametz; mais les passages vers la France étaient bien gardés ; il rétrograda à Briey ; Lenoncourt s'empara de lui et, après l'avoir retenu trois semaines, l'envoya au roi pour lui annoncer lui-même sa défaite. C'est Metz que Guise désirait prendre ; le duc d'Epernon, son gouverneur, se garda bien d'entrer dans la place ; il y envoya deux de ses lieutenants. Ils expulsèrent d'abord de la ville tous les partisans de la Ligue. Guise prit Etain ; il fut renforcé de six mille reîtres et lansquenets. Il apprit, le 26 mai, que les calvinistes étaient à Metz et gardaient la place ; soixante-dix soldats qu'il attaqua, se joignirent aux ligueurs.

Enfin, le 7 juillet 1585, le roi signa à regret à Nemours l'édit « qui défend dans ses Etats l'exercice de la reli-« gion réformée ». Les ligueurs reçurent une indemnité de 121.648 écus et pour places de sûreté Châlons-sur-Marne, Saint-Dizier, Toul et Verdun. La citadelle de Verdun fut rasée, elle gênait les bourgeois; le roi donna 100.000 écus pour en construire une autre. Le duc de Lorraine fut caution pour Henri III, qui lui donna une compagnie de cinquante hommes d'armes et promit de solder dix gens d'armes et quinze archers pour sa garde. Le duc cautionna encore 120.000 écus pour payer les Allemands qui allaient combattre les protestants,

sous la conduite de Schomberg, Bassompierre et Maudeslac.

Le 17 décembre 1585, Charles III donna vingt jours aux calvinistes de Lorraine et aux luthériens pour abjurer et en donner l'attestation, ou quitter le pays. Il leur accorda deux mois pour vendre leurs biens, sinon, ils seraient inventoriés et le duc en ferait selon son bon plaisir. Ceux qui quittèrent le pays s'en repentirent ; ils demandèrent à rentrer ; le duc fut indulgent ; mais il fut sévère contre ceux qui persistèrent dans leur désobéissance et leur obstination ; il défendit aux protestants de prêter de l'argent à ses sujets et les obligea à obtenir le remboursement.

Les Etats généraux accordèrent au duc une levée de deux écus au soleil, en avril 1585, car il fallait lever des soldats pour garder les frontières. A la fin de 1585, ils votèrent encore pour six ans un impôt de 4 frans barrois par conduit ; c'étaient Savigny et Laurent Genneterre, commis du duc, qui en feraient le recouvrement.

Le duc de Bouillon avait fait de Sedan sa capitale et la citadelle du protestantisme ; il avait fortifié Jametz ; il y mit une garnison : c'était la clef de ses Etats du côté de la Lorraine. Robert Thuin, baron de Schélandre, en était le gouverneur. Les ligueurs chargèrent Charles III de s'emparer de Sedan. En février 1586, les Français et les Lorrains s'avancèrent à Mouzon, prirent Douzy, le 25. Le duc fut rappelé à Nancy en avril pour conférer avec Guise. L'attaque de Sedan souffrait des difficultés ; les protestants prirent Rocroy et firent des courses au nord du Barrois ; Guise reprit Rocroy et chassa les protestants de Raucourt et Douzy ; en juillet 1587, il y eut une suspension d'armes.

Le duc de Bouillon quitta Sedan pour aller en Alsace, avec l'intention de rejoindre sur la Loire le roi de Navarre ; il avait avec lui quatre cents cavaliers et huit cents arquebusiers. Il se formait en Alsace une armée de protestants français venant de Genève et de Montbé-

liard, et d'allemands : elle se montait à trente mille hommes et dix-neuf pièces de canon ; le commandement en fut donné, non pas au duc de Bouillon, mais au baron de Donha, qui était incapable de la conduire.

C'était sur les frontières de Lorraine un danger qui répandit la terreur dans le pays ; le duc prévint Henri III qui rassembla à Sens une armée de Français, de Suisses et d'Allemands avec douze pièces de canon. Le duc de Guise fut chargé de former une deuxième armée. Son devoir était de garder la Champagne, mais il la gardait mieux en Lorraine qu'en s'y confinant. Charles III, de son côté, avait levé huit régiments d'infanterie, dix-huit compagnies de cavalerie, soit dix mille fantassins et quinze cents cavaliers. Il manda d'Italie des troupes qui étaient fort coûteuses ; Alexandre Farnèse en envoya des Pays-Bas ; Guise amena ses soldats ; l'armée se monta à vingt mille hommes. Ne sachant par quel côté l'ennemi se présenterait, le duc mit des troupes à Baccarat avec Salm ; à Sarrebourg, sous le commandement d'African d'Haussonville ; à Saint-Dié, les chanoines se relayaient sur les remparts pour exercer la surveillance et empêcher toute négligence.

Le duc réserva le gros de l'armée pour garder Saint-Nicolas et les faubourgs du nouveau Nancy qu'il environna de remparts provisoires ; la ville vieille de Nancy était à l'abri d'une attaque. Le 21 août, les protestants parurent dans la vallée de la Zorn et vinrent à Phalsbourg ; d'Haussonville se replia sur Lorquin. La compagnie des Poignants renforça Blâmont ; Jouvenat fut envoyé à Lunéville avec cent cinquante hommes. Maîtres de Phalsbourg, les protestants sommèrent Sarrebourg de se rendre ; ce fut fait. Ils se partagèrent en deux corps ; l'un alla attaquer Haussonville à Lorquin. Ils surprirent une arrière-garde à Saint-Quirin ; malgré les efforts de Fouquet de la Route, son chef, ils lui infligèrent une défaite et prirent sept seigneurs qu'ils envoyèrent à Strasbourg. L'autre colonne attaqua Blâ-

mont ; le jeune Mathieu de Klopstein repoussa l'ennemi qui avait tenté l'escalade, et leur infligea une perte de deux cents hommes. Les protestants passèrent près de Lunéville sans l'attaquer et rencontrèrent à Damelevières les troupes du duc. Ils se détournèrent sur Belchamp qu'ils incendièrent, passèrent la Moselle à Bayon et vinrent à Haroué où la deuxième colonne, venant de Charmes, les rejoignit. Leur armée suivit les hauteurs et vint à Pulligny et dans les villages voisins.

Les ducs de Lorraine et de Guise étaient à Pont-Saint-Vincent ; ils mirent leurs troupes en bataille sur la rive gauche du Madon, appuyant leur gauche à la Moselle, la droite à Bainville s'étendant jusqu'aux deux moulins. Un corps fut laissé à Chaligny et Messein pour s'opposer au passage de la Moselle, que l'ennemi pourrait tenter. Il se présenta le 17 septembre, sur une colline en face de Sainte-Barbe ; il passa le Madon et chassa les troupes qui gardaient les deux moulins. Guise se retira dans une position inexpugnable : il mit sa cavalerie sur le plateau de la colline de Pont-Saint-Vincent ; l'infanterie échelonnée dans les vignes. Les Français parurent les premiers, puis les Allemands et enfin les Suisses ; on tint conseil parmi eux sur ce qu'il convenait de faire. Guétry dit qu'il fallait profiter du nombre des troupes et de leur élan, qu'elles étaient alertes et fraîches. Rumpf observa que personne ne monterait la colline, que la cavalerie qui était en haut en empêcherait l'accès. Le résultat de ce conseil fut que les protestants se retirèrent à Pulligny, tandis que les ducs vinrent occuper Chaligny et Maron ; le sieur de la Châtre fut laissé à Pont-Saint-Vincent avec une compagnie d'hommes d'armes et six cents arquebusiers. Les caves de Viterne et de Maizières attirèrent les Allemands qui s'y enivrèrent : la Châtre survenant en tua tant qu'il voulut. Leur malheur n'empêcha pas leurs compagnons d'y venir le lendemain. La division se mit dans leur armée ; les calvinistes voulaient rester en

Lorraine pour punir le duc ; les Allemands et les Suisses voulurent aller en France. Ils vinrent à Toul, puis à Sorcy ; le duc de Guise les suivit avec le marquis de Pont-à-Mousson et toute la cavalerie lorraine. A la Fauche, l'ennemi apprend que le corps de Châtillon est cerné près de La Mothe ; le comte de la Marck de Bouillon, partit pour le dégager ; mais Châtillon changea d'avis et, quoique renforcé par de Bouillon, il voulut retourner dans ses Etats. Si près du but, les autres protestants ne voulurent pas renoncer à leur entreprise et ils entrèrent en Champagne. Le duc de Guise les battit à Vignory et à Anneau et les poursuivit ; les Suisses firent leur accommodement ; le 5 décembre, près de Mouzon, les Allemands firent une capitulation pour retourner en Allemagne ; les officiers abandonnèrent leurs soldats ; Bouillon se sauva à Genève où il mourut quelque temps après. Les habitants des campagnes, se souvenant de ce qu'ils avaient souffert, les massacraient sur les chemins et dans les bois ; Guise et les Lorrains les poursuivirent sans relâche ; quatre mille se réfugièrent en Suisse ; si le duc de Savoie ne leur eut pas permis de passer par le Bugey, il n'en serait pas resté un seul. Ainsi finit cette armée qui avait terrorisé le pays de Lorraine. Charles III fit frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de la mémorable rencontre de Pont-Saint-Vincent.

Henri III voulut ressaisir son autorité ébranlée, il se tourna vers le roi de Navarre. Les chefs des ligueurs s'assemblèrent à Nancy pour délibérer sur les conditions à imposer au roi afin de sauvegarder la religion. Le roi amusa les catholiques par ses messages ; pendant ce temps il introduisait des troupes dans les faubourgs de Paris. Le duc de Guise partit de Nancy le 5 mai et entra dans Paris ; les Parisiens fermèrent leurs rues par des barricades. Charles III prit hautement le parti de ses parents ; Moréo l'en pria de la part de Philippe II. Les Etats généraux s'assemblèrent à

Blois ; le duc Henri de Guise fut assassiné par ordre du roi, le 22 mai 1588 ; le cardinal de Guise, son frère, le fut le lendemain. Charles III en fut prévenu aussitôt ; un gouvernement provisoire fut institué à Paris et le duc de Mayenne en fut le chef. Les ligueurs furent frappés de stupeur par les événements. Auparavant, en février 1588, Charles III avait résolu de prendre les Etats du défunt duc de Bouillon ; la sœur de celui-ci, Charlotte de la Marck, lui succédait ; de la Noue l'aidait de ses conseils. Charles III avait licencié ses troupes après l'assassinat du duc de Guise et n'avait gardé que quatre mille fantassins et mille hommes de cavalerie ; il leva d'autres soldats. Il ordonna que pendant son absence, les prévôts et les baillis confisqueraient les biens des hérétiques et autres qui se révolteraient. Pour payer les armements, il obtint de Sixte-Quint de lever un décime sur les revenus ecclésiastiques. Les Etats généraux accordèrent deux écus au soleil par conduit ; un dixième des grains des gagnages des deux ordres ; trois gros par jour de terre labouré ou ensemencé , deux gros par jour de pré ; un gros par jour de vigne ; un dixième des rentes constituées et un dixième du profit des trafiquants.

Ces impôts étaient énormes et leurs produits fut considérable ; une partie fut donnée aux ligueurs ; le 6 mai (c'était avant l'assassinat), 8.164 écus furent versés pour caution à Henri III ; et à nouveau 40.000 autres ; il fut encore donné à Guise 80.000 écus ; avec ce qui restait, le duc solda ses troupes et paya ses ministres. De Narvaez amena des troupes espagnoles contre Sedan ; il s'attaqua d'abord à Jametz et s'en retourna après avoir lancé quelques boulets sur la ville. Chrétien de Savigny entra alors avec plusieurs régiments dans la principauté, il avait aussi sept à huit cents cavaliers. Calvachini, son lieutenant, fit si bien la garde que de Noue ne put entrer dans son commandement. Des renforts étant venus à Savigny, il mit le siège devant Jametz.

Cette place menaçait la frontière nord-ouest du Barrois mouvant ; il plaça quatre compagnies de cavalerie à Douzy, à deux lieues de Sedan ; Sarcemberger les commandait ; deux compagnies d'Albanais, sous les ordres des frères Tilly, furent placés à une petite distance des premières. Ces troupes se gardèrent mal, l'ennemi en tua plusieurs, mit le reste en fuite et prit une pièce de canon. African d'Haussonville et Lenoncourt remplacèrent Savigny et pressèrent le siège : des pluies continuelles les forcèrent à changer le siège en blocus. Une trève intervint entre de Noue et les ligueurs de Champagne, en sorte que tout le poids de la guerre retomba sur les Lorrains abandonnés de leurs alliés. Le duc prit à sa solde trois mille lansquenets ; il investit complètement la place par des lignes continues défendues par des tours. Les assiégés ressentirent bientôt la famine et le manque de monnaie ; ils firent une monnaie obsidionale ; puis, le 29 décembre 1588, la place capitula. Schélandre, le commandant, se retira dans la citadelle ; les habitants durent quitter la place et se réfugier dans les villes voisines. La citadelle, qui continua à se défendre, ne se rendit que le 24 juillet 1589.

La guerre était partout. Le comte de Saint-Pol prend Montfaucon en Champagne ; les royalistes le reprennent, mais le capitaine Socher qui y commande se déclare pour les ligueurs. D'autres défections survinrent; Henri III en fut effrayé ; il pria Charles III d'intercéder pour lui auprès de Mayenne ; pour le toucher, il donna au marquis de Pont-à-Mousson le commandement des troupes à la solde du roi ; il lui promit le commandement des trois évêchés et dit que ces villes resteraient sa propriété, si le roi n'avait pas d'enfants. Mayenne ne se laissa pas gagner ; il craignit que le roi, après avoir promis, n'usât de perfidie pour se délier.

Charles III, voyant l'insuccès de ces négociations, voulut continuer la guerre pour venger sa famille et sauver le catholicisme. Les Etats généraux lui accor-

dèrent de lever six deniers par franc pour un an sur toutes les marchandises vendues, sauf sur les plus indispensables : le sel, les armes, les chevaux, les ânes, les mulets, les légumes, fruits, laitages, œufs, volailles, agneaux, chevreaux, gibier, lard, verre au détail, papier, parchemin, encre, plumes, écritoires et livres ; le vin en gros payera le dix-septième de la vente, le vin au détail, le dixième ; les rentiers, ayant plus de 6.000 francs de fortune, payeront le dixième de leurs revenus. Chaque conduit payera deux gros par semaine, sauf ceux des nobles et exempts. Outre ces impôts, le duc eut encore recours à des emprunts pour se faire des ressources : 46.500 écus au soleil du duc de Tornielle ; 102.000 livres barrois de Philippe de Croye et de Diane de Drenneval, son épouse. Le duc réclama à Philippe II les subsides promis par Moréo et payés inexactement . Toutes ces ressources lui étaient nécessaires, parce qu'il voulait tout à la fois garder les frontières, réduire les villes qui tenaient encore et envoyer des secours au duc de Mayenne.

Un nouvel événement redoutable vint à se produire ; le 1er août 1589, Henri III fut assassiné au siège de Paris et le roi de Navarre fut reconnu roi par les calvinistes et les Français indifférents. En proie aux craintes les plus vives, Charles III commanda à son fils de marcher sur Paris avec douze mille cavaliers et trois mille fantassins ; il prit lui-même à son service plusieurs régiments de lansquenets ; le duc de Parme lui envoya quelques secours ; le comte de Ligne leva un corps de quatre mille reîtres. Le séjour de ces troupes se prolongea en Lorraine et coûta 600.000 écus.

Le duc n'avait pas attendu ces renforts pour s'emparer de Toul et de Verdun ; en janvier 1589, il fit sur Toul une tentative qui ne réussit pas. Le 12 août, il renouvela son attaque ; les bourgeois firent un simulacre de défense et capitulèrent ; de Maillane fut nommé gouverneur. Il emporta plus facilement encore Verdun.

L'évêque, Nicolas Boucher, ami de la Ligue, fit jurer à ses fidèles de maintenir leur foi catholique. Les bourgeois firent savoir au roi qu'ils gardaient la neutralité. Ils ne voulaient plus de garnison française ; ils ouvrirent leurs portes à l'armée lorraine, à condition que le duc retirerait ses troupes à la paix sans nuire aux droits de l'empire, de l'évêque et des bourgeois. Le gouverneur de Damviller, venu pour secourir la place, s'en retourna ; le duc entra dans Verdun ; il promit d'y mettre une garnison pour poursuivre les soldats du roi de Navarre et de la duchesse de Bouillon qui faisaient des courses aux environs.

Prendre Metz était une affaire plus difficile ; le duc d'Epernon y commandait, les calvinistes y étaient en majorité, et les catholiques accablés de redevances se résignaient ; les Messins faisaient des ravages en Lorraine ; les Lorrains rendaient les coups en pays messin.

A Marsal commandait Fouquet de la Routte ; c'était un Dauphinois fixé en Lorraine ; il était seigneur de Blainville-sur-l'Eau, Hénaménil et Crion ; il avait pris le parti de la Ligue. Il tenait les routes vers Metz avec une compagnie de chevau-légers ; une cause futile lui fit perdre la place. Un caporal italien avait été frappé par un sergent-major ; Fouquet à qui il se plaignit, ne fit que rire ; il jura de se venger. Un sergent avait été chassé de Marsal ; il alla trouver à Metz Roger de Comminges, sieur de Soboles, qui commandait en l'absence du duc d'Epernon ; il lui proposa de le mettre en rapport avec l'Italien. Celui-ci gagna quelques-uns de ses camarades et Soboles vint avec deux cents cavaliers. L'Italien était sur le pont pour arrêter les messagers des maires des villages signalant le passage de la troupe de Soboles. Le gouverneur, qui ne soupçonnait rien, avait fait sortir la compagnie de chevau-légers. A minuit, le corps de garde était occupé par les affiliés de l'Italien, les Messins entrèrent, s'emparèrent des postes, investirent le logement du gouverneur ; celui-ci sortit ; le sergent

le reconnut et l'assassina avec l'aide d'un soldat nommé Forget ; le sergent-major fut tué. On enleva toutes les armes ; on laissa une garnison dans la ville ; le frère de Soboles en fut nommé gouverneur.

La prise de Marsal causa à Charles III un grand chagrin ; il voulut reprendre cette place ; mais le roi de Navarre levait des troupes en Allemagne, le duc avait trop peu de troupes pour leur résister. Tout ce qu'il put faire, ce fut d'ordonner, le 21 avril, aux gens des campagnes de se retirer avec leurs bestiaux et leurs biens dans les lieux qui pouvaient être défendus ; le 4 juin, il ordonna aux baillis de préparer des vivres pour les Suisses qui venaient en France ; le 7 juin, il fit rentrer les grains dans les villes et châteaux ; le 3 juillet, il imposa les habitants de trois gros sans l'autorisation des Etats ; il imposa les Vaudémontois de 3.000 frans barrois pour payer ses troupes.

En août 1589, le maréchal d'Aumont envahit le Barrois mouvant et fit une tentative sur Bar ; le 6 septembre, il en dévasta les environs ; mais apprenant l'approche de Charles III, il se retira sur Châlons-sur-Marne. Pourtant le duc ne s'approchait pas de Bar ; au contraire, il veillait sur la frontière d'Allemagne. Une armée de protestants d'Allemagne, levée par Sancy et Schélandre, se formait à Strasbourg ; Charles III passa les montagnes, il attaqua les protestants dans la plaine de Strasbourg et les dispersa ; des troupeaux, l'artillerie, les bagages et deux mille cinq cents prisonniers furent les trophées de ce jour. Pour le moment, il avait la sécurité pour ses Etats. Une mauvaise nouvelle l'attendait à son retour ; le corps de troupes commandé par Henri, marquis de Pont-à-Mousson, avait été jeté dans un marais, à Arques, sans que les corps voisins eussent rien fait pour le secourir. Philippe II envoya 100.000 écus à valoir sur les sommes promises par Moréo.

En 1590, Charles III prépara encore une campagne, mais avec moins d'ardeur. Jusque-là, on pensait que le

trône de France, après la mort du cardinal de Bourbon, reviendrait au duc de Lorraine, puisqu'il était le gendre de Henri II ; ou du moins que son fils Henri hériterait de son aïeul ; mais le peuple se désaffectionnait des princes de Lorraine, les ligueurs montraient des prétentions diverses et Philippe II avait les siennes. Charles III fit effort pour marier un de ses fils à Charlotte de la Marck, duchesse de Bouillon, protestante de race. Les Etats généraux accordèrent des subsides, le 1er février : un fran barrois par sac moulu en ville ; six gros, s'il est moulu dans les villages ; quatre gros par sac d'orge vendu aux halles ou ailleurs ; deux gros pour resal d'avoine vendu aux halles ou ailleurs; quatre francs par bœuf exporté ; trois francs par vache ; dix-huit gros par porc gras; neuf gros par porc maigre; cinq pour cent de la valeur des étoffes de laine ou de soie importées ; trois pour cent des toiles de Lorraine exportées ; un aide de trois francs par conduit ; défense de tout commerce avec Metz et Marsal. Ces sommes servirent à payer la solde des troupes, les fortifications de Nancy et celles de la Mothe, clef du Bassigny.

Il se fit alors entre Messins et Lorrains une guerre de pillage, de massacres et d'incendies ; le 27 janvier, le neveu de Soboles fut tué vers Ars-Laquenexy ; le même jour, la garnison de Pont-à-Mousson saccagea Lorry. Les Messins sortirent le 19 février pour secourir deux capitaines aux prises avec la garnison de Boulay ; les Lorrains battirent en retraite. Le 15 février, les Messins sortirent pour assiéger le château de Norroy, près de Pont-à-Mousson ; ils le prirent d'assaut, détruisirent le clocher, prirent le mobilier du clocher, emportèrent les cloches qu'ils donnèrent à l'église Sainte-Croix. Le 25 février, il y eut à Bouxières-sous-Froidmont une rude escarmouche : les Messins enlevèrent les châteaux de Goin, Louvigny et Failly ; ils en massacrèrent, malgré leurs capitaines, les garnisons qui avaient fait une capitulation ; de là, ils firent des courses jusqu'aux

portes de Pont-à-Mousson. Les Lorrains rendaient pillage pour pillage, incendie pour incendie. Le 21 mars, une bande lorraine qui avait pillé, fut défaite par les royalistes, près de Moyenvic. Ceux-ci assiégèrent Bouconville et firent essuyer une défaite à la garnison lorraine de Sierck. En avril, les Messins prirent Château-Salins, où ils mirent une garnison de vingt hommes ; les Lorrains vinrent les y attaquer et les forcèrent à capituler ; le sieur de Chambley voulant gagner Nomeny, fit la rencontre des Messins venant secourir Château-Salins, fut battu et fait prisonnier.

Charles III vit que dans une telle guerre il fallait y aller de sa personne ; il retira quelques sodats des garnisons et s'avança vers Metz avec une armée assez considérable ; les châteaux de Mardigny et de Louvigny furent emportés d'assaut, et les défenseurs pendus aux branches d'un arbre. Les Messins, s'attendant à une attaque, s'enfermèrent dans Metz ; le duc se détourna sur Marsal, fit lever la bonde de l'étang de Lindre pour rendre les abords de la place impraticables ; avec des boulets rouges il mit l'incendie dans les amas de bois des salines. Après vingt jours de siège, Soboles capitula ; il se retira à Metz avec ses cinq cents hommes en liberté, mais les bourgeois furent condamnés au bannissement ; le duc mit ses soins à fortifier la place et fit à Fouquet de la Routte un monument qui subsiste encore.

Le 7 juillet, le duc s'approcha de Metz ; Soboles fit décapiter d'Artois et un chanoine favorables à Charles III. Les Lorrains entrèrent à Moulins-les-Metz ; les arbres des vergers furent abattus ; une enceinte de poutres et terre fut élevée autour du village; les grains et le bétail y furent amenés des villages voisins ; le pont de pierre fut occupé. Bientôt, les Lorrains lassés se retirèrent promettant qu'on les reverrait à la moisson et à la vendange, ce qui mit les Messins en transes jusqu'à la rentrée de leurs récoltes.

C'était beaucoup de ravages et d'incendies ; il y avait dans les prisons de Metz huit cents Lorrains. Le 28 septembre 1590, Charles III et Soboles convinrent d'une trêve devant durer jusqu'au 31 décembre 1591. Soboles pour se sauvegarder, demanda à Henri IV d'approuver cette convention ; celui-ci qui voulait que les troupes de Charles III fussent occupées en Lorraine refusa la ratification. On ne tint pas compte de ce refus et la tranquillité revint dans le pays.

Charles III donna ordre aux habitants du pays plat de mettre le bétail et les denrées en sûreté dans les lieux défendables ; car les troupes de Henri IV n'étaient pas éloignées ; elles occupaient Châlons-sur-Marne, Sainte-Menehould et Langres, et, de là, faisaient des incursions dans le Barrois mouvant. De Sedan, les calvinistes ne laissaient aucun repos au nord du Barrois et au temporel de Verdun. Deux corps de lansquenets levés par le roi de Navarre passèrent sur la Lorraine sans que le duc pût les empêcher. Rossaz fit des ravages dans quelques villages et dans le temporel de Toul ; Deuilly avec vingt mille reîtres attaqua les Allemands à l'improviste et les obligea à se jeter en Champagne. Un second corps menaça Toul et se logea dans les faubourgs de la ville ; ils mirent sans succès des pétards aux portes ; les bourgeois, excités par les ecclésiastiques, firent une vigoureuse défense, et les protestants s'en allèrent après avoir pillé les dehors de la place.

Ce qui empêcha Charles III de s'opposer à ces incursions, ce fut la nécessité d'envoyer une partie de ses troupes à Lyon, pour accompagner jusqu'à Paris Cajétan, légat du pape ; il fallut aussi donner des secours à Mayenne, en juillet 1589, le comte de Chaligny lui amena sept compagnies de chevau-légers et quatre compagnies d'arquebusiers à cheval ; quatre cents chevau-légers furent joints aux Espagnols que le duc de Parme envoyait des Pays-Bas.

Toutes ces troupes imposèrent au trésor ducal de

lourdes charges ; Charles III envoya Claude Baudin, voué de Condé, son maître des requêtes en son hôtel, réclamer à Philippe II, roi d'Espagne, le paiement de 400.000 écus qu'il avait promis, et demander que cela fût payé par mensualités de 40.000 écus ; le duc déclara qu'ayant déjà dépensé deux à trois millions pour la Ligue, il s'en retirerait si sa demande était rejetée. Sachant bien que Philippe II ne procéderait qu'avec lenteur, il fit appel à la religion et au patriotisme des Etats ; ils autorisèrent l'imposition de 1.200.000 frans barrois, pour solder pendant un an mille fantassins et six cents chevaux. Il imposa d'ailleurs, sans autorisation, un droit sur le vin, en juillet ; il donna ordre aux baillis de réquisitionner des chariots pour approvisionner les places et y conduire les denrées des lieux non défendus.

Après les dernières expéditions, il ne lui restait plus que six mille fantassins, deux mille chevaux et les levées qu'il fit en Allemagne. Les levées faites du 1er avril 1591 au 31 juin 1592 sont notées par les états de paiement ; ces écrits marquent dans le plus grand détail la composition des régiments, des compagnies, de la grosse cavalerie, de la cavalerie légère, etc... ; ces détails ne peuvent trouver place dans ce récit. C'est à Strasbourg, Rastadt et ailleurs que le duc faisait la remonte de sa cavalerie ; parmi les officiers engagés à son service, nous remarquons Orfeo Galeani ou Orphée de Galéan, qui, dit-on, construisit les fortifications de Nancy.

Après ces préparatifs, la guerre devait être poussée avec vigueur en 1591 : la Lorraine était menacée sur toutes ses frontières. Le roi de Navarre (Henri IV) avait fait lever par le vicomte de Turenne une armée en Allemagne pour la faire passer en France ; ce fut ce qui empêcha le duc de suivre son dessein d'envahir le duché de Bouillon. La trêve avec Metz allait expirer et le duc d'Epernon allait recommencer les hostilités ; le

duc de Nevers menaçait le Barrois mouvant. Charles III voulut sagement se mettre à la tête de ses troupes ; il quitta Nancy après avoir remis le commandement du duché à son fils, le cardinal de Lorraine. En automne, firent leur arrivée en Lorraine quatre mille Allemands levés par le duc de Mayenne ; vint aussi Monte Marciacco avec deux mille fantassins et onze cents chevaux, c'est-à-dire tout ce qui lui restait après des combats inutiles ; Mayenne vint à Verdun à leur rencontre, et Charles III s'y transporta. De son côté, le roi de Navarre arrivait de Picardie à la rencontre des Allemands levés par Turenne ; il approchait de Verdun. Celui-ci passa la Moselle à une demi-lieue de Pont-à-Mousson, prit un château et malgré la capitulation accordée, il en massacra les défenseurs. Il avait avec lui seize mille hommes ; le roi et lui ne pouvaient manquer d'attaquer l'armée lorraine. Mais, des deux côtés, on craignit l'issue irrémédiable d'un combat ; le roi se retira en Picardie ; il récompensa Turenne en lui faisant épouser Charlotte de la Marck; il devint ainsi le duc de Bouillon. La nuit même de ses noces il surprit Stenay, ce qui remplit d'inquiétude Charles III, qui se promit de reprendre cette place.

Malheureusement les hostilités étaient reprises du côté des Messins, qui appartenaient au parti du roi de Navarre ; elles se prolongèrent jusqu'à la fin de 1594, mais cette fois sans animosité. Il fallut encore envoyer aux ligueurs un corps de troupes sous le commandement de son fils le comte de Vaudémont. De son côté, le duc prit d'abord Villefranche, puis il se dirigea sur Stenay et l'investit ; mais, des pluies continuelles l'empêchèrent de faire les travaux d'approche ; il perdit par les maladies beaucoup d'hommes, entre autres le comte de Lenoncourt, bailli de Saint-Mihiel. Rebuté par ces difficultés et ces pertes, il se retira. Il marcha sur la Champagne, investit Sainte-Menehould et fit la reconnaissance de la place accompagné seulement des deux

braves frères Salin. Il essaya de prendre Langres par surprise ; mais il fut difficile d'attacher le pétard à la porte ; le bruit appela l'attention de l'ennemi ; il fallut renoncer à l'entreprise.Charles III revint avec précipitation à Nancy laissant l'armée sous le commandement de son fils le marquis de Pont-à-Mousson. Celui-ci, plus heureux que son père, parvint à s'emparer de Vassy, la Fauche, Montéclair et Coiffy. Salin, colonel d'un régiment d'infanterie, voulut monter à l'assaut avant que la brèche fut praticable ; il réussit dans son entreprise, mais il fut tué d'un coup de mousquet. Un échec compensa ce succès ; le maréchal d'Anglure assiégeait Mouzon ; or, le comte de Bouillon, reconduisant son armée en Allemagne, vint se poster à Beaumont-en-Argonne pour inquiéter les Lorrains. Le 12 octobre, d'Anglure vint assiéger Beaumont et par le tir de deux gros canons fit brèche dans la muraille ; le duc de Bouillon introduisit dans la place trois cents chevaux, des vivres, des munitions et se logea à Raucourt. Le 14, il apparut avec quatre cents chevaux pendant que les Lorrains montaient à l'assaut ; d'Anglure fit faire face avec huit cents chevaux, mais il fut rejeté sur le corps d'assaut ; il fut tué, les Lorrains prirent la fuite, laissant sur la terre sept cents tués. Quatre cents lansquenets obtinrent du vainqueur de s'en retourner en liberté dans leur pays. Le duc de Bouillon fut blessé ; néanmoins, il fit reconnaître Dun, partit de Sedan, vint piller le temporel de l'évêque de Verdun et attaqua Vinoi (entre Stenay et Mouzon) ; les Lorrains capitulèrent, mais ils avaient fait subir à l'agresseur des pertes sensibles.

Pour repousser l'ennemi, il fallait de nouvelles ressources ; les Etats accordèrent six francs par conduit à lever en 1592 ; le 12 novembre, ils décidèrent qu'en 1593 chaque village donnerait une mensualité de trente francs et que cet impôt pèsera sur le clergé, les nobles et les exempts comme sur les roturiers ; que les villages

et les bourgs payeront trois francs par conduit. Le clergé, conscient du péril que courait la foi, offrit un don gratuit de 500.000 frans barrois. Le duc ordonna à tous les nobles de marcher ; il fit la levée d'un homme par vingt conduits. Pour soulager les laboureurs, il ordonna aux baillis de sévir contre les ravisseurs de bétail et des denrées aux champs et de prendre aux voleurs arrêtés l'argent « pour le rachapt ».

La guerre s'adoucissait ; il intervint entre le roi de Navarre et le duc de Lorraine un cartel, ou convention, de respecter en Champagne, Barrois, Verdunois et duché de Bouillon, les laboureurs, vignerons, les femmes, filles, enfants, marchands, églises, monastères, agents des eaux et forêts, ecclésiastiques, et de ne s'en prendre qu'aux gens portant des armes : cette convention est du 30 juin 1593.

En cette année, le duc prescrivit à tous les nobles de marcher, sinon de payer trente écus d'or. Ensuite il entreprit de prendre en hâte ce que le duc de Bouillon lui avait enlevé ; il mit le siège devant Stenay. L'acte d'intrépidité d'un de ses officiers lui valut la reddition de la place : le sieur La Cour vint se loger en plein jour dans le ravelin couvrant la porte ; le gouverneur désespérant de garder la place devant de si braves agresseurs, s'empressa de la rendre. Ce fut là le dernier fait d'armes de la Ligue ; le roi de Navarre et Charles III prolongèrent le cartel jusqu'au 1er juillet 1594.

Les princes lorrains désespéraient de faire triompher leur cause ; les Etats généraux se réunirent à Reims pour délibérer sur l'état des affaires de France, en mai 1593. Bassompierre fut chargé par Charles III de faire valoir devant cette assemblée les droits de la branche aînée de Lorraine à la couronne de France. Le duc aurait demandé plus utilement une augmentation de son territoire, ce qui lui aurait permis de changer son titre de duc en celui de roi d'Austrasie, par exemple. Il savait bien que, à l'exclusion du roi de Navarre que

sa croyance protestante écartait du trône dont il était l'héritier légal par sa naissance, le duc de Guise et le roi d'Espagne aspiraient à occuper le trône de France. Il ne sut taire ses prétentions ; il fit remettre un long mémoire où il se présente comme descendant de Charlemagne, comme ayant des droits sur la Provence et sur l'Anjou ; il exposait qu'il était lui, le gendre de Henri II, que Henri, son fils, en est le petit-fils. C'était une naïveté d'émettre de si hautes prétentions devant une assemblée, un pays qui ne le demandait pas.

Il est à croire que pour faire valoir ses prétentions, il recourut aux subsides ; c'est là que furent dépensés les impôts de 3 francs par conduit votés en 1593. Les Etats de Lorraine auxquels il en demandait pour 1594 les refusèrent parce que la paix se négociait. Craignant toutefois que la guerre ne reprît, il fit, en 1594, la levée d'un homme sur vingt conduits.

Le 31 juillet 1594, les bases d'un accommodement entre le roi de Navarre, devenu Henri IV, roi de France, par suite de son abjuration du protestantisme (25 juillet 1593) et Charles III furent posées. Henri les ratifia à Fosembury, en décembre 1595, et Charles les signa le 13 mars 1596 ; dès la veille il avait fait annoncer aux baillis que la paix était rétablie. Les clauses de la paix furent les suivantes : Le duc de Lorraine conserva Stenay, Dun et Marsal ; il rendait Coiffy, Montéclair, Villefranche et Jametz ; le marquis de Pont-à-Mousson restait gouverneur de Metz, Toul et Verdun, Coiffy, Martigny, Montéclair, Villefranche et Jametz ; quand les officiers commandant ces places seront relevés de leurs fonctions, le marquis présentera deux candidats parmi lesquels le roi fera son choix. Le roi, de son côté, devait rembourser 900.000 écus ; en attendant le paiement, il vendit au duc des domaines avec clause de rachat pour 500.000 écus au denier quarante. Le Parlement réduisit la dette à 250.000 écus ; ce qui fit douter de la loyauté du roi.

Bassompierre ne s'oublia pas : il se fit céder le gouvernement de Vaucouleurs pour se payer des sommes qu'il prétendait lui être dues. Les bourgeois de Toul et de Verdun reçurent une forte garnison qu'ils durent solder ; les troupes licenciées se mirent à piller ; il fallut armer les gens des villages afin de leur donner les un franc par conduit pour payer celles-ci. En 1596, il fallut armer les gens des villages afin de leur donner les moyens de se défendre. A la fin de 1595 et au commencement de l'année suivante, les capitaines de Louppy et de Tremblecourt avaient trois à quatre mille hommes avec lesquels ils tenaient la campagne ; ils tentèrent la conquète de la Franche-Comté. Ils s'emparèrent de Vesoul et de Port-sur-Saône ; de Tremblecourt vint même donner à Bezançon la sommation de le reconnaître comme protecteur ; il dut se retirer à Remiremont après que de Louppy fut tué ; ce qui le portait à s'y réfugier c'est qu'il avait une parente parmi les chanoinesses. Charles III le fit poursuivre ; il passa la Moselle à la nage et fut tué dans sa fuite par un coup d'arquebuse.

Grâce aux troubles de ces guerres, les calvinistes s'étaient montrés dans le pays ; Charles III défendit d'imprimer leurs livres, de les vendre et de les acheter ; ils durent vendre leurs biens et quitter le pays ; ceux qui abjuraient devaient en présenter le certificat signé de la main d'un curé.

La guerre n'était pas finie en France ; il resta neutre; il défendit les enrôlements pour le dehors ; il défendit de porter des armes à feu à l'intérieur du pays.

Charles III fit l'acquisition de Marsal en 1595.. Les premiers ducs de Lorraine le possédaient ; Ferry III donna cette ville à son oncle, Jacques de Lorraine, évêque de Metz; c'etait sa part dans l'héritage de ses pères. Celui-ci le fortifia et, par son testament de 1260, il le légua au temporel de son église, dont Vic était la capitale.

Cette ville située entre la Lorraine et la Lorraine allemande avait aux yeux du duc une valeur considérable puisqu'elle formait la liaison entre ses Etats. C'était, d'ailleurs, par ses salines, une riche possession, ainsi que Dieuze, Moyenvic, Château-Salins ou Courcelles, Rosières.

Déjà, en 1352, Jean I[er] avait pris Marsal et avait imposé à ses habitants le serment de fidélité. Les luttes et les traités contradictoires se succédèrent, il fallut renoncer à l'emporter de haute lutte.

Henri de Lorraine-Vaudémont consentit à affermer à René II les salines de Marsal. Le 26 juin 1592, François Champenois, seigneur de Chanteheux, vendit à Charles III une maison, des granges, un moulin de guerre, situés en cette ville, pour 20.000 francs; Amédée de la Routte, tuteur de Jacques, son neveu, lui vendit aussi une maison que son neveu y possédait, dite Maison du Roi. Charles de Lorraine, cardinal évêque de Metz, fit enfin un traité avec Charles III, le 14 décembre 1595, dans le texte duquel il est dit que cette place tomberait entre les mains des protestants s'il ne la défendait, qu'il avait dépensé 200.000 francs à l'armer ; mais que ne voulant pas abuser de ces droits, il cédait en échange toute la haute souveraineté et ressort des appellations, des bans et villages de Réméréville, Erbéviller, Velaine et Courbessaux, pour la moitié des dits droits lui appartenant, et Buissoncourt en entier.

En ce moment un membre de la famille ducale se couvrait de gloire en Hongrie : c'était le duc de Mercœur. Nicolas, frère du duc Antoine, s'était fixé en France; sa fille fut épousée par Henri III. De sa seconde femme, il eut le duc de Mercœur, et de la troisième le comte de Chaligny. Le duc de Mercœur fut attaqué au siège de Kanisca par soixante mille Turcs, alors qu'il n'en avait que vingt mille ; il fit une retraite qui lui valut l'admiration de toute l'Europe.

CHARLES III (1596-1608).

LE MARIAGE DE HENRI, MARQUIS DE PONT-A-MOUSSON.

Charles III déçu de ses espérances et suivant les idées que son éducation à la cour de Henri II lui avait fait prendre, chercha à renouer des relations de famille avec le nouveau roi de France. N'ayant pas réussi à faire épouser par son fils Henri Charlotte de la Marck pour agrandir ses Etats, il voulut conclure un mariage avec Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV ; elle avait six ans de plus que le prince; c'était une calviniste fervente. La demande en était déjà faite au roi, quand Clément VIII, instruit par Christophe de la Vallée, évêque de Toul, exigea que la princesse elle-même demandât la dispense de l'empêchement de *disparité de culte* et de celui de *parenté au troisième degré*. La princesse refusa obstinément ; le contrat de mariage n'en fut pas moins signé le 5 août 1598. Malgré les efforts du pape pour détourner le duc d'achever cette œuvre, le 29 janvier 1599, le cardinal de Bourbon, frère bâtard de Henri IV, bénit le mariage dans la chambre du roi. Le pape, inflexible, enjoignit à l'évêque de Toul de déclarer à Charles III et à son fils qu'ils avaient encouru l'excommunication. Le peuple lorrain était consterné ; Charles III n'osa pas loger la princesse dans le palais ducal, il lui assigna la Malgrange pour résidence. Henri partit pour Rome afin de plaider sa cause ; la princesse se laissa persuader d'entendre des conférences de docteurs catholiques et de ministres ; mais elles devaient être vaines, car elle répondit à un billet de Plessis-Mornay par ces mots : « Quoi que l'on die que l'on m'ait « vue à la messe, je me réserve à y aller que vous soyez « pape ».

Le pape daigna même inviter la princesse à éviter les malheurs d'une union semblable par l'abjuration ; la

princesse résista, ce dont Henri se réjouit secrètement. car il n'espérait plus avoir d'elle des héritiers ; il désirait la répudier, mais pour le faire, il craignait Henri IV.

A Rome, une commission nommée par le pape examina l'affaire et déclara que le souverain pontife pouvait donner les dispenses, mais que le prince ne pouvait s'approcher de la sainte table et gagner l'indulgence pour laquelle il était venu à Rome. Le Pape craignant d'irriter Henri IV, laissa l'affaire en suspens ; le prince signa une renonciation au mariage conclu, put recevoir les sacrements et revint en Lorraine.

A son retour, il trouva Henri IV en Lorraine ; il dut reprendre son épouse, et les négociations continuèrent avec Rome. Enfin, en janvier 1604, Clément VIII envoya les dispenses et leva l'excommunication encourue par le prince. Quand les lettres arrivèrent à Nancy, la princesse venait de mourir. Le 22 mars 1606, Henri épousa Marguerite de Gonzague, nièce de Marie de Médicis, dont il n'eut que deux filles, Nicole et Claude. La dot de la princesse fut de 500.000 livres, dont les deux tiers lui demeurèrent comme bien personnel ; le duc fixa le douaire à 25.000 livres de rente à prendre sur les seigneuries de Blâmont, Deneuvre avec les châteaux et leurs meubles.

La famille du duc était : Henri, héritier présomptif du duché ; Charles, qui fut cardinal et évêque de Metz, après la mort du cardinal de Guise. Les chanoines de Strasbourg, dont quelques-uns étaient passés au protestantisme, élurent pour évêque Jean-Georges, fils de l'électeur de Brandebourg. Le parti protestant d'entre eux, fort de l'appui de l'électeur de Brandebourg, des habitants de Strasbourg et de Henri IV, s'emparèrent d'une partie des biens du domaine épiscopal. Le cardinal de Lorraine, dont les chanoines catholiques avaient mandé le secours, repoussa les luthériens ; et grâce à l'appui de l'empereur et de Frédéric III de Wurtemberg une convention intervint ; les biens furent laissés aux

protestants, mais le cardinal, déjà évêque de Metz, fut nommé évêque de Strasbourg.

Le troisième fils de Charles III était François de Vaudémont. Profitant de ce que Christine de Salm était restée la seule héritière du comté de Salm, Charles la fit épouser par son fils de Vaudémont pour réunir cette principauté aux biens de sa famille. Les Vénitiens pensant avoir la guerre avec le pape Clément VIII, avaient demandé ce jeune prince comme général, aux appointements de 12.000 écus. La conscience des Lorrains se sentit blessée par cet engagement; mais il ne partit pas; car le Pape Paul V fit la paix avec les Vénitiens quelque temps après.

Charles III eut six filles : Christine fut l'épouse de Ferdinand II de Toscane. Antoinette fut mariée à Guillaume de Clèves et Juliers, qui était fou et la rendit malheureuse. Elisabeth fut unie à Maximilien de Bavière, et n'eut point d'enfants. Catherine se donna à Dieu ; elle avait refusé la main de Rodolphe II empereur. Elle entra chez les Capucines, qu'elle avait amenées à Nancy en 1608. Elle devint abbesse de Remiremont et voulut réformer les abus criants de cette maison. On voulut la faire périr par l'envoûtement ; elle pardonna à ses assassins. Elle bâtit un nouveau monastère à Remiremont pour y vivre selon une stricte réforme ; mais l'acharnement des adversaires de la réforme était tel que cette maison fut détruite pendant une nuit. Son frère Henri lui conseilla de revenir à Nancy, où elle fonda la maison de Notre-Dame de Consolation, entre la rue Saint-Dizier et la rue Saint-Nicolas. Le portail de la chapelle subsiste encore ; il est à Rémicourt chez M. de Scitivaux.

Elisabeth et Claude, jumelles, naquirent le 9 octobre 1574, leur naissance causa la mort de leur mère (24 février 1575).

Le peuple, malgré les charges qui pesaient sur lui, était fier de son duc dont toute l'Europe admirait la

sagesse. C'est vers 1600, que le pays atteignit l'apogée de sa prospérité. Le Tasse dit de la Lorraine : « On « s'épuise en éloges sur la beauté de la Lorraine et de « la Provence. Mais surpasse-t-elle celle des deux « rivières de Gênes et de la Côte qui borne les mers de « Naples et de Calabre ? Qu'ils prononcent, ceux qui « ont parcouru et bien vu les différentes contrées ».

C'est sous le règne de Charles III que Servais de Lairuels, Didier Lacour et Pierre Fourier firent leurs œuvres de réformation et leurs fondations.

La Cour de Charles III était sur un pied de magnificence qu'il est nécessaire de rappeler ici. Elle comptait de nombreux dignitaires et officiers ; le gouvernement se faisait, non par des ministres, mais par un Conseil dit Conseil d'Etat ; la politique à l'égard de l'Empire était d'éviter tout acte significatif de soumission à sa suzeraineté ; mais aussi tout acte déplaisant, car on avait parfois besoin de son appui ; puis il fallait procurer la liberté du commerce des Lorrains en Allemagne. Charles III créa le Mont-de-Piété. Il voulut convertir au denier vingt les rentes qui étaient au denier quatorze ; on lui fit observer que cette mesure n'était juste qu'en offrant le remboursement ; la noblesse offrit un don gratuit égal au bénéfice qu'il espérait de cette réduction, s'il laissait les choses en état ; il y consentit. Il commanda à Mercator de Ruremonde, la carte de Lorraine ; elle est très exacte, mais inachevée. Thiéry Alix fit le cartulaire de Lorraine.

Il fixait le prix des denrées, ce qui émerveillait ses sujets : cette mesure ne produisait alors aucun des effets qu'elle produirait maintenant parce que le commerce n'était que local. Il fixa le luxe des repas de noces des différentes classes de la société : aux simples gens de labeur, il permit quatre plats : bœuf, mouton, veau ou porc ; aux gens de la campagne ayant des revenus, six plats qui peuvent être poulets, poules, chapons, oiseaux, pigeons. Il était interdit de fréquenter les cabarets ; les

baillis fixaient le prix des denrées vendues dans les hôtels et les cabarets. La chasse était réservée aux deux premiers ordres : les braconniers après jugement étaient forcés de travailler aux fortifications. La résidence était imposée aux chanoines et aux ecclésiastiques, afin qu'ils veillent sur les biens ecclésiastiques, qu'il est défendu d'aliéner.

Le duc régla la justice : 16 frans barrois d'amende sont infligés aux *fols appelants*. Il fit rédiger les coutumes de Lorraine ; il y en avait huit grandes et quatre petites. On commença les opérations par celles de Bar, puis du Bassigny, Saint-Mihiel..., puis Nancy, Epinal. Les petites (Blâmont, Marsal, Bresse, Val-du-Liepvre, Sainte-Croix, Sainte-Marie-aux-Mines), ne furent achevées qu'en 1627 et 1662.

Charles III bâtit la ville neuve de Nancy. Les habitants de la ville vieille avaient pris la licence de faire des ouvertures dans les murailles de la ville sous la régence de Christine de Danemark ; cette princesse les abandonna et les reporta plus loin, laissant une rue très large sur laquelle furent bâtis des hôtels somptueux (celui de Salm) : ce fut la Carrière. Le duc continua cette œuvre, il acheva le palais ducal d'Antoine et de Christine. Il fit renverser les fortifications mal bâties; il adopta le système bastionné, importé d'Italie où il fut inventé ; la ville vieille devint comme la citadelle de Nancy. Il fit bâtir et approvisionner l'arsenal déjà projeté par Christine et le comte de Vaudémont. La ville de Nancy avait douze mille habitants ; il fallut commencer les travaux d'agrandissement en 1588 ; on traça l'emplacement des places et des rues. Le faubourg Saint-Dizier, nuisible à la défense de la place, fut rasé ; on n'y laissa que trois maisons, origine d'un nouveau faubourg ; le nom de Saint-Dizier fut donné à la principale rue du nouveau Nancy. Ce ne fut pas sans faire murmurer la bourgeoisie que l'on démolit ainsi les jardins et maisons de plaisance. On procéda par expro-

priation ; de nombreux espaces restèrent sans être bâtis. Les ouvriers travaillant à la nouvelle ville se bâtirent pour eux-mêmes des maisons modestes ; les bourgeois les imitèrent par spéculation ; bientôt le prix des terrains devint considérable et de nombreuses maisons s'élevèrent.

Des règlements empêchèrent les fournisseurs de surélever le prix des matériaux et les ouvriers de demander un salaire abusif. On élargit le plan primitif du côté de la Meurthe ; un espace fut réservé pour l'hôpital Saint-Julien. Le plan de la ville fut fait, non par Orphée Galéan, qui l'a rectifié, mais par Jean-Baptiste Estabili. Nicolas Marchal prit l'entreprise des fortifications, moyennant 200.000 frans barrois ; ces fortifications étaient solides et magnifiques ; la muraille avait cinquante pieds de hauteur (seize mètres soixante-six) ; la partie basse était en pierres de taille jusqu'à la hauteur que les eaux pouvaient atteindre ; au-dessus, des briques rouges et noires dessinaient des losanges. Le couronnement était formé d'éperons et cordons en pierres de taille ; une terrasse de cinq pieds (un mètre soixante-cinq) couronnait l'œuvre.

Il y avait trois portes : la porte Saint-Nicolas, qui est encore telle qu'elle était ; on conserva les tours de la Craffe et on fit en avant une nouvelle porte, celle de Notre-Dame-des-Champs, sculptée par Drouin, et contenant la statue de Charles III ; puis la porte Saint-Georges et la porte Saint-Jean. Il fallut vingt ans pour faire ces travaux ; les Etats accordèrent des aides extraordinaires.

Avant la prise des trois évêchés, la politique des ducs avait été d'y mettre des évêques de la famille ducale et des dignitaires qui lui fussent dévoués. Quand les rois de France s'en furent emparés, ceux-ci y mirent des évêques favorables à leurs intérêts. Dès lors il était naturel que les ducs demandent que Nancy soit érigé en évêché avec juridiction sur la Lorraine. Charles III

le demanda au Souverain Pontife, mais Henri IV, profitant du mécontentement causé par le mariage du prince Henri, obtint, par le moyen du cardinal Ossat, son envoyé, que la chose ne se fît pas. Après avoir promis, le pape refusa ; mais il accorda à Nancy une collégiale de treize membres, dont le chef eut le titre de primat. On commença les offices dans la place même où est Saint-Sébastien ; la primatiale devait s'élever sur le marché. On représenta à Charles III que l'église serait mieux placée vers Saint-Georges. On bâtit l'église orientée vers l'est et les offices se firent dans une chapelle provisoire en 1609.

Charles III eut une attaque d'apoplexie en 1606. Il donna à son fils de Vaudémont des biens et des rentes sur Orléans ; au cardinal Charles, il donna vingt mille livres de rente à prendre sur les bénéfices de la saline de Dieuze ; le nouveau duc dut parfaire les dots de ses sœurs. Le 8 mai pendant que le duc jouait aux cartes, il se sentit raidir et devenir immobile ; il reçut les sacrements, fit ses recommandations à son fils Henri et expira doucement le 14 mai 1608. Le corps fut exposé à la Galerie des Cerfs transformée en chapelle ardente ; les funérailles eurent lieu dans la chapelle des Cordeliers et à la chapelle ronde, qu'il avait fait bâtir en prévision de sa mort. Parmi les officiers qui parurent à cette cérémonie, nous ne citerons que Frédéric rhingrave et comte de Salm, seigneur de Fénétrange et Neuviller ; il portait l'épée de souveraineté... Ces funérailles furent splendides ; le duc Henri II ordonna que le cortège funèbre fut dessiné par Claude de la Ruelle, afin d'en laisser le souvenir aux générations suivantes.

Charles III assistait chaque jour à la messe ; dans les douze dernières années de sa vie, il n'y manqua qu'une fois, parce qu'il se trouvait dans une localité où régnait une contagion. Il n'allait jamais à la chasse le dimanche. Il subvenait charitablement à la misère des soidats et des blessés. Il était chaste ; pourtant trente ans avant

sa mort, après le décès de la duchesse, il eut un fils d'une liaison passagère ; ce fils mourut en 1648. Il était resté fidèle à sa parole ; il avait une patience et une bonté admirables ; une nuit qu'il avait souffert de douleurs néphrétiques, douleurs intolérables, il ne voulut pas déranger son médecin parce qu'il faisait un temps affreux. Il condamnait la bonne chère, le luxe et la somptuosité des vêtements. Toutefois il se laissa aller à des caprices coûteux : ainsi il paya un jour 50 000 frans barrois pour avoir une soi-disant licorne. C'était un cétacé du genre nerval ; il porte une sorte de dent dont les apothicaires vantaient autrefois les propriétés curatives de la goutte et des rhumatismes.

HENRI II (1608-1624).

Henri a été ainsi appelé Henri II à cause d'un duc nommé par Othon I[er] en Lorraine, rangé parmi les ducs bénéficiaires qui ont précédé les ducs héréditaires. Il est né à Nancy le 8 novembre 1563. Il y avait en lui, dit Cuny Alix, son précepteur, toutes les vertus de l'honnête homme, mais il n'avait pas les qualités d'un souverain.

Il n'entra dans sa capitale que le 20 avril 1610; comme à son père, il lui répugnait de prendre par un serment des engagements envers les Etats. Il se plaisait à habiter le château de Condé, qu'il embellit ; il y avait là un clos de vigne dont il estimait le vin ; il en faisait des cadeaux aux souverains. Il préférait Lunéville à Nancy ; il dépensa 180.000 livres barrois pour y construire un château. Pourtant il ne négligea pas le Palais ducal ; il fit bâtir une aile avec une bibliothèque, qui lui coûta 60.000 frans barrois. Il commanda à Siméon Drouin, pour embellir le jardin, quatorze statues de pierre de sept pieds et demi de hauteur avec niches et *pieids d'estal.*

Il continua les travaux des fortifications, de 1618 à

1620 ; il y consacra 60.000 francs pour la ville neuve et 565.491 francs pour la ville vieille et les autres places. Ces travaux furent achevés en 1623. Il commanda à David et Antoine de Chaligny, statuaires et fondeurs, la statue équestre de Charles III ; elle devait avoir vingt-deux pieds de hauteur. Le cheval fut fondu, mais les événements arrêtèrent l'exécution de ce travail, la statue ne fut pas fondue ; elle devait orner la place de l'Hôtel de Ville ; le duc avait fourni le bronze et plus de 15.000 livres barrois.

Tous ces travaux étaient dispendieux ; les Etats murmurèrent ; ils accordèrent néanmoins pour six ans une imposition de huit gros par conduit et par mois, en ville ; et de six gros huit deniers, dans les villages, et quatre deniers par franc sur les marchandises, pour acquérir le marquisat de Nomeny, solder les garnisons de Nancy et autres places. Il demanda une nouvelle imposition extraordinaire aux Assises, qui la refusèrent. Les événements extérieurs obligèrent à augmenter le nombre des soldats, les Etats accordèrent alors de nouvelles demandes, mais ils firent signer au duc des lettres de non-préjudice de leurs droits.

Le 2 avril 1617, il établit un tabellion dans chaque prévôté. Le 13 mars 1616, il prohiba la mendicité. Il confirma les lois édictées contre les duellistes : une peine arbitraire, la première fois ; la seconde fois, la mort.

Malgré les charges qui pesaient sur le peuple, il aimait son souverain, parce que Henri aimait son peuple, et dans toutes les mesures qu'il prenait, il se proposait le bien public. Il y eut pourtant un misérable assez criminel pour vouloir l'assassiner. Renvoyé du service du palais par de Tornielle, il fit forger un poignard pour tuer le duc et de Tornielle. Le duc était alors à Marsal. Il fut exécuté et ses membres furent exposés aux quatre portes de Nancy.

Il eut à cœur d'être en bons termes avec la cour de

Rome, que l'affaire de son mariage avait indisposée. Henri IV voulut faire épouser au dauphin (le futur Louis XIII), qui n'avait que huit ans, la fille aînée de Henri, Nicole, qui n'avait que dix-huit mois : c'était pour préparer la réunion de la Lorraine à la France. Ce projet trouva un adversaire dans François de Vaudémont, frère du duc, qui avait des vues sur la succession du duché. Henri était embarrassé comme il répondrait à la demande d'un roi si puissant ; un conseiller lui fit l'apologue de l'âne que le roi veut faire instruire et propose à un savant de s'en charger, et lui dit : Promettez, l'avenir vous déliera. Bassompierre fut donc envoyé à Paris, et le roi envoya Bullion pour débattre les conditions du mariage. Henri IV fut assassiné, il ne fut plus question de cette union.

Le duc avait été élevé à Paris ; il y avait un hôtel splendide, où il habitait quelquefois ; il faisait des pensions aux personnes qualifiées, pour servir ses intérêts. Sollicité par de Luynes à s'allier avec lui contre la reine, il garda la neutralité. On lui proposa de lui céder Vaucouleurs pour Clermont-en-Barrois, il refusa, parce que cette ville entre les mains du roi était une menace pour la Franche-Comté appartenant au roi d'Espagne.

Dans la lutte survenue entre les catholiques et les protestants par suite de la défénestration de Prague, il garda encore la neutralité ; il permit seulement à François de Vaudémont d'aller avec huit mille hommes et quinze cents cavaliers qu'il avait levés, rejoindre son fils Charles de Vaudémont qui était au service du roi. Ce prince et son fils se distinguèrent à la bataille de la Montagne Blanche, à Prague. Les protestants battus vinrent en Alsace, et, malgré le duc, traversèrent la Lorraine, où ils firent d'affreux ravages ; ils se rendaient aux Pays-Bas ; ils furent vaincus, se dispersèrent dans le Luxembourg et en Lorraine ; les gens des campagnes les tuaient, excités par les maux qu'ils avaient soufferts.

Henri renouvela les édits de Charles III contre les protestants ; mais, comme les nouvelles acquisitions qu'il fit étaient habitées par des protestants, il jugea qu'il était humain de les gagner par la conviction : il envoya des Pères Jésuites pour les instruire et les convertir ; ces religieux vinrent à Salm et à Bitche. Dans ces pays, les curés, sauf deux exceptions, vivaient absolument comme des pasteurs protestants, et leurs peuples ne se distinguaient des protestants que par quelques cérémonies extérieures. Philippe Othon, rhingrave de Salm, revenu de l'erreur, s'occupa de cette œuvre dans son comté. C'est saint Pierre Fourier qui l'accomplit à Badonviller par son inaltérable patience sous les injures ; il réussit cette conversion, quand deux jésuites avaient complètement échoué. Lixheim, acquis par le duc, fut évangélisé de même. A Phalsbourg, il y eut entre les pasteurs et les jésuites un colloque public au temple protestant. On demanda à un Père qu'il montre dans un Père de l'Eglise ce mot : « *Hoc est corpus* « *meum* (ceci est mon corps) ». Il le montra sans peine dans saint Cyrille de Jérusalem ; les pasteurs en furent confondus.

Les jeunes gens des meilleures familles erraient alors (1616) dans les rues sans rien apprendre et rien savoir, Henri le remarqua, il invita les Pères Jésuites à ouvrir à Nancy un collège ; les bâtiments ont servi dans la suite au lycée.

L'évêque de Toul était alors des Porcelets de Maillane; il eut pour successeur Nicolas-François de Vaudémont, fils de François comte de Vaudémont ; il trouva un diocèse en parfait état. Charles de Lorraine, comte de Chaligny, fut évêque de Verdun. L'Université de Pont-à-Mousson brillait d'un vif éclat ; les étrangers y affluaient ; la ville s'éleva à une haute prospérité ; le clergé lorrain se fit remarquer par sa science, la pureté de ses mœurs et de sa doctrine. Sous le règne de Henri II les Prémontrés furent réformés par Servat

de Lairuels ; les Bénédictins, par Didier Lacour ; saint Pierre Fourier fonda les Clercs réguliers du Sauveur et les Religieuses de Notre-Dame.

Alors se posa la question du mariage des filles de Henri II et de la succession au trône ducal. Henri avait deux filles : Nicole, née le 3 octobre 1608 ; Claude, du 15 octobre 1612. François de Vaudémont avait deux fils, Charles et Nicolas-François, évêque de Verdun, et deux filles, Henriette et Marguerite. Henri n'aimait ni son frère, ni ses neveux ; il portait ses affections sur Louis de Guise, baron d'Ancerville, fils naturel du frère de Henri de Guise, assassiné avec lui au château de Blois ; il voulait lui donner la main de Nicole et l'instituer l'héritier du duché. C'est avec fureur que François de Vaudémont apprit les intentions de son frère ; il lui reprocha vivement de marier sa fille à un bâtard, puis il se retira en Bavière près de son beau-frère, chez qui déjà se trouvait son fils Charles. Le duc envoya le comte de Lutzelbourg, seigneur de Fléville, auprès de Maximilien de Bavière pour l'amener à approuver ses vues. François, irrité qu'on dépouillât ses enfants d'un avenir « espéré », fit assassiner le plénipotentiaire. C'était en 1621, le comte de Lutzelbourg, revenant à Nancy, était arrivé à Laneuveville ; Riquet et dix complices l'environnèrent ; celui-ci lui reprocha d'avoir mal parlé du comte de Vaudémont et le provoqua en duel.— « Laissez-moi aller rendre compte à Son Altesse le duc, puis « je viendrai vous faire raison. » Sans rien écouter, Riquet ordonna de le tuer à coups de pistolet ; puis il prit la fuite avec ses cavaliers. Le baron d'Ancerville poursuivit le meurtrier ; le duc vint avec du canon attaquer le château de Viviers où le comte de Vaudémont était avec ses filles. Celui-ci s'enfuit et répandit dans le pays un manifeste dans lequel il entreprend de démontrer que les « femmes ne sont plus aptes à régner dans « le duché ». Le duc répondit par un autre manifeste prouvant que ce droit a toujours été reconnu. Le comte

écrivit au pape, au duc de Toscane, à toute la famille pour les gagner à ses vues ; les parents vinrent faire leurs représentations à Henri II. Le P. Dominique de Calatayud, qui avait vu Charles à Prague, dit au duc que la religion lui défendait de conclure un mariage dont les suites seraient funestes. Les Etats généraux consultés par le duc déjà ébranlé, lui répondirent en disant *que le pays a toujours respecté sa famille.* Alors il se rendit ; il reçut les remerciements de Lenoncourt, seigneur de Gondreville ; Haraucourt, gouverneur de Nancy ; Créhanche, bailli d'Allemagne, et du primat de Nancy. Vaudémont revint et la conclusion fut que Nicole et Charles seraient mariés ensemble, régneraient conjointement et que leurs noms figureraient ensemble dans les actes publics. En échange de la concession faite, le duc demanda pour le baron d'Ancerville la main de Henriette de Vaudémont. François recula de deux pas : « Ma fille ne sera pas, dit-il, la femme d'un « bâtard. — Je lui donnerai la mienne, dit le duc. — « Qu'il l'épouse, s'il l'ose. »

Le duc demanda à l'empereur Ferdinand II d'accorder à son favori le titre de prince de Lixheim, ce qui lui fut accordé. Le 15 mai, les deux Vaudémont se présentèrent devant l'évêque de Toul et Midot, son official ; ils firent une protestation *qu'ils avaient fait tort à la masculinité par crainte du pire.*

Le 22 mai se firent les stipulations du mariage; nous y notons que, si, après dix ans, la princesse Nicole n'a pas d'enfants, la princesse Claude épousera Nicolas-François, qui est évêque nommé et administrateur du diocèse sans être dans les ordres. Si Nicole décède avant d'avoir des enfants, sa sœur Claude sera donnée en mariage à Charles de Vaudémont. On signa aussi le contrat de Henriette avec le baron d'Ancerville ; elle s'enfuit chez les Dames du Saint-Sacrement d'où il fut difficile de la faire sortir. Le Père Dominique prétendant avoir reçu du pape dispense de l'empêchement de consanguinité,

procéda au mariage de Charles et de Nicole dans le palais ; quand la dispense fut arrivée, l'évêque de Toul fit le mariage solennel. Cette union mit la joie en Lorraine ; ceux qui connaissaient le caractère de François furent dans l'épouvante.

Le 4 novembre 1621, le duc fit prêter serment à ses officiers qu'ils ne reconnaîtraient Charles que comme l'époux de la duchesse, comme duc consort. Dans son testament il recommanda à sa fille de vivre en paix avec son époux et de l'honorer comme tel, mais, quant au gouvernement, qu'elle se souvienne que seule elle est duchesse. Il n'avait que cinquante-sept ans, il pouvait vivre longtemps encore ; mais des infirmités lui survinrent ; se sentant affaibli, il reçut les sacrements et mourut le 21 juillet 1624.

Les vertus d'honnête homme du prince furent célébrées en trois oraisons funèbres. Il fut pieux, de mœurs réglées, bien que dans sa jeunesse il ait eu trois enfants naturels ; sa piété était sincère et éclairée ; il jeûnait la veille des fêtes de la Sainte Vierge. Il était charitable au point de laisser prendre ses meubles (1). Quand il venait à l'office, s'il ne pouvait passer au milieu des fidèles sans éveiller l'attention, il se retirait. Son plus grand plaisir était d'obliger. Il avait des talents militaires et de la valeur.

Sous son règne la Lorraine était florissante ; les habitants étaient sous Antoine au nombre de quatre cent mille, pense-t-on ; en se basant sur le produit d'une imposition par conduits, on estime qu'il y en avait cinq cent mille en 1624. Observons toutefois que Charles III avait ajouté au domaine d'Antoine, Bitche, Phalsbourg, Saint-Awold, les salines de Moyenvic et Marsal ; Henri II avait acheté Nomeny au marquis de Mercœur et Lixheim.

(1) Son lit.

Au moyen-âge, les chevaliers lorrains étaient au nombre de deux cent quatre-vingt-quinze ; ils formaient les Etats et les Assises qui comptaient deux Ordres, les ecclésiastiques et les pairs fieffés.

Les revenus du duc étaient ceux de son domaine privé, des impôts réguliers mis sur les habitants de ce domaine et les droits mis sur les marchands. Les Etats accordèrent des aides extraordinaires même pour plusieurs années sur les autres terres, mais ils refusèrent de les établir en permanence. Le clergé contribuait aux dépenses extraordinaires par des dons gratuits. Les Etats se réservèrent de nommer les répartiteurs des aides ; les villages et les villes étaient imposés par conduits, mais l' « élu » des habitants répartissait cette somme selon la fortune présumée de chacun.

Charles III avait commencé à substituer des juges gradués aux assises. Les prévotés furent en grand nombre ; citons comme exemple, celles d'Amance, de Gondreville... Le prévôt jugeait les mendiants, les vagabonds et les récidifs ; ils faisaient lever les impôts ordinaires par des agents centralisant les recettes des maires ; ils levaient les hommes jusqu'à un sur dix ; les hommes impropres à la guerre de campagne formaient les garnisons.

Les communautés nommaient le maire ou mayeur, les échevins, le clerc-juré et le procureur. Le mayeur était receveur et gruyer ; l'instruction des délits était faite par le mayeur et l'échevin ; le procureur était d'office le défenseur des intérêts de la communauté, de l'église et des habitants ; le clerc-juré tenait les registres. Le paulier était nommé par le seigneur ou décimateur pour lever les dîmes ; il avait pour salaire le onzième de sa recette. Souvent les dîmes furent mises en adjudication. Les droits des seigneurs étaient nombreux, mais peu importants : four banal, moulin banal, pressoir banal, voierie, jeux publics, etc...

Les habitants, surtout dans les villages, avaient des

mœurs rudes ; ils portaient des armes et parfois en abusaient. Le commerce trouvait un aide dans les foires ; celles de Saint-Nicolas avaient une réputation étendue au loin. On commençait à projeter des travaux publics ; le comte de Lutzelstein proposa à Charles III de faire à Foug un canal unissant la Moselle à la Meuse ; de canaliser la Sarre pour la rendre flottable ; ce canal fut achevé entre Herbitsheim et Sarrebruck, le manque de fonds obligea à s'en tenir là.

Le vin de Lorraine était recherché, il faisait un objet de commerce avec les pays voisins. Des verreries étaient établies ; on fabriquait des miroirs à Hattigny et à Saint-Quirin. Le papier de Lorraine était estimé ; les cartes à jouer étaient fabriquées et exportées. On fabriquait des armes. A Nancy était une fabrique de chaudronnerie établie à l'emplacement de l'hôpital Saint-Charles (les Galeries Nancéiennes). On faisait de la dentelle à Mirecourt et aux environs ; les mines étaient négligées, même celles d'azur de Vaudrevange.

CHARLES IV ET NICOLE (1624-1625) FRANÇOIS II (1625), CHARLES IV (1625-1629).

Le duc et la duchesse régnant ensemble firent des règlements sur les mœurs, sur l'observation du dimanche, etc... Comme la guerre menaçait sur les frontières ils firent des levées de soldats et ordonnèrent la mise en état des forteresses. Le duc remplaçait les officiers et les magistrats du dernier duc par des gens décidés à servir ses intérêts. Puis, il fit faire des écrits qui prétendaient que la Lorraine était « une terre salique « (où les hommes seuls succèdent au trône) ». François de Vaudémont faisait éclater hautement son mécontentement de ce que son fils avait accepté à son mariage des clauses qui faisaient tort au droit de la masculinité en acceptant sa femme à régner avec lui. Quand tout

tut ainsi préparé, Charles (novembre 1625) déclara qu'il avait des scrupules de conscience d'avoir épousé une femme qui se prétend duchesse sans l'être, que le duché appartient au comte de Vaudémont.

François de Vaudémont se nomma duc de Lorraine, et prit le nom de François II. Aussitôt il paya ses dettes sur les fonds publics, donna des lettres de noblesse et de grâce, et, quelques jours après, le 26 novembre, il abdiqua en faveur de son fils Charles IV. Pour agir ainsi. Chales IV et son père s'appuyaient sur un testament de René établissant la loi salique dans le duché, ce testament n'était d'abord connu ni de lui, ni de personne, mais, disait-il, les Etats l'avaient approuvé.

Nicole avait peu de part au pouvoir, elle en fut tout à fait dépouillée ; on la plaignait, mais des violences cruelles apprirent à tous qu'il fallait taire ses sentiments. Charles donna carrière à son ressentiment contre les conseillers du duc. Riquet fut nommé le capitaine des gardes de Nicole ; Charles lui donna des lettres de gentillesse. André des Brosses, seigneur de Gibeaumeix, valet de chambre du duc, fut étranglé, soi-disant pour cause de magie. Melchior de la Vallée, seigneur de Laxou, habitant le château de Sainte-Anne, chantre de la collégiale Saint-Georges, était confesseur du duc Charles III, il fut condamné à être enfermé dans le château de Condé. Comme Charles IV se préparait à motiver le divorce avec Nicole et qu'elle avait été baptisée par Melchior de la Vallée, il prétendit que celui-ci était sorcier, que le baptême n'était pas valable, que Nicole était païenne. Melchior fut condamné à être brûlé vif ; il fut exécuté. Il existait un livre de Nicolas Remy, qui vivait sous René II, en faveur de la succession des femmes ; on ne pouvait le brûler puisqu'il était mort, son livre le fut.

Charles IV n'osa assembler les Etats qu'en 1626 ; il se présenta à la porte Saint-Nicolas, puis devant Saint-Georges, fit le serment accoutumé ; Henri de Ligniville

qui l'avait reçu répondit par de basses flatteries. Aux Etats réunis dans la galerie des Cerfs, il exposa ce qu'il a fait, parla du testament de René II pour obtenir leur approbation. Connaissant leur animosité contre Henri II, il déclara qu'il ne ferait jamais rien sans les consulter. Ils le félicitèrent de ces résolutions; mais ils déclarèrent dans l'adresse avec liberté qu'ils n'avaient jamais entendu parler du testament de René II.

Il fallait maintenant se faire reconnaître par les puissances étrangères. Claude Maréchal, chanoine de Saint-Dié, habile négociateur, fut envoyé à Urbain VIII ; il obtint son silence sur ce qui venait de se passer à Nancy ; l'empereur d'Allemagne avait besoin de Charles IV pour la guerre, il se tut aussi. Il n'en fut pas de même en France, le roi déclara que les affaires intérieures de Lorraine ne le regardaient pas ; quant au Barrois mouvant, il ne se contenterait pas d'un simple baise-mains, mais qu'il exigeait que l'hommage fût fait selon les règles.

Le duc assembla les Etats pour obtenir d'eux un aide de deux francs par conduit ; puis il pensa les réunir désormais le moins possible. Les Etats, se défiant de lui, craignaient qu'il ne brûlât leurs titres de noblesse, demandèrent que ces titres, comme cela se faisait ailleurs, fussent déposés dans un lieu où ils seraient gardés par des personnes de leur choix. Cette réunion de 1629 fut la dernière : le duc se riait des murmures de la noblesse ; le clergé et les bourgeois étaient indifférents à cette révolution.

En 1633, le duc eut besoin de subsides ; il recourut aux Assises, comme l'avaient fait ses prédécesseurs. Il leur dit qu'il avait convoqué les Etats, mais que des obstacles les avaient empêchés de se réunir : en effet, il avait fait écrire les convocations, mais, six mois après, il ne les avait pas encore envoyées. Les Assises n'osèrent lui rien refuser. Ce qui empêchait la noblesse de résister, c'est que le duc, s'il avait pour lui la bra-

voure, l'esprit, il avait contre lui la témérité, l'inconstance, l'amour de la gloire et un irrésistible besoin de combats et d'aventures. (E. Martin, Hist. du diocèse de Toul, tome II, p. 194.)

L'heure des grands événements était sonnée ; Buckingham, ministre de Charles Ier, roi d'Angleterre, ourdissait une trame contre la France ; Charles IV, invité à y prendre part, n'était que trop porté à accepter. Les Anglais devaient débarquer en Guyenne, à la Rochelle et en Normandie ; les mécontents de France devaient soulever plusieurs provinces ; le duc de Savoie devait envahir le Dauphiné et la Provence ; l'empereur envahirait les trois évêchés et la Champagne. Buckingham engageait Charles IV à se rallier à cette entreprise ; la duchesse de Chevreuse, ennemie de Richelieu, fut l'instrument de cette négociation. Montagu, aventurier, ayant mission de cette personne, vint à Nancy et obtint du duc quelques paroles favorables, continua son voyage et alla à Paris. Charles apprit alors qu'à Paris on avait quelques soupçons contre lui ; il s'y rendit pour les dissiper.

Le roi voulait alors élever une citadelle à Verdun ; elle dominait la ville et gênait les habitants : l'évêque s'y opposait, il menaça de l'excommunication, excommunia en effet Gillet, le lieutenant du roi, qui avait fait enlever les affiches contenant sa menace ; il fit parvenir ses plaintes à l'empereur, protecteur de la ville de Verdun ; puis il donna ses pouvoirs aux grands vicaires et se retira à Cologne. Michel Charpentier, président du Parlement de Metz, déclara abusive la sentence d'excommunication, condamna l'évêque à une amende de 10.000 frans barrois (1) et prononça la saisie du temporel. Charles IV, pour défendre la cause de son parent, résolut d'aller à Paris ; Marillac fut envoyé par

(1) Le fran barrois était une monnaie de compte : après avoir valu 3 fr. 75 elle finit à 1 fr. 25.

le roi pour le lui défendre, mais le duc le gagna de vitesse et demanda une audience à Louis XIII. Il se plaignit au roi de ce qui se passait à Verdun, de ce que le Bret, son lieutenant à Metz, prend des villages possédés par les ducs. Le roi surpris déclara qu'il voulait vivre en paix avec lui, mais que, quant au Barrois mouvant, il voulait que l'hommage lui en fût fait dans les formes légitimes. Le duc revint brusquement en Lorraine, craignant d'avoir à donner d'autres explications. Richelieu croyait à ses menées avec les alliés. Les relations du duc avec Mme de Chevreuse lui donnaient à le penser ; il n'attendait qu'une occasion pour agir.

Montagu voulut de nouveau traverser la Lorraine : le sire de Bourbonne fut chargé par Richelieu de l'arrêter ; il l'arrêta en effet dans le Bassigny lorrain et le conduisit à Coiffy. On saisit ses papiers, dont les pièces compromettaient Charles IV. Le duc protesta contre la violation de son territoire ; il envoya le marquis de Ville et Lenoncourt demander réparation avec menace que le colonel Kratz irait assiéger · Coiffy. Kratz avait été envoyé par l'empereur pour occuper Vic et Moyenvic, fortifier ce dernier lieu et attendre les événements. Louis XIII comprit que les troupes étaient venues là pour contenir les troupes françaises et prêter main forte au duc. Montagu fut transféré à la Bastille.

Charles IV comprit qu'il fallait négocier ; il envoya à Paris le prince de Lixheim et Phalsbourg pour négocier. Le roi et Richelieu étaient retenus au siège de la Rochelle ; le prince demanda dans une audience de la reine-mère, que l'on ne fît pas au duc l'affront de retenir en prison un diplomate arrêté dans les terres de Lorraine, contrairement au droit des gens. Richelieu, victorieux des protestants, et rassuré du côté des ennemis, revint à Paris, et, dissimulant son ressentiment contre Charles IV, donna pour réponse la mise en liberté de Montagu. Le duc vint à Paris remercier le roi ; mais la prise de la Rochelle avait renversé tous ses desseins.

Les protestants d'Allemagne fugitifs vinrent se réfugier dans le bailliage de Vaudrevange. Craignant qu'ils n'y répandissent leurs croyances, le duc renouvela les anciens édits (26 avril 1636) ; il défendit à ses sujets de garder leurs livres sous peine de confiscation des biens et du bannissement. Il prit encore quelques mesures pour sauvegarder la foi de son peuple ; il envoya faire des missions à Sarrewerden, qu'un arrêt de la Chambre impériale de Spire lui avait attribué. Néanmoins, il fallut bien tolérer le luthéranisme ; tout ce qu'il put faire, ce fut d'instituer à Bouquenom un collège de Jésuites.

Le duc reprit le projet d'un évêché à Nancy ; les chanoines de Toul s'y opposèrent malheureusement ; il obtint à Rome une église pour les Lorrains qui y résidaient, le pape lui accorda l'église de Saint-Nicolas *in agone*, qui était en ruines ; l'architecte Fontana la restaura ; c'est un rectangle allongé qui forme la croix de Lorraine par deux légères avancées sur les côtés ; c'est Saint-Nicolas des Lorrains. L'édifice fut acheté en 1626. C'est alors que le duc fonda l'hôpital Saint-Charles. Les chemins étaient en mauvais état ; il les fit réparer ; les habitants des villages fournirent les travaux par corvées ; les œuvres d'art furent payées par les personnes aisées : il fixa l'aune à deux pieds deux pouces et deux lignes (de Lorraine) (1). Les mesures de Nancy rendues obligatoires pour les grains, le furent pour les vins. Le duc, qui était prodigue à l'excès, demanda à l'emprunt les ressources qu'il n'obtenait pas par l'impôt ; il porta la dette, déjà grande en 1624, à 1.191.250 frans barrois, c'est-à-dire deux millions et demi de notre monnaie.

(1) Il faut 10 pieds pour la toise qui vaut 2m8589 ; le pied vaut 10 pouces ; le pouce vaut 10 lignes.

CHARLES IV (1629-1641).

Les trois grands fléaux classiques tombèrent sur la Lorraine : la peste, la famine, la guerre. La peste parut la première, elle venait de l'Orient : les malades éprouvaient des maux de tête, de la soif, des vomissements, des bubons apparaissaient sous les oreilles et aux aisselles. Elle avait fait une apparition en 1610, mais les mesures d'isolement l'arrêtèrent complètement. En 1623, un village près de Verdun en fut atteint ; en 1625, elle fit de grands ravages à Metz ; la crainte fut grande en Lorraine, mais la rigueur des mesures de préservation la protégèrent. En 1626, la misère fut grande, le blé valait 14 francs le resal (le franc valait cinq livres ou trois francs de notre monnaie) ; le resal était de quatre-vingt livres (mesure de Nancy), la livre valait 0 kil. 489). En 1628, la récolte fut très mauvaise, la misère qui suivit ouvrit les portes à la contagion. Elle éclata en 1629 à Pont-à-Mousson, puis à Nancy et dans les villages environnants. Elle reparut encore en 1631 ; on conduisait les malades à Maréville ; on défendait même de célébrer les offices dans les églises. Pour soulager les misères et payer les frais de préservation, la ville s'imposa une dette de 144.000 francs, qu'elle ne put amortir qu'au siècle suivant. Les villes et les villages perdirent un grand nombre d'habitants.

Charles IV eut une entrevue à Chalon-sur-Saône avec Louis XIII ; le roi lui dit de faire hommage pour le Barrois mouvant pour Nicole, le duc refusa. Le roi lui donna pour terme le moment où il reviendrait d'Italie. Charles mécontent déjà de cette mise en demeure, le fut plus encore par les agissements de le Bret, intendant du roi à Metz ; celui-ci faisait des réunions de villages lorrains à la ville de Metz à main armée. Pour se sauvegarder, le duc pouvait faire alliance avec l'empereur et les cantons suisses, fortifier ses places et se tenir prêt à se défendre. Richelieu n'avait pas osé l'atta-

quer, il prit le parti de lier des négociations louches avec la France.

Gaston d'Orléans, frère du roi, s'enfuit à cette époque à Orléans, puis à Joinville chez les Guise, à Saint-Dizier. Charles IV lui offrit l'hospitalité à Nancy où il serait mieux qu'en Allemagne qui était en guerre avec la France. François II de Vaudémont vint le recevoir à Gondreville ; le duc et la cour vinrent à sa rencontre, et, de septembre 1629 jusqu'en 1630, ce ne fut que fêtes, tournois et festins ; Callot en fit le sujet de douze planches. Le roi envoya de Bellegarde pour entendre son frère et jeter les bases d'un accommodement. Gaston se plaisait en Lorraine, pourtant on obtint de lui qu'il se contentât du duché de Valois, du gouvernement d'Amboise et d'une somme d'argent. Charles IV profita de l'occasion pour demander que le roi agréât qu'il y eût un évêché à Nancy, que le Bret fût éloigné et que le roi acceptât la loi salique en Lorraine : il n'obtint rien.

Gaston partit de Nancy ; il fut escorté par le duc jusqu'aux Fonds de Toul ; il admirait Marguerite, sœur du duc ; il ne fit pas secret des vœux qu'il faisait de l'épouser (1) ; Puylaurens, son confident, lui aussi, désirait revenir en Lorraine à cause de la princesse de Phalsbourg, Henriette de Vaudémont, qui était une femme sans mœurs. Le 31 janvier 1631, Gaston s'enfuit à Orléans pour résister au cardinal, puis en Bourgogne; il fit demander de l'aide à Charles et un entretien sur son mariage. Le duc répondit qu'il le recevrait à Nancy comme un prince avec lequel il avait un commun ennemi ; mais que, d'ailleurs, il craignait que la Lorraine ne souffrît un jour de la colère du cardinal. Gaston donna les assurances qu'il put, vint à Nancy par Epinal. Les fêtes recommencèrent comme auparavant, mais

(1) Gaston fut marié par force à Mlle de Montpensier, qui mourut en 1627 : il voulut épouser Marie de Gonzague, sans y réussir.

devant la peste, il fallut fuir à Epinal. En juillet, Marie de Médicis, qui était en Flandre, ne pouvait plus supporter la tyrannie de Richelieu, envoya son consentement au mariage projeté par son fils, et les dispenses furent demandées au pape.

Le roi et son ministre montrèrent un grand mécontentement de cette fuite du prince et de l'accueil qui lui fut fait à Nancy. Gaston y répondit en nouant des intelligences avec les gouverneurs des places fortes, poussa à la révolte les mécontents de Provence et répandit à Paris des libelles contre le ministre. Charles lui fit tenir le 6 février, des sommes envoyées par les Espagnols et leva dix mille hommes dans ses Etats. Louis XIII lui fit demander le but de ses armements ; Charles répondit que Gustave-Adolphe, roi de Suède, faisait des progrès en Allemagne, qu'il fallait que les catholiques se missent en défense sur leurs frontières et pussent porter secours à Ferdinand II. Le roi répondit alors que, si le duc ne faisait pas passer ses troupes en Allemagne, lui-même ferait passer les siennes en Lorraine.

Charles IV confia la régence du duché à son frère, et à la fin de septembre, avec le prince de Phalsbourg, heureux de s'éloigner de sa femme, il passa les Vosges avec quatorze mille hommes d'infanterie et quinze cents cavaliers ; il occupa Saverne et Haguenau, que l'empereur lui céda comme places de sûreté ; puis, laissant là avec une garnison le marquis de Ville et le rhingrave de Salm, il passa le Rhin à Worms. On le dissuada d'attaquer Gustave-Adolphe ; il vint se joindre à Tilly, qui réorganisait à Aschaffenbourg les armées autrichiennes et bavaroises battues à Leipzig. Le Suédois prit Wurtzbourg et Mayence. Charles IV ne resta pas inactif, il prit deux ou trois petites villes, il alla en Bavière supplier son oncle de ne pas écouter Louis XIII Ce prince lui confia ses troupes, charmé qu'il était de sa vivacité, Charles allait entrer en campagne, quand il reçut un message de son père lui annonçant que

Louis XIII était à Metz et lui commandant de rentrer dans ses Etats ; c'était sur les plaintes que Gustave-Adolphe lui avait faites. D'ailleurs le roi voulait empêcher le mariage de son frère avec Marguerite de Vaudémont. Le duc obéit en frémissant, il laissa le prince de Phalsbourg à Munich, mit des garnisons dans les places qu'il a prises et revint à Strasbourg où il fut reçu avec des insolences extrêmes et des pierres.

A Nancy, il tint conseil avec François II et Gaston d'Orléans ; il alla trouver le roi à Metz se plaindre que les maréchaux de la Fère et Schomberg avaient pris Vic et assiégeaient Moyenvic. Mercy, général autrichien, soi-disant pour le compte de l'évêque de Metz avait d'abord occupé ces places ; c'est Henri de Bourbon, marquis de Verneuil, fils naturel de Henri IV, évêque de Metz, qui avait protesté contre l'occupation de ces places par les Autrichiens. Charles fut reçu avec honneur dans les carrosses du roi, mais Richelieu ne voulut négocier qu'après la prise de Moyenvic. Mercy prolongea sa défense jusqu'au 27 décembre, grâce aux secours d'armes et de vivres qui lui vinrent de Marsal, place lorraine. La place se rendit le 2 janvier.

Admis enfin à l'audience du roi, il reçut le reproche de s'être allié aux Anglais, d'avoir reçu Gaston, d'avoir engagé son mariage, d'avoir levé des troupes, d'avoir combattu la Suède, alliée du roi. Il répondit facilement au roi et à son ministre, qu'il ne lui avait pas montré de la bienveillance, que ses liaisons avec l'étranger n'étaient que passagères, que les procédés de le Bret l'avaient exaspéré et que le mariage n'était pas conclu. Le mariage n'était pas conclu le 2 janvier, en effet, mais il le fut le 3 dans la chapelle du couvent des Dames du Saint-Sacrement, dont Charlotte de Lorraine était la supérieure ; Nicolas-François, évêque de Toul, avait donné les dispenses ; dom Albin le Tellier, confesseur des Dames, avait béni le mariage ; Puylaurens et deux bénédictins de Nancy avaient été témoins.

Le 6, le roi était à Vic ; il ignorait le mariage ; le duc Charles IV n'en fut pas moins contraint de signer un traité onéreux. Entre autres clauses, il permettait le passage des troupes françaises dans ses Etats, permettait aux agents du roi de poursuivre ses ennemis en Lorraine, cédait au roi les deux tiers des impôts des villes qu'il lui plairait de désigner, renonçait à toute alliance avec les puissances étrangères. En retour, le roi défendrait le duc et ses Etats et ne ferait aucun traité sans l'y comprendre.

Cette protection que le roi promettait n'était point inutile, car Gustave-Adolphe, irrité, était venu aux frontières de Lorraine ; il était entré dans Sarrewerden et Bouquenom et adressa au duc une lettre menaçante. Charles IV répondit le 28 janvier 1632 qu'il restera neutre à l'avenir.

Le traité était trop onéreux pour que le duc ne se promît pas de l'éluder ; c'était, d'ailleurs, dans son caractère, car, dit Chevrier (*Hist. de Lorr.,* t. V, p. 30) il s'était fait une loi de promettre toujours et de ne tenir jamais. Gaston fut prié de s'éloigner. S'en allant à Bruxelles, il rencontra deux voitures d'argent du Trésor de France et se l'appropria. Le roi voulut rendre le duc responsable du fait, Gaston rendit l'argent.

En février, le roi retourna à Paris ; Charles s'empressa de renouer des relations avec les ennemis de la France ; il garda les régiments qu'il avait, en leva de nouveaux, remplit ses places fortes. Montecuculli vint à Nancy et promit au nom de l'empereur une armée pour reprendre Marsal et le défendre contre les Français; l'Espagne promit de l'argent, secours fort utile, car les impôts ne rendaient rien : la peste avait reparu, les campagnes étaient complètement ravagées par les troupes ; le resal valait 27 francs (resal de quatre-vingt livres de 0 kil. 489).

Richelieu ne tarda pas à être informé de tout par les

espions, parmi lesquels il y avait des Lorrains. Il envoya de Goran faire des remontrances au duc et juger par lui-même de l'importance de ses armements. Celui-ci répondit que la guerre est à ses frontières, que Gustave-Adolphe va envahir le duché de son oncle, la Bavière ; puis, il envoya le marquis de Ville combattre l'impression produite par Goran sur l'esprit du cardinal. C'était inutile. Le chancelier de Suède, Oxenstiern était venu se plaindre au roi de la conduite de Charles ; il fournit ainsi un prétexte pour exécuter ce qu'on avait résolu.

Louis XIII était en Champagne avec la petite armée du duc de la Force ; une autre était dans l'Electorat de Trèves contre Gaston qui, pour renverser le cardinal, ramassa quelques troupes dans le Luxembourg et à Thionville, avec l'argent venu d'Espagne. Ce prince vint à Ligny, puis à Nancy, où il resta le 8 juin et s'en alla. Ses officiers rencontrèrent à Mars-la-Tour une compagnie de soldats français et les taillèrent en pièces. Schomberg se mit à la poursuite de Gaston jusque dans le Midi de la France, à Castelnaudary. Le roi allait entrer en Lorraine ; le duc écrivit au duc de la Force qu'il restait neutre, que Gaston était venu sans son aveu, et qu'il allait s'en excuser. Sans écouter ces protestations, sincères ou non, les maréchaux de la Force et d'Effiat entrèrent à Nomeny et vinrent camper entre Frouard et Champigneulles ; leurs vedettes étaient à deux kilomètres des remparts de Nancy. Le roi, qui était à Sainte-Menehould, vint à Vaubécourt, le 18 juin. Lenoncourt occupait Hanoncourt-au-Passage et Rouvroy ; il fut attaqué sans s'y attendre, puisque la guerre n'était pas déclarée, par les gendarmes et la Maison du roi, les gardes du cardinal et les gardes françaises. Les troupes de Juigné et Duplessis étaient à courte distance. Les Lorrains, surpris, se retirèrent sur Saint-Mihiel en laissant trois cents des leurs sur le terrain.

A Charles qui se plaignait de ce massacre déloyal de ses sujets, le roi répondit avec hauteur « qu'il ne veut

« pas voir près de lui des troupes qui ne sont pas « sous son obéissance », et il fit publier à Paris un manifeste exposant avec emphase son exploit. Bar, sommé de se rendre, fut obligé de le faire et donna des otages. Le duc, pour donner à ce fait une signification de simple courtoisie, offrit au roi l'entrée gracieuse de Bar par le duc Saint-Prix de Couvouges ; le roi répondit qu'il « n'a plus de courtoisie à recevoir du duc ». Le roi était à Saint-Mihiel ; le duc envoya de Ville négocier et se soumettre au traité de Vic. Le roi répondit que l'offre serait acceptable avant, mais qu'on ne peut faire offense à son cœur sans en payer les dépens. Richelieu dit qu'on va « mettre un caveçon, « outre la bride de Marsal » ; il demanda la cession de Clermont-en-Argonne et, en dépôt, Jametz et Stenay. Il fallut accepter ces conditions, car la saison s'avançait, le duc de Bavière était occupé, les Espagnols dispersés et Nancy n'avait qu'une faible garnison. Le roi était à Liverdun, Richelieu signa le traité pour le roi, de Ville le signa pour le duc de Lorraine, aux conditions susdites, plus celles du traité de Vic ; le duc dut, dans l'année, faire son hommage pour le Barrois mouvant.

Le roi partit de Pont-à-Mousson pour aller à Paris ; il logea à Seicheprez où le duc vint le trouver, lui fit ses excuses ; le roi l'accueillit et lui dit que le passé est oublié et qu'il désire vivre en bonne harmonie avec lui. Gaston, de son côté, vaincu à Castelnaudary, promit de rompre avec les ennemis de la France et le duc en particulier.

Charles IV humilié demanda les conseils de ses ministres ; ceux-ci lui remontrèrent qu'il ne pouvait lutter contre la France ; mais quand ils se furent retirés, il « redevenait lui ». Le roi de Suède venait de périr à Lutzen ; les ministres de l'empereur offrirent à Charles Haguenau, Colmar et Schlestadt, s'il voulait grossir de ses troupes l'armée impériale contre les généraux suédois qui continuaient la guerre. Il avait dû lever un

corps pour le joindre à d'Effiat contre les Espagnols de Trèves ; il donna des ordres secrets à ses troupes de se débander, de fuir et de rejoindre les Impériaux. Il fut obéi par deux régiments, le troisième resta avec les Français ; il leva des soldats en Lorraine et les fit marcher en faisant battre aux tambours les marches des soldats espagnols.

Le roi ferma les yeux sur ces infractions aux traités, mais vers la fin de 1632, Nicolas-François réclama le gouvernement honoraire de Toul et de Verdun, le roi lui fit un refus humiliant ; il ne demandait qu'à succéder à un honneur possédé par son père. François II avait été tué par le chagrin (oct.1632). Dans son testament, il rappelle le faux testament de René pour l'affirmer encore. En cette année mourut aussi la veuve de Henri II, sous l'habit des Tertiaires de saint Dominique.

Le 1er janvier 1633, Richelieu voulut envahir la Lorraine ; le roi s'y refusa parce que Charles IV avait obtenu la neutralité du comte suédois Horn, qui envahissait la Haute-Alsace. Richelieu demanda des explications au Suédois qui, peu scrupuleux, se déclara prêt à attaquer la Lorraine. La guerre éclata plus tôt qu'on ne s'y attendait. Georges-Guillaume de Birkenfeld se présenta devant Haguenau occupé par les Impériaux. De Florainville et de Gatinois, officiers lorrains, pour secourir la place, allèrent d'abord avec quatre ou cinq cents hommes dégager Brisach qui avait une garnison de trois mille hommes. Ils furent attaqués par les Suédois, et de Ville, gouverneur de Saverne, chercha à négocier avec Birkenfeld ; celui-ci n'avait que huit mille hommes et se contentait de faire le blocus de la place attaquée ; les négociations durèrent six semaines. Alors Florainville tenta un coup : cent vingt cavaliers suédois furent rencontrés par sept ou huit cents cavaliers lorrains, à Hoffenhofen ; les chefs lorrains les attaquèrent, et Birkenfeld accourut, mais il ne put qu'assister à l'échec de ses troupes ; dans ce combat se distingua

Jean de Ludres ; imitant la vaillance de son aïeul, il chargea et tomba ayant reçu dans les reins un coup de mousquet ; on le rapporta mourant, mais il guérit. Rantzau survint, attaqua les Lorrains qui durent aller chercher un refuge dans les garnisons voisines.

La nouvelle exagérée de cette défaite fut apportée au duc, qui était à Lunéville ; il se hâta de se mettre en sûreté à Nancy. Louis XIII fit donner par de Goron sommation à Charles IV de retirer ses troupes ; il répondit que le roi ne l'avait pas protégé comme il s'y était engagé par les traités ; Goron se retira à Metz avec hauteur; mais, mieux conseillé, le duc le rappela pour négocier ; les pourparlers furent sans résultat, car Richelieu avait reçu de Goron des rapports si malveillants qu'il se décida à exécuter ses desseins. Au 26 janvier 1633, le duc n'avait pas encore fait hommage pour le Barrois mouvant, le Parlement le déclara réuni à la couronne, et de la Nouve, commissaire du Parlement, vint à Bar pour faire la saisie et remplacer la coutume de Bar par celle de Sens. Richelieu exhuma et publia l'arrêt du 1er mai 1412 contre Charles II au sujet de Neufchâteau.

Le 15 juillet, le roi cessant d'être le protecteur des trois évêchés, s'en déclara le propriétaire ; il institua à Metz un Parlement ; c'était un instrument redoutable pour faire hypocritement des conquêtes.

En cette année 1633, Callot publia ses gravures sur les misères de la guerre ; c'est comme le tableau de ce qui va s'accomplir en Lorraine. Les Lorrains souffraient déjà du passage des troupes françaises, lorraines et allemandes, composées d'aventuriers ne vivant que de rapines. La peste s'y joignit au mois de mai ; la ville neuve de Nancy perdit jusqu'en octobre cinq cent trente-cinq habitants ; la récolte fut peu abondante, le resal de blé se vendit 17 francs.

Le roi prescrivit à Saint-Chamand, qui succédait à d'Effiat et à d'Estrées, de remonter la Meurthe et d'aller à Saint-Nicolas pour empêcher le duc, qui était à Luné-

ville, de ravitailler Nancy. Louis connaissait le mariage de Gaston et tenait à s'emparer de Marguerite. Richelieu mandait à Saint-Chamand, le 22 août : « Arrêtez la « princesse et répétez à Charles que ce que le roi veut, « c'est Nancy ». Le roi était irrité de ce que le duc l'avait trompé sur le mariage de Gaston ; Bassompierre, soupçonné d'y avoir pris part, fut mis à la Bastille. Le duc, voyant l'imminence du danger, envoya Nicolas-François près du roi pour le détourner de ses desseins. Le roi accorda l'audience, mais refusa de parler d'affaires. Le cardinal et le roi répétèrent dans d'autres audiences que le duc a désobéi, que la Lorraine en subira la conséquence, que le roi veut Nancy.

Saint-Chamand était à Saint-Nicolas avec quatre mille hommes seulement ; on conseilla au duc de lever des troupes, de réunir ses garnisons et de se jeter sur lui ; le duc irrésolu fit entrer des vivres dans Nancy. La place n'avait que trois mille hommes de garnison sous le commandement du maréchal de Mouy, de la famille ducale. Charles IV se retira dans les Vosges et, avec la cavalerie et l'infanterie, alla fermer les passages des Vosges. Il essaya encore de faire un accommodement ; il offrait de céder La Mothe, au même titre que Stenay, Marsal et Sedan. C'est Nicolas-François qui portait ces propositions. Le roi hésitait, car la saison s'avançait, mais Richelieu dit que la gloire du roi exigeait qu'il ne se retire que quand Nancy serait pris.

Le duc, pensant que seul il était un obstacle à la paix, prit une résolution extrême, il abdiqua son duché en faveur de Nicolas-François par un acte passé devant un notaire d'Epinal. Ce prince était nommé évêque, mais il n'était pas engagé dans les Ordres ; il résolut de demander en mariage M[lle] de Combalet, nièce de Richelieu. Il se munit d'un sauf-conduit et entra à Nancy le 27 août. Pendant la nuit, la princesse Marguerite que le roi voulait saisir, fut conduite au couvent des Dames du Saint-Sacrement ; Catherine de Lorraine l'habilla en

homme, lui composa le visage avec de la poudre et du safran. Avant le jour, Nicolas-François la mit dans son carrosse avec trois autres seigneurs. Arrivé devant un poste des troupes françaises, qui gardaient les abords de Nancy, le prince montra sa lettre de passe ; Saint-Chamand, à qui on la porta, était au lit, il dit négligemment de laisser passer. La princesse intriguant un des gardiens du poste, elle se dissimula sans affectation derrière un des rideaux du carrosse. Les fugitifs allèrent à Condé ; là, des chevaux rapides étaient préparés ; la princesse fut conduite à travers les bois par les sentiers ; des gardes sûrs la guidaient ; elle arriva à Thionville, occupé par les Espagnols, ils mirent cinq cents cavaliers pour la conduire à Namur, où Gaston la rejoignit et la conduisit à Bruxelles.

Le roi était à une lieue de Pont-à-Mousson, quand Nicolas-François lui annonça l'abdication de Charles IV en sa faveur ; le roi en douta, mais il le félicita. Il annonça ses vues de mariage sur Mme de Combalet. Le cardinal le remercia ironiquement ; comme il savait la fuite de Marguerite, il la lui imputa et répéta que le roi veut Nancy. Le roi réprimanda Saint-Chamand ; les négociations continuèrent néanmoins pour permettre aux travaux d'approche d'avancer. Le 30 août, le roi vint loger à Saint-Nicolas ; là, il publia un manifeste où il exposait ses griefs contre Charles IV : violation des traités de Vic et de Liverdun, son entente avec ses ennemis, l'attaque contre ses alliés et l'affaire du mariage de son frère.

Nancy fut investi, les postes établis ; le roi, accompagné de Gaston de la Poze, parcourut les travaux. Charles IV voulut y faire entrer un régiment, mais les Lorrains furent découverts, assaillis et dispersés. Les places fortes des environs ouvrirent leurs portes : Lunéville, Charmes, Condé-sur-Moselle, Conflans, Troyon, Mars-la-Tour. Amance avait ses tours et ses murailles menaçant ruine dès 1618 ; le seigneur à qui il avait été

donné, n'avait pas charge de les réparer. Le maréchal de la Force aborda Epinal avec six mille hommes, quinze cents chevaux et six canons ; le duc s'y trouvait ; ne se sentant pas en force, il se retira et la place capitula. Il se retira en Franche-Comté, mais le gouverneur de ce pays refusa de le recevoir ; il dut revenir à Darney. Il s'adressa à l'empereur Ferdinand et aux Espagnols du Milanais ; ceux-ci lui promirent que leurs troupes se joindraient à Constance aux Impériaux ; mais ce secours était trop lointain en un danger si pressant.

Louis XIII vint à Lunéville, puis il retourna devant Nancy établir autour de la place la ligne de circonvallation. Elle partait de la pointe du bois de Tomblaine, gagnait Essey, Sainte-Geneviève, passait entre Malzéville et Pixerécourt, la Côte-du-Prêtre dans les bois de Champigneulles, le Champ-le-Bœuf, venait au-dessus du Montet, à Villers, Brichambeau et Montaigu. C'était un parcours de quatre lieues ; le retranchement était haut et avait en avant deux fossés séparés par des pieux ; dans les bois, il n'y avait que des abatis ; trente redoutes, huit fortins, six autres forts près des villages gardaient les avenues. Deux retranchements fermaient le vallon de Boudonville ; des barrages formaient une inondation dans les prairies à l'Est et au Nord. Pour garantir le roi, logé à Laneuveville, on mit deux camps retranchés sur Laxou et Boudonville. Laneuveville, Jarville, Tomblaine étaient fortifiées par un mur de terre ; le parc d'artillerie était près de Montaigu. Ces ouvrages étaient l'œuvre des soldats et des campagnards verdunois requis en corvée.

Le maréchal de Mouy, ne sachant si la guerre était déclarée, ne faisait rien pour empêcher ces travaux. Le roi, voyant la saison s'avancer, pressait les travailleurs ; il était debout dès cinq heures du matin et ne rentrait que le soir. Ses officiers vinrent au pont de Malzéville et firent sauter deux arches. Devant ce fait évidemment hostile, les hésitations cessèrent ; la princesse de Phalsbourg, Henriette de Vaudémont, monta sur les remparts,

ordonna le feu, malgré de Mouy, pointa une pièce, dont le boulet faillit tuer le roi. On cessa le feu, mais pour le reprendre si de pareils faits se reproduisaient.

Nicolas-François, au nom de son frère et du sien, demanda à négocier ; le roi y consentit et les commissaires, réunis à Charmes, convinrent des conditions suivantes : « Le duc renoncera à l'alliance des ennemis du « roi, se mettra à son service jusqu'à la paix ; il ne fera « aucun armement sans l'aveu du roi ; il licenciera son « armée quand Oxenstiern aura consenti à la neutralité, « Nancy sera livré dans trois jours et ne sera pas occupé « plus de quatre ans ; il remettra Marguerite entre les « mains du roi, en quinze jours si c'est possible ; il ne « fera pas de difficulté à la dissolution du mariage ; « le Barrois mouvant ne sera plus réclamé. »

Charles IV frémit, mais Nicolas-François lui montra l'impossibilité de ne pas ratifier ce traité : Mirecourt est rendu, les soldats étrangers se débandent, les Suédois aux frontières tiennent en échec de Feria. Charles IV signa et le traité fut porté au roi par Nicolas-François et le secrétaire Janin.

Sur ces entrefaites, le duc reçut de meilleures nouvelles ; il donna un billet pour que de Mouy rendît la place le lendemain, 13 septembre : le billet ne portait pas les signes convenus entre le duc et le gouverneur. Les trompettes royales sonnèrent près de la porte Saint-Nicolas, annonçant l'arrivée des troupes du roi ; les officiers lorrains étaient sur la demi-lune, ils leur dirent que leur maître n'entrera que par la brèche. Louis XIII, furieux, pressa le siège ; le duc vint encore négocier pour tenter d'entrer dans la place ; le sieur de Courtisson s'en vint s'aboucher avec Richelieu ; il lui dit que Charles IV viendra négocier à Saint-Nicolas ; il parlait ainsi désobéissant à son prince pour l'éloigner de Nancy.

Nicolas-François aborda alors Richelieu et lui fit de nouvelles propositions « que Marguerite sera livrée en « trois mois, les fortifications de Nancy seront rasées

« et les Français se retireront de la Lorraine ». Le 29 septembre, Richelieu annonça au roi l'arrivée de Charles IV à Laneuveville et dit qu'il fallait lui préparer un logement d'où il ne puisse s'évader. Le roi le reçut avec affabilité et le retint jusqu'au soir. Il voulait aller à Nancy pour opérer la reddition de la place ; le roi lui dit qu'il était trop tard pour y aller ; pendant la nuit les seigneurs se trouvaient à sa porte soi-disant pour lui rendre les honneurs. Il lui fallut donner des ordres pour la reddition de la place ; de Mouy refusa de la livrer. Deux jours se passèrent ; le 24 septembre le duc signa avec les signes convenus et la ville allait être ouverte.

Les troupes françaises étaient rangées sur le bord du fossé : deux mille trois cent dix fantassins sortirent avec deux cent trente cavaliers ; on leur fit les honneurs de la guerre ; ils se rendirent à Rosières pour être désarmés ; sept ou huit cents Lorrains gardaient encore certains postes, ils furent désarmés et traités ignominieusement : *si nous avions su être traités ainsi,* disaient-ils, *le roi ne serait entré dans Nancy que par la brèche.*

Le roi entra, entouré de sa maison militaire, des mousquetaires, des gardes françaises. Richelieu le suivait dans un appareil aussi solennel. Le roi logea dans l'hôtel d'Hédival (hôtel de ville actuel) ; mais l'accueil des Lorrains fut sombre et menaçant. Quand le duc rentra à Nancy, après avoir licencié ses troupes à Rosières, il fut accueilli avec des acclamations affectueuses ; le roi comprit et mit huit mille hommes de garnison. De Brassac fut le gouverneur ; l'espace qui est entre les deux portes Notre-Dame fut séparé des fortifications et une porte Saint-Louis fut ouverte sur la campagne. Louis XIII trouva la ville si bien pourvue d'armes qu'il fut étonné de l'avoir à si peu de frais. Il désira faire graver une planche comme celle du siège de Bréda de Saint-Martin (île Ré) ; il manda Callot qui répondit : « Je suis Lor- « rain et je ne veux rien faire contre l'honneur de mon « pays ». Les courtisans dirent qu'on le forcerait. « Je

« me couperai plutôt le pouce », répondit-il. Le roi respecta cette noble fermeté.

Le duc, refoulant sa colère, fit au roi, devenu affable, les honneurs de sa capitale. La reine mère vint à Bar, Toul et Nancy, fit un pèlerinage à Saint-Nicolas avec la princesse de Phalsbourg, le 29 septembre ; le 1er octobre, elle revint à Paris avec le roi ; le duc les accompagna jusqu'à Toul, et là il s'oublia jusqu'à faire devant eux des tours d'adresse qu'il avait appris dans sa jeunesse.

Le duc se retira à Lunéville, puis à Mirecourt, et là passa l'hiver et le printemps en divertissements. Craignant que Louis XIII n'eût des vues sur Nicole et Claude, il les appela à lui, et dans un conseil de famille on discuta sur une reprise d'armes. Elle était impossible ; il y avait huit mille hommes à Nancy, les garnisons de Metz et autres places et vingt mille hommes en Champagne ; ces troupes tenaient la Lorraine en sujétion. La duchesse de Toscane conseilla le mariage avec Mme de Combalet ; ce mariage souriait à Richelieu qui voulait que le duché de Bar soit donné à l'époux avec 200.000 écus de douaire pour l'épouse. C'étaient des choses exorbitantes, acceptables seulement si le roi rendait Nancy. Le roi, à qui Nicolas-François en parla, répondit « que jamais il ne renoncerait aux avantages « que lui donnait le traité de Charmes » ; ce que voyant Richelieu renonça au mariage de sa nièce avec le prince.

Le cardinal prévint Charles IV qu'il sera cité au Parlement de Paris comme complice du rapt de sa sœur. Nicolas-François se récria et dit que le duc est chef d'un Etat indépendant. Richelieu reprit qu'il était vassal quant au Barrois mouvant que le traité de Charmes venait de lui enlever. Le 4 juin 1634, les gens du Parlement informèrent, non sans répugnance, contre le duc ; le roi, de son côté, lança un manifeste contre son propre frère et tint un lit de justice pour le faire enregistrer

au Parlement. La vengeance de Richelieu et du roi s'acharnait contre ceux qui avaient participé au mariage de Gaston ; Charlotte de Lorraine s'était réfugiée en Franche-Comté ; dom Albin le Tellier put s'échapper sous le costume de prêtre séculier avec le nom d'abbé de Saint-Vincent ; Richelieu demanda qu'on le livrât ; Charlotte dut le mener en Allemagne où il mourut.

Nicolas-François vint donner ces informations à Charles IV, qui était à Mirecourt. Celui-ci comprenant que Richelieu ne le laissera pas vivre en paix en Lorraine, plein d'amour pour la gloire et sachant que la guerre continuait en Allemagne, abdiqua en faveur de son frère et se rendit en Alsace. Là, il examina les places que l'empereur lui avait cédées et les troupes qui lui obéissaient, les remit sous les ordres du margrave de Bade et se rendit à Besançon. Le margrave livra imprudemment une bataille et fut vaincu ; les Lorrains soutinrent ses troupes, puis ils purent s'enfuir ; Bassompierre blessé fut fait prisonnier ; Belfort se défendit ; le margrave se rendit à Besançon.

Nicolas-François notifia son avènement au cardinal ; celui-ci pensait réunir le Barrois à la couronne, mais non la Lorraine ; il répondit que le duché appartenait à Nicole, et s'il y avait lieu, à Claude et à ses enfants. Il parlait ainsi parce qu'il pensait s'assurer des deux princesses. Nicole, abreuvée de chagrin, demanda, pour elle et sa sœur, un asile dans les Etats du roi. Le roi enchanté projeta de marier la seconde de ces princesses à un prince français. Dès lors, Richelieu ne ménagea plus rien, et, sur ses ordres, de la Force s'empara de Saverne. Nicolas s'en plaignit ; la réponse du cardinal fut un manifeste publié, proclamant que la Lorraine n'a pas la loi salique ; il prescrivit à de Brassac de préparer le voyage des princesses à Paris. Nicolas-François, à qui Charles IV avait recommandé de veiller sur elles, pour couper court aux projets de Richelieu,

conçut le dessein d'épouser Claude sa parente au deuxième degré. Nicole approuva ce dessein et feignit d'être malade pour ne point partir en France.

Ordre du roi fut donné à de Brassac d'investir Lunéville où se trouvait la famille ducale, d'enlever les princesses et de les conduire à Paris sous bonne escorte. Les subalternes Gobelin et Carnet vinrent les prendre ; Nicolas-François leur dit qu'elles ne pouvaient partir que le lendemain ; ils n'accordèrent que jusqu'au soir. Le prince comprenant les intentions de ses ennemis, dit à Claude qu'il est urgent de conclure leur mariage. Le Père des Marets, supérieur des chanoines réguliers et curé de Lunéville, consulté si le prince, qui est évêque de Toul peut se donner les dispenses en ce cas urgent où le recours à Rome est impossible, puis profiter de cette dispense pour se marier, répondit que, d'après les canonistes, il le peut. Nicolas-François le fit et fit bénir son mariage par le Père des Marets avec le sous-prieur et un gentilhomme comme témoins. Le lendemain, le prince s'adressa au pape pour obtenir confirmation de ce qui s'est fait et renvoyer le chapeau de cardinal qu'il avait eu le droit de porter. Le marquis de Lenoncourt notifia ce mariage à Paris ; de la Force averti par le prince, vint à Lunéville le lendemain, il dit que le roi sera mécontent, il ordonna au prince et aux princesses de venir à Nancy.

Urbain VIII approuva les dispenses et reprit les indices cardinalices. Lenoncourt fut autrement accueilli à Paris ; Richelieu ne put s'empêcher d'exhaler sa colère contre le prince ; il n'osa pourtant le maltraiter dans la crainte du pape, il s'écria que le mariage était nul. L'ordre fut donné d'amener le prince et les princesses à Paris ; cet ordre arriva le 20 mars à Nancy. La veille était arrivée la dispense du pape et l'union avait été bénite par le curé de Saint-Epvre. De Brassac demanda des ordres ; Nicolas-François devina ce qu'ils seraient, prit la fuite ; le 31 mars, grâce au marquis de Lenon-

court, des sieurs Borner et de Beaulieu, le prince déguisé en porte-faix sortit du palais avec le chirurgien Cuny. Le 1[er] avril, au petit jour, les princesses sortirent en paysannes portant des hottes de fumier. Un soldat, averti par un villageois que les duchesses passent, avertit son lieutenant qui crut à un *poisson d'avril* ; puis, se ravisant, il prévint le général, qui fit poursuivre les fugitives vers le Luxembourg. Elles étaient allées à l'étang Saint-Jean, puis au bois du Saulru, où des chevaux de grande allure étaient préparés ; ils les portèrent à Mirecourt ; au soir, elles vinrent au château de Menaux, entre Vesoul et Vauvilliers, où elles durent se reposer. Elles allèrent en Toscane, rejoindre Charles IV ; elles y séjournèrent trois ans, puis elles allèrent à Munich et à Vienne. Claude y eut deux fils et deux filles.

La princesse de Phalsbourg surtout était l'objet de la colère de Richelieu ; elle s'était enfuie avant Nicolas-François, son frère. Il se trouva à Nancy un Anglais, nommé Brown, qui avait eu mal à la jambe ; il se mit à aller chaque jour en pèlerinage à Bonsecours. Quand les gardes de la porte Saint-Nicolas furent bien habitués à le voir passer, la princesse un jour le cacha sous ses coussins. Brown et elle gagnèrent les bois de Saulru, où des chevaux rapides étaient préparés ; ils y montèrent et s'enfuirent en Franche-Comté, sans que les cavaliers qui les poursuivaient pussent les gagner de vitesse.

Nicole seule restait au palais ducal ; invitée par Louis XIII, qui eut pitié d'elle, elle gagna lentement Paris, où elle habita dans l'hôtel de Lorraine. Ce qui la décida à prendre ce parti, ce furent les assiduités du duc, son époux, auprès de Béatrix de Cusance. Celle-ci n'entendait pas céder aux volontés du duc qui était marié ; celui-ci lui présenta en vain une consultation de jurisconsultes décidant que le mariage avec Nicole était nul, parce qu'il ne l'a accepté qu'à regret pour des raisons d'Etat. De son côté, la princesse de Phalsbourg,

pour couper court aux desseins matrimoniaux de son frère, se hâta de faire marier Béatrix à Eugène d'Oiselet, prince de Cantecroix, en usant du stratagème d'une fausse lettre de Charles IV déclarant se désister de ses desseins de mariage.

Il les reprit après la mort de Cantecroix survenue peu de temps après. A Besançon, Charles faillit être empoisonné par des odeurs contenues dans une lettre ; de Besme vint ensuite pour l'assassiner ; le duc lui en imposa par sa fermeté et le renvoya. On imputa à Richelieu ces tentatives.

La Mothe seule restait aux Lorrains. C'était une place située sur une hauteur presque inaccessible ; elle était composée de sept batteries reliées par des courtines. Le roi avait demandé à Nicolas de la lui céder, parce qu'elle dominait les avenues de la Champagne et de la Bourgogne. Le 5 mars 1634, de Villers, exempt, vint présenter à de Choiseul, marquis d'Ische, un ordre de rendre la place signé par le nouveau duc. Pensant que c'était un ordre extorqué, il répondit qu'il ne connaissait que Charles IV, et qu'il ne rendrait la place que par la force. Il était indigne que tant de places, et Nancy surtout, se fussent rendues sans résistance. Les remparts étaient en bon état, il ne manquait à la ville ni armes, ni vivres, mais il y avait peu d'argent et la garnison était de deux cent quatre-vingts soldats. Quatre compagnies de milices furent formées ; elles comptaient en tout cent vingt hommes. Des seigneurs vaillants, de Stainville, de Montarby et autres, le secondaient ; du Boys de Riocourt se chargeait de l'intendance de la place et de l'ordre. Le vicomte d'Arpajon, venant à la tête de l'avant-garde, fut battu et faillit être emporté par un boulet de canon, le 8 mars 1634. Huit régiments investirent la place et firent les approches ; ils firent sur la colline du Fréhaut un fort à quatre bastions, qui fut inutile ; des barrages à l'ouest élevèrent les eaux du Mouzon. De la Force, qui commandait le siège, fit tirer

quarante ou cinquante coups et somma la place de se rendre. Choiseul réunit ses capitaines en conseil de guerre, tous décidèrent que leur volonté était de résister ; cette décision fut notifiée aux assiégeants, le 1[er] mai.

De la Force s'éloigna pour assiéger Bitche, ne laissant devant La Mothe qu'une partie de ses régiments, sous les ordres d'Arpajon et de l'Ecossais Hépburn, qui continuèrent le blocus. Il ne se fit que des escarmouches funestes aux Français. Les jeunes filles venaient entre les lignes et la ville recueillir de l'herbe et rentraient avec leur fardeau. Un jour, elles sortirent au nombre de seize, et quelques hommes avec elles, ayant des armes sous leurs vêtements ; les ennemis s'avancèrent pour les prendre, mais elles se retournèrent et les mirent en fuite. Quinze mousquetaires allaient leur faire un mauvais parti quand Choiseul fit une sortie pour les recueillir : trois jeunes filles furent blessées. dont l'une mortellement.

De la Force revint après avoir pris Bitche ; il foudroya la place de son artillerie ; un coup tua deux enfants qui jouaient devant leur maison ; leur père et leur mère faisaient la garde sur un bastion. Choiseul envoya un tambour et un hautbois aux Français avec ces mots : « Dansez, puisque vous ne voulez pas vous battre ». Les Français, animés par cette raillerie, mirent des pièces sur la colline de Châtillon et tirèrent des bombes amenées de Nancy ; elles enfilaient les rues. Les Lorrains avaient, sinon inventé, du moins perfectionné ces engins : trois bombardes en lançaient sur la ville. A la fin de juin, les assiégeants étaient au pied des remparts ; dès lors, les assiégés ne se tenaient plus sur le parapet, mais ils couvraient le mur du feu de leur mousqueterie et lançaient des pierres qui furent meurtrières. Le Père Eustache, capucin, frère de Choiseul, en six heures, en jeta six charretées sur le régiment de Tournus. Des mines furent pratiquées par les

Français, ce dont ils avertirent les Lorrains, qui ne le crurent pas. Turenne était au siège ; il commençait sa carrière ; il remplaçait le marquis de Tonneins, fils de la Force.

Le 25 juin, une mine fit sauter le bastion Saint-Nicolas ; les Français montèrent à l'assaut par colonnes ; mais les Lorrains et les bourgeois combattirent vaillamment et les repoussèrent. Le 21 juin, avant l'assaut, Choiseul avait été frappé par un éclat de boulet sur le pont qui joignait le retranchement extérieur et la courtine entre les bastions de Danemark et de Vaudémont. Relevé par le Père Eustache, il expira. Il fut remplacé par de Germonvilliers, qui n'avait pas le même ascendant sur les troupes. Les officiers lorrains décidèrent que le moment de rendre la place était venu. Les négociations se firent et, en conséquence, les cent hommes valides qui restaient, sortirent enseignes déployées, tambour battant, mèches allumées ; ils furent conduits à Javille, en Franche-Comté. Les habitants eurent la liberté de rester ou de s'en aller ; de Riocourt essaya de sauver le trésor des chartres de Lorraine, déposé dans la place par Janin au commencement de 1634; il contenait toutes les pièces concernant les litiges avec la France. Le coffre fut ramené à Nancy ; il fut inventorié en septembre par Théodore Godefroy devant l'abbé de Gorze, fils naturel de Charles III, Janin et Perrin. Dans le rapport, Godefroy dit qu'on y trouve la preuve que cent cinquante villages du Barrois mouvant ont été usurpés sur la France par les ducs de Lorraine ; que les droits du roi sur Neufchâteau, Châtel, Châtenois, Montfort, Frouard, Passavant-en-Vosges, seigneurie vers Saint-Mihiel, et le marquisat de Pont-à-Mousson, sont constatés ; que le roi peut en user comme cela fut fait en Champagne et en Bretagne. Les conspirations du duc avec l'Espagne sont révélées, et la soi-disant origine des ducs venant de Charlemagne remonte seulement à Gérard d'Alsace, en 1048, seigneur entre Bade

et Strasbourg. Les diplômes de Nancy y furent joints ; douze ou treize coffres furent transportés à Paris et déposés à la Sainte-Chapelle.

Toute résistance n'était pas terminée ; pendant quelques mois il se fit une guerre de partisans ; mais ces soldats d'occasion pillaient, ravageaient, faisaient plus de mal aux habitants qu'à la France. Leur point de ralliement était un chêne près de Bulgnéville ; il existe encore et porte le nom de CHÊNE DES PARTISANS.

La peste survint ; elle arriva à Nancy en octobre ; le nombre des morts fut grand ; il y en eut six cent quatre-vingt-deux rien que dans la paroisse Saint-Sébastien. En surplus, les soldats français vivaient en Lorraine comme en pays conquis ; les ordonnances du roi n'y changeaient rien. Le roi conçut alors le dessein de garder la Lorraine et, par conséquent, voulut-il la ménager. Il institua à Nancy un Grand Conseil souverain remplaçant les Grands Jours de Saint-Mihiel ; il était composé de deux présidents, seize conseillers, un avocat général, un procureur général et son greffier. Tous les anciens magistrats y entrèrent et prêtèrent serment au roi, à l'exception de Jean Bourgeois. Ce tribunal jugeait toutes les causes et même les comptes comme les Grands Jours. Les autres juges, les prévôts et les maires durent prêter serment au roi ; dans les actes son nom remplaça celui de Charles IV. On voulut astreindre au serment les particuliers, mais on trouva une résistance invincible. Cette opposition se montra quand on voulut imposer trente-six mille livres tournois pour payer ces magistrats ; les exécutions ne produisaient rien contre des gens qui avaient tout perdu. On reporta l'impôt sur les villes ; les maires et les échevins s'y opposèrent ; les gentilshommes, qui regrettaient les Assises, demandèrent leur rétablissement ; ce fut en vain.

Le 9 septembre, le Parlement, sur les conclusions de Bignon, déclara la nullité du mariage de Gaston d'Orléans, et, pour le rapt de Marguerite, Charles IV et la

princesse de Phalsbourg furent condamnés au bannissement à perpétuité et à la confiscation de leurs biens ; une pyramide élevée sur la place de Bar rappela la félonie de Charles et sa punition. Charles IV, en apprenant cette sentence inique et burlesque, jura, dit le Moleur, de se venger sur tous les gens de paperasses.

Le duc Charles IV s'était rendu en Allemagne, le 14 juin, après avoir ordonné à ses soldats de secourir La Mothe. Richelieu avait mandé aux Suisses de ne point le recevoir ; Charles dut aller en Savoie et en Italie ; de là, il rejoignit le cardinal Ferdinand au siège de Ratisbonne. L'électeur de Bavière connaissait ses talents militaires, il lui confia le commandement des troupes de la Ligue catholique (4 septembre) au siège de Nordlingen. Les Suédois, ayant à leur tête le duc de Saxe-Weimar, accoururent pour faire lever le siège. Les protestants, malgré leur forte position, furent battus après deux jours de combat ; ils perdirent quinze mille tués, quatre mille prisonniers, soixante canons, cinq cents drapeaux ou cornettes (étendard d'un bataillon). L'empereur écrivit à Charles IV que, par ses savantes manœuvres, il avait assuré la victoire ; qu'il était son sauveur. Horn et Katz furent pris, le duc les traita avec générosité. De Clinchamp porta des drapeaux à Gaston d'Orléans à Bruxelles, il passa audacieusement par Paris. Richelieu l'apprenant dit qu'il l'aurait fait pendre, s'il l'avait su.

Richelieu envoya de l'argent pour réparer ce désastre qui l'atteignait ; il y joignit des troupes commandées par la Valette ; elles rejoignirent les protestants et arrêtèrent les Impériaux. Charles IV enorgueilli de cette victoire conçut des desseins gigantesques ; il institua, lui aussi, un Conseil souverain pour juger les causes de Lorraine avec deux présidents, douze conseillers, deux procureurs généraux, etc., et l'installa à Sierck. Il nomma le Moleur son chancelier. C'est alors qu'il tomba malade gravement ; sa convalescence fut longue ; de

Besme tenta encore de l'assassiner. Le 30 mars 1635, il fit franchir le Rhin à son armée ; elle était composée de quelques faibles régiments lorrains, d'Allemands et de Hongrois et de Croates. Il voulait surprendre de la Force à Remiremont ; il rencontra un régiment qui fut taillé en pièces, mais le coup fut manqué.

De la Force était en Alsace, Lavalette était à Langres avec une forte armée, Condé maintenait la Lorraine. Celui-ci en venant remarqua des signes d'insurrection ; pour les contenir il fit informer (10 mai) contre ceux qui étaient soupçonnés d'intelligence avec Charles. Il prescrivit aux ecclésiastiques de dire des prières pour le roi et au peuple, de garder l'obéissance et la tranquillité. Le 26 avril, le Conseil souverain ordonna le séquestre des biens de ceux qui n'auraient pas prêté le serment au roi ; les religieux étrangers durent évacuer les couvents.

Charles IV et de la Force se trouvèrent en présence ; mais la position de celui-ci était inexpugnable ; le duc fit repasser son armée de l'autre côté du Rhin ; son arrière-garde fut culbutée par Tilly. Il fit sa jonction avec Werth ; celui-ci, conduit par un guide, surprit à Saint-Dié vingt-deux compagnies françaises d'infanterie, cinq compagnies de cavalerie qui furent maltraitées à Raon et perdirent des drapeaux. Le duc entra en Lorraine, se porta entre Epinal et Remiremont. La Force revint. Au siège de Remiremont, les assiégés mandèrent au duc qui leur refusait une capitulation, qu'ils enfermeraient les bourgeois et les chanoinesses dans le monastère pour y mettre le feu ; il s'empressa d'accorder cette capitulation. Une insurrection qui dura six semaines se fit sur les derrières de la Force ; une troupe allemande envoyée par l'empereur renforça le duc ; de la Force dut se replier sur Lunéville.

Le duc investit Rambervillers ; sept cents soldats capitulèrent et les bourgeois se rachetèrent du pillage en payant la forte somme. De Leymont avait formé au

pays de Vaudémont un corps de huit cents hommes et de trois cents cavaliers ; il les conduisait dans le Barrois, lorsqu'il rencontra à Pont-Saint-Vincent trois cents hommes et cent cavaliers français ; il les tailla en pièces. Le marquis de Lenoncourt leva seize cents hommes, dont quatre cents cavaliers avec lesquels il s'empara de Saint-Mihiel. On fortifia les châteaux, on y mena le blé et les munitions. Si Charles IV n'avait pas consacré deux mois et demi au siège de Rambervillers, il aurait chassé les Français de ses Etats. Colloredo lui conseilla de temporiser lui promettant des secours ; ces secours ne vinrent pas.

Les hostilités recommencèrent en septembre ; le duc d'Angoulême, sortant de Nancy, vint attaquer Saint-Mihiel ; la place était occupée par de Lenoncourt avec deux régiments d'infanterie et un de cavalerie, moitié chevau-légers, moitié dragons. Les Français voulurent se loger au faubourg Saint-Thiébaut ; on y mit le feu, ils durent se retirer. Vaubécourt reparut, le 10 septembre ; le comte de Soissons vint le rejoindre avec un autre corps ; ils s'approchèrent de la place, le 25 septembre ; quelques cavaliers réunis par de Leyrnant firent des escarmouches qui tournèrent au désavantage des Français. Les batteries dressées firent brèche dès le lendemain. Le 30, le roi Louis XIII arriva en personne avec un corps d'armée ; les habitants effrayés conjurèrent le gouverneur de rendre la place ; sur son refus, ils détournèrent l'eau du moulin à poudre ; faute de munitions il fallut se rendre, sur l'assurance de Vassan, maître d'hôtel du roi, que ce prince accorderait une capitulation. Les officiers français étaient très irrités d'une telle résistance dans une si mauvaise place ; le roi excepta de la capitulation dix officiers, entre autres de Lenoncourt, de Salm, de Moleran. Quand la capitulation fut exécutée, on déclara que Vassan n'avait pas qualité pour traiter ; le roi reprocha à Salm sa résistance : « Sire, si vous aviez confié un moulin à vent à

« défendre, vous auriez fait décapiter l'officier qui ne « l'aurait pas défendu ; mon duc m'a ordonné de défen- « dre Saint-Mihiel, si je ne l'avais pas défendu, ne m'en « aurait-il pas fait autant ». De Lenoncourt et de Salm furent mis à la Bastille, et les soldats qui ne réussirent pas à s'échapper, furent mis au BAGNE. Les murs de Saint-Mihiel furent rasés ; les habitants se rachetèrent du pillage en payant 50.000 écus d'or au soleil ; la ville dut emprunter cette somme, elle en paya les intérêts encore sous le règne de Léopold. Le Parlement de Saint-Mihiel resta supprimé ; les affaires qu'on y jugeait, ressortirent du Grand Conseil de Nancy ; le roi fit de vifs reproches aux habitants sur leur soi-disant ingratitude.

Charles IV restait immobile à Rambervillers ; il avait avec lui dix mille fantassins et dix mille cavaliers. Le maréchal de la Force ayant reçu un renfort de quatre mille gentilshommes de l'arrière-ban, vint lui offrir la bataille : le duc resta dans ses retranchements.

En ce moment Gallas abandonnant le siège de Deux-Ponts, remontait la Sarre ; les Suédois de Saxe-Weimar et le corps de la Valette le suivirent et s'emparèrent de Vaudrevange. Charles IV l'apprit le 4 octobre, il partit avec d'Elbœuf pour rejoindre Gallas ; il n'emmenait avec lui que ses domestiques et trente hussards hongrois ; il traversa le bailliage d'Allemagne, le temporel de Metz ; il rencontra Gallas à deux lieues de Sarreguemines ; il rappela sa cavalerie pour masquer la concentration des troupes à Viviers. La Valette et ses Français vinrent se poster à Nomeny ; Saxe-Weimar et ses Suédois prirent position sur la côte d'Amance. Le duc informé de ces manœuvres, vint se poster entre Manhoué et le moulin de Chambille en face d'un gué de la Seille. Ce fut un moment grave ; la défaite, pour l'un comme pour l'autre, eût été décisive ; ils se contentèrent de s'observer. A la fin d'octobre, les alliés franco-suédois décampèrent et se dirigèrent sur Saint-Nicolas;

le duc s'était retiré sur Vic. Les deux corps du duc d'Angoulême et du maréchal de la Force s'approchèrent de cette ville. Elle était étonnamment enrichie par le commerce. Gallas ayant appris que le pillage de la ville avait été promis aux Suédois et profitant de ce que les troupes lorraines s'étendaient dans les plaines de Haraucourt à Vic, pensa qu'il était de l'intérêt de sa cause de ne pas laisser aux ennemis une si riche proie ; il donna l'ordre à ses troupes, dont Jean de Ludres commandait une partie, de pénétrer dans la ville, de faire enlever dans les maisons des principaux bourgeois lès objets de valeur et les sommes que ceux-ci tenaient en réserve pour se racheter du pillage des Suédois. Ludres reçut l'ordre d'entrer le premier ; il le fit hardiment le lendemain avec ses Lorrains par une poterne dont il connaissait l'accès ; on procéda à cette opération sans excès et l'on se retira.

Le lendemain, les troupes franco-suédoises apprirent comment elles avaient été prévenues ; leur fureur fut extrême ; c'est alors que se ruant sur l'infortunée cité, les Français et les Suédois se livrèrent à toutes les horreurs du sac d'une ville prise d'assaut ; cette ville commerçante n'était environnée que d'une simple muraille. Ce jour 4 novembre 1635 et les six jours suivants, Saint-Nicolas fut la victime de toutes les violences. Les protestants, au service du roi très chrétien, pillèrent l'église, les vases sacrés, profanèrent les saintes espèces, brisèrent les statues du portail, incendièrent la toiture de l'église couverte de lames de plomb et brûlèrent les charpentes des tours. Trois cents bourgeois furent massacrés ; des religieuses emmenées par les soldats suédois furent arrachées avec peine de leurs mains par les officiers français catholiques ; on torturait les bourgeois pour découvrir la cachette de leurs trésors. Saint-Nicolas ne se releva jamais de ce désastre ; il avait dix mille habitants, il tomba à quelques centaines.

Gallas et les Lorrains furent forcés de s'éloigner à

cause de l'énorme supériorité du nombre des ennemis. L'armée suédoise se dirigea vers la Seille dans le temporel de l'évêque de Metz ; il était à Buissoncourt, Réméréville et Erbéviller ; ils y commirent les mêmes horreurs qu'à Saint-Nicolas ; ils promenaient l'incendie dans ces villages ; ils incendièrent l'église, le presbytère et peut-être d'autres maisons à Erbéviller ; ils suivirent la rive gauche de la Seille, emmenant les récoltes de blé et d'avoine ; en allant vers Metz, ils faisaient subir aux femmes des mauvais traitements, on entendait les cris de désespoir de ces malheureuses d'un village à l'autre.

Gallas se retira en Alsace ; Charles IV répartit les troupes dans les forteresses, il en confia le commandement à Gallas et se retira à Besançon. Il était trop irrité pour chercher à négocier et Richelieu voulait ce qu'on ne pouvait lui céder, la Lorraine. Charles ne parlait du cardinal qu'en le désignant sous le nom de l'*âne rouge*.

Gaston d'Orléans fit sa paix avec Louis XIII, revint à Paris sans Marguerite de Vaudémont, et consentit à la révision de son mariage par le Parlement. L'auteur de ce rapprochement, Puylaurens, s'ennuyait à Bruxelles ; il fut nommé duc et pair ; il épousa Mme de Pont-Château, cousine de Richelieu ; il n'en fut pas moins arrêté, le 1er février 1635 ; il mourut en prison. La princesse de Phalsbourg, Henriette de Vaudémont, osa porter son deuil.

En hiver, les Suédois, rassurés par l'éloignement de leurs adversaires, se livrèrent à d'horribles désordres ; ils agissaient ainsi avec d'autant plus d'ardeur qu'ils étaient protestants, et que la Lorraine avait un renom de fidélité à la foi catholique. Ils brûlaient les églises, volaient les vases sacrés, profanaient les saintes espèces, faisaient prêcher leurs ministres dans les églises et commettaient à l'égard des personnes consacrées à Dieu d'horribles sévices. Ils figuraient la Lorraine, dit un auteur, comme un homme coupé en deux, avec ce

mot Lothringen ; ils en faisaient un étendard ; les Français marchaient sur leurs traces, s'excusant sur ce que le roi ne les payait pas ; les Hongrois et les Croates ont aussi laissé dans le pays un triste renom.

Les gens des campagnes ne purent labourer, ni semer, ni récolter, pendant les terribles années de 1634, 1635, 1636 ; toutes leurs réserves de grains étaient enlevées ; leur bétail était pris ; le froid était intense ; on mourait de faim. La rage de la faim éteignait les sentiments naturels. Une mère et une fille, restées seules, convinrent de se battre et que la plus forte tuerait l'autre et la mangerait ; c'est la fille qui mangea sa mère. On le sut ; elle fut condamnée à être pendue, elle dit : « Cela « m'est égal, mais avant de me pendre qu'on me donne « du pain, et que j'en mange tout mon saoul ! » — Un homme charitable avait encore quelques ressources ; il apprit que son voisin mourait de faim ; il envoya son jeune fils lui porter des provisions ; l'enfant ne revint pas. Le père, affolé de crainte, fit des recherches : on trouva dans le saloir de l'indigent le corps de l'enfant dépecé et salé. La chair des animaux immondes était dévorée avec avidité ; un cheval tué et abandonné dans un village devint, quel que fut le degré de corruption, la nourriture de toute la localité. Les pauvres gens mangeaient du chénevis, faute de pain (*Mémorial* de Jean Conrad, de Malzéville) ; le blé se vendait 36, 37 et 40 frans barrois le resal de quatre-vingts livres, en 1635. Le franc barrois valait 1 fr. 60 alors (de Riocour).

La peste éclata à la fin de l'été; la marche des troupes empêcha toute mesure de préservation : cent cinquante mille belligérants foulaient le sol de la Lorraine. La ville neuve de Nancy perdit mille sept cent-vingt personnes alors que la population était diminuée. Les médecins Levréchan et Le Pois moururent en soignant les malades. Des villages, comme Buissoncourt et d'autres du Vermois, restèrent sans habitants ; Maron et d'autres furent abandonnés ; Erbéviller n'avait plus

que deux veuves et deux enfants, qui sortaient des bois pour manger les fruits des arbres à l'automne. Les survivants allaient droit devant eux à l'aventure, en Champagne, en Bourgogne, dans les Vosges : cet exode était la mort de faim sur les routes au lieu de la mort de faim au logis, s'il subsistait encore.

Louis XIII ne connut pas tous ces maux ; il envoya même quelque argent pour les réparer aux environs de Metz. Il sut que des troupes de bandits se logeaient dans les châteaux et, de là, parcouraient le pays et en achevaient la ruine ; il en prit prétexte pour ordonner la démolition des châteaux forts et forteresses. La liste en est longue ; citons seulement Pont-à-Mousson, Gondreville, Pont-Saint-Vincent, Vézelise, Vaudémont, Prény, Amance, Parroy, Frouard, l'Avant-Garde, Condé, Moyen, etc., Richelieu voulait sans doute détruire toute chose utile à la défense du pays. Il continuait à poursuivre les personnes qui intervinrent dans le mariage de Gaston d'Orléans. Le Père Fourier, à qui il demanda de frapper le Père des Marets, dut fuir à cause du refus qu'il en fit ; il vint à Gray, où il mourut en 1640.

Pendant l'hiver, Blâmont fut attaqué par le duc de Saxe-Weimar ; Mathias Klopstein défendit la place avec quelques soldats ; il brûla la ville et se retira dans le château ; la place fut emportée à l'escalade, les soldats furent massacrés et Klopstein fut pendu. Sarrebourg fut brûlé ; Frédéric de Deux-Ponts y jeta quatre Bénédictins dans un puits.

Pendant l'année 1636, les troupes suédoises vivaient à discrétion ; les récoltes, là où il y en avait, étaient médiocres ; le blé se vendait 40 frans barrois le resal (de 80 livres). La peste continua ses ravages jusqu'en novembre; Nancy perdit encore huit cent quatre-vongt-dix-neuf habitants, morts de la peste.

Charles IV quitta Besançon, traversa l'Alsace, la Lorraine allemande et vint à Bruxelles se livrer aux

plaisirs et aux divertissements ; il montrait son luxe et son habileté aux exercices du corps. Il avait laissé le commandement de ses troupes à Nicolas-François pour le reprendre au printemps. Dôle était assiégé par le prince de Condé ; le cardinal Granville, gouverneur des Pays-Bas, invita le duc de Lorraine à secourir la place ; il traversa le Barrois, rejoignit ses troupes ; Condé, pressé de passer en Champagne, se retira. Le duc prit la ville de Salins. Gallas le rejoignit avec ses troupes ; les deux chefs délibérèrent sur le plan à suivre pendant cette campagne. Le duc pensait rentrer en Lorraine, mais le pays était épuisé : il fallait faire vivre ses troupes. Gallas prit Mirebeau, assiégea Saint-Jean-de-Losne en Bourgogne. Rantzau se jeta dans la place avec cinq cents hommes ; Gallas et Charles rentrèrent en Franche-Comté. La campagne paraissait finie ; mais le duc, avec quatre mille hommes, prit Remiremont, Châtel-sur-Moselle, Charmes et Epinal, où un bourgeois introduisit ses troupes ; il y laissa une garnison suffisante. Il répartit ses troupes dans les cantons les moins ruinés et se retira à Besançon.

Les Lorrains prirent encore Darney, Moyen et d'autres places. Le roi envoya le duc de Longueville avec des troupes fraîches pour les arrêter. Gassion prit Charmes par escalade à quarante soldats qui défendaient la ville ; celle-ci fut incendiée.

Charles IV avait revu Béatrix de Cusance, dont le mari venait de mourir ; il lui proposa le mariage que celle-ci, moins scrupuleuse qu'autrefois, accepta ; un vicaire de Besançon bénit leur union, en avril 1637. Il lui fit 100.000 livres de dot, il lui donna une cassette contenant des bijoux valant 16.000 ducats et les revenus de biens occupés alors par l'ennemi. De son côté, Béatrix lui apporta 50.000 florins de revenu. Nicole apprit ce mariage avec calme, néanmoins elle protesta.

Le roi d'Espagne nomma Charles IV capitaine général en Franche-Comté, lui proposa un traitement qu'il

refusa, se contentant du paiement de ses frais (1). Il disposait de seize régiments d'infanterie, deux de cavalerie ; ces corps n'avaient qu'un faible effectif se montant à trois mille cinq cents hommes ; il n'avait point d'artillerie. Le chancelier Le Moleur lui demanda : « Sur quoi comptez-vous pour vous approvisionner ? » — Il répondit : « Sur la Providence et mon épée ».

Le roi d'Espagne lui adjoignit des troupes qui portèrent son armée à cinq mille hommes, afin qu'il pût protéger la Franche-Comté. Le duc avait pour adversaires les troupes de Saxe-Weimar, de Bellefonds et de Longueville ; il ne pouvait avec si peu de forces espérer la victoire, pourtant il se couvrit d'une gloire impérissable.

En cette année 1637, la Lorraine ne fut pas foulée par les armées ; mais les bandes de brigands achevaient de terrifier et ruiner les campagnes ; puis, pour la septième fois, la peste vint de mars à juillet ; la famine l'aidait dans son œuvre ; les récoltes furent chétives, le blé valut 52 frans barrois le resal. « La misère fut si « grande, dit dom Cassien Bidot, que plusieurs sont « morts de faim. Les carnages et bêtes mortes sont « recueillies comme bonne viande ; ce qui augmente « la grande calamité, c'est l'extrême froid qui en fait « mourir un grand nombre ; une partie des pauvres « gens s'était retirée aux bois, d'autres en des cabanes « ruinées, faute de bois, sont péris, en sorte que villes « peuplées, comme petites villes, sont désertes, sans « être habitées que de peu de gens si hâves et si délabrés que l'on prendrait pour des squelettes ». Quatre-vingt villages ont disparu, dom Bidot dit qu'il faut remonter jusqu'au siège de Jérusalem pour trouver une pareille désolation ; les affamés mangeaient de la chair

(1) Des auteurs ont dit que dès lors Charles IV devint comme un *condottiere* ; comme si un prince si désintéressé, combattant pour recouvrer son duché et le délivrer de la domination étrangère, pouvait être justement appelé un aventurier.

humaine ; à Frenelle-la-Grande, des filles mangèrent des enfants (*Journal* de CLAUDE GUILLAUME).

L'année 1638 ne fut pas moins triste ; la guerre se fit en Franche-Comté. Charles IV possédait huit mille hommes et trois petits canons prêtés par la ville de Gray ; il entra en Champagne n'ayant aucune ressource pour entretenir ses troupes. Il prit Coiffy, Bourbonne. Là, il apprend que les Français s'avancent à l'ouest de la Franche-Comté avec douze mille hommes ; il ne se souciait pas de les attaquer. Dom Antonio Sarmiento, commissaire du roi d'Espagne, l'invita à livrer bataille; le duc n'osa s'y opposer. Pour racheter l'infériorité du nombre de ses troupes, il commanda à chaque régiment de s'entourer d'un fossé qui lui donne la force d'un rempart. Les Français les attaquèrent tous et n'en prirent qu'un seul et se retirèrent ; le duc ne put les suivre parce qu'il manquait de vivres et de munitions. De Longueville reçut des renforts ; il s'empara de Poligny. Charles couvrit Salins, se mit dans une bonne position; pendant six semaines les deux armées s'observèrent. puis Longueville se retira en Bourgogne.

Le 7 juin, Turenne amena des troupes de Saxe-Weimar en Alsace en traversant la Lorraine ; alors celui-ci vint mettre le siège devant Brisach.

Le 2 juillet, Turenne chargea un de ses lieutenants d'assiéger Remiremont, qui n'avait pour garnison que trente soldats ; mais les bourgeois prirent les armes. Deux assauts furent repoussés ; alors l'ennemi plaça des batteries d'artillerie qui firent bientôt une brèche de vingt pas. Le commandant lorrain veut placer des femmes près de la brèche pour la garder et la fermer ; elles refusent. Catherine de Lorraine se trouvait alors à Remirement ; elle vint avec les chanoinesses faire ce que les femmes refusaient : la brèche est réparée. Le 5 juillet, une compagnie de cavalerie lorraine se jeta dans la place ; elle venait de Franche-Comté. Le marquis de Ville y fit encore entrer cent cinquante fantas-

sins ; les Français, rebutés, décampèrent après avoir perdu plus de sept cents hommes.

Cliquot et Beaulieu, envoyés par Charles IV au secours de Remiremont, rencontrèrent près de Gerbéviller le parc d'artillerie de Turenne ; ils s'en saisirent et, profitant de l'éloignement du général, s'emparèrent de Rambervillers, Domèvre et Baccarat. Le marquis de Ville reçut du duc deux ou trois régiments, et se trouvait ainsi à la tête d'une petite armée. Avec le concours d'intelligences qu'il avait dans la place, il tenta de surprendre Epinal ; il s'en empara, en effet.

Charles IV fut d'avis que de Ville prît Lunéville ; la place était un carré long bordant la Vezouze ; le château était au coin septentrional ; son enceinte était moitié ancienne, moitié moderne ; un mur et des tours rondes entouraient la ville. D'autres fortifications consistant en épaulements en terre, fort dégradés, enveloppaient l'enceinte. Lunéville fut pris sans peine ; de Ville répara ses remparts, fit des palissades, remplit les magasins de vivres et de munitions. Richelieu commanda à de Bellefonds d'assiéger Lunéville ; il amenait trois mille fantassins et deux mille cavaliers. Charles IV commanda de détruire les villages environnants ; de Ville négligea de le faire ; les Français s'y logèrent, firent deux redoutes, établirent des batteries qui foudroyèrent les remparts et les maisons.

Le duc avait promis de secourir les assiégés ; une lettre de l'empereur d'Allemagne l'appela à se joindre à Gœtz, en Alsace, qui luttait contre Saxe-Weimar. Sans hésiter, il alla à Thann avec trois mille hommes, reçut de Gœtz quinze cents hommes et prirent tous deux la décision de marcher contre les Suédois, l'un sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche. Gœtz recula dans la Forêt Noire et le duc eut sur les bras toute l'armée ennemie à Cernay ; aussi les cavaliers allemands et lorrains se mettaient en fuite ; Maillard et son frère s'efforçaient de les arrêter : « Par Dieu, si vous me laissez, je com-

« battrai seul avec mon frère ». Quarante soldats se joignirent à eux. Charles eut le temps d'accourir avec son infanterie ; il mit ses troupes entre deux files de voitures de bagages et fit sa retraite sur Thann sans être entamé.

Le 21 octobre, nouvelle bataille pour dégager Brisach; Gœtz se retira après un léger avantage ; le duc arrêta l'ennemi à Ensisheim. Alors il se retira à Remiremont où il recueillit Savelli qui, venant des Pays-Bas, avait été battu en passant en Lorraine. Il songeait secourir Lunéville, mais il était trop tard ; la ville avait été prise d'assaut dans les premiers jours d'octobre, et de Ville, qui s'était enfermé dans le château, finit par le rendre.

Louis XIII irrité par tout ce qui se passait en Lorraine fit mettre de Ville à Vincennes et ses soldats AUX GALÈRES ; la place fut démantelée. Charles IV rentra à Remiremont ; il passa par la brèche des Français pour ne pas compromettre les chanoinesses. Là, il frappa monnaie, mit ses troupes en quartier d'hiver et partit pour la Franche-Comté. Saxe-Weimar prit Brisach et entra en Franche-Comté à son tour ; mail il ne put s'y ravitailler et se retira.

Pendant le carême de 1639, Charles IV mena ses troupes dans le Luxembourg ; il renvoya les troupes impériales et les Espagnols. Ne trouvant rien dans le Luxembourg, il gagna les vallées des Vosges ; puis il retourna dans le Luxembourg par la Lorraine allemande, prit Fénétrange, Albestroff et vint à Sierck avec une simple escorte ; ses troupes vinrent le rejoindre battues et chassées.

Catherine de Lorraine demanda à Louis XIII la neutralité de Remiremont, Saint-Dié et des cantons voisins; cela lui fut refusé.

Cependant Charles IV recueillit des troupes ; il leur ordonna de rentrer en Lorraine ; Beaupré alla à Epinal; Cliquot prit Saint-Avold et leva des contributions dans le temporel des évêques de Metz et de Verdun ; le duc

commanda à Maillard d'aller à Morhange, dont les habitants avaient démérité à ses yeux et d'y vivre à discrétion. Or, du Hallier, gouverneur de Nancy, poursuivant des pillards, fut rencontré par Maillard en reconnaissance. Celui-ci ne craignit pas de l'attaquer alors qu'il n'avait que quatre cent cinquante hommes ; puis il battit en retraite ; il trouva la porte de Morhange fermée devant lui ; il combattit jusqu'à ce qu'il n'eut plus de soldats. Du Hallier défendit de le tuer, mais lui tirait et se défendait toujours, il mourut glorieusement. Cliquot quitta la place avec ses soldats ; les Français entrèrent et tuèrent tous les habitants ; Gaspard, qui s'était retiré dans l'église, capitula. La perte des Lorrains fut de deux cents tués et huit cents prisonniers.

Du Hallier attaqua Moyen, qui était défendu par Thouvenin avec cent hommes ; il tira quatre mille boulets sur cette place ; le commandant faisait des sorties et harcelait les assiégeants ; du Hallier était découragé

Catherine de Lorraine renouvela sa proposition de neutralité ; Louis XIII autorisa du Hallier à l'accepter. Il fut entendu que Remiremont, Saint-Dié, Bruyères, Arches, Epinal seraient neutres, mais que les châteaux de Darney et d'Albestroff seraient démolis ; qu'une légère contribution serait payée pour l'entretien des troupes françaises, que Remiremont aurait une garnison de cinquante soldats lorrains, Epinal en aurait cent ; que les soldats de Charles IV recevraient un sauf-conduit pour se rendre dans les Pays-Bas. Le roi et Charles ratifièrent cet accord.

Attaqué depuis six semaines, Thouvenin tenait toujours à Moyen ; il ne rendit la place qu'avec des conditions honorables ; il rejoignit son chef dans le Luxembourg. Les soldats du duc étaient là et à Trèves ; mais comme ils mouraient de faim, le duc les conduisit dans le pays de Liége en 1640. Leurs rapines amenèrent contre eux un complot des habitants que Ligniville et Maillard jeune réprimèrent : les menaces du duc y mirent ordre.

Le duc profita de l'hiver pour recruter des troupes ; en avril 1640, il se trouva à la tête de deux mille fantassins et de trois mille cavaliers; il les cantonna à Trèves, puis les mena en Lorraine dans quelques places conquises.

La ville de Nancy était presque déserte à cette époque; toutes les classes de la population étaient dans la pauvreté ; les ecclésiastiques, abandonnant leurs paroisses désertes, y vivaient des rations de soldat que le gouverneur leur allouait. C'est alors que fut révélé à Paris l'état horrible auquel la Lorraine était réduite ; le cœur charitable de saint Vincent de Paul fut ému ; pour sauver la vie des affamés, il fit parvenir un million six cent mille livres d'aumônes ; il fournit des vivres, des instruments de labour, des semences, etc..., il secourut encore à Paris ceux qui s'y étaient réfugiés. Richelieu, cardinal de la sainte Eglise, ne tenant d'elle que les ordres mineurs, voulut bien aussi donner des secours, mais ils ne furent accordés qu'à ceux qui avaient fait serment de fidélité au roi.

La campagne de 1640 commença au 1er avril ; Charles IV fit sortir ses troupes des cantonnements ; il les concentra à Gespine ; le duc de la Meilleraye, qui venait assiéger Charlemont, en Flandre, essaya en vain de les surprendre. Ces troupes étaient sous les ordres des colonels Saint-Balemont, Clinchamp, Belleville et Velleten. Le comte d'Olivera demanda qu'elles prêtassent serment au roi d'Espagne ; Charles IV, mécontent, n'accepta que le serment au duc de Lorraine au service du roi d'Espagne.

Son rôle dans la guerre de cette année fut d'abord de couvrir les Flandres et de se renseigner sur les intentions des ennemis. On lui donna l'ordre de mettre une garnison dans Philippeville ; comme toute place assiégée est une place prise, il refusa de sacrifier ainsi une partie de sa petite armée. Il se contenta de jeter dans la place des munitions et quelques hommes ; ses troupes

rencontraient des partis isolés ; c'était une occasion de prendre à l'ennemi des chevaux et des prisonniers. Par jalousie, on ne l'aida pas à faire lever le siège de Charlemont ; puis, dom Philippe de Sylva vint avec des troupes mais il y mit toute la lenteur espagnole. Un déserteur allemand, sorti du camp de Charles IV, fit, à lui seul, lever le siège de Charlemont : il se rendit chez les Français en transfuge ; on lui assigna d'aller chercher des munitions à la poudrière du camp ; un jour, il y plaça une mèche, l'alluma et sortit. Il y avait quatre-vingt milliers de poudre, trois cents bombes, une infinité de boulets. L'explosion fut terrible, les provisions de l'ennemi furent anéanties ; les sept cents hommes de garde n'avaient pu rien empêcher ; les généraux français se retirèrent le 25 mai 1640.

Le duc reçut six mille hommes et marcha sur Thionville, pensant que les Français allaient venir assiéger cette place ; mais c'était la Flandre qui était leur objectif. Les efforts de la Meilleraye, Chaunes et Châtillon contre le prince d'Orange Frédéric-Henri n'aboutirent à rien ; ils vinrent assiéger Arras avec vingt-cinq mille fantassins et cinq mille chevaux; l'investissement commença le 13 juin. Les assiégés n'avaient que quinze cents fantassins et quatre cents chevaux.

Les troupes espagnoles en campagne se montaient à vingt mille hommes, sous le commandement des généraux Lamboy, Beck, Philippe de Sylva et Charles IV ; dans la suite, elles s'élevèrent à trente-deux mille hommes. Le but poursuivi fut d'affamer les Français dans leur camp ; la famine, en effet, ne tarda pas à s'y déclarer ; le pain de munition se payait quarante sols ; la poudre même leur manqua ; la situation devint grave. Le roi manda à du Hallier à Nancy d'amener les troupes stationnées en Lorraine ; l'ordre arriva à Fléville. Du Hallier laissa en arrière ses bagages et put arriver à temps pour empêcher la levée du siège : il emmenait avec lui huit mille charrettes de vivres ; il marchait en

mettant les troupes aux côtés et en tête du convoi : un Lenoncourt servait sous ses ordres.

Les Espagnols ne savaient que temporiser, indécis s'ils attaqueraient le convoi ou les lignes des assiégeants. Les lignes étaient affaiblies, parce que des soutiens pour le convoi en avaient été tirés. A l'attaque des lignes, il fallait franchir un escarpement d'une toise ; le fort de Rantzau fut emporté ; la cavalerie française, lâchée sur les assaillants, sauva les lignes. Le duc Charles acquit là beaucoup de gloire par son adresse, sa bravoure et son intrépidité habituelles. Il vit bien que les Espagnols ménageaient leurs troupes et prodiguaient les siennes ; aussi cessa-t-il de se mettre en avant. Quand plus tard étant à Paris, chez Gaston d'Orléans, on lui demandait : « Qui donc vous a soutenu « en cette affaire ? » il répondit non sans esprit : « La terre », signifiant qu'il avait été totalement abandonné par les Espagnols.

Dans le reste de la campagne, il ne se fit plus rien de considérable. Le duc fut assigné à loger ses troupes à Liége ; il n'en fit rien et vint à Trèves. Lamboy lui disputa ce cantonnement, il vint cantonner sur la Moselle.

Il fut attendu à Bruxelles pour le carnaval ; mais son mécontentement était si grand, et la menace d'excommunication de l'archevêque sur lui et sur Béatrix si pressante, qu'il s'éloigna et, déférant aux injonctions de l'Eglise, il mit dès lors au moins deux lieues entre son logement et celui de Béatrix. La décision de l'empereur sur son différend avec Lamboy, à propos des logements, fut la défense de loger sur le territoire des Electeurs ; il lui fut assigné de loger entre Sambre et Meuse. Il prit cela pour un affront et vint en Lorraine au commencement de 1641.

La campagne de cette année permit au duc Charles IV, au milieu de succès et de revers, de reprendre quelques places en Lorraine.

Enfin, on commença à parler de paix. Le Bert, au nom du duc d'Olivera, s'aboucha avec Richelieu ; il lui proposa de faire la paix avec le duc de Lorraine aux conditions suivantes : 1° Le duc serait rétabli dans ses Etats ; 2° Brisach serait restitué ; 3° les Etats généraux (de Hollande), alliés de la France, restitueraient au Brésil ce qu'ils lui ont enlevé. De son côté, Charles IV se contenterait d'une simple garde pour sa personne ; garderait quelques places de sûreté, mais la place de Nancy serait démantelée.

Ces négociations montrent que l'Espagne voulait sincèrement que la Lorraine fût rendue à son duc ; mais Charles savait bien que cette puissance n'avait pas la force de la lui faire restituer.

De son côté, Richelieu avait déjà senti combien il lui serait difficile de garder une conquête si longtemps disputée ; en 1641, il perdit complètement l'espoir de se l'approprier définitivement. La France avait dépensé beaucoup d'argent dans ces guerres ; elle avait sacrifié un grand nombre d'hommes (*Charles IV et Richelieu*, de M. DES ROBERT). Le cardinal fit sortir de Vincennes le marquis de Ville et l'envoya vers le duc négocier un arrangement. Charles IV refusa de lui accorder une audience privée et même publique ; il le renvoya sans l'entendre (1er mai).

Richelieu voulut intéresser Béatrix de Cusance à ses vues ; par elle, il lui fit savoir que le roi abandonnait Nicole. Les prières de cette femme firent que le duc consentit à envoyer de La Grange de l'Orme, qui fut reçu par Richelieu.

Du Hallier aussi était déjà intervenu en faveur de Charles IV, et cela pour plaire à sa femme Charlotte des Essarts. Elle avait été l'épouse illégale de Henri IV, puis de Louis de Guise, troisième cardinal du nom, dont elle avait eu des enfants ; l'un s'était attaché à la fortune du duc de Lorraine. La récompense qu'il attendait des services rendus à la paix était d'obtenir des lettres de naturalisation pour le fils chéri de sa femme.

Le duc se tenait au courant de ces négociations, mais il gardait sur elles un secret rigoureux, car il craignait de mécontenter l'Espagne, sa seule ressource. Sa sœur Henriette s'y était réfugiée avec des papiers importants. Il protesta donc qu'il ne traiterait pas ; il obtint de l'Espagne pour Nicolas-François, son frère, une pension de 20.000 écus.

Mais survinrent les défaites de ses alliés et le mécontentement qu'il en eut, le décida à traiter. Le cardinal-infant s'inquiéta de ses dispositions ; il lui envoya dom Miguel de Salamanca pour sonder ses intentions.

Le duc lui dit ouvertement : « Que puis-je faire de « plus pour vous plaire ? J'ai sacrifié mon pays, mes « peuples, mes soldats ; on ne m'a aidé en rien ; je n'ai « même pas eu un pied-à-terre ; on ne m'a fourni ni « vivres, ni munitions, ni argent ; j'ai été l'objet du « mépris de ceux pour le service desquels je sacrifiais « tout ; il ne me reste plus qu'à obtenir mes Etats de « la clémence du roi. »

Il alla à Paris; le roi et lui, dans leur jeunesse, avaient été liés d'une amitié vive et sincère. Le roi le reçut cordialement : « Tout le passé est oublié ! » lui dit-il. Il eut aussi à aller visiter Nicole à l'hôtel de Lorraine : il le fit, mais froidement, il lui dit : « Ma cousine ! — Ne suis-je donc pas votre épouse ? » lui dit-elle ; il s'inclina et sortit.

Dans les négociations, il demanda d'abord de pourvoir à l'annulation de son mariage avec Nicole. Le cardinal répondit que le pape était saisi et que sa décision était attendue. Le duc comprit alors qu'en se livrant entre les mains du roi, il venait de commettre à nouveau la faute commise en venant le trouver autrefois à Laneuveville ; toutefois, il dissimula et continua à discuter les articles du traité. Ce traité disait « que le « repentir du duc a touché le roi, qui veut que Dieu lui « pardonne ; il promet, lui et les siens, inviolable atta- « chement à la France ; de n'entretenir aucune relation

« avec la maison d'Autriche ou toute autre ; il abandonne le bailliage de Clermont-en-Argonne et les « villes de Dun et Jametz ; Marsal sera démantelé. Le « roi garde Nancy jusqu'à la paix générale ; le duc « n'entretiendra point de forces, qu'à cinq lieues de « Nancy ; il se joindra au roi contre ses ennemis ; le « passage des troupes est accordé, sauf le paiement des « vivres qu'elles se feront fournir ; le duc n'en voudra « pas aux Lorrains qui ont leurs parents en France. Le « duc respectera les provisions des bénéfices. Le roi « reconnaît Charles IV duc de Lorraine. »

Une convention secrète du même jour autorise le roi à démolir les fortifications de Nancy ; le duc ne doit pas résider à Lunéville ; « si le duc enfreint ce traité, « la Lorraine sera réunie à la France ».

Le 2 avril 1641, le duc jura en présence de Louis XIII devant Dieu, sur les saintes Evangiles et sur le canon de la messe d'observer ce traité. A Bar-le-Duc, sur l'invitation de Richelieu, Charles IV ratifia ce traité, traité qui commence par l'insolence et l'hypocrisie et s'achève dans l'abus de la force.

Le duc se rendit aussitôt à Epinal, le 28 avril, et protesta dans un acte authentique contre ce traité et la clause secrète qui le suit. Il vint visiter Bonsecours ; il était cinq heures du soir, la foule accourut pour le revoir ; on lui arracha ses gants, ses moustaches ; une femme, qui a conquis ainsi une de ces reliques, disait : « On m'en donnerait mille livres, je ne la céderais pas.»

Le 1er mai, il vint entendre la messe à Bonsecours ; on se pressa autour de lui à ce point que cinq ou six personnes tombèrent sous son grand cheval de bataille et une jeune fille de Malzéville eut le bras cassé. Le 1er juin, on lui fit à Pont-à-Mousson une même réception. Le peuple témoignait ainsi, moins l'amour de celui qui fut, sinon la cause principale, mais une des causes de tant de maux, que la haine de l'étranger.

Charles se hâta de mettre des munitions et des garni-

sons dans ses places ; il pressa Richelieu de démanteler Marsal. On demanda son concours contre les comtes de Soissons et de Bouillon que poursuivait le maréchal de Châtillon. Il protesta de l'impuissance où il était de le faire ; il ne tarda pas à se lier avec ces seigneurs révoltés. Châtillon, n'attendant plus les troupes lorraines, engagea le combat et fut battu, le 6 juillet. Richelieu fut exaspéré contre le duc de Lorraine, il ordonna à du Hallier de l'enlever. Celui-ci montra l'ordre à sa femme, Charlotte des Essarts, qui le remit à la Mère Angélique Mily, supérieure des Religieuses de Notre-Dame, dans la pensée naïve d'engager le duc, en le prévenant, de ne pas se brouiller avec la France.

Charles IV vint occuper aussitôt une position inexpugnable sur la côte de Delme. Du Hallier, sur l'ordre de Richelieu, reprend la campagne. Le duc voulut justifier sa conduite, il envoya un Mémoire auquel il joignit le billet transmis par la Mère de Mily. Ordre fut envoyé de Paris à du Hallier de reléguer sa femme, de céder son commandement de Nancy à Belcastel, son ennemi, et de venir rendre compte de sa conduite.

La cour de Lorraine se réunit à Vaudrevange ; elle annula le traité de Paris, le 29 mai, et Nicolas-François, à Vienne, y joignit sa protestation, le 30 août.

A la fin de l'été, du Hallier, s'étant justifié, entreprit de réduire Longwy et Dieuze et de bloquer La Mothe, pour réduire la place par la famine. Charles IV fit un grand convoi de vivres pour la ravitailler ; ses troupes l'escortaient. Le général français, dont les troupes étaient diminuées par les garnisons laissées dans les places, n'osa l'attaquer ; il se retira à Liffol-le-Grand, puis à Chaumont. Le duc laissa son convoi à La Mothe, passa la Meuse, partie sur le pont de Bazoilles, partie à Haréville, et vint offrir la bataille à du Hallier qui l'accepta ; mais, celui-ci tourné par un mouvement habile, s'enfuit, laissant sur le champ quinze cents tués ou blessés, mille prisonniers, la caisse militaire et ses

bagages. Le duc courut à Neufchâteau, pensant s'en rendre maître sans peine ; mais Batilly, qui y commandait, fit bonne contenance ; le duc mena ses troupes entre Sambre et Meuse, pour y guerroyer contre les Français.

Richelieu voulut alors annexer la Lorraine à la France ; il défendit aux Lorrains toute communication avec le duc. De son côté, Charles IV passa l'hiver à Bruxelles avec Béatrix, cause pour lui de grands embarras que son orgueil et sa passion l'empêchaient de reconnaître. Le Père Didier Cheminet défendait à Rome la cause de son mariage ; il reproduisait l'histoire de Melchior de la Vallée prétendu sorcier. Par là, il indisposait tout le monde contre le prince. Richelieu conseilla à Nicole de poursuivre l'affaire avec activité. Urbain VIII ordonna au prince de se séparer de Béatrix ; comme il ne fut pas obéi, il prononça contre lui et sa compagne la sentence d'excommunication, le 23 août 1642 ; elle fut publiée par l'archevêque de Malines. Le duc en appela de cette sentence ; Urbain VIII eut la bonté d'accepter cet appel ; mais le duc ne put faire valoir aucune raison pour se disculper. Il reprit Béatrix et vécut avec elle comme auparavant.

Béatrix montait à cheval et suivait partout le duc dans ses campagnes ; d'ou lui vint cette appellation de « femme de campagne du duc ». Elle l'accompagna en Lorraine, où il revint en 1641 et 1642.

La campagne de 1642 n'offrit rien de remarquable. Richelieu mourut le 4 décembre 1642 ; le roi reconnut le mariage de Gaston d'Orléans avec Henriette de Vaudémont. En ce moment le duc aurait pu fléchir le roi et obtenir une position acceptable ; il aima mieux continuer la guerre. La mort de Louis XIII survenue le 14 mai 1643 n'y modifia rien. La France déclara la guerre au duc de Bavière, parent de Charles IV. Celui-ci se hâta en automne de lui mener ses troupes.

Le duc d'Enghien (Condé), qui venait de vaincre les

Espagnols à Rocroy, amena des secours au maréchal de Guébriant qui avait pris Thionville (10 août) et Sierck (2 septembre) ; il menait ses troupes hiverner en Sambre. Celui-ci fut blessé à la prise de Rothweil et mourut.

Rantzau et Rosen, en désaccord, revenaient en Alsace, séparés dans leur marche : Charles IV avec Mercy et le baron de Wœrth surprirent Rantzau à Tutlingen (25 novembre), lui prirent son artillerie et l'obligèrent à déposer les armes : furent pris deux chefs, quatre maîtres de camp, sept ou huit cents officiers, neuf mille soldats, l'artillerie, les bagages des Français et des Suédois. Charles IV et les généraux impériaux partagèrent le butin.

Le duc ne revint pas en Lorraine ; heureusement, car l'hiver de 1640-1641 avait donné la gelée depuis octobre jusqu'au 7 mai; l'été fut pluvieux; les eaux emportèrent des ponts, des maisons, des tours des villes. L'hiver de 1641-1642 fut pluvieux ; les récoltes périrent, on laissa les raisins sur les ceps ; comme le temps ne fut pas rigoureux en hiver, on vendangea en février et le vin fut potable. D'où disette en 1642 ; de mémoire d'homme le grain ne fut si cher. Dans de telles calamités, la population lorraine recourut à la prière, aux pèlerinages. Le 6 mai 1642, plus de quinze cents habitants de Nancy, religieux, prêtres, magistrats etc., firent solennellement le pèlerinage de Benoîte-Vaux (dépendant du monastère de l'Etanche). Ces pèlerinages se renouvelèrent en 1643 à Benoîte-Vaux, à Bonsecours et à Saint-Nicolas-du-Port. Du Hallier avec sa femme se mêlèrent au grand pèlerinage de Benoîte-Vaux.

Du Hallier fut fait maréchal ; de Lenoncourt le remplaça, mais il fut tué au siège de Thionville. Mazarin, qui avait pris, en France, la place de Richelieu, nomma à sa place le comte de la Ferté-Senneterre : c'était un homme rigide pour la discipline de ses troupes ; aussi les Lorrains cessèrent-ils d'être victimes des exactions moyennant le paiement exact des contributions, exorbi-

tantes d'ailleurs, qui leur étaient imposées. C'était un homme dur et avide ; ce fut un des Bachas de Lorraine. On frappa un jeton d'or sur lequel la ville de Nancy était gravée pour le lui offrir : « Faites-le plus gros, dit- « il, et je connaîtrai Nancy ».

Le comte de Ligniville pénétra en Lorraine avec une troupe de partisans ; il prit sans peine plusieurs petites places. La Ferté les reprit toutes, excepté La Mothe ; le bailliage des Vosges y avait été transféré, le 1er mars 1643 ; les Lorrains y faisaient juger leurs affaires, malgré la défense du roi de le faire sous peine de confiscation des biens et de peines afflictives et refusaient de porter les causes à Mirecourt, puis au Parlement de Metz.

La Ferté représenta à Mazarin qu'il était nécessaire de réprimer les incursions que faisait La Mothe. Il pensait être choisi pour assiéger la place et en retirer gloire et profit ; ce fut l'Italien Margalotti qui en fut chargé : Mazarin voulait en faire un maréchal de France. Il parut devant la place avec des régiments de gardes françaises, des Suisses et des Irlandais. La ligne de circonvallation fut achevée avant avril 1645. Elle était soutenue par trois forts et huit redoutes. Il pensait réduire la place par la famine ; mais le colonel Cliquot qui la défendait avait des vivres en abondance ; il fallut ouvrir des tranchées (1er mai). Comme il n'y avait pas d'ingénieur dans la place, les assiégeants arrivèrent à la contre-escarpe sans en être empêchés ; ils traversèrent le fossé et minèrent le bastion Sainte-Barbe. La mine fit sauter la muraille et fit une brèche suffisante pour l'assaut. Au moment de le commander Margalotti fut tué.

Le marquis de Villeroy lui succéda ; il offrit à Cliquot la capitulation la plus honorable, malgré les ordres du ministère. Du Boys de Riocour fut chargé d'en rédiger les articles qui furent acceptés (7 juillet 1645) : « La « garnison sortira avec les honneurs de la guerre, tam-

« bours battants, avec deux pièces de canon. M. de Rio-« cour fera transporter dans les Pays-Bas les meubles « appartenant au duc, ainsi que les pièces ; les habi-« tants ne souffriront aucun dommage ». Le 7 juillet, Cliquot prit le chemin du Luxembourg avec la garnison entière.

Deux ou trois jours après, Villeroy dit aux habitants d'enlever leurs meubles et de s'éloigner. La mine fit sauter les tours, les bastions, les murailles ; les soldats aidés de quinze cents Champenois démolirent l'église et les maisons. De Riocour, chargé par les habitants de porter à Paris leurs protestations, s'adressa à Marguerite de Vaudémont ; celle-ci n'osa en parler à la reine ; le Tellier dit que toute protestation serait sans résultat. Le clergé emporta les reliques en procession ; les prébendes des canonicats furent mises à l'église de Bourmont ; le bailliage et la sénéchaussée furent transportés au même lieu ; les habitants se transportèrent dans le voisinage, surtout à Outremécourt qui représente aujourd'hui la ville infortunée.

Le duc était entre Sambre et Meuse pendant le siège ; il s'empressa de venir avec ses troupes au secours de la ville assiégée ; dans le Barrois, il rencontra les troupes du duc d'Enghien. Celui-ci était venu pour porter secours à Turenne ; il reçut ordre de rester dans le Barrois pour couvrir le siège. La garnison de La Mothe rejoignit Charles IV, et c'est avec elle qu'il fit les campagnes de 1645, 1646 et suivantes.

Le duc demanda alors hypocritement à Nicole de le rejoindre ; des amis du duc voulaient les réunir. Elle répondit qu'elle attendait la décision du pape sur son mariage. Les négociations furent rompues en 1647, et Béatrix continua à vivre avec le duc. Elle avait une fille à laquelle fut donné le nom d'Anne de Lorraine. Il lui naquit un fils le 17 avril 1649 ; il reçut le nom de Charles-Henri de Vaudémont. Le duc reçut encore à nouveau les défenses du pape : il n'en tint aucun compte.

Sa sœur ne donnait pas un meilleur exemple à Bruxelles. Devenue veuve du prince de Phalsbourg, elle épousa Carlos, comte de Guaco marquis de Salanos. Charles IV, irrité, réunit à la couronne ducale la principauté de Lixheim-Phalsbourg. Il n'était pas d'ailleurs lui-même en meilleur terme avec Béatrix. Elle était à Anvers, elle noua une intrigue avec le prince de Ratziwil. Le duc vint s'emparer de l'hôtel, des bijoux et des pierreries ; il lui fit signifier par l'official qu'il ne la reprendrait plus. Innocent X rendit sa sentence sur l'appel du duc ; il confirma la sentence d'Urbain VIII, du 23 mai 1644, déclarant valide le mariage de Nicole et illégal le mariage de Béatrix.

La seule place qui restait à Charles IV était Longwy ; elle fut prise par les Français le 1er juillet 1647. La fidélité des Lorrains à leur duc surmontait toutes les épreuves ; La Ferté dut leur défendre de porter dans le Luxembourg leurs causes à juger par le tribunal de Sierck qui s'y était transféré ; le 25 octobre 1646, il défendit d'y lever des troupes ; le 9 juillet 1650, il en vint à défendre de sortir de Lorraine sans son autorisation.

Les bonnes années pour le pays de Lorraine revinrent : la paix, la tranquillité, la régularité des saisons en furent les causes ; mais la population n'augmentait pas. En 1646, l'imposition de trois francs par conduit ne rapporta pour toute la Lorraine que 4.292 francs ; en divisant par trois ce nombre on obtient la quantité des conduits imposables, soit quatorze cent trente et un ; sans doute le nombre des conduits réels, comprenant ceux des indigents, était plus grand ; mais encore ce nombre est minime pour un si grand pays. On doit conclure de là que la population restée en Lorraine ne s'élevait pas à plus de sept mille cinq cents habitants. La prospérité publique ne renaissait pas, mais on commençait à espérer son retour.

Des conférences pour la paix générale avaient com-

mencé à Osnabrück, en 1644 ; elles continuèrent pendant les années suivantes jusqu'en 1648 ; différents traités mirent fin à la guerre. On ne voulut pas s'occuper de la Lorraine de peur d'amener une rupture. On convint que des commissaires s'en occuperaient après la signature des traités. Nicolas-François s'en plaignait à Vienne, on lui répondit : « Voulez-vous que pour vous « on renonce à la paix ! La Lorraine s'est séparée de « l'empire, que peut-elle lui demander ? » L'empereur oubliait les victoires de Nordlingen et de Tutlingen et quinze ans de services que le duc et ses soldats avaient rendus à l'empire. La conclusion fut que la France garderait Metz, Toul, Verdun et Moyenvic.

C'était à l'Espagne de traiter pour le duc.

Le duc s'adressa d'abord directement à Mazarin, il lui offrit de céder le Barrois mouvant, Clermont-en-Argonne et Stenay. En échange, il lui demandait Nancy non démantelé et l'abandon en sa faveur des villes appartenant au temporel des évêques. Gaston d'Orléans appuyait ces demandes ; Condé déclara qu'on ne pouvait traiter sur ces bases, pendant la minorité de Louis XIV. Le duc en conçut un violent chagrin, qui, pourtant, ne l'empêcha pas de prendre sa part dans les fêtes célébrées en mai 1649 en réjouissance de la paix. A Bruxelles, il abattit le *papegai* d'un seul coup qu'il tira et fut proclamé *roi de la fête* ; il figura dans une cavalcade représentant l'entrée de Godefroy de Bouillon dans Jérusalem. Toutes ces dépenses étaient payées par les contributions volontaires envoyées par les Lorrains ; avec ces ressources le duc payait, non pas ses troupes, mais ses plaisirs et ses fantaisies.

Son ambition le faisait aspirer à tout : tantôt il pensait à restaurer le royaume d'Austrasie; tantôt il pensait à la couronne impériale. En 1650, les Irlandais étaient accablés sous la tyrannie des Anglais ; il s'occupa à les secourir ; il en fut prié par les archevêques et évêques de ce pays. Déjà il avait offert ses services au fils

de Charles Ier, exécuté le 9 février 1649. C'est le 25 mai 1650 que les Irlandais recoururent à lui. Il remit au comte de Taaf 5.000 livres sterling (1) ; il offrit d'aller en Irlande à ses frais ; il prendrait le titre de Protecteur, jusqu'à ce que Charles II lui ait remboursé ses avances. Il allait s'embarquer sur l'*Espérance-de-Lorraine,* quand surgirent des difficultés suscitées par les calomnies de ses ennemis, les partisans de Cromwell et même ceux de Charles II.

En France, éclatèrent les troubles de la Fronde. En 1649, le roi, la reine et Mazarin sont en fuite ; en 1651, ils font enfermer au Havre Condé. Le duc de Longueville, le duc de Bouillon, la duchesse de Longueville et Turenne s'échappèrent. Turenne vint à Stenay. Charles IV crut voir dans ces événements une bonne occasion de se faire un avenir plus avantageux ; il se rallia à la cause de ces seigneurs. Il envoya Ligniville avec quatre mille hommes prendre des places et harceler La Ferté. Le général lorrain dispersa près de Vincey une troupe de quinze cents Allemands recrutés pour la France ; il s'empara d'Epinal, Châtel-sur-Moselle, Mirecourt et des châteaux de Void, Haroué, Tonnoy et Savigny. La Ferté était en Champagne, il accourut à Nancy; mais cette place était démunie, car il avait vendu à son profit les grains qui y étaient amassés. On était en moisson ; par les menaces et les violences, il obligea les gens de la campagne à amener leur récolte pour approvisionner la ville. Ligniville était retenu devant Neufchâteau ; il chargea Bercan d'attaquer le château de Tonnoy, défendu par seize soldats, dont le chef était Le Borgne, tailleur de son état. L'attaque fut repoussée. mais le commandant demanda une capitulation honorable qui lui fut accordée. Pendant ce temps, Neufchâteau fut pris.

(1) La livre sterling vaut 25 francs de notre monnaie.

La Ferté, avec huit cents chevaux, chercha à surprendre l'armée lorraine qui venait sur Saint-Mihiel. Dans la nuit du 9 au 10 octobre, il la surprit à Lignières, où elle s'était arrêtée. Le désordre fut complet ; les fuyards gagnèrent Saint-Mihiel, mais le colonel Du Parc et beaucoup d'autres restèrent prisonniers. Les Lorrains durent évacuer le Barrois pour aller à Epinal. La Ferté voulut reprendre les places occupées, il fut blessé dangereusement à Ligny ; Falkenstein, son successeur, prit Apremont et Void. Cette dernière place fut défendue vaillamment par le colonel Garnier. Le bâton de maréchal fut donné à La Ferté et les malheurs de la guerre recommencèrent sur la Lorraine. Les troupes lorraines données à Turenne prirent le Catelet et la Capelle ; ce général voulait faire lever le siège de Rethel, qui venait de se rendre, le 13 décembre ; il livra bataille à Plessis-Praslin et fut battu. Ligniville, qui l'avait rejoint, y reçut une blessure mortelle ; il guérit néanmoins parce qu'il fit un vœu à Notre-Dame de Benoîte-Vaux. Charles IV n'avait donné à Turenne que deux régiments ; il avait demandé 200.000 francs (1) à la duchesse de Longueville. Il promit quatre mille hommes à Turenne pour la campagne de 1651.

L'année 1651 vit un grand revirement dans les affaires : Mazarin fut exilé, les princes mis en liberté. Turenne rappelé à la Cour par la reine. Condé se prépara à la guerre et Gaston d'Orléans, entraîné par les princes, se mit à la tête des Frondeurs.

Charles IV était inactif en Flandre. A la fin de l'hiver les hostilités recommencèrent en Lorraine. La Ferté assiégea Epinal défendu par les colonels Béru et Remenécourt ; l'artillerie fit bientôt une brèche praticable, mais La Ferté hésitait à livrer l'assaut. La bravade des assiégés qui lui offrirent d'agrandir la brèche, l'irri-

(1) La livre tournois ou le franc en France valait 80 centimes.

tèrent et le décidèrent à le tenter. Les Lorrains combattirent avec des faux et le repoussèrent : il leva le siège. Il eut le même insuccès devant Neufchâteau. Ayant reçu des renforts, il attaqua Châtel-sur-Moselle défendu vaillamment par Beaufort pendant quarante-trois jours. Sommé de capituler, il refusa ; mais Charles IV, ne voulant pas perdre ces braves, demanda pour eux une capitulation avec les honneurs de la guerre que La Ferté se hâta d'accepter. La garnison se rendit dans le Luxembourg. La chute de cette place entraîna celle d'Epinal et des autres villes, sauf Bar-le-Duc, qui ne capitula qu'en 1652.

Irrité du réveil de la Lorraine, La Ferté refusait aux nobles l'entrée de Nancy ; il accabla le peuple de contributions si exorbitantes que les habitants préféraient abandonner leurs maisons.

Les chanoinesses de Remiremont firent valoir que la neutralité leur avait été octroyée ; elles demandaient qu'on la respectât : cela leur fut accordé. Cet exemple entraîna des gens, las de souffrir, à accepter des fonctions ou même à accorder leurs filles en mariage à des Français. Le duc l'apprit ; il en fut irrité ; il fit prononcer par la Cour souveraine le bannissement contre ces époux, qui seront marqués sur les épaules d'une croix de Lorraine ; il commanda l'expulsion des sujets du roi, fussent-ils religieux ou religieuses ; les villageois situés dans un rayon de trois lieues des troupes françaises devaient prendre les armes. Ces prescriptions menaçantes n'eurent point d'effet. Après la prise des places, le pays resta en paix.

Mazarin rentra à la Cour, ce qui causa aux princes une irritation extrême : les deux partis firent l'offre au duc de Lorraine de se ranger de leur côté. Sans se prononcer encore, il résolut d'entrer en France avec dix ou douze mille hommes pour attendre les événements. Il traversa l'Argonne, passa la Marne, près de Châlons. Il lança un manifeste fort impolitique disant qu'il va

rétablir la concorde. Lui et ses vingt-trois colonels s'efforçaient sur leur passage à rassurer les habitants effrayés à la vue de cette armée composée d'aventuriers. Ils voulaient faire observer la discipline, mais les soldats qui n'étaient ni nourris, ni payés, ne pouvaient que marauder et piller.

Arrivé près de Paris, Charles IV se déclara pour les princes ; il entra dans la capitale suivi de quarante carrosses, logea au Luxembourg et mit ses troupes dans les villages de la banlieue où elles vécurent comme en pays ennemi, prenant tout ce dont elles pouvaient faire argent.

Turenne eut l'habileté de renfermer l'armée des princes dans Etampes ; il en poursuivit le siège avec vigueur. Charles IV négociait avec la reine et différait de se retirer en emmenant ses troupes. Au cardinal de Retz, qui lui fut envoyé pour presser sa retraite, il dit : « Avec les prêtres il faut prier Dieu ; ils ne doivent se « mêler à d'autre chose que de prier et de faire prier les « autres ». Mesdames de Chevreuse et de Montyon vinrent ensuite ; il détourna la conversation par des bouffonneries; Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, et Condé vinrent à leur tour, ils ne reçurent que des compliments, des génuflexions et des baisements de main.

Enfin un arrangement intervint entre la reine et lui ; il obtint que les Français évacueraient la Lorraine et que le siège d'Etampes serait levé ; Turenne consentit à cette dernière clause, parce qu'il n'espérait plus le succès. Charles s'établit à Villeneuve-Saint-Georges ; il jeta sur la Seine un pont de bateaux pour ménager sa liaison avec les princes qui quittaient Etampes. Turenne décampa sans bruit, vint derrière la forêt de Sennart, arriva près du campement de Charles IV à l'improviste, le somma de lui livrer le pont de bateaux et de partir sans retard. Charles IV, en présence des troupes de Turenne supérieures en force, dut y consentir ; il reçut

un faible acompte sur la somme de 500.000 livres qui lui avaient été promises et reprit le chemin de Lorraine à la vue de Condé qui, ne comprenant rien à sa retraite, l'accusait de trahison. Il traversa la Champagne, gagna lentement le Barrois : les troupes françaises avaient ordre de se retirer sur son passage. Il somma la garnison de Bar de se rendre ; le commandant refusa. C'est ainsi que s'exécutait la promesse que les troupes françaises évacueraient la Lorraine. Le duc comprit qu'on s'était joué de lui ; il se retira dans le Luxembourg puis en Flandre. Il fut mal reçu des Espagnols ; il fut critiqué à Paris ; pour consoler les Frondeurs, on annonça qu'il avait subi des échecs en Champagne.

Mazarin se retira : les Frondeurs en furent affaiblis, car ce départ enlevait leur raison d'être. Ils firent des ouvertures à Charles IV, voulant le gagner à tout prix. Il se laissa entraîner et vint avec son armée augmentée d'une petite armée espagnole fournie par l'archiduc. Turenne lui barrait le passage à Compiègne : il ne fit que d'engager des négociations. Turenne reçut l'ordre de le laisser passer, mais vint se poster à Villeneuve-Saint-Georges, alors que les armées des Frondeurs étaient réunies entre la Marne, la Seine et l'Yères. Quand il sentit que l'irritation des habitants était à son comble à cause des maraudes et pillages de ces troupes, Turenne jeta un pont sur l'Yères. Charles IV passant un jour sous la porte Saint-Martin fut entouré par la populace furieuse criant qu'il n'a pas de passe-port, qu'il fallait le retenir pour lui faire payer les ravages faits par ses troupes. Il parvint à s'échapper et à se réfugier dans le palais du Luxembourg. Le 15 août, il hâta son départ avec Condé qui prit Saint-Portien, Réthel et Sainte-Menehould, entra à Bar et à Commercy, où il voulait se faire une principauté. Turenne et La Ferté, à la tête d'une armée considérable, reprirent Bar et rejetèrent les princes dans l'Argonne.

L'année suivante, 1653, Commercy fut surpris par les

troupes françaises, le 25 juillet, et les châteaux voisins eurent le même sort ; les armées françaises et espagnoles se rapprochèrent des frontières ; Turenne prit Mouzon et Sainte-Menehould, pendant que Condé, qui commandait les troupes lorraines, prenait Rocroy. Charles IV n'accompagnait pas ses troupes ; il passa tout l'été dans la capitale des Pays-Bas, discutant les plans de ses alliés comme ceux de ses adversaires, ne cachant ni ses critiques, ni ses railleries sur les uns et sur les autres, sur Fuensaldagne, le chef des Espagnols, en particulier. Ce jeu allait lui coûter cher. Celui-ci écrivit à sa cour, faisant le portrait de Charles IV, le représentant comme ne faisant que des trahisons, négociant avec les ennemis du parti qu'il semble servir. Le roi d'Espagne, irrité sur ses rapports outrés et mensongers, résolut de le mettre hors d'état de nuire. En attendant ces mesures, on le pria de secourir Sainte-Menehould, car Condé était tombé malade. Il y consentit ; mais, le 26 novembre, cette place avait capitulé ; il l'apprit, hiverna ses troupes dans le pays de Liége ; puis il les en tira pour chasser les Français de l'Electorat de Cologne, et revint à Bruxelles en février 1654.

Le 25 février, appelé au palais sous prétexte d'affaires, il y alla sans défiance ; il fut arrêté aussitôt et transféré dans la citadelle d'Anvers. Sa belle humeur n'en fut pas altérée ; il dit à un homme qui le regardait d'un air narquois : « Mon ami, je vais au Canada, où « je verrai bon nombre de singes de tes parents, aurais- « tu quelque chose à leur demander ? »

Cette arrestation, qui était une trahison et un attentat contre le droit des gens, surprit tout le monde en Europe. Léopold, gouverneur des Pays-Bas, fit un manifeste pour le légitimer ; il ne convainquit personne. La Cour souveraine de Lorraine, qui siégeait à Luxembourg sous la protection des Espagnols, eut le courage de faire une protestation, le 5 mai 1654, qualifiant cet acte de tyrannie imméritée et attentatoire du droit des gens, de libelle

diffamatoire, injurieux et scandaleux ; cette protestation se terminait par l'apologie de Charles IV. Il fut prescrit à dom Francisco del Pardo, gouverneur du Luxembourg, de mettre les magistrats aux arrêts et de leur défendre d'écrire. Ces arrêts furent levés, mais il leur fut défendu de sortir de la ville.

A Anvers, un sergent gagné par Charles IV consentit à porter à Ligniville, commandant les troupes lorraines, un billet disant : « Restez unis, mettez tout à feu et à « sang ». Ce billet ne parvint pas à son adresse ; Ligniville, d'ailleurs, ne l'aurait pas exécuté. Le gouverneur prit 300.000 pistoles dans les bagages du duc et les fit distribuer aux soldats par Le Moleur et Etienne Hennin, coadjuteur de Longeville. Ce paiement et l'annonce que le prince Nicolas-François allait se mettre à leur tête les calmèrent. On offrit, en effet, le commandement à ce prince, par l'intermédiaire du sieur Saint-Amour qui lui fut envoyé.

Quand Nicolas-François reçut cette proposition, la princesse Claude était morte (2 août 1648) lui laissant deux fils et deux filles. Il vivait de pensions que lui fournissait l'Empereur et le roi d'Espagne ; il ne pouvait refuser de rejoindre les troupes lorraines. Quand il arriva, l'armée était apaisée ; une tentative de La Boulaye, capitaine des gardes, pour délivrer le duc, avait échoué, et cet officier avait été arrêté. L'archiduc obligea Charles à donner à Ligniville l'ordre de servir l'Espagne ; c'était le moyen de rendre Charles à la liberté. Nicolas-François fut comblé d'honneurs ; sa situation n'en était pas moins difficile : fallait-il profiter de la présence à Liége des troupes françaises envoyées là par Mazarin pour y être ralliées par les troupes lorraines ? Mais c'est par l'Espagne seule que la Lorraine pouvait être sauvée ; fallait-il quand même rester unis avec les Espagnols ? C'est ce dernier parti que le chancelier Le Moleur conseilla au prince ; il le suivit. Nicolas-François notifia aux puissances sa prise

du commandement de l'armée ; le Conseil de l'archiduc lui confia la gérance des biens de Charles IV, le 13 mai 1654.

Turenne assiégeait Stenay ; les Espagnols assiégeaient Arras ; les Lorrains conduits par Condé perdirent beaucoup d'hommes dans une attaque contre la place.

Nicolas-François était d'abord au siège d'Arras avec son fils aîné Ferdinand ; il avait confié Charles, son second fils, à de Romécourt. Turenne battit les Espagnols qui arrivaient aux secours de la place qu'il assiégeait ; le prince avec la cavalerie lorraine s'enfuit jusqu'à Cambrai : canons et bagages furent pris ; l'infanterie se retira, une partie dans les forteresses, une autre partie déposa les armes. Furent pris quatre colonels, et Hennequin, le confident de Nicolas-François. Celui-ci profita de sa captivité pour engager des pourparlers avec Mazarin qui, sans rien promettre, commanda de ne pas licencier les troupes lorraines.

Les Espagnols se montraient hautains, durs et méprisants envers leurs alliés infortunés ; Nicolas-François patientait ; mais Remenémont et Mauléon se réfugièrent en France avec les régiments qu'ils commandaient. Ils furent bien accueillis : le conseil de guerre condamna leur conduite, mais leurs juges pensaient comme eux et Charles IV en secret leur avait conseillé d'agir ainsi.

Après quatre mois de détention, le duc fut conduit en Espagne à la fin de 1654 ; il y fut reçu avec honneur, mais on ne lui rendit pas la liberté. On lui donna le choix entre trois résidences ; sur l'avis de son médecin, il choisit Tolède. Il fut enfermé dans une tour dont les barreaux étaient si nombreux et si gros que le jour y était presque éteint. Il se promenait sous la garde d'une escorte. Il se plaignait à sa fille naturelle « que sa vie « est monotone, qu'elle est plus bas que les limbes et « qu'il ne sait rien de là-bas ». Son épouse Nicole écri-

vit au Pape, à l'Empereur, au Doge de Venise pour les intéresser au sort du malheureux prince ; mais leurs recommandations ne furent point écoutées. Charles investit Nicole de son autorité ; Nicolas-François resta le commandant général des troupes. Il proposa au roi d'Espagne de prendre ses troupes, sauf quatre régiments de cavalerie. Celui-ci accepta ; Nicolas-François, invité à envoyer des négociateurs, confia cette mission au marquis du Châtelet et à du Boys de Riocour, qui se rendirent à Madrid en juin 1655.

Au 1er mai, Nicole avait rappelé l'armée lorraine en France pour la mettre sous l'autorité de Louis XIV ; elle avait reçu de lui la promesse qu'elle ferait un corps particulier sous le commandement d'un prince lorrain, à la manière des régiments suisses et irlandais et qu'il resterait, dans le bailliage de Vaudrevange, des places neutralisées à sa disposition. Ligniville, apprenant ces propositions, écrivit à la princesse pour lui rappeler que Charles IV avait prescrit de servir l'Espagne, et qu'ainsi elle ne pouvait exécuter ce dessein : les gouverneurs des petites villes restées au pouvoir des Lorrains pensaient de même.

Nicolas-François, mécontent qu'on lui retirât ainsi l'armée, s'attacha davantage au parti de Philippe V ; il prescrivit aux négociateurs de rester à Madrid, de demander la mise en liberté du duc. Le roi apprenant ces négociations en sens contraire, en fut profondément irrité ; il rendit plus dure encore la captivité du duc. Son confesseur lui remontra l'injustice de ses procédés à l'égard d'un prince qui a toujours été fidèle à la cause catholique. Le roi proposa à Charles de lui rendre la liberté et le commandement de quatre de ses régiments de cavalerie, soit neuf cents hommes, s'il abandonnait à l'Espagne le reste de son armée. Cette armée ne comptait plus que trois mille cinq cents cavaliers et quinze cents fantassins. Le traité fut signé le 9 octobre 1655. Le duc de Bavière et Nicolas-François en furent aussitôt informés par Charles IV.

Les choses n'allèrent pas comme il le pensait. Nicolas-François écrivit à du Boys de Riocour que le duc n'a pas le droit de vendre son armée et qu'un tel traité serait la perte finale de la Lorraine ; en même temps il le chargea de faire d'autres arrangements. Les troupes furent dans une grande irritation ; le marquis de Haraucourt avec quatre régiments, ceux d'Ourches, du Fou et Bassompierre, de Baudricourt et le sien, passèrent en France. L'archiduc imputa à Nicolas-François cette défection ; ce qui poussa celui-ci à vouloir aussi passer en France. Mais Le Moleur et Hennequin lui montrèrent qu'en agissant ainsi, il ferait que la captivité du duc ne finirait pas.

D'un autre côté, les Espagnols prétendirent que les quatre régiments passés en France étaient les quatre que le traité de Madrid réservait au duc, et les autres prêtèrent serment à l'Espagne. Nicolas-François mandé à Bruxelles fit l'avant-garde pour aller assiéger Condé, le 18 décembre. Il méditait un dessein secret ; il le communiqua aux colonels en partant ; il craignait que Ligniville le désapprouvât, mais il n'en était rien : il s'agissait d'aller en France. Ils y allèrent et se mirent sous le canon de Landrecies ; ils s'y reposèrent, ainsi qu'à Guise. Fuensaldagne, pensant qu'ils formaient toujours son avant-garde, refusa de les poursuivre. Le prince avait avec lui son fils Ferdinand ; il donna à Hennequin la mission d'enlever Charles, son second fils resté à Bruxelles, de gagner Anvers, les Pays-Bas, Cologne et d'y demander asile à François de Lorraine-Chaligny, grand prévôt de cette dernière ville. L'évasion réussit, le jeune prince fut conduit par la princesse de Phalsbourg à Coblentz puis à Paris.

Nicolas-François envoya à l'archiduc l'explication de sa conduite ; il vint hiverner au bailliage de Vosges, puis il chargea Beauvau et Raulin de voir Mazarin pour obtenir de lui des conditions convenables. Mazarin fut froid ; Louis XIV plus généreux réunit les quatre

régiments aux autres, restitua à Nicolas-François ses biens de France et de Lorraine qu'il exempta d'impôts pendant trois ans ; il accorda à son fils Charles les bénéfices de Moyenmoutier, Senones, Saint-Pierremont et le prieuré de Flavigny. Nicole revendiquait ses droits. Comme Nicolas-François voulait garder le commandement des troupes, il fut stipulé qu'il l'aurait jusqu'à la paix et qu'à la duchesse appartiendraient toutes les nominations civiles et militaires. La Cour souveraine déclara Nicole régente.

Vingt-deux personnes de Lorraine écrivirent au roi d'Espagne, lui demandant la mise en liberté de Charles IV ; le roi répondit aux deux envoyés, de la Chaussée et de Riocour, porteurs des lettres, par de bonnes paroles, mais les ministres du roi prétendirent que ces émissaires ne travaillaient qu'à assurer la fuite du prisonnier. Ils avaient, en effet, proposé au prince de poignarder pendant la promenade les officiers qui le gardaient, de prendre des chevaux qui lui seraient amenés dans un bois et de fuir en Portugal. Ce projet fut éventé et ses auteurs durent quitter l'Espagne.

Nicole, toujours bonne pour son époux malheureux, fit présenter au roi Ferdinand IV un mémoire justificatif pour Charles IV ; ce fut sans résultat. Elle tomba malade en février 1656 ; le 18, elle fit son testament ; elle se fit revêtir de l'habit de saint François, au tiers-ordre duquel elle était affiliée. Elle mourut le 23 février. Charles IV ne fut pas ému en apprenant la mort d'une princesse dont il avait rempli la vie d'amertume ; toutefois dans une lettre du 25 octobre 1657, il rend témoignage de son dévouement et de sa générosité.

Béatrix s'était retirée dans un couvent après l'arrestation du duc ; puis elle reprit sa vie mondaine. Après la mort de Nicole, elle manda au duc à Madrid qu'il n'y avait plus d'obstacle à leur union. Dans la réponse qu'il lui fit, il feignit de croire qu'il leur fallait pour s'unir une permission du Pape. Aussi dit-elle « qu'elle ne

« comprenait rien au galimatias du duc, qu'il ne dit « que des bourdes horribles ; qu'il est sans doute marié « à Paris ou à Tolède. »

Nicolas-François se mit en travers du projet de Béatrix, car il craignait qu'un mariage ne favorisât les enfants de Béatrix au détriment de ses propres enfants. Son fils Ferdinand mourut sur les entrefaites ; il fallut lui faire l'opération de la taille pour la pierre ; l'opération faite par le chirurgien Callot réussit admirablement ; mais l'effort que fit le prince pour se contenir pendant l'opération lui donna un transport au cerveau dont il mourut le lendemain ; il avait dix-neuf ans.

Charles IV aussi faillit périr d'une chute de cheval ; il resta inanimé pendant six heures. Nicolas-François, dans sa lassitude des affaires, remit le gouvernement à de Saint-Martin, et le commandement de l'armée à de Ligniville.

Les Lorrains firent sous Turenne les campagnes de 1656 et des deux années suivantes 1657-1658. Ils se distinguèrent à Valenciennes, à Montmédy, à Dunkerque et à la bataille des Dunes (4 juin 1658), qui précipita les négociations pour la paix.

Le sieur l'Abbé ou Labbé fit parvenir des lettres de Lorraine au prince prisonnier par le tailleur Sureau. Celui-ci fut découvert et mis à la torture pour révéler les noms des Espagnols qui seraient ses complices. Il ne révéla rien ; le roi admirant son courage ne lui fit infliger aucune peine. Plus tard Charles le récompensa en lui donnant la gruerie d'Amance.

La paix approchait ; le duc put sortir de Tolède jusqu'à trois lieues de distance ; le roi lui fit une pension de 4.000 ducats par mois. On lui donna pour compagnons des Lorrains, Haraucourt, Bassompierre, Le Moleur. Il voulait aller aux conférences de Irun, pour plaider sa cause ; le roi ne le voulut pas, c'était lui rendre un service ; il envoya Mangin qui trouva en arrivant les bases du traité signées. Pourtant le Mémoire de

Charles IV fut présenté et examiné : il réclamait la Lorraine telle qu'elle était à la mort de Henri II ; que les titres soient rendus ; les procédures faites contre lui et ses prédécesseurs, annulées ; que le Parlement de Metz soit éloigné. Ce Mémoire fut mal accueilli par tous les plénipotentiaires.

Nicolas-François envoya de son côté de la Chaussée et l'abbé Riguet, précepteur de son fils Charles. Celui-ci demanda pour son élève la main de la nièce du Cardinal ; mais Guise et d'Harcourt, revenant de Tolède, dirent que Charles IV voulait l'épouser.

Le traité conclu rendit à Charles la Lorraine ; mais le Barrois, le Clermontois, Stenay, Dun, Jametz furent attribués à Louis XIV ; Nancy dut être démantelé ; l'armée, licenciée ; le duc ne devait s'allier aux ennemis des deux rois contractants ; les troupes françaises auraient le libre passage pour aller en Alsace. Le protocole marquait que le duc *suppliant obtenait de la clémence du Roi* ce qui lui était rendu. Charles IV mis en liberté accourut à Irun ; il se plaignit au plénipotentiaire espagnol de la posture humiliée qu'il acceptait pour lui. Dom Luis s'excusa ; Mazarin consentit même à rendre le Barrois, si l'Espagne donnait une compensation : c'était un refus habilement déguisé.

Le traité fut signé le 7 mai 1659.

Charles IV et Nicolas-François se rencontrèrent à Blois chez Gaston d'Orléans et Marguerite de Vaudémont, qui y vivaient en retraite. Ils y reçurent les félicitations des Lorrains ; une de ces missives causa au duc une irritation extrême ; la Cour souveraine lui envoyait ses vœux sur une feuille dont le sceau ne portait plus la croix de Lorraine ; et son nom n'était pas dans les armes. Sa réponse fut foudroyante : le procureur général Vincent fut mis aux arrêts. Le duc vint à Avignon où se trouvaient le roi, Lionne et Mazarin ; il les importunait par ses revendications. En ce temps-là, il maria la fille de Béatrix avec le marquis de Lille-

bonne, cadet d'Elbœuf. Lui-même, il voulait se marier avec Mademoiselle Mancini, disait-il, mais dans une lettre il déclarait que cette demande lui servait à gagner du temps. Cette lettre fut communiquée à Mazarin, qui, pour en finir avec les incessantes réclamations du duc, fit avec lui la convention du 28 février 1661 par laquelle il le rétablit dans tous les fiefs d'autrefois, à l'exception du Clermontois, Jametz, Dun, Stenay, Sierck, Sarrebourg et Phalsbourg, une partie de la prévôté de Marville, les villages situés sur la ligne de Verdun à Metz et de Metz à Saverne ; Nancy aurait ses remparts démolis ; l'artillerie et les munitions seront livrées au roi ; le duc renonce à toute alliance et rend hommage au roi pour le Barrois mouvant. Cet hommage fut rendu le 23 mars. Il était fidèle à cette parole dite autrefois « qu'il mourrait avant de faire foi et hommage au nom de Nicole ».

CHARLES IV (1661-1675).

C'est le 14 avril qu'il rentra dans ses Etats. La paix y régnait, on réparait les maux de la guerre ; on remettait la terre en culture ; on détruisait les broussailles et la forêt qui les avait envahies. La Ferté avait mis des impositions énormes, mais il avait ramené la sécurité. Il avait embelli le Palais ducal des peintures de Claude Déruet, pour s'y installer lui-même. Les troupes françaises partirent ; dès le mois de mai les fortifications de la ville neuve étaient démolies ; celles de la ville vieille le furent pour le mois de septembre. On avait jeté les bastions et les courtines dans les fossés : il restait encore une enceinte. En janvier 1662, les canons furent embarqués au Crône et menés à Metz.

Charles se trouva le maître absolu de son duché. La situation l'effraya : les villes étaient endettées ; les villages dévastés. Dans toute la prévôté d'Insming il ne

restait que neuf ménages ; les septante villages de la Recette de Nancy n'avaient plus que trois cent soixante et un conduits imposables. Pourtant la joie de la délivrance était partout.

Le duc si bien accueilli fit des mécontents. Il fit un bailliage de l'ancien Conseil des Anciens, ce qui portait atteinte aux Assises ; il remit à la Cour souveraine la puissance judiciaire. Toutefois les hommes fidèles que ces mesures atteignaient, furent pourvus de fonctions. La Cour comptait deux Chambres ; l'une siégeait à Nancy, Lunéville, Saint-Nicolas, avec deux présidents et douze conseillers ; l'autre, à Saint-Mihiel, avec deux présidents et huit conseillers.

Il refusa de rétablir les Etats généraux ; il agit avec vigueur contre ceux qui faisaient des pourparlers dans ce but ; le baron Saffre d'Haussonville n'eut qu'un délai de trois mois pour vendre ses biens ; encore devait-il les vendre à des personnes agréables au duc ; il dut aller en exil ; le comte de Ludres fut consigné dans son château sous la surveillance d'un exempt des gardes, etc. Les nobles se réunirent à Liverdun pour faire une supplique ; elle fut portée au duc par de Tornielle, comte de Brionne ; elle fut repoussée et Maillard y répondit par un manifeste ordonné du duc.

Comme les nobles parlaient de mettre Nicolas-François à la tête du duché, Charles leur permit une réunion à Pont-à-Mousson pour y parler d'affaires. Le pays restait indifférent à ces revendications, parce que ce qu'ils cherchaient, c'était leur liberté à eux et leur accès au pouvoir. Parmi les nobles qui se signalèrent dans ce mouvement, on voit un de Ludres, un de Mitry. Le duc les renvoya porter leurs doléances devant un comité des conseillers d'Etat, composé de Prud'homme, Labbé et Maneley ; puis il leur déclara que sages ils seraient de rester dans leurs châteaux.

Ce qui inquiétait le plus ses seigneurs, c'était l'ordre de la succession du duché. Charles IV et Nicolas-Fran-

çois étaient vieux; on craignait que Charles ne se mariât avec Béatrix. Il existait un héritier légitime du duché, le prince Charles ; mais il n'était pas connu ; puis il fallait se préoccuper du mariage qu'il ferait. On pensait à la fille de Gaston d'Orléans, Mademoiselle de Montpensier ; mais elle voulait épouser un roi ; elle avait seize ans de plus que Charles. Celui-ci recherchait Marguerite d'Orléans, fille de Gaston et de Marguerite de Vaudémont : Louis XIV s'y opposait. Il y avait Mademoiselle de Longueville, Mademoiselle de Nemours : Louis XIV approuvait ce dernier mariage, mais il y mettait comme condition que Charles IV reconnût le prince pour son héritier. Le duc cherchait à gagner du temps.

Le duc vint à Paris ; de Lionne lui proposa d'abandonner au roi son duché aux conditions suivantes : « 1° Le duc conservera toute sa vie le gouvernement du « duché ; 2° il recevra une pension considérable ; 3° un « emploi important sera donné à son fils naturel, le « comte de Vaudémont ; 4° à défaut de Bourbons le « trône de France reviendra à la maison de Lorraine. »

Le duc restait indécis devant ces propositions ; mais Nicolas-François et son fils Charles firent un acte notarié du 2 février 1662 contenant leur protestation et l'apportèrent au duc ; ils y joignirent les instances les plus vives pour le détourner d'accepter les propositions de Lionne. Celui-ci était tantôt pressant, tantôt menaçant. Enfin, le 3 février, Charles IV signa le traité dans le couvent de Montmartre. Les princes lorrains établis en France, à qui ce traité procurait le sang royal, étaient dans la joie ; Louis XIV triomphait d'acheter la Lorraine à si beau compte, alors que tant de sang avait coulé, tant d'argent avait été dépensé sans résultat. Condé rencontrant le duc lui témoigna sa surprise ; il lui répondit : « En votre vie vous n'avez pas fait un « prince du sang ; moi, par un trait de plume j'en ai « fait vingt ». En Lorraine, on conçut pour le duc un

profond mépris ; dans tous les châteaux, dans toutes les maisons où se trouvait son portrait, on le déchirait, malgré les recherches de la police française. Un campagnard amené au palais pour ses affaires, voyant appendu le portrait du duc, le retourna face au mur, en disant : « Il nous renonce, nous le renonçons à notre tour ». La Cour souveraine déclara le traité de Montmartre nul et de nul effet ; elle enjoignit aux sujets de n'y point obéir. Nicolas-François gémit et protesta; le prince Charles dit qu'il fallait agir et prendre des mesures. Le 7 février, il écrivit aux gouverneurs des places de les garder soigneusement et de n'y point laisser entrer les Français. Il écrivit aux seigneurs, leur déclarant qu'ils auront de lui toute satisfaction dans leurs revendications. Il vint à Paris faire auprès du roi des instances contre le traité. Le roi ne le reçut point et commanda de veiller sur sa personne. Le prince profita d'un bal masqué pour s'échapper, traversa la Champagne, alla à Neufchâteau, à Besançon, à Rome pour intéresser le Pape à sa cause, à Venise, à Munich, à Vienne où il résolut d'attendre les événements.

Charles IV courtisa Marie-Anne Pajot, fille d'apothicaire, et le 18 avril 1662, il signa le contrat de mariage en secret chez Tissonner, l'apothicaire de la duchesse d'Orléans. Instruite de cette aventure déplacée, la duchesse obtint de Louis XIV que la fille fût enfermée dans un couvent, jusqu'à l'oubli du duc qui ne tarda pas. Le duc tomba épris de Mademoiselle Saint-Remi, fille du maître d'hôtel de la duchesse d'Orléans : il allait encore signer le contrat ; la duchesse fit mettre la fille en sûreté.

Dégoûté de Paris, Charles IV voulut s'éloigner ; de Lionne lui proposa l'abandon de la Lorraine contre une somme de 700.000 livres ; il n'y consentit pas ; mais Louis XIV exigea la remise immédiate de Marsal en garantie de l'exécution du traité de Montmartre. Le duc s'y refusa ; le prince Charles, apprenant à Vienne cette

situation, accourut à Marsal et mit la place en état de défense. Charles IV fut complètement irrité de ce que venait de faire son neveu ; pour le calmer, le prince quitta Marsal et revint à Vienne.

Charles IV revint en Lorraine. Béatrix fit intervenir ses enfants, la princesse de Lillebonne et le comte de Vaudémont pour toucher le duc par leurs prières et obtenir de lui qu'il épousât leur mère. Le duc ne voulut rien entendre. Il vint à Mirecourt ; Poussay, son abbaye et ses chanoinesses nobles étaient dans le voisinage ; il leur rendit visite ; il rencontra plusieurs fois Isabelle de Ludres, la belle de Ludres. Il s'éprit d'elle ; voulut l'épouser et fit les fiançailles. Béatrix l'ayant appris, accourut à Mirecourt ; il refusa de la voir et la renvoya à Besançon où elle habitait. Elle y tomba malade à mourir ; elle pria le duc qu'il ne la laissât pas mourir sans qu'elle fût sa femme légitime : il y consentit.

De Risaucourt, son représentant, vint célébrer le mariage, le 20 mai 1663. Maillard fut chargé d'aller à Rome demander à Alexandre VII la légitimation de ce mariage. Les négociations durèrent sans fin : le Pape ratifia le mariage, mais elle était morte le 6 juin.

Pendant la captivité du duc, le comte d'Apremont s'était fait allouer son comté qu'il avait perdu, par le Parlement de Paris ; autorisé par le roi, il leva une troupe d'aventuriers pour le reprendre et s'emparer d'Apremont, Musy et Bouconville. Le duc désarmé ne pouvait lutter ; le roi lui permettait de lever des troupes, moyennant l'abandon de Marsal ; le duc refusa. La Ferté-Senneterre reçut ordre d'entrer en Lorraine, de saisir les revenus domaniaux du duché. Charles IV ne pouvait lutter contre la France, il ordonna aux receveurs d'ouvrir leurs caisses aux agents du roi. De Pradel achevait à Nancy la démolition des fortifications ; il poussait les nobles à la révolte ; quelques hommes prudents arrêtèrent ceux-ci sur la voie périlleuse pour le pays où cet agent du roi voulait les conduire.

Pour se tirer de ce mauvais pas, le duc envoya les conseillers d'Etat Tilly et Raulin avec Ligniville et le chancelier Le Moleur à Ratisbonne où siégeait la Diète, lui demandant d'annuler le traité de Montmartre pernicieux à la Lorraine qui est pays d'Empire. On répondit que les ducs s'étaient détachés de l'Empire et qu'on ne voulait pas rompre la paix avec Louis XIV.

Ordre fut donné à La Ferté d'assiéger Marsal ; le roi vint lui-même à Metz avec sa cour. Le marquis de Haraucourt ne négligea rien pour faire une belle défense ; mais comment lutter contre la France ? Charles IV signa à NOMENY, le 31 août 1663, un traité par lequel il s'engage à livrer Marsal dans trois jours ; les murailles en furent démolies. Le roi consentait à rendre les revenus de Lorraine saisis, à annuler les décrets concernant Apremont, les châteaux de Musy et Bouconville ; à laisser entourer Nancy d'une simple muraille et à instituer une commission pour juger les points restés litigieux. Charles IV demanda l'annulation du traité de Montmartre ; les ministres déclarèrent que le roi n'en ferait pas l'exécution.

Le duc annonça à la ville de Nancy qu'il y ferait son entrée le 4 septembre. Un *Te Deum* fut chanté à la Primatiale provisoire ; il se présenta à l'église Saint-Georges, où fut chanté de nouveau le *Te Deum*. Le prévôt du chapitre lui offrit sa distribution ; le duc dit : « Il y « a longtemps que je n'en ai tant gagné ! » Pour célébrer le souvenir de cette journée, il fit faire un dessin à Claude Déruet, qui fut gravé par Sébastien Leclerc : c'est le *Triomphe de Charles IV* (1664).

Le 20 octobre, il accomplit le vœu qu'il avait fait le 1er juin 1643, d'aller en pèlerinage à Sion ; il y déposa une lampe d'argent valant 1.000 frans barrois.

Nicolas-François fit des instances auprès du duc pour qu'il laissât venir son fils de Vienne ; le duc lui fit défendre de franchir la frontière. Le jeune prince vint à Paris ; il fut mis sous la garde d'un exempt et dut quit-

ter la ville en deux heures avec défense d'aller en Lorraine. Il partit, il dut s'arrêter à Luxembourg, n'ayant plus d'argent pour continuer son voyage. Gennetaire, un Lorrain, vint à son aide ; il put gagner Vienne, où il se mit au service de l'empereur Léopold. Nicolas-François se retira à Pont-à-Mousson, au milieu des souvenirs de sa brillante jeunesse.

Le duc s'occupa de ses jeux favoris, les bals, les concerts ; la noblesse, privée de fêtes depuis si longtemps, y prit sa part avec empressement. Pourtant les nobles ruinés par la guerre restaient dans leurs châteaux ; la bourgeoisie fut admise à les y remplacer : on y remarquait Dautrée, banquier du duc, à Nancy. Il avait une nièce, Françoise-Catherine Croiset, que, pour un temps, le duc voulut épouser. Isabelle de Ludres, fiancée du duc, mais qu'il ne voulait pas épouser, s'en irrita ; elle abandonna la cour et se retira à Poussay. Las de la Croiset, il prit la fille de l'aventurière Lahaye.

Les conseillers du duc, laissant le maître à ses plaisirs, s'occupaient de repeupler Nancy ; le 11 août 1664, ils offrirent des exemptions de taxes aux gens de bonnes mœurs qui viendraient s'y fixer. Le 13 avril 1665, ils permirent à tous artistes et artisans d'y travailler en liberté. On défendit de brûler les haies, de peur de communiquer le feu aux forêts ; on ordonna la chasse aux loups qui pullulaient ; on en tua trois cent quinze en deux battues, du 13 avril au 31 mai 1665 ; on défendit la vente des biens communaux. Vers ce temps, les pommes de terre furent introduites dans les Vosges, vallée de Celles, mais elles étaient de qualité médiocre ; on pouvait les utiliser pour le bétail ; on fit rendre les terres usurpées ; on rendit à leur état ceux qui avaient usurpé des titres nobiliaires. On reconstitua les archives.

La Réforme reparaissait en certains lieux ; il fallut user de tolérance ; le 28 septembre 1664, on prescrivit à chaque réformé de remettre aux procureurs des bailliages l'exposé de sa foi. On lui défendit de la prêcher

même dans sa propre maison. Ceux qui enfreignaient cette ordonnance reçurent l'ordre de vendre leurs biens, sinon ils seraient confisqués. Dans le bailliage d'Allemagne, on usa d'une sévérité plus grande : les enfants des dissidents furent élevés dans la religion catholique.

On sévit aussi contre le jansénisme : les ecclésiastiques durent signer le Formulaire de la foi catholique ; les maîtres d'école y furent astreints aussi. Pour lutter contre l'erreur, le moyen le plus puissant fut de réorganiser l'Université de Pont-à-Mousson. Elle subsistait toujours ; on y enseignait les lettres et les beaux-arts ; mais le droit ne comptait plus que deux professeurs et la médecine, un seul, encore celui-ci refusait-il d'enseigner et de donner des grades. Les élèves n'étaient plus nombreux ; le nombre des Lorrains était diminué ; les étrangers avaient disparu. Le duc offrit le titre de doyen de la médecine à Guy Patin ; il refusa. Après la rentrée des cours, il y avait cinquante-huit jésuites qui enseignaient.

Depuis vingt ans, le siège épiscopal de Toul n'était plus occupé ou ne l'était que par des évêques non résidants. Mgr du Saussaie vint heureusement ; il reprit le cours des visites pastorales et des ordinations. Malheureusement, la Cour souveraine se mit à envahir sur la juridiction épiscopale. Elle ordonna aux évêques de Toul, Metz et Verdun d'instituer des officialités dans le ressort de la Cour. Le 1er juillet 1666, elle défendit de faire des monitoires sans *pareatis,* c'est-à-dire sans sa permission. En 1668, elle annula des procédures de l'officialité de Toul ; le 23 février 1672, elle déclara que les ordonnances épiscopales devaient être revêtues de son visa pour être exécutoires.

Louis XIV obtint de Rome, non sans résistance, un indult pour la nomination aux évêchés ; ainsi l'élection fut enlevée aux chapitres.

Malgré la pauvreté du pays, il se fonda encore des maisons religieuses pendant cette période; la principale

fondation fut celle de la Chartreuse de Bosserville. Le duc ne voulut pas s'approprier les biens confisqués de Melchior de la Vallée ; son domaine de Sainte-Anne fut donné aux Chartreux ; ils y vécurent péniblement pendant quelques années jusqu'en 1666. Charles IV leur abandonna les terres de Bosserville ; l'ingénieur Collignon fit le plan de la Chartreuse. On prit pour la bâtir les pierres des remparts de Nancy qui étaient en tas dans les fossés et dans les avenues ; on employa aussi celles des châteaux de Condé et Pont-Saint-Vincent. Le duc donna de fortes sommes et le 7 décembre 1669, les religieux y célébrèrent la messe et s'y installèrent. En caution des sommes qu'il avait promises, le duc remit aux Chartreux les diamants de Louise d'Apremont, une nouvelle duchesse.

Le comte d'Apremont était venu à Nancy avec son épouse pour apaiser certaines difficultés. Le duc vit leur fille Marie-Louise ; il s'en éprit et la demanda en mariage, malgré la différence des âges : elle allait vers ses quatorze ans ; il avait soixante-deux ans. Le comte, qui était ruiné, y consentit. Isabelle de Ludres fit son opposition près du prévôt de Saint-Georges et des trois curés de Nancy ; ils déclarèrent que leur conscience ne leur permettait pas de célébrer ce mariage. Le duc fit arrêter la chanoinesse et sa mère ; Canon, procureur général, les interrogea ; il menaça Isabelle de la faire décapiter, si elle ne se désistait pas de son opposition. Isabelle donna main levée et resta quelques jours sous bonne garde.

Le contrat fut signé le 4 novembre 1665 ; un chanoine bénit le mariage chez Caillet, l'argentier du duc. Chaque soir la jeune femme était amenée au palais ; chaque matin, elle retournait à La Malgrange. Quinze jours plus tard, le duc enhardi publia son mariage, fit entrer solennellement son épouse à Nancy. Elle fut reçue par le marquis de Mouy ; la Cour, le clergé lui rendirent hommage. Cette union du moins mettait fin à des liaisons scandaleuses.

Bientôt las de ce mariage, le duc se jeta dans les intrigues politiques. Il devait licencier son armée : il s'étudia à en garder les éléments ; les officiers furent mis dans sa garde à cheval ou dans les charges de prévôts et de receveurs ; il céda aux soldats les terres abandonnées, surtout en Lorraine allemande.

En 1661, les habitants d'Erfurth s'étaient révoltés contre Jean-Philippe de Schœnborn, électeur de Mayence ; ils furent mis au ban de l'Empire. L'électeur demanda des soldats à Louis XIV et à Charles IV. Le roi donna quatre mille hommes et permit au duc d'en fournir autant ; ils furent mis sous le commandement de Vaudémont. Erfurth se rendit le 5 octobre 1664. Les Lorrains hivernèrent à Mayence en 1665 et prirent part à la guerre de l'Electeur contre l'Electeur palatin.

Le Palatinat avait souffert comme la Lorraine. Après la paix faite, Charles-Louis, sous prétexte d'observer la loi du Wildfangiat (mainmise sur les vagabonds pour repeupler le pays) retint les soldats lorrains et mettait un droit de sortie sur ceux qui s'en allaient. Charles IV lui fit des remontrances ; elles furent mal accueillies. Le comte de Vaudémont vint, prit quelques petites places ; puis il subit un échec. Le duc assembla les nobles, donna le commandement à Lillebonne, son gendre, et vint lui-même à Saint-Avold pour engager des négociations qui n'aboutirent pas. Lillebonne avec les troupes de Lorraine et de Mayence remporta de grands succès. Charles-Louis dut demander la paix; l'hiver approchait, on conclut seulement une trêve de quatre mois. Le duc et les deux Electeurs réunis à Oppenheim convinrent de prendre Louis XIV et le roi de Suède pour arbitres.

L'Electeur Charles-Louis renouvela le même abus de retenir des Lorrains : la guerre recommença. Le colonel Funck périt dans une attaque qu'il fit d'un corps de cavalerie plus fort que le sien ; la guerre s'éternisait, lorsque Lillebonne reçut de Louis XIV l'ordre de retirer ses troupes jusqu'au jugement de l'arbitrage et de rester

sur la défensive. Charles-Louis voyant que deux corps de troupes étaient séparés, en attaqua un et fit dix-huit prisonniers. Lillebonne par d'habiles manœuvres fit croire à l'ennemi qu'il lui était supérieur en nombre ; Charles-Louis demanda une suspension d'armes ; elle lui fut accordée. Le 7 février 1667, les Lorrains revinrent sur la Sarre ; les arbitres décidèrent que le Wildfangiat serait maintenu en y mettant de justes restrictions.

Le duc continuait à lever des troupes, espérant que Louis XIV les lui emprunterait. Le roi fit savoir par son agent d'Aubeville que le duc ait à les envoyer en Flandre. Le duc allégua qu'il fallait qu'il les gardât pour défendre ses sujets des incursions des soldats errants. Créqui fit une démonstration menaçante, et les troupes furent envoyées en Flandre rejoindre l'armée française.

Le duc feignit que le roi d'Espagne était irrité de la présence de ses troupes en Flandre ; il fortifia Epinal, Châtel-sur-Moselle, mit dans la première de ces places les meubles les plus précieux du palais ducal, ses chartes. Il négocia avec l'Espagne pour que les troupes espagnoles ne fissent pas d'incursions en Lorraine et offrit même pour cela 40.000 écus. On accepta cette promesse, bien qu'on n'eût pas l'intention de faire ces courses. Il fit tenir en secret aux baillis l'ordre d'inviter les habitants à mettre leurs biens en sûreté, et aux prévôts, officiers de justice de se monter en chevaux et de s'équiper.

La crainte de la guerre se répandit dans les campagnes ; les gens fuyaient à Nancy, dont les habitants firent l'offre de couvrir la ville par des palissades ; Beauvau se présenta pour se mettre à leur tête. Le duc refusa, mais il leva des contributions ; il imposa un risdale aux nobles, aux cultivateurs et aux artisans ; un quart, sur les manouvriers ; dix gros et huit deniers sur les gens sans ressources. Le produit de ces impôts dépassa la somme promise aux Espagnols. Cette

conduite du duc excita dans le peuple de violents murmures.

Charles IV aurait bien voulu donner la Lorraine en héritage à son fils naturel, le comte de Vaudémont ; il fit rédiger par François Guinet une déclaration dite *Pacte de famille* par laquelle il fixa l'hérédité dans le duché. Il déclara héritiers Nicolas-François, Charles, son fils ; à leur défaut, les princes qui étaient en France ; à leur défaut, le comte de Vaudémont. Pour que celui-ci pût vivre selon son rang, il lui céda la principauté de Lixheim, la baronnie de Fénétrange, le comté de Bitche et Saarwerden, l'abbaye de Marmoutiers, le comté de Fulkenstein, dans le Palatinat, qu'il venait d'occuper. Il érigea ces fiefs en principauté détachée dépendant de l'Empire ; il l'appela Sarreland. Nicolas-François accepta ces dispositions ; Charles son fils ne les accepta pas.

Ce partage n'inquiéta pas Louis XIV, car il pensait avoir un jour le tout. En 1667, une alliance se négociait entre l'Angleterre, la Suède et la Hollande, et au 1er janvier 1668, un traité fut signé. Le duc demanda d'y être admis ; on lui répondit qu'il n'avait plus d'armée, ni de forteresse. Louis XIV apprit que le duc gardait ses troupes et faisait de nouvelles levées. Il lui en fit des observations ; le duc gagna du temps, prétexta que ses troupes iraient secourir Candie contre les Turcs ; il dirigea quelques soldats de ce côté ; ils se révoltèrent. Sommé une troisième fois, il prétexta les attaques imminentes de Charles-Louis, comte palatin. Louis répondit qu'il se chargeait de le contenir. Charles loua quelques régiments aux Espagnols, il licencia les autres, mais il les logea de façon à pouvoir les rappeler en peu de temps. Le palatin leva ses troupes, s'avança sur les terres de Lorraine et prit quelques châteaux. Le duc accourut à Nancy, prévint le roi, rappela ses troupes, en leva de nouvelles ; il en donna le commandement à Lillebonne, qui envahit le Palatinat.

Charles-Louis avait sept mille hommes, tandis que les Lorrains n'avaient que cinq mille hommes mal organisés. Ils allèrent fièrement à Bingen ; Lillebonne et Vaudémont renversèrent la cavalerie ennemie. L'infanterie attaqua l'ennemi de front ; la cavalerie le prit en flanc, il se fit un grand carnage. Le comte palatin perdit deux mille hommes ; mais cette victoire fut compensée par la perte des colonels Maillard, de Haraucourt, de Chambley et deux ou trois cents soldats tués, plus encore de blessés.

Lillebonne revint en Lorraine à cause de la fin de la saison. Charles IV en fut irrité, prédisant les suites funestes de ce retour. En effet, le palatin dispersa quelques détachements, prit des châteaux, rasa Falkenstein.

En 1669, le duc se flattait de réunir dix-huit mille hommes pour aller dans le Palatinat. Il levait des hommes, achetait des chevaux dans une mesure hors de proportion avec les ressources du pays. Louis XIV s'en inquiéta ; il signifia par d'Aubeville qu'il ait à licencier ses troupes, à l'exception de quatre compagnies et offrit de soumettre le comte palatin au traité qui avait été conclu. Il répondit que si le roi se montre trop exigeant les puissances étrangères protègeront la Lorraine. Aubeville, Lillebonne et ses conseillers le prièrent de ne pas pousser les choses à l'extrême. Le duc, sans rien écouter, assembla ses troupes aux environs de Nancy et là attendit les dix mille hommes de Créqui. Le 9 janvier, il envoya à Paris Lillebonne et le sieur Serre négocier un arrangement avec le roi. Ils furent mal accueillis ; le roi ne les reçut pas ; les ministres avaient mauvaise volonté. De Serre justifia son maître, mais en vain. Créqui reçut ordre d'entrer en Lorraine, si le duc ne désarme pas. Un des princes lorrains de France vint à Nancy prier le duc de ne pas attirer sur lui la colère du roi. Après une mûre délibération Charles IV signa une convention avec le comte palatin et désarma ses troupes. Le roi exigea que ces soldats ne fussent pas pourvus

d'emplois qui permettraient de les rappeler à l'activité. Créqui, irrité de perdre l'occasion de se distinguer, fit un rapport mensonger disant que l'armée du duc occupait Saint-Nicolas, Nancy, Pont-à-Mousson et Saint-Mihiel. Il reçut l'ordre d'entrer en Lorraine. Comme l'armée lorraine était dissoute, les Français se retirèrent, et les événements furent suivis d'une paix profonde. D'Aubeville vint à Nancy pour surveiller le duc.

Charles IV furieux à cause de la manière dont ces choses s'étaient passées, consulta le gouvernement des Pays-Bas. Celui-ci lui dit d'attendre. Le 3 décembre, il se formait une alliance dans laquelle entrait l'Espagne : elle voulait reprendre la Franche-Comté, la Flandre et le Hainaut. Le duc se hâta d'envoyer le baron de Louvigny à Ratisbonne où se brassait cette alliance. L'ambassadeur de France montrait que le désarmement du duc était un service rendu à la paix générale et à la tranquillité de l'Europe. Charles essaya ensuite de nouer une alliance défensive avec les Electeurs ; ce fut en vain. Le baron d'Allamont envoyé en Espagne montrait l'utilité de la Lorraine dans une guerre contre Louis XIV.

Le comte de Nassau revendiqua devant la diète de Ratisbonne la possession de Saarwerden. Louis XIV pour montrer son mécontentement du duc de Lorraine, appuyait ces prétentions ; l'ambassadeur suédois eut la droiture d'en montrer l'injustice.

En ce moment-là Charles IV fit épouser à son fils de Vaudémont Anne-Elisabeth de Lorraine, fille du duc d'Elbœuf.

Louis XIV proposa de renoncer au traité de Montmartre à condition qu'il fût reconnu héritier de la Lorraine en cas de l'extinction de la ligne masculine. C'est avec indifférence que le duc accueillit cette proposition ; Nicolas-François l'accepta ; le prince Charles était d'avis de la repousser ; Charles IV prit du temps pour l'examiner.

Charles IV chercha à se lier à la maison d'Autriche pour le moment où l'alliance projetée serait conclue. Il envoya d'Allamont et d'autres en Espagne, dans les Pays-Bas et en Hollande. Louis XIV, de son côté, résolut de le pousser à un éclat pour le mener à sa ruine. Le 27 janvier 1670, il défendit à ses sujets de fournir du bois pour les salines de Lorraine, et même de se fixer dans ce pays comme domestiques, sous peine d'une amende de 300 livres. Il mit des péages sur les routes, des droits pour l'entrée en France et pour la sortie, et ces droits étaient exorbitants. Les bureaux de perception étaient placés en pays lorrain. On prenait les papiers des mains des courriers ; on tuait leurs chevaux, on maltraitait les postillons.

Le duc de Lorraine répondit à ces mesures iniques en défendant à ses sujets de rien transporter à Metz, Toul et Verdun ; d'où une disette éclata dans ces villes. Il annonça qu'il supprimerait ces défenses quand le roi supprimerait les droits d'entrée. Il envoya de Suzemont à Metz pour s'excuser auprès des habitants. Un poteau français fut abattu à la frontière ; un envoyé alla près du roi lui porter les excuses du duc ; il lui dit : « Dites à Monsieur de Lorraine que si je mets le « pied à l'étrier, il ne rentrera jamais dans ses Etats. »

Nicolas-François voulut rentrer dans l'état ecclésiastique ; il vint à Nancy ; mais sa fin approchait ; il mourut dans la maison du Primat à la fin de janvier 1670. Son frère lui fit des funérailles magnifiques ; il n'eut pas le temps de lui élever un tombeau.

Au mois d'août, d'Aubeville manda au roi que les négociations du duc avec les puissances étaient plus fréquentes que jamais. Le roi résolut de faire enlever le duc dans son palais. Il lui envoya des négociations pour endormir sa vigilance : de Choisy, les évêques des Trois-Evêchés et Fourille, maître de camp, demandèrent audience au duc ; elle leur fut accordée le 23 août. Charles-Louis, comte palatin, venant de Paris, lui dit

que le bruit de son enlèvement courait dans le public. Le 26 août, Rouville, gouverneur de Gondreville, vint annoncer qu'une troupe de soldats est entrée de bonne heure dans la forêt de Haye. Duval, maître de poste, vint dire la même chose. Charles IV prit un léger repas vint à Bonsecours où il se confessa. Le marquis de Gerbéviller vint lui annoncer que des cavaliers français étaient à Champigneulles. Il prit sans retard la route de Mirecourt, accompagné de Lillebonne, Vaudémont et Lixheim, le capitaine des gardes et trois gentilshommes, A dix heures du soir, il arrivait au château des Pilliers où la dame lui donna l'hospitalité : « Je ne suis pas « chasseur, je suis le gibier qui se sauve du chasseur », dit-il à la dame. Il se rendit à Epinal.

Fourille, qui conduisait la troupe française, s'était égaré dans la forêt ; il était descendu à Champigneulles par le fond Saint-Barthélemy ; il prit les portes Notre-Dame, investit le Palais, occupa les portes Saint-Georges, Saint-Nicolas, Saint-Jean ; il mit ses dragons en bataille sur la Carrière. Il voulut forcer les portes du Palais ; mais il entra par la porte de la Carrière. Les princesses se réfugièrent à la Visitation, après avoir subi la visite brutale de leur carrosse. Les domestiques furent maltraités pour savoir d'eux où était le duc ; un escadron fut lancé à sa poursuite. Les chevaux furent logés dans le Palais. Créqui arriva avec vingt-cinq mille hommes, le 1er septembre ; il livra au pillage les somptueux appartements du duc.

Créqui fit des détachements à Mirecourt et Pont-à-Mousson ; les fortifications furent rasées ; les bourgeois furent obligés d'y travailler de leurs mains sous peine de l'incendie de leurs maisons. Le roi prit les Lorrains sous sa protection. On proclama les punitions encourues : — pour les nobles, la confiscation ; — pour les villages, l'incendie ; — pour les Français, en Lorraine, la décapitation ; — pour soldats enrôlés, les élus, la potence, s'ils s'opposent à la marche des troupes.

Le maréchal voulut réduire Epinal, Châtel, Bitche, Longwy. Les gentilshommes à cheval et en armes accoururent à Epinal ; la place fut investie le 19 septembre. La garnison fit des sorties le 20 et le 23. Les Français prirent les faubourgs de la rive gauche. Tornielle se plaignait de n'avoir ni poudre, ni projectiles ; il n'avait la confiance ni des soldats ni des officiers. Il demanda à capituler avec la condition que les officiers et les soldats auraient la vie sauve, recommandant les autres à la bonté du roi pour leur faire grâce. Le 28 septembre, les portes furent ouvertes ; des Armoises, Bassompierre et d'autres et les soldats furent conduits à Metz. Châtel fut investi le même jour ; la place était mieux fournie. Beaufort, le commandant, demanda l'avis des troupes et des habitants; ils dirent qu'il fallait rendre la place. On stipula que si Châtel n'était pas secouru dans quatre jours, il serait remis aux Français. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre et se retira à Bitche. Charles IV fut irrité de la reddition si prompte de places si fortes ; il sembla croire au bruit ridicule que Beaufort avait reçu trente mille écus pour livrer la place.

Créqui allait attaquer Bitche défendu par Vaudémont; le roi lui donna d'autres ordres.

De Genlis reçut la capitulation de Longwy. Baillivy n'y avait que trois cents hommes et point de vivres ; la révolte de la garnison et des habitants le força à céder. En cinq ou six semaines, la Lorraine était conquise ; la cause en était l'appauvrissement du pays et non la trahison. Le roi mit en Lorraine une garnison de dix-huit mille hommes ; il força le clergé à dire les prières en son nom ; la Cour souveraine fut supprimée. On transporta dans la citadelle de Metz dix-huit chariots de chartes et d'archives. Le Parlement de Metz remplaça la Cour.

Le roi sentit la nécessité d'expliquer sa conduite aux yeux des souverains ; une lettre accusatrice contre

Charles IV fut envoyée aux électeurs ; Risaumont, envoyé de Charles à la Diète de Ratisbonne, la réfuta facilement, mais sans effet.

Charles essaya de fléchir Louis XIV par des envoyés, le marquis d'Harcourt, d'Allamont ; ce fut en vain. Cet infortuné errait dans les Hautes-Vosges ; il fut repoussé de la Franche-Comté. Il revint par le Brisgau et le Palatinat dans sa ville de Hombourg. Les électeurs de Trèves et de Mayence le reçurent avec honneur ; les gentilshommes lorrains le rejoignirent à Cologne et là, il forma deux régiments d'infanterie et trois de cavalerie. Il reçut 150.000 francs de l'électeur de Trèves, prêt gagé sur Hombourg. Il mit au service de l'Espagne deux régiments commandés par Vaudémont ; les trois autres furent mis au service de l'électeur de Bavière. Il ne garda près de lui que Lillebonne, Lixheim et quelques gentilshommes.

L'empereur Léopold, de son côté, était froissé de l'invasion d'un pays qui lui avait rendu tant de services ; il envoya Windisgrætz à Louis XIV demander le rétablissement de Charles IV : celui-ci consentit à abdiquer en faveur du prince Charles. Le roi fut inflexible ; de Lionne aussi. Léopold laissa une protestation de février 1671 et revint à Vienne. L'électeur de Cologne, les évêques de Strasbourg et de Trèves, touchés d'une telle infortune et menacés eux-mêmes, envoyèrent supplier le roi ; celui-ci consentit à recevoir des négociateurs. Lillebonne et le président Canon vinrent à Paris en janvier 1672. Le roi consentirait à un traité qui, après un préambule humiliant pour le duc, fixerait : « 1° que le « roi ferait en Lorraine une vaste citadelle là où il lui « plairait ; 2° quatre mille hommes occuperaient le « pays en attendant cette construction ; 3° en cas de « guerre, le duc fournirait six mille fantassins et deux « mille cavaliers à ses frais pour le service du roi ; 4° le « duc résiderait en France tant que le roi le voudrait ; « 5° il céderait les faubourgs de Toul, Saint-Evre et

« Saint-Mansuy ; 6° le duc n'aurait aucune place forte ;
« 7° les troupes françaises auraient libre passage en
« Lorraine ; 8° le duc respecterait les baux conclus par
« le roi ; 9° le duc ne garderait que deux compagnies
« de gens d'armes et une de mousquetaires. »

Les envoyés du duc refusèrent d'accepter un tel traité cachant la servitude sous les apparences de la liberté. Ces prétentions du roi augmentèrent l'irritation des puissances. Le roi déclara qu'il rendrait un jour la Lorraine (4 octobre 1672) ; les faits démentirent ses paroles. Il défendit sévèrement en Lorraine les attroupements et le port des armes. Défense de faire des engagements pour être soldats ; des agents hollandais (leur pays était en guerre avec le roi) venaient faire des enrôlements, attaquaient les convois militaires et les soldats isolés. D'autres faisaient des coups de main pendant la nuit, non loin de leurs habitations.

Le comte de Nassau envahit Saarwerden : le roi y consentit. Par ses ordres, la Lorraine fut dépouillée de tableaux, de dessins ; le cheval de bronze, qui devait porter la statue de Charles III sur la place du Marché, deux globes en cuivre marquant le mouvement du ciel et des planètes, furent enlevés. Les châteaux échappés au vandalisme de Richelieu furent détruits ; les maisons de plaisance des ducs disparurent. La reconstruction des fortifications de Nancy fut ordonnée ; les fossés et les soubassements des murs subsistaient encore ; les briques étaient à pied d'œuvre. En octobre 1673, la Ville-Vieille était en état ; il fallut plusieurs années pour rétablir les murs de la Ville-Neuve. Il fit murer l'ancienne porte Saint-Nicolas ; son buste sculpté par César Bagard la surmonta.

Charles IV résida à Francfort ; il renvoya Vaudémont et la princesse à Bruxelles ; il renvoya le prince de Lillebonne en France. Ses efforts tendirent à soulever l'Europe contre Louis XIV ; il y employa le reste de ses ressources. Il joignit ses gardes et quatre régiments de

cavalerie, en tout quinze cents hommes, au margrave de Brandebourg, qui conduisait vingt mille hommes en Hollande. Il envoya le baron de Serinchamps à Madrid ; le prince Charles, à Vienne, les chargeant de montrer le péril que fait courir à l'Europe l'ambition de Louis XIV. Il fit de vains efforts pour obtenir de l'Espagne, de l'Allemagne et de la Hollande que la restitution de la Lorraine soit une condition sans laquelle on ne ferait pas la paix.

C'est le 30 août que fut signée la ligue entre les puissances; le duc joignit quinze cents hommes aux troupes des alliés. Louis XIV, inquiet, vint en Lorraine, écoutant les plaintes, promettant la réforme des abus ; il voulait attirer à son service les gentilshommes pauvres ; il n'éprouva que des refus ; il les félicita de la noblesse de leur caractère. On dit qu'il fut émerveillé de l'aspect de la Lorraine ; il se trouva mieux au Palais ducal qu'au Louvre. Turenne hiverna en Lorraine et dans les Trois-Evêchés.

On négocia à Cologne, mais sans bonne volonté ; Raulin, envoyé du duc, exposa que la Lorraine avait perdu quatre mille gentilshommes et cent mille soldats pour défendre son indépendance.

En avril 1674, les Français envahirent la Franche-Comté et assiégèrent Besançon, défendu vigoureusement par Vaudémont. Charles IV offrit d'aller à son secours avec neuf régiments, commandés par Caprara ; quand ils arrivèrent, la ville s'était rendue. Ils revinrent dans le Palatinat ; Caprara engagea la bataille à Sintzheim, malgré l'avis du duc ; la cavalerie lorraine défit la cavalerie française ; mais l'infanterie des Français rétablit le combat. Les Lorrains et les Impériaux perdirent quelques milliers d'hommes, mais ils se retirèrent en bon ordre sans laisser un prisonnier. Les alliés passèrent le Rhin vers la fin d'août ; Turenne se retira sur le versant occidental des Vosges. Il se mit en bonne position, mais les alliés aussi ; personne n'osa attaquer.

Le 4 octobre, les alliés perdirent la bataille d'Ensheim ; après qu'ils eurent reçu des renforts, Turenne dut se retrancher vers Saverne. La noblesse angevine venait renforcer Turenne ; Charles IV résolut de l'enlever, sachant qu'elle se gardait mal. Il envoya le colonel du Puy ; lui-même vint à Sainte-Marie-aux-Mines. Les Angevins étaient campés à Bénaménil ; ils furent presque tous pris avec leur chef, le marquis de Sablé. Le colonel du Puy fut tué ; de Mercy, blessé, se rendit à Bissy, accouru au secours des Angevins ; il sauva les Limousins, formant l'arrière-garde à Saint-Nicolas-du-Port.

Turenne, n'ayant point de vivres, dut se retirer sur la rive gauche de la Sarre ; les alliés restèrent en Alsace et se dispersèrent dans leurs cantonnements d'hiver. Charles IV, placé à Viller, envoya des soldats à Epinal et à Remiremont. Turenne reprit les armes et voulut surprendre Sainte-Marie-aux-Mines ; il fut repoussé. Il alla vers Luxeuil, contourna les Vosges méridionales, tomba sur Belfort, enleva plusieurs quartiers aux Impériaux. Le 29 décembre, il livra un combat sanglant aux environs de Mulhouse ; la cavalerie lorraine fit des prodiges de valeur qui ne servirent qu'à retarder la défaite des Impériaux. Le 5 janvier 1675, il bat les alliés à Turkeim et les oblige à repasser le Rhin à Strasbourg au nombre de vingt-cinq mille hommes, de soixante mille qu'ils étaient au commencement de la campagne. C'est là la grande manœuvre tant admirée de Turenne. L'Alsace était reconquise : Turenne ramena ses hommes hiverner en Lorraine allemande. Créqui avait dévasté le comté de Bitche pour punir les habitants de l'hospitalité donnée à quelques cavaliers lorrains ; malgré Turenne, les soldats se permirent toutes sortes de désordres ; la vallée de la Sarre, qui se relevait, retomba pour longtemps dans la ruine.

La campagne de 1675 ne s'ouvrit qu'en juin ; Charles IV opéra sur les bords de la Moselle avec plus de

cinq mille cavaliers ; on lui adjoignit neuf mille hommes. Les alliés agirent très lentement et vinrent assiéger Trèves, muni d'une nombreuse garnison. On apprit que Créqui s'approchait ; on alla à sa rencontre à Consarbrück, et là, le 11 août 1675, les Français essuyèrent une défaite complète. Le maréchal et trois hommes seulement se jetèrent dans Trèves. Les Lorrains prirent une belle part dans cette victoire, mais le duc n'y parut pas, retenu dans le camp par la maladie. Trèves se rendit le 7 septembre. Créqui eut l'humiliation de passer entre les rangs lorrains, il entendit : « Voilà Créqui qui nous traita si durement à Epinal. »

Charles IV voulait envahir la Lorraine et assiéger Metz ; les Suédois firent une diversion ; les troupes de Brunswick et de Munster durent quitter l'armée pour les arrêter. Vaudémont fut chargé de garder Trèves ; Charles IV suivit Montecuculli dans le Palatinat.

Le 14 septembre, Charles IV ressentit de la fièvre et des vertiges ; son médecin le rassura ; mais dans la nuit du 17 au 18, il fut frappé d'apoplexie, la mort fut foudroyante. Il avait soixante et onze ans, il en avait régné cinquante et un. C'est lui qui avait fait l'ordonnancement de la bataille de Consarbrück ; c'est à lui qu'en revient l'honneur. On lui fit des funérailles magnifiques ; son corps fut embaumé ; on le transporta à Cologne. Louis XIV défendit de lui faire des services religieux en Lorraine.

Parmi les legs qu'il fit, nous ne citerons qu'une somme de 50.000 livres aux Chartreux de Bosserville ; il leur abandonna les revenus de Rosières, jusqu'à ce qu'ils eussent achevé leurs constructions ; il avantagea le comte de Vaudémont ; partagea ses diamants et sa vaisselle. Au milieu de ses écarts de conduite, il avait gardé un profond respect pour la religion ; il pratiquait ses devoirs de chrétien ; il avait une piété sincère. Il avait pieusement donné à la Sainte Vierge la souveraineté de son duché ; on montrait à Sion une lettre pieuse

qu'il écrivit à la Mère de Dieu. Ses grands talents militaires sont incontestables ; si sa politique fut parfois imprudente, sa fermeté à défendre les droits de sa souveraineté fut sans faiblesse ; elle mérite l'admiration : peu de princes ont eu le même malheur que lui, d'avoir de puissants ennemis ayant aussi peu de conscience et de probité que ceux qui voulurent lui prendre son bien : Richelieu, Louis XIII, Mazarin et Louis XIV. Il a fait la guerre n'ayant d'autres ressources que la fidélité de son peuple et ses impôts volontaires.

CHARLES V (1675-1690)

Le prince Charles était à Lauterbourg quand le duc son oncle rendit le dernier soupir ; les troupes lorraines n'hésitèrent pas à lui prêter serment. Le nouveau duc refusa de ratifier les avantages que Charles IV avait faits à son fils le comte de Vaudémont, le Sarreland qui aurait démembré le duché. Vaudémont s'en alla dans ses domaines de Flandre. A la fin de la campagne, Charles V rejoignit les Impériaux ; Montecuculli, avec l'agrément de l'empereur, lui remit le commandement.

Ce prince n'était pas un débutant dans la carrière militaire : en 1664, à la tête d'un vieux régiment, il soutint le choc de toute l'armée turque à la bataille du Raab, pendant que le général, après que ses troupes eurent été enfoncées, allait chercher ses réserves. La victoire vint et Montecuculli lui donna ses félicitations. Il prit de ses mains un drapeau turc et envoya ce trophée à Bonsecours de Nancy. La réputation du prince se répandit dès lors dans toute l'Europe. Le trône de Pologne devint vacant, il se mit sur les rangs, mais Michel Viesmowiecki, de la famille des Piats, lui fut préféré. En 1672, il commanda un corps de cavalerie dans la guerre contre Louis XIV. Il fit les campagnes de 1673 et 1674 ; il fut légèrement blessé à Senef où il se

distingua. Il n'avait rejoint que tard les troupes en 1674, parce qu'il attendait les événements de Pologne. Le roi de Pologne, à qui l'empereur avait donné en mariage sa sœur Eléonore-Marie, était mort en février 1673 ; celle-ci aimait Charles ; elle voulut tout faire pour qu'il fût élu roi. Il manquait d'argent, il en obtint de Charles IV en lui promettant que les héritiers de Vaudémont seraient admis à hériter du duché en cas de l'extinction de la lignée masculine. L'ambassadeur de France fit échouer sa candature ; ce fut Jean Sobieski qui fut nommé. Eléonore-Marie dit qu'elle lui donnerait une compensation pour le dédommager.

L'empereur Léopold lui donna le commandement de la grande armée impériale. Avec quarante mille hommes, il voulut assiéger Philippsbourg ; il fortifia Lauterbourg après l'investissement de Philippsbourg commencé à la fin d'avril 1676 Le maréchal de Luxembourg vint au secours de la place; les deux armées se trouvèrent en face, chacune en une bonne position : les deux chefs n'osèrent commencer l'attaque. Charles retourna, par ordre, à Philippsbourg ; il regrettait de laisser les Français à Saverne. Il prit à Wissembourg une forte position, il empêcha les secours d'approcher de la ville assiégée : Philippsbourg se rendit, le 17 septembre. La saison était avancée, il ne fit plus que forcer par ses savantes manœuvres les Français à évacuer le Brisgau, et menacer l'Alsace et la Franche-Comté.

Le congrès de Nimègue était réuni dès 1675 ; les envoyés de Charles V ne furent pas admis au titre d'ambassadeurs, mais le président Canon et de Serinchamps furent reçus comme plénipotentiaires. Le refus de Louis XIV de rendre la Lorraine empêcha de conclure la paix.

En 1677, l'effort des alliés contre Louis XIV se préparait formidable : le prince d'Orange devait défendre la Hollande et les Pays-Bas , le prince de Saxe-Eisenach envahirait l'Alsace ; Charles V envahirait la Lorraine

et la Champagne. Louis XIV les prévint, il attaqua Valenciennes et Cambrai. Charles V était retenu dans le Luxembourg par la lenteur du prince d'Orange qui n'entra en campagne qu'à la fin de mai. Alors le duc de Lorraine prit plusieurs petites places sur les bords de la Sarre ; le 8 juin, il fut sur la Seille. Créqui tenait la rive gauche et avait à Aulnois son quartier général ; il avait lâché les bondes de l'étang de Lindre et inondé tout le pays de. la Seille. Charles V franchit la Seille entre Port-sur-Seille et Nomeny et vint camper à Clémery. Créqui se mit en retraite sur Sainte-Barbe à deux lieues de Metz, simula un passage sur la rive droite par le pont de Longeville ; il attaqua des détachements à Morville. Le duc accourut, mais les canons de l'ennemi placés sur la hauteur l'obligèrent à rentrer dans son camp, après avoir perdu sept à huit cents hommes. Cet échec l'egagea à s'éloigner ; il vint entre Ennery et Thionville. Il envoyait des détachements pour fourrager, mais Créqui, ayant reçu des renforts, harcelait son adversaire et enlevait ses convois. Le 16 juillet, le duc de Lorraine se rendit à Bouzonville, traversa la Moselle à Grevenmacheren pour s'opposer au siège de Charleroi, qui fut pris avant son arrivée. Il accourut en Alsace dégager Saxe-Eisenach renfermé dans une île du Rhin. Les troupes des Cercles battues retournèrent en Allemagne ; les Impériaux affaiblis restèrent en présence de Créqui qui a acquis de l'audace. Le 7 octobre, la cavalerie lorraine et allemande eut le dessus dans un combat avant de prendre ses quartiers d'hiver. Les Français profitant de cette inaction prirent Fribourg en Brisgau sans que Charles V ait pu le secourir.

A Nimègue, Louis XIV fit communiquer aux envoyés lorrains les conditions auxquelles il rendrait la Lorraine : « 1° Le duc acceptera la paix des Pyrénées et « cédera Nancy, la place et la prévôté de Longwy ; « 2° il fournira les terrains pour les routes stratégiques « de Verdun à Metz, de Metz à Saverne et Nancy, de

« Nancy en Alsace, en Champagne et en Franche-« Comté ; 3° il prendra en place Toul et des portions « du temporel des évêques. »

Les représentants de la Lorraine et ceux de l'Empire se récrièrent ; mais les Hollandais et les Espagnols, las de la guerre, les trouvèrent raisonnables.

La guerre continua en 1678 ; Charles V commanda contre Créqui, mais il échoua à reprendre Fribourg et à envahir l'Alsace. Le 10 août, les Hollandais traitèrent de la paix avec la France ; les Espagnols le firent à leur tour le 17, l'empereur fut forcé de la signer aussi, le 5 février 1679 : les articles 12 à 22 du traité ratifièrent les exigences de Louis XIV. Le président Canon protesta contre ce traité, mais il ajouta que Charles V ne restait pas l'ennemi du roi. Le duc essaya d'adoucir les conditions du traité ; le duc de Bavière, les électeurs, l'empereur l'y aidèrent ; ce fut en vain. Le duc refusa ces conditions qui le mettaient sous le joug de son voisin.

Louis XIV prescrivit aux Lorrains qui avaient fait campagne, de rentrer immédiatement en Lorraine sous peine de la confiscation de leurs biens et de la destruction de leurs maisons. Charles V licencia ses gardes, ses officiers et ses soldats lorrains et les renvoya chez eux ; mais les menaces du roi étaient déjà exécutées !

Dès le 1er janvier 1677, l'empereur Léopold Ier avait donné à Charles V la main de sa sœur Eléonore-Marie ; le contrat fut signé le 18 mars 1677, et le mariage fut béni à Neustadt, le 6 février 1678.

Le duc vécut dans la retraite avec quelques Lorrains fidèles. Pour satisfaire aux demandes de faveurs en récompense de services rendus, il conféra des titres de noblesses et des provisions de charges abolies par Louis XIV. Ces dons demeurèrent secrets ; plus tard ils eurent leur effet, alors que les participants n'y comptaient plus.

Charles eut bientôt une nombreuse famille. Léopold naquit le 11 septembre 1679. En 1682, 1683, 1685, 1689,

la duchesse lui donna une fille et trois garçons qui lui survécurent tous, à l'exception d'un seul. Pendant cinq ans Charles V vécut heureux dans son gouvernement du Tyrol. Il fut tiré de sa retraite par la révolte des Hongrois excités par Mahomet IV. Kara-Mustapha, grand vizir, fit des préparatifs de guerre alarmants pour ses voisins. En 1682, les Hongrois enlevèrent des places mal approvisionnées ; en 1683, Kara-Mustapha envoya à l'empereur un ultimatum inacceptable. A la tête de deux cent mille hommes, il s'avança contre l'Empire. On n'avait à lui opposer que deux détachements veillant sur la Styrie et la Moravie et trente-cinq mille hommes disponibles, dont beaucoup étaient des Hongrois d'une fidélité douteuse. Charles V nommé généralissime n'attendit pas la concentration de l'ennemi pour l'attaquer. Il assiégea Neuhausel, mais il fut obligé de lever le siège et se retira à Vienne. Il mit la ville en état de défense, et avec sa cavalerie, il essaya d'intercepter les convois des Turcs. Les troupes des Cercles vinrent, portant l'armée à soixante-cinq mille hommes ; Sobieski survint le 31 août. Pendant que les Turcs assiégeaient la ville, l'armée impériale attaqua leur camp. Charles V y entra le premier. Le vizir était découragé, Charles conseillait de l'attaquer sans relâche ; son avis ne fut pas écouté, on donna à l'ennemi le temps de se reconnaître. Le roi de Pologne attaqua la forteresse de Barkau et subit une sanglante défaite, Charles V vint à son aide ; les deux armées remportèrent la victoire et Barkau fut pris. Gran, ou Strigonie, se rendit après cinq jours d'attaque. Le Pape envoya ses félicitations au duc de Lorraine.

En 1684, en tête d'une armée de trente-cinq mille hommes, Charles s'empara de Visegrad, le 16 juin ; du 16 au 27, il assiégea Waitzen et défit le pacha de Bude, la ville de Waitzen capitula ; il prit Perth, assiégea Bude, en juillet. Cette ville était le boulevard des Turcs en Hongrie ; il prit d'assaut la ville basse et battit une

armée de secours. Le pacha défendait la ville avec courage, mais les maladies se mirent dans les troupes du duc et lui-même tomba malade ; il fallut lever le siège. En 1685, il revint devant Neuhausel ; pressé par soixante mille Turcs, il les culbuta, prit la ville et finit par soumettre toutes les villes de la Haute-Hongrie. En juin, il reprit le siège de Bude qu'il enleva d'assaut, le 2 septembre, malgré le grand vizir battu plusieurs fois. Celui-ci se réfugia à Belgrade et laissa tomber les places de Cinq-Eglises et de Szegedin.

En 1687, le duc de Lorraine ruina le pont d'Esseg qui permettait aux Turcs l'entrée de la Hongrie ; il remporta la grande victoire de Mohacz. Il passa en Transylvanie, força son souverain à se soumettre à l'empereur, pendant que les généraux achevaient de soumettre la Hongrie. Le duc proposait de rejeter les Turcs en Asie ; mais les conseillers de l'empereur, jaloux de la gloire de ce grand prince, prétextèrent sa mauvaise santé pour donner le commandement à l'électeur de Bavière.

La guerre éclata en 1688 entre l'Empire et la France ; les armées placées là où le danger était le plus grand, réclamaient le duc de Lorraine pour les commander. Les Français, appelés par Jean de Furstemberg, électeur de Cologne, prirent Mayence dont ils augmentèrent les fortifications. Charles V s'attaqua à cette ville, qui capitula le 8 septembre 1689. La prise de Bonn, défendu par Asfeld, termina la campagne.

Charles V fit le plan de la campagne suivante et vint passer l'hiver à Insprück au sein de sa famille. Appelé à Vienne, le 17 avril 1690, il se trouvait à Wels quand il fut pris par une sorte d'esquinancie ; il se confessa et dit : « Je vois bien que je ne verrai pas la fin du monde ». Il demanda qu'on récitât les prières des agonisants, écrivit une lettre à Eléonore-Marie lui recommandant l'éducation de ses enfants, et une autre à l'empereur ; il rendit le dernier soupir le 18 avril 1690.

La consternation fut générale en Europe ; Louis XIV dit qu'il était le plus sage et le plus généreux de ses ennemis ; Labruyère parla de *feux de joie* (Ch. 12 des Jugements). Ce prince était pieux, de mœurs réglées ; il eut pourtant dans sa jeunesse une fille naturelle qui mourut religieuse dans un couvent. C'était un général de génie.

Les Lorrains qui avaient combattu à ses côtés, eurent une douleur profonde ; il les obligea à retourner en Lorraine. Beaucoup avaient péri dans les combats ; citons entre autres le comte de Ligniville, tué à Mohacz ; le prince de Vaudémont ; Charles-Thomas, son fils ; Charles-François de Lorraine-Lillebonne à Mohacz descendit de son cheval pour prendre un drapeau à deux janissaires, il y fut blessé grièvement et ne voulut quitter le champ de bataille que forcé par l'ordre de Charles V, Salm le régent de Lorraine, Commercy, Apremont restèrent au service de l'empereur.

Les envahissements de Louis XIV en Lorraine et dans les principautés voisines lui inspirèrent la crainte des réclamations des puissances ; ce fut d'ailleurs la cause de la guerre de 1688. Il recommanda la douceur à ses représentants en Lorraine · toutefois il exigeait l'obéissance ponctuelle et voulait dans les églises des prières pour lui. Les mesures qu'il prit par les édits du 16 mai et du 14 octobre 1692, soulevèrent un profond mécontentement : *la valeur des pièces blanches fut réduite à 12 deniers ; les blancs, à 2 deniers tournois ; le gros à 8 deniers ; le franc à 8 sous 6 deniers ; les doubles-francs à 17 sous.* Les gruèries furent remplacées par des *maîtrises des eaux et forêts* selon la manière française Les anoblis depuis 1611 durent payer des droits ; les bailliages de Nancy, Vosges, Etain et Saint-Mihiel, furent remplacés par ceux de Metz, Toul, Verdun, Epinal, Longwy et Sarrelouis, au grand détriment des avocats, des procureurs (avoués) et des huissiers qui perdirent leurs positions.

Le passage des troupes causait aux Lorrains de continuels préjudices. Le roi fit venir dans le pays des colonies étrangères pour repeupler le pays ; ce qui s'était fait à Dieuze déjà en 1663 ; les Picards vinrent aux environs de Longwy, Albestroff, Dieuze en Lorraine allemande ; des villages changèrent de nom : exemple Moresberg devint Marimont ; dans ces pays la langue allemande fit un recul devant la langue française.

De bonnes récoltes compensèrent les maux du pays ; la pomme de terre était introduite ; la Lorraine produisait trois fois plus de blé qu'il n'en fallait pour nourrir ses habitants. C'est pour en favoriser l'exportation que Vauban proposait le canal de Foug, joignant la Moselle à la Meuse. Les foires du pays furent rétablies ; les verreries si renommées reprirent leurs travaux ; la dentelle ordinaire reprit à Mirecourt et à Neufchâteau. L'Université de Pont-à-Mousson après avoir beaucoup souffert reprit le cours de ses succès.

LÉOPOLD (1690-1720)

Louis XIV contraint et forcé rendit le pays à son duc légitime par le traité de Ryswick (30 oct. — 13 déc. 1689) ; il put encore réserver des conditions pénibles à entendre et exécuter : les remparts de la ville vieille de Nancy restèrent, mais ceux de la ville neuve durent être remplacés par un mur droit (art. 29) ; Bitche et Hombourg sont rendus, mais démantelés. Le roi se réserva Sarrelouis, la ville et la prévôté de Longwy ; un équivalent fut donné au duc pris sur le temporel des évêchés. Le passage des troupes vers les Trois-Evêchés et l'Alsace fut réservé. Vingt-cinq bataillons et quatre escadrons occupèrent le pays pendant des mois. Les vexations sur les habitants étaient telles que les Meusiens étaient requis de mener leurs foins dans les Vosges, alors que les Vosgiens devaient conduire les

leurs dans le Barrois ; des subalternes faisaient comprendre que des gratifications leur permettraient d'agir autrement. Les exigences se produisaient au temps des semailles ; là où l'on résistait, les soldats venaient vivre comme en pays conquis.

L'avènement de Léopold produisit en Lorraine une joie immense ; on lui donna comme don de joyeux avènement une somme égale à la contribution française, pourtant exorbitante. Nancy ne possédait plus que sept mille cinq cent quatre-vingts habitants ; les autres villes en avaient encore en une proportion moindre ; les contributions produisaient 600.000 livres, et le domaine, moins d'un million. L'instruction manquait ; les mœurs et le langage étaient grossiers ; le peuple était lourd et patient, mais intraitable et vindicatif contre ceux qui l'offensaient ; il gardait fidèlement ses coutumes.

La duchesse sa mère, avait été heureuse d'avoir cet enfant ; elle fit élever une chapelle à saint Joseph ; l'enfant né prématurément était débile ; on le sauva par des soins assidus. Son nom fut Léopold-Joseph-Agapit-Dominique ; la princesse, très instruite, se chargea de l'instruire. Il eut pour gouverneur François Taaf de Clarinford, irlandais ; le sous-gouverneur était l'abbé François Le Bègue, doyen du chapitre de Saint-Dié ; le P. Ehreufried, jésuite, était son confesseur ; c'était un ancien luthérien converti ; l'enfant était judicieux, pieux, adroit, affable et agile.

A l'âge de seize ans deux mois, il fit la campagne de 1686. L'électeur de Saxe prêtait son armée pour avoir le droit de commander, mais il était incapable. Il assiégea Temeswar ; Mustapha II attaqua l'armée pour défendre ce boulevard des Turcs et la défit ; Léopold se jeta dans la mêlée, eut un cheval tué sous lui ; il monta sur un autre cheval ; Carlinford l'arrêtait en disant qu'un prince doit garder sa vie pour ses sujets : « Je « leur serai un exemple, dit-il, si je meurs, mes frères « me remplaceront ».

Il fit la campagne du Rhin en 1687 sous Louis de Bavière ; ce prince l'envoya assiéger Eberhard, pour le former à la guerre ; cette place est située près de Heidelberg. Ce fut le dernier acte de cette guerre avant la paix de Ryswick.

Instruit par les malheurs de Charles IV, il comprit que la Lorraine devait garder la neutralité. Sa mère se préoccupa de lui donner une épouse ; elle la chercha en France afin de valoir à son fils la bienveillance de Louis XIV ; ce fut Elisabeth-Charlotte, fille de l'unique frère du roi, Philippe d'Orléans. Eléonore-Marie mourut à Vienne, le 1er janvier 1698, à l'âge de cinquante-cinq ans. Par la permission du roi, les funérailles furent célébrées en Lorraine ; son oraison funèbre fut faite par Claude Sommier ; c'était sous l'épiscopat de Mgr Thiard de Biscy.

Léopold nomma une commission de gouvernement, car il ne pouvait venir dans son duché pendant qu'il était encore sous l'occupation française. Carlinford en était le chef, l'abbé Le Bègue et Canon étaient ses conseillers. Au 3 janvier, les Français commencèrent l'évacuation qui devait être faite au 31 décembre ; les commissaires lorrains vinrent à Lunéville, à Saint-Nicolas, ils prirent possession de Nancy le 6 février. La Cour s'assembla pour la première fois et enregistra la prise de possession. Les bailliages furent rétablis ; de nouveaux furent créés à Mirecourt, Boulay et Pont-à Mousson.

Parti de Vienne le 14 avril, Léopold passa par Strasbourg et n'arriva à Nancy que le 12 mai. Les Français restés pour achever le démantèlement passèrent par la brèche faite au bout de la rue de la Poissonnerie (Gambetta). Le duc avait à récompenser par des charges les serviteurs qui furent fidèles dans le malheur, sans nuire à ceux qui les possédaient sous les Français. Les nobles voyaient avec peine les anoblis acquérir des charges ; ils réclamaient le retour aux Etats et aux

Assises. Le duc leur en fit perdre l'espoir ; il leur donna des charges honorifiques du palais et les grades dans la garde pour les compenser. Léonard Bourcier, simple bourgeois, fut nommé procureur général.

La Lorraine fut partagée en dix-sept arrondissements, et en un plus grand nombre de prévôtés, Nancy, Amance, Chaligny, Einville, Marsal, etc. La Cour souveraine fut une Cour de cassation ; le Conseil d'Etat servit de Cour de cassation pour le Barrois mouvant, porté à recourir au Parlement de Paris. Les procureurs (1) furent supprimés, parce qu'ils étaient mal famés dans le pays : les avocats purent acheter leurs charges.

La juridiction des Hôtels de Ville fut rétablie : ces tribunaux comptaient un prévôt, neuf conseillers et un substitut du procureur général.

Pour repeupler le pays, on rappela les Lorrains fixés au dehors et des étrangers, en leur faisant des avantages. Les impôts impopulaires furent abolis ; le travail fut libre ; chacun peut faire son chef-d'œuvre ; les champs incultes furent concédés dans toutes les parties de la Lorraine.

La maréchaussée se composa d'un grand prévôt, deux lieutenants, un assesseur et 40 archers ; bientôt on ajouta à ce corps un autre assesseur et 40 archers. On renouvela les édits contre les vagabonds et les duellistes. On célébra de nouveau la fête du 5 janvier (1477). Toutes ces ordonnances furent publiées en 1699. (Ce Recueil des Ordonnances de Léopold est à la Bibliothèque de Nancy).

La mort de la duchesse Eléonore-Marie retarda les fiançailles de son fils ; elles furent faites le 12 août 1698 ; le mariage fut célébré à Bar, le 2 octobre, et les deux époux souverains firent leur entrée solennelle dans

(1) On disait : Les Procureurs sont des voleurs. Les Avocats c'en est ça (aussi).

Nancy, le 10 novembre. Les nobles, les anoblis, les bourgeois notables furent invités aux fêtes qui suivirent et qui duraient encore au Carnaval. Aux brandons, les jeunes époux firent leur petit fagot dans la forêt de Boudonville et en firent un feu de joie.

Cette année 1698 fut marquée par une mauvaise récolte ; Léopold fit acheter du blé en Allemagne.

Le 27 juin 1700 fut ordonnée la frappe de monnaies nouvelles : les doubles léopolds, les léopolds et les demi-léopolds d'or eurent la forme, la taille, le poids, la valeur du double louis, du louis et du demi-louis d'or. — Le double léopold, le léopold, le demi-léopold d'argent valurent l'écu, le demi-écu et le quart d'écu. — Le teston, demi-teston, quart de teston valaient vingt, dix, cinq sous tournois. — Les sous en billon valaient quinze deniers de France. On admit dans la circulation les anciennes monnaies avec les nouvelles.

On ordonna l'expulsion du duché des luthériens (employés par les moines de Beaupré), des calvinistes et des juifs.

Le duc fit hommage au roi pour le Barrois mouvant le 25 novembre 1699. On n'épargna pas au duc les choses humiliantes de cet acte ; toutefois, il s'y présenta ceint d'une couronne fermée, insigne de la royauté de Jérusalem ; le roi l'admit ; les autres souverains aussi.

Une mission fut envoyée à Insprück, le 18 mars 1700, pour y célébrer un service solennel et ramener en Lorraine les cendres de Charles V ; l'empereur envoya une escorte ; le Père du Poncet fit l'oraison funèbre ; Sébastien Leclerc grava les funérailles ; cette gravure servit de modèle à deux tapisseries admirables ; l'une orna le château de Lunéville, l'autre fut envoyée à Vienne.

Alors fut bâtie pour les gardes à Nancy la caserne de la place Saint-Jean, récemment démolie.

Des traités pour la liberté du commerce furent faits avec les pays voisins.

La mort du roi d'Espagne fut encore une occasion

pour Louis XIV de renouveler ses vues sur la Lorraine : il offrit à Léopold le Milanais en échange de son duché ; le duc refusa et protesta ; le désaccord des puissances amena la guerre de la Succession d'Espagne : Léopold resta neutre.

Les ordonnances de Léopold, mises en ordre par Boursier, forment ce qu'on appelle le Code Léopold. Il expliqua les droits des officiers, la procédure civile, la procédure criminelle, les lois des eaux et forêts, les tarifs. Ces ordonnances sont copiées sur celles de Louis XIV.

La publication de ce Code amena des difficultés avec Monseigneur Thiard de Bissy. Celui-ci était fils d'un gouverneur français de Toul ; mais sa mère Marguerite de Haraucourt était Lorraine. Ce Code interdisait la publication des bulles non revêtues du visa de l'autorité civile ; il soutenait à tort les prétentions des monastères vosgiens se disant ne relever que du pape pour l'administration spirituelle des paroisses dépendant de leurs supérieurs. L'évêque défendit la publication de ce Code. Faisant sa visite au duc, il fut placé sur un simple tabouret, ce qui était un sanglant affront. De son côté, le procureur général fit une pièce de vers offensante pour l'officialité touloise. Le Code fut censuré à Rome, le 22 septembre 1702. Monseigneur de Bissy changea de diocèse ; son successeur tint le même langage et la même conduite. Il fallut que le duc supprimât du Code ce qui lui avait valu la censure ; mais les usages condamnés reprirent peu à peu et les évêques refusèrent de recevoir ces usurpations.

Le duc demanda pour ses Etats une officialité distincte de celle de Toul. C'était pourtant un prince pieux ; il allait tous les dimanches à la messe, se mêlant au peuple ; il recevait chaque mois la sainte communion ; s'il rencontrait un prêtre portant le saint viatique, il le suivait jusque dans la chambre du malade.

A l'adoration de la croix, au Vendredi-Saint, Trillon voulut exercer son droit, remontant au temps de

Ferry III, d'aller avant la duchesse ; celle-ci se retira, et la cour ducale ne parut plus à cet office. Le duc abolit l'humiliation imposée aux des Armoises de renverser leur pain et le couvert quand ils étaient à la table du duc.

Pendant la guerre, Louis XIV voulut occuper Nancy ; il proposa même à Léopold qu'il en simulerait le siège Le duc répondit que les puissances ne s'y tromperaient pas, sachant que la ville ne peut se défendre. Tallard entra à Nancy avec trois mille hommes ; de Hautefort, gouverneur, se logea à Metz ; les soldats logèrent chez l'habitant. Comme cette occupation dura plusieurs semaines, ce fut une rude charge pour la population et pour les finances de la ville. La duchesse, qui était enceinte, dut quitter Nancy le 2 décembre ; elle se retira à Lunéville dans un château délabré. Le roi proposa au duc de quitter la Lorraine et de venir en France : « Un « souverain, dit-il, n'est plus digne de l'être, s'il aban- « donne ses sujets ».

Il fit bâtir par Boffrand un nouveau château à Lunéville ; l'ancien château féodal fut détruit ; des expropriations en agrandirent la place ; Yves des Hours dessina les jardins. Il s'entoura à Lunéville d'une cour brillante ; il institua une Académie pour l'instruction des cadets. Les fêtes y étaient somptueuses ; on y joua des ballets, des pièces de théâtre des Pères Jésuites. La duchesse et ses enfants s'oublièrent jusqu'à paraître dans ces ballets ; le duc n'alla pas au théâtre. L'ordonnateur de ces fêtes était Marc de Beauvau. La fille de celui-ci, Anne-Marguerite, fut mariée par le duc à Jacques-Henri de Lorraine Marsan, et le fit, de par l'empereur, prince de Lixheim.

L'intérieur du duc était simple ; il fit interroger ses fils dans le collège des Jésuites ; aussi ses enfants se liaient volontiers avec les enfants du peuple : Elisabeth-Thérèse, s'étant écartée un jour du château à Einville, revint sur une charrette . Charles-Alexandre, jouant avec de mauvais petits garçons, fut battu par eux.

Léopold créa une Académie de peinture et de sculpture. Le graveur Saint-Urbain fit le plan de la Primatiale : la première pierre fut posée le 3 septembre 1703 ; c'est l'église de Saint-André della Valle, à Rome, qui lui a servi de modèle. On y travailla jusqu'en 1708 ; les travaux furent repris en 1717 ; le second ordre fut achevé en 1719 ; la toiture fut terminée en 1721 ; les tours en 1723, les flèches en 1726. On a critiqué cet édifice ; on doit reconnaître qu'il est préférable aux édifices du dix-huitième siècle élevés ailleurs. L'église Saint-Sébastien, œuvre de Jennesson, fut reprise en 1720. Les particuliers, de leur côté, bâtirent des hôtels somptueux.

En août 1702, Ryce d'Attigny-le-Terne fit l'état du temporel des paroisses ; cet ouvrage manque de critique ; Durival et dom Calmet l'ont reproduit.

Le duc eut la douleur de perdre son frère à la bataille de Cassano, perdue par le prince Eugène contre les Français.

Le 28 janvier 1704, il lui naquit un second fils qui le consola de la perte du premier. Dans les réjouissances à Nancy on fit couler le vin par les fontaines et jeter l'argent ; la joie des Lorrains était si grande qu'ils oublièrent de boire à ces fontaines et de recueillir cet argent.

Le prince de Commercy, petit-fils de Charles IV, fut tué à la bataille de Luzzara, le 15 août 1707, sans laisser d'enfants. Léopold se fit rendre par le Parlement le château et la terre de Commercy ; il l'échangea plus tard pour Fénétrange et des biens de Bitche et Saarwerden qui avaient appartenu au comte de Vaudémont ; le château fut bâti à neuf par Léopold. Il commanda à Jean du Plessis d'écrire une histoire de Lorraine ; peu satisfait de cet ouvrage, il le remit à Benoît Picard ; et Charles Hugo, dans un ouvrage pareil, amena l'intervention de la justice française.

Le duc eut deux affaires désagréables : le Barrois

mouvant fut mécontent d'une taxe, payée sans peine en Lorraine ; non satisfaits d'un compte, les Barisiens en appelèrent au Parlement de Paris ; le prince ne triompha que difficilement dans ces procès. Il fut débouté d'une demande en revendication de l'héritage de Gonzague, duc de Mantoue, dont il était l'héritier, consistant en Arches et Charleville, revendiqués aussi par la princesse de Condé qui les céda au roi. Il n'eut pas non plus à se louer des procédés de l'empereur. La récolte de 1708 fut très médiocre. Le 5 janvier 1709, il tomba des pluies douces ; dans la nuit du 5 au 6 (1), il fit un froid intense ; les rivières gelèrent, le vin gelait dans les burettes pendant la messe. Le 25 janvier, le dégel vint et dura huit jours ; le froid revint avec autant d'intensité ; une nouvelle semaine de dégel fut suivie d'un temps de gelée intense et subite.

On reconnut avec terreur que les blés étaient détruits, les arbres des jardins étaient fendus, les vignes détruites ; le mal s'étendit jusque dans les forêts. Le duc défendit d'exporter le blé, le méteil et même l'avoine. Il fit acheter du blé dans les pays voisins, dont il paya le dixième, partie pour le vendre, partie pour le céder aux pauvres ; le blé était à douze francs le resal de 80 livres dans les environs ; le pain blanc fut défendu et réservé aux malades. Comme des trafiquants, abusant de la libéralité du duc, venaient acheter du blé pour le vendre dans des pays où il était plus cher qu'en Lorraine, il fut défendu sous peine de la vie de l'exporter. Il fut défendu d'élever des pigeons ; les *bangards* (2) furent doublés pour empêcher les affamés de manger le blé en herbe en 1710. La mendicité et le vagabondage furent interdits. En 1710, on réserva tout le blé pour le

---

(1) Le froid vint si subitement que la pluie coulant des toits, forma des colonnettes de glace jusqu'à terre. Pour sortir des maisons, il fallut les casser à coups de hache. (Noel, Hist. de Sornéville.)
(2) Gardes champêtres.

semer ; ces mesures ramenèrent l'abondance en Lorraine ; les religieux souffrirent plus que les autres ; Léopold pour les aider leur donna des titres de noblesse en blanc pour les donner à leurs bienfaiteurs.

Louis XIV avait peine à nourrir ses nombreuses armées ; il voulut envoyer vingt mille hommes en Lorraine, sous le prétexte non fondé que la neutralité n'était pas observée. Vaudémont envoyé près du roi sut par son adresse et son urbanité faire rapporter cette décision. Toutefois le roi n'envoya pas de vivres aux troupes françaises occupant Nancy, le duc dut leur en fournir.

On profita de la destruction des arbres, qui étaient de mauvaise qualité pour en acheter au loin de meilleures espèces.

En 1711, Brignon et deux conseillers de la Chambre des Comptes firent le recensement du pays. La Lorraine, si pauvre, si désolée, à l'arrivée de Léopold, comptait aux environs de quatre cent mille habitants ; mais les villages étaient peu habités encore ; il fallut suspendre l'octroi pour favoriser le peuplement des campagnes.

Les fêtes, qui n'avaient jamais été interrompues, reprirent leur éclat ; après le départ des Français, le duc venait quelquefois à Nancy ; il fit bâtir un opéra sur les plans de Babiana ; Claude Charles et Provençal le décorèrent.

Un grand malheur vint frapper la famille ducale : la petite vérole atteignit trois des cinq enfants de Léopold. Charles et François menés à Léomont furent épargnés ; Elisabeth-Charlotte mourut le 4 mai 1711 ; Louis, le 10, et Gabrielle, le 11. La consternation était générale , la cour se retira au château de Houdemont pendant six semaines.

Les mauvaises récoltes avaient mis le trésor en détresse ; pourtant le duc ne rétablit pas les anciens impôts des Français : *la subvention* remplaçant les aides généraux, l'*aide Saint-Remy* et autres contribu-

tions. Le domaine seul et les salines donnaient toutes les recettes ; mais les dépenses d'administration augmentaient avec la population. On rétablit seulement la subvention ; le produit fut de 823.000 francs en 1704 ; il s'éleva en 1709 à 1.143.000 francs. Le 27 mai 1711, on établit une capitation sur les privilégiés dispensés de la subvention. Une manière d'augmenter les revenus fut d'éteindre la main-morte ou servage, en demandant aux affranchis un bichet d'orge et un bichet d'avoine pour prix de leur liberté. Or, il arriva que les villageois réclamèrent contre un affranchissement qui leur coûtait une redevance si minime. Le duc finit par déclarer que l'affranchissement se ferait sans redevance.

C'est au développement de l'industrie qu'il fallut demander l'augmentation des recettes : des fabrications de glaces furent installées à Tonnoy et à Portieux; mais on vendait les glaces à si bas prix en France qu'il fallut cesser la fabrication.

Le duc pensa rendre la Moselle navigable ; en 1703, il ordonna aux riverains de ce cours d'eau d'enlever les arbres et les broussailles et de laisser douze pieds sur chaque rive pour des chemins de halage. La navigation fut impossible entre Epinal et Pont-Saint-Vincent. Une compagnie se forma pour entreprendre au moyen d'un curage la navigation entre Charmes et Pont-Saint-Vincent ; ce fut sans succès. En 1718, on proposa au duc un canal unissant la Saône à la Meurthe, à la Moselle et à la Meuse ; il demanda à la France l'autorisation de s'en charger à condition qu'il en tirerait les bénéfices. Le Fr. Sébastien dressa l'aperçu général ; Davillier le dessina ; mais ce projet rencontrait un intervalle impossible à franchir par eau ; il faudrait des voitures pour combler la lacune. La rivière le Côné aurait alimenté la section entre la Saône et Viviers-le-Gras ; là, se dressa une montagne droite ; il aurait fallu employer la route par Dombrot à Contrexéville où le canal aurait repris. La construction aurait coûté 4.025.000 livres, sans

l'achat des terrains ; en employant la main-d'œuvre militaire on aurait diminué le prix. Les plans furent envoyés à Paris ; on refusa d'y concourir parce que la Lorraine en aurait retiré plus d'avantages que la France. De nos jours le canal a été fait sans transbordement pour des bateaux d'un tirant d'eau de 1 m. 80 ; on a utilisé le canal de la Marne au Rhin, canalisé la Moselle ; le coût s'est élevé à 68 millions et plus.

Des négociations se faisaient à Utrecht en vue de la paix ; Léopold y envoya ses représentants Le Bègue, Plütschener et Bourcier pour y porter des prétentions inadmissibles ; elles furent repoussées.

A Rastadt, le 7 mars 1714, il se fit représenter de même, avec le même insuccès. La seule chose qu'il obtint ce fut la fin de l'occupation française à Nancy ; le régiment de l'Aigle partit le 23 septembre 1714, celui de Fontanges, le 25, celui de Nivernais, le 11 novembre, ainsi que des ouvriers restés pour détruire des ouvrages en terre à la citadelle. Les gardes lorraines reprirent les postes le 12. Léopold fit une entrée solennelle le 29 novembre ; les habitants vinrent jusqu'à Laneuveville ; les jeunes princes versaient des larmes à la vue de cet empressement ; la joie des habitants venait plus encore du départ des Français que de l'arrivée de la famille ducale. Les Français de l'occupation avaient pourtant respecté la liberté des Lorrains ; ils avaient laissé la Cour censurer le Pouillé de Benoît Picard ; les erreurs de l'auteur ne blessaient personne, mais on saisissait l'occasion de vexer l'évêque de Toul, sujet français.

Le chevalier de Saint-Georges, le prétendant au trône d'Angleterre ou Jacques III, fut obligé de quitter la France : les traités obligeaient Louis XIV à le renvoyer ; le duc Léopold lui offrit l'hospitalité au château de Bar qu'il fit meubler richement ; il lui donna cinquante de ses gardes, alla le visiter et lui fit bon accueil à Commercy et à Nancy. Georges I[er] succédant à la reine Anne

notifia son avènement au duc de Lorraine ; celui-ci lui envoya le marquis de Lambertye, mais il ne fut pas admis à l'audience publique du roi. Lord Stairs, à Paris, pria le duc d'Orléans, régent, de forcer son beau-frère Léopold à expulser son hôte ; le duc ne se laissa pas intimider.

Stanislas Leeszinski, élevé au trône de Pologne par Charles XII, chassé par les Moscovites, était à Deux-Ponts. Il vint à Lunéville rendre visite à Léopold ; il se logea à l'hôtel de la Croix de Lorraine ; il avait refusé l'hospitalité au château. Il cherchait à vendre ses bijoux ; Beauvau les vit et les offrit à Léopold ; le duc les fit remettre avec le prix en secret à Stanislas. Le roi de Pologne, partant de l'auberge, laissa à l'aubergiste une lettre ouverte à remettre au duc contenant ses remerciements. Stanislas garda un souvenir reconnaissant à la Maison de Lorraine et à Beauvau.

Les jansénistes pénétraient en Lorraine ; mais loin de trouver un appui auprès du duc, celui-ci fit enregistrer les Bulles *Vineam Domini,* du 15 juillet 1705, et *Unigenitus* du 13 mars 1713, qui les condamnaient.

Léopold perdit ses deux frères François et Charles en 1715. François était abbé de Stavelo, chanoine de Liége et de Cologne. Charles avait été primat, puis coadjuteur de Trèves, archevêque-électeur jusqu'en 1711 ; il postula en vain pour Münster. Léopold resta le seul fils de Charles V.

Il établit alors le tribunal de commerce ; il fut composé d'un juge-conseil, d'un lieutenant, de trois conseillers et d'un greffier. Il y eut des lieutenants dans les villes. En 1718, il établit la conférence des avocats.

La ville de Nancy lui dut des travaux qui firent le bien-être des habitants ; il encouragea les industriels ; il demanda que tous les ordres religieux eussent des maisons à Nancy ; la maison des Orphelines fut fondée par la veuve Vireau de Sombreuil et l'abbé Balthazard. Partout dans Nancy s'élevèrent les hôtels somptueux

des grandes familles ; hôtel de Craon, de Custines, etc.

Léopold n'aimait pas le Palais ducal il fit poser les fondations d'un nouveau château de la Malgrange ; le château féodal fut démoli ; le plan en fut fait par Boffrand. Maximilien de Bavière, qui le visita dit : « C'est trop loin pour un palais, c'est trop près pour une « maison de campagne ». Aussi Léopold s'appliqua-t-il à rebâtir le Palais ducal ; Boffrand en fit le plan ; il comportait la suppression de l'abside et du transept de Saint-Georges et la ruine du Palais ducal. Le duc, malgré les observations des chanoines qui voulaient sauver les sépultures des ducs et des grands personnages, fit commencer les travaux ; de tous les monuments sacrifiés la perte la plus regrettable fut le cénotaphe de Charles le Téméraire. La tour contenant le grand escalier tant admiré du Palais fut démolie. On y travailla jusqu'en 1720 ; faute de ressources, les travaux furent interrompus et cette suspension du travail sauva ce qui reste du Palais ducal.

Léopold crut sauver ses finances embarrassées en les confiant au juif Samuel Lévy. Le peuple en murmura ; pourtant il y avait eu des juifs à Nancy, puisque la rue de la Monnaie était autrefois la *rue des Juifs*. Les trois curés de Nancy, en 1717, protestèrent contre leur introduction en Lorraine. L'habileté de Lévy consista à dissimuler la situation et à pourvoir aux besoins du trésor par des emprunts ruineux. Il se fit bâtir sur l'Esplanade (entre les deux villes), un hôtel magnifique ; les Juifs y virent le signe de leur puissance ; le 15 septembre 1717, il se fit une fête publique dans laquelle furent célébrées au grand jour les cérémonies du culte juif accompagnées de la joie triomphante de ses fidèles. Pour donner satisfaction à l'opinion publique révoltée, le procureur dit que c'était un scandale ; il ne demanda pas la punition de l'acte, mais il en fit une défense pour l'avenir. Bientôt le crédit manqua à Lévy et sa ruine fut consommée. Les finances restèrent plus embarrassées qu'auparavant.

Le roi de France devait, en exécution des traités, rendre certaines parties du duché. De Mahuet et Barrois allèrent à Paris après la mort de Louis XIV réclamer l'exécution de ces clauses. Le duc d'Orléans, régent, par une convention du 21 janvier 1717, rendit la prévôté de Longwy, sauf Longwy et quelques villages ; en échange de cette ville qu'il gardait le Régent rendait Rambervillers et reconnaissait Saint-Hippolyte, Nomeny, Saint-Avold, Hambourg, Commercy et l'abbaye de Riéval comme appartenant au duc.

Léopold vint à Paris faire hommage à Louis XV pour le Barrois mouvant ; il prit le nom de comte de Blâmont ; il se présenta au palais ceint de la couronne fermée, en qualité de roi honoraire de Jérusalem. Il fut reçu au milieu des fêtes et fit le don de 100.000 livres aux gens du duc d'Orléans.

Clément XI imposa, le 13 mars 1717, une levée de deux décimes sur les bénéfices ecclésiastiques de Lorraine et du Barrois pour subvenir aux frais de la guerre contre les Turcs. On paya sans résistance, sauf dans le Barrois mouvant qui résista, parce qu'il n'était pas terre d'Empire et en appela au Parlement ; il y fut approuvé dans sa résistance. Le duc mécontent eut grande peine de faire prévaloir son indépendance.

Les armes ducales étaient vert et rouge ; il les changea pour rouge et jaune.

Au milieu des fêtes qui se donnaient au château de Lunéville, le feu se déclara : on emporta les enfants du duc près d'être asphyxiés ; une partie du château fut perdue ; elle renfermait un mobilier magnifique, car le prince était peut-être le plus riche personnellement des souverains de l'Europe (de Ludre). La perte fut évaluée à 5.000.000 de livres. Sept personnes y perdirent la vie, entre autres le charpentier Jadot, dont le fils protégé par le duc devint architecte. La cour dut loger dans le Palais ducal à Nancy et y fut à l'étroit. La partie du château incendiée fut rebâtie avec une meilleure distribution.

Léopold revenu à Lunéville apprit que la peste était à Marseille ; il envoya sa famille dans les montagnes ; il adressa un Manifeste à son peuple ; il y disait que, s'il veillait au salut des siens, lui, resterait au milieu de ses sujets. Il prescrivit d'installer des hôpitaux pour les quarantaines. Il dépensa 150.000 livres pour achats de matelas et de remèdes. Les Lorrains donnèrent leurs cotisations ; des barrières arrêtèrent les voyageurs à l'entrée du pays ; ils durent se soumettre à un temps d'observation ; on exigea des certificats de ceux qui venaient des lieux contaminés ; il fallut un personnel plus nombreux que les gardes, on leva trois mille hommes, le 24 novembre 1720 ; mais ce recrutement donna des mauvais sujets, il fallut remplacer par une conscription de célibataires de 18 à 30 ans. La peste ne vint pas, et les travaux furent repris à Lunéville et à Nancy.

Il agrandit ses Etats par l'achat de la châtellenie de Ligny, comté et prévôté, au prix de 2.600.000 livres tournois, à Charles-Frédéric de Montmorency, duc de Luxembourg. Piscal-Sigismond de Montmorency, comte de Châtillon, le cita en reméré au Parlement. Léopold, fort de son indépendance reconnue par les traités, ne comparut pas, la cause fut renvoyée à Bar ; le demandeur, moyennant un versement de 100.000 écus, se désista de sa demande.

Il acheta du Régent, en 1721, la baronnie d'Ancerville pour la somme de 750.000 livres ; ce bien avait appartenu au prince de Phalsbourg, puis aux Guise et enfin au duc d'Orléans. Il vendit la principauté de Lixheim à Joseph-Henri, comte de Marsan ; il l'avait achetée à Grimaldi, fils de celui qui avait épousé Henriette de Vaudémont.

Craignant l'ombrage que la France prendrait de ces acquisitions, Léopold fit en grand secret demander à l'empereur l'accession de son duché à l'empire d'Allemagne ; celui-ci refusa n'y voyant qu'un embarras et

un danger pour l'Empire. Le Cercle du Haut-Rhin demandait à Léopold de contribuer aux dépenses du Cercle auquel appartenaient le marquisat de Nomeny, les comtés de Bitche, Salm et Saarwerden, il refusa à son tour.

Les finances étaient de plus en plus obérées ; les recettes ne couvraient pas les dépenses. La ferme des domaines donnait, d'après le contrat du 1er janvier 1719, 1.300.000 francs ; la subvention s'élevait à 1.668.000 francs. On proposa à Léopold d'accepter les billets de Law ; il ne céda pas à l'engouement et les refusa. Le Régent lui offrait 9.000.000 de livres, s'il voulait revenir sur ce refus : « J'aime mon peuple, dit-il, je serais « indigne de régner si je sacrifiais sa fortune à mes « intérêts ; s'ils étaient pauvres, je ne serais jamais « riche .» Il tomba dans un autre péril : il laissa établir une compagnie de commerce avec la Hollande lui cédant le monopole pour six ans. On lui représenta qu'il allait ruiner les négociants lorrains ; alors il arrêta l'entreprise. Une nouvelle compagnie par actions fondée en 1720, fut supprimée le 19 mars 1723.

Après ces essais infructueux, Léopold fut amené par le sieur Aubonne à former une nouvelle compagnie. Le Febvre, président de la Cour des Comptes, lui en montra en vain le danger. On abandonnait à Aubonne les monts-de-piété, les loteries, les droits de change, les forges, le renouvellement des foires de Saint-Nicolas.

Léopold régla le poids des monnaies : la taille du léopold d'or fut de 20 au marc, valut 56 livres ; le léopold d'or de 25 au marc, valut 45 livres. Le léopold d'argent de 8 au marc et de 11 deniers (sur 12) valut 9 livres.

Aubonne offrit le 20 août 1724 de verser avant terme au Trésor 3.000.000 de livres ; puis, il disparut laissant les caisses vides. Le président Le Febvre fut chargé de traiter les affaires que suscitait une telle faillite. Cet événement mit les finances en plus mauvaise situation encore.

En 1720 fut abolie la vénalité des charges des officiers municipaux ; jusqu'alors les maires, échevins, receveurs, prévôts, etc., achetaient leurs charges et se payaient de cette avance et de leurs travaux par les revenus recueillis par cette charge. Il fut prescrit de fournir une liste des notables dans laquelle le duc fit son choix des magistrats.

Une commission de membres de la Cour souveraine et de la Cour des comptes parcourut le pays pour voir comment la justice était rendue. Léopold remplaça le tabellionat par le notariat tel qu'il existe aujourd'hui.

L'auteur de ces réformes était Bourcier, le procureur général ; le duc lui conféra la dignité de premier président ; son ambition n'en fut pas satisfaite.

L'année 1721, Charles-Léopold atteignit ses quatorze ans ; ce fut l'occasion de grandes fêtes ; le président de Marcol lui fit ce compliment concis « de régner longtemps et de régner tard. »

Le duc eut une fistule ; il alla au sacre du roi à Reims pour avoir occasion de consulter les médecins du roi ; La Peyronie déclara qu'une opération était nécessaire. Léopold revint à Lunéville pour s'y préparer. La consternation se répandit dans le pays, on fit des prières publiques ; l'opération fut faite et réussit. Des *Te Deum* furent chantés ; le vin jaillit par les fontaines publiques ; La Peyronie reçut un don de 50.000 livres ; la duchesse lui donna un diamant valant 25.000 livres ; Nancy donna 200 florins d'or ; il fut reçu solennellement par l'Université de Pont-à-Mousson. En reconnaissance, il envoya des plantes rares encore inconnues en Lorraine. A Paris, on manifesta une joie semblable.

L'empereur n'avait que deux filles ; il désirait donner à Marie-Thérèse l'aînée, qui devait lui succéder, un époux qui put lui être un appui. Son choix se fixa sur Charles-Léopold son parent. Le prince allait partir pour Vienne, lorsqu'il fut atteint de la petite vérole ; il reçut le saint viatique avec une piété qui arrachait les larmes aux assistants ; il mourut le 4 juin 1723.

Léopold offrit son second fils François-Etienne à l'empereur pour remplacer son frère. Charles VI y consentit ; François partit le 18 août accompagné du marquis de Beauvau, gouverneur du prince décédé. Il fut bien accueilli à Prague, reçut la Toison d'Or ; le duc de Lorraine fut assuré qu'il recevrait le duché de Trechem en Silésie, à la place du Montferrat qu'il réclamait.

Comme nous l'avons dit, ce jeune prince était parent de Marie-Thérèse ; puisque son aïeul Charles V avait épousé la sœur de Léopold Ier qui eut deux fils qui régnèrent après lui Joseph Ier (1703-1711) et Charles VI (1711-1740), le père de la jeune princesse.

C'est le Febvre qui fut chargé de négocier cette affaire délicate. Il partit sous prétexte de porter la réclamation du Montferrat : « Le Febvre, disait Léopold, est l'homme « de l'Etat ; il est l'homme de ma Maison ». Le prince ne revint en Lorraine qu'à la mort de son père. Il était lourd et borné ; l'empereur le fit élever ; cette éducation réussit autant que c'était possible. Il était né en 1708 ; à vingt ans, il eut la petite vérole, mais il en guérit.

De 1723 à 1725, furent faites de sages ordonnances ; il fut défendu aux jeunes gens de se marier sans le consentement de leurs parents ; l'âge de la majorité pour le mariage fut fixée à vingt-cinq ans, etc.

Les routes étaient insuffisantes. En 1705 fut construit un grand pont dans les fonds de Toul. Le comte du Hautois, grand voyer, fut chargé d'ouvrir de nouvelles routes en ne conservant les anciennes que si leur direction était droite [la ligne droite est celle qui tant en plan qu'en élévation, forme le chemin que l'on parcourt avec le moins de peine dans le moins de temps, entre deux lieux (Durival)]. On leur donna une largeur de soixante pieds (la toise de Lorraine valait 2 m. 869 : elle valait dix pieds ; le pied, dix pouces ; le pouce, dix lignes). Une subvention fut imposée au pays tout entier pour payer les travaux d'art ; on fit douze grands ponts, et

trois cent quatre-vingt-dix petits ponts ou ponceaux ; les propriétaires furent indemnisés par l'abandon qui leur fut fait des anciens chemins. La corvée fournissait la main-d'œuvre. En trois ans on fit quatre cent mille toises de routes.

En 1724, ces travaux firent vivre les malheureux atteints par la disette. En 1725, la récolte était admirablement préparée ; mais avant la moisson des pluies survinrent pendant six semaines ; les blés germèrent et le pain fut noir. Le duc ouvrit des greniers d'abondance et de dépôt pour conjurer le déficit des années de disette.

La mendicité fut interdite ; on ouvrit partout des bureaux de secours pour les pauvres. On engagea fortement le peuple à donner des ressources à l'hôpital Saint-Charles : *tout testament ne contenant pas de disposition en sa faveur était annulé de plein droit.* En carême le prix de la viande était surélevé d'un denier en faveur de cet établissement.

On prit la mesure déplorable de fixer arbitrairement la valeur des monnaies en chacune des années de 1720 à 1724.

Le déficit augmentait toujours ; M. de Mahuet qui mettait un frein aux dépenses, vint à mourir. Pour créer des ressources on vendit des titres de noblesse, on aliéna des domaines, on créa des rentes, des offices..... On frappa plus de 40 millions de monnaies ; les étrangers les fondirent pour en faire d'un titre moins élevé. La France dès 1720 ne laissa plus varier ses monnaies ; cette mesure eut son contre-coup avantageux en Lorraine. Le marc d'argent (0 kil. 245) fut reçu pour 75 livres 2 sous 9 deniers à l'hôtel des Monnaies (le marc est de huit onces).

En 1728, un Français, financier habile, Jacques Masson fut pris pour directeur général des finances. Léopold obtint cette année des puissances voisines la garantie de sa neutralité.

En 1729, il autorisa à mettre des prés en réserve pour le regain. Le 9 février, il fit une ordonnance prescrivant une mesure qui devait en vingt-deux ans désintéresser tous les créanciers de l'Etat. Ce fut son dernier acte. En allant visiter les travaux du château de Ménil que son favori Marc de Beauvau faisait bâtir, il tomba dans un fossé (Noël dit que c'est à la chasse dans la faille de Faulx. — Hist. de Sornéville) ; il était gros ; cette chute fut aggravée par la visite que fit le prince à l'église des Capucins où se donnait la bénédiction du Saint-Sacrement ; il eut un refroidissement suivi d'une pneumonie. Il se confessa ; le 25 mars, il reçut le saint-viatique ; le 27, il demanda l'Extrême-Onction ; il expira aussitôt exprimant le regret de n'avoir pas fait à son peuple tout le bien qu'il voulait ; et en baisant le crucifix.

De ses nombreux enfants, il ne restait que deux filles : Elisabeth-Thérèse, née le 10 octobre 1711 ; Anne-Charlotte, du 17 mai 1714 ; et deux fils François-Etienne, son successeur et Charles-Alexandre, né le 12 septembre 1712.

La mort de ce prince fit couler les larmes de son peuple ; il les méritait par sa vertu et sa religion sincère. Il était doux, charitable, généreux, délicat dans ses dons ; il fut loué par Voltaire (Siècle de Louis XIV). Sous son règne le pays jouit d'une grande prospérité ; le nombre des ménages s'éleva à 125.778, sans compter les pauvres, le clergé, les nobles ; de là on peut conclure que la population du duché dépassait sept cent cinquante mille âmes. Nancy avait dix-neuf mille habitants en 1725. Le duc avait favorisé l'industrie, les mines, les manufactures, les draperies, les papeteries, etc.

FRANÇOIS III (1729-1737).

Léopold ordonna par son testament que la Lorraine, le Barrois et les terres acquises ne formeraient qu'un tout indivisible. Un premier testament donnait la

régence à la duchesse qui devait agir en toutes choses selon la décision du Conseil (8 septembre 1719) ; mais dans un codicille du 10 décembre 1726, il exclut la duchesse et recommanda de n'enlever à la famille de Marc de Beauvau aucune de ses prérogatives ; de Ludre (Histoire d'une famille de la chevalerie lorraine) se demande si cette grande faveur de Beauvau n'était pas due en partie à l'influence de son épouse auprès de Léopold. Quoi qu'il en soit, la duchesse n'accepta pas cette décision ; elle convoqua le Conseil de régence qui annula le codicille et la nomma régente.

La régente voulut donner une nouvelle institution aux magistrats pour éloigner ceux qui ne lui étaient pas favorables ; la Cour souveraine s'y opposa et eut gain de cause. Elle se borna à annuler les expectatives de treize jeunes hommes appartenant aux magistrats de la Cour même.

La duchesse annula les aliénations de domaines faites après 1697 ; elle arrêta les constructions du Palais ducal ; elle ordonna des économies et supprima quelques offices. La dette était de 5 à 6 millions ; la subvention fournissait 915.623 livres ; le droit de joyeux avènement ne fut levé que sur les gens qui avaient obtenu les faveurs de Léopold, et sur les exempts, il donna 380.610 livres en Lorraine et 174.710 livres dans le Barrois.

Malgré les économies de la duchesse, le déficit augmentait à cause des dépenses faites à Vienne par le jeune duc pour garder le rang que lui imposaient ses vues de mariage. On imputait tout aux générosités du dernier duc ; mais Le Febvre, fidèle à la mémoire de ce prince, montra dans un Mémoire que ses dépenses avaient profité à la prospérité de la Lorraine ; les acquisitions faites pour agrandir le pays, les missions envoyées à l'étranger pour veiller à ses intérêts en étaient la cause. Ce Mémoire fut présenté au jeune duc qui se promit d'en profiter.

François III revint en Lorraine le 29 novembre 1729 ; il fut accueilli triomphalement et ne manqua pas de faire le pèlerinage patriotique de Bonsecours. Le 22 janvier 1730, il résolut d'aller à Paris rendre l'hommage du Barrois mouvant. Avant son départ, il institua la duchesse régente, il réorganisa le Conseil d'Etat, créa un Conseil des finances. Les funérailles de Léopold avaient été faites avant son départ de Vienne, les 7 et 8 juin 1729 ; après l'office fait aux Cordeliers, le corps avait été déposé dans la chapelle ducale ; le duc ordonna d'y transporter les restes des ducs inhumés dans la chapelle Saint-Georges.

Stainville précéda le duc à Paris pour régler le cérémonial de la réception ; celui-ci vint incognito sous le nom de comte de Blâmont, se rendit d'abord au Palais Royal chez le duc d'Orléans, son cousin. On eut partout pour lui les égards dus au futur empereur d'Allemagne. Le roi lui montra ses maisons royales, lui fit don de sept tapisseries des Gobelins, d'après Raphaël, relevées d'or.

La régente avait pris des mesures excessives qui avaient excité le mécontentement, il tâcha de l'apaiser ; il renouvela les baux des fermes ducales ; l'amodiateur Gillet s'engagea à payer annuellement la somme de 2.600.000 livres pendant neuf ans à partir du 1er janvier 1731.

Il ordonna aux communautés d'entretenir les chemins qui y passent. Il entretint le château d'Einville ; il y installa une faisanderie avec des faisans apportés d'Allemagne ; il réorganisa l'Académie de Lunéville dont Jameray Duval et Vayringe faisaient partie.

Il visita les Pays-Bas, la Hollande, l'Angleterre et à son retour à Vienne, il fut nommé vice-roi de Hongrie ; il laissa la régence à la duchesse. On se douta bien que le duc qui était venu à peine en Lorraine, n'y reviendrait plus ; le peuple en conçut une vive douleur.

Eclairée par l'expérience, la régente se restreignit à continuer l'œuvre de Léopold ; elle fit achever les che-

mins, bâtir des ponts, surtout sur la Meuse ; elle modifia les monnaies, pour la dernière fois et fut approuvée par l'opinion. Les Juifs revenaient en Lorraine ; elle leur imposa une subvention annuelle de 100.000 livres. Elle s'appliqua surtout à faire donner une brillante éducation au prince Charles-Alexandre.

Ces efforts qu'elle faisait pour faire régner la prospérité dans le pays allaient être contrariés par des événements extérieurs, qui amenèrent la perte de l'indépendance du pays. Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, mourut le 1er février 1733 ; Louis XV engagea Stanislas, son beau-père, à solliciter cette couronne qu'il avait portée. C'est avec répugnance que le prince s'y prêta : il fut proclamé roi à Varsovie. Le fils du défunt roi, appuyée par l'armée russe de Munich, se présenta comme compétiteur. Stanislas fut assiégé dans Dantzig et parvint à s'enfuir. Auguste III fut élu. Ce prince avait épousé la fille aînée de Léopold Ier qui ne l'accepta comme gendre qu'à la condition qu'il reconnaîtrait la Pragmatique Sanction assurant le trône à Marie-Thérèse. En conséquence Charles VI lui donna son appui et occupa une partie de la Pologne.

Louis XV n'avait envoyé à Stanislas assiégé qu'un secours insuffisant ; il déclara la guerre à l'Autriche ; il lui fallait envahir la Lorraine pour atteindre l'Empire. La régente lui objecta que la Lorraine avait une neutralité reconnue ; le roi répondit que le duc épousant une archiduchesse n'était plus neutre et qu'ainsi il était juste qu'il envahît le duché ! De Verneuil vint annoncer l'arrivée des troupes françaises ; la Lorraine était sans soldats, la régente ne put que protester. Le marquis de Brézé occupa tout le plat pays ; l'armée garda d'ailleurs une exacte discipline ; la duchesse défendit sous peine de la vie aux Lorrains les rassemblements armés, le 24 mars 1734.

La guerre se fit entre Strasbourg et Coblentz ; la Lorraine fut sillonnée sans cesse par des gens armés ; de

Lutaux acheta des vivres dans le pays ; réquisitionna des voitures pour les conduire à Strasbourg. Le 11 mars 1734, il fit prendre soixante-dix mille palissades dans les forêts domaniales pour fournir à Marsal, Longwy, Sarrelouis.... places trop éloignées des forêts du roi. Louis XV dit que les troupes avaient besoin de tout en Lorraine ; il demandait qu'on les en fournît moyennant paiement. Ce fut un avantage pour les Lorrains qui vendaient leurs denrées à un prix plus élevé ; les hommes s'enrôlèrent dans les deux partis ; ainsi le prince de Lixheim mourut glorieusement au siège de Philippsbourg (2 juin 1734).

Après l'hiver, le comte de Seckendorf obtint des succès sur les Français et se rapprocha de la Lorraine. Les Lorrains qui conduisaient un million de rations de fourrage, furent capturés sur la Sarre au moment de la retraite des Français ; ils perdirent avoine, chevaux et voitures. De jour en jour les ministres de Louis XV devenaient plus exigeants ; ils chargeaient la duchesse de veiller à la fourniture des réquisitions ; ils imputaient à mauvais vouloir tous les retards et accidents qui se produisaient.

La Hollande et l'Angleterre alarmées par cette guerre forcèrent les belligérants à signer les préliminaires de la paix, le 3 octobre 1735 à Vienne. Ce traité stipulait que Stanislas renoncerait à la couronne de Pologne, mais garderait le titre de roi. Il recouvrerait ses biens en Pologne ; mais ils seraient sous séquestre ; il recevrait la Lorraine et le Barrois à titre viager pour être réunis à la France. Le duc de Lorraine François III recevrait, en échange de ses Etats, la Toscane après la mort du dernier des Médicis, qui était imminente ; François III garderait ses Etats jusqu'à la réalisation de cet événement.

La nouvelle de ce traité jeta la consternation en Lorraine ; la duchesse écrivit à son fils de ne point renoncer à l'héritage de ses pères. Cette lettre arriva le 14 novem-

bre ; elle trouva le duc tout occupé des apprêts de son mariage ; il ne répondit que d'une manière évasive. Il manda près de lui son frère Charles-Alexandre qui quitta Lunéville en janvier 1736. L'empereur lui-même écrivit à la duchesse pour lui montrer que l'acceptation du traité était une nécessité inéluctable. Le mariage fut célébré à Vienne le 13 février. Le roi de France manda à son ambassadeur de prier l'empereur d'amener son gendre le duc à accepter ces stipulations du traité de Vienne.

La duchesse craignait que le duc n'acceptât la cession de ses Etats avant de s'assurer les indemnités promises; elle manda à Bourcier de Monthureux, procureur général, d'aller à Vienne exprimer ses craintes à son fils. Il trouva à Vienne Jacquemin et Nay de Réchicourt qui lui donnèrent la certitude que Louis XV réclamait absolument la Lorraine et le Barrois et que le duc les garderait jusqu'à la mort de Médicis. Il vit bien que le duc était disposé à accepter ; ce qui mettait son avenir en péril de toutes façons et que cet abandon de la souveraineté était honteux.

Le duc sut mauvais gré à Bourcier de lui apporter un tel message ; le prince Charles-Alexandre, de son côté, était au désespoir de voir sacrifier sa Maison ; il faisait des instances auprès de son frère pour qu'il refusât. Pendant vingt-quatre heures, le duc se laissa gagner ; puis il retomba dans l'indifférence. Marie-Thérèse le suppliait de ne point contrister son père ; François avoua alors à son frère qu'il était le plus malheureux des hommes, que la France menaçait de reprendre les hostilités, qu'elle ne garantirait plus la Pragmatique qui assurait le trône impérial à Marie-Thérèse et à lui-même. Il ne résista plus ; il montra son mécontentement à ses fidèles serviteurs qui présentaient des mémoires offrant des conditions impossibles à faire accepter.

Pour en finir l'empereur lui donna le gouvernement des Pays-Bas jusqu'à la prise de possession de la Tos-

cane. Devant de nouvelles difficultés présentées par les serviteurs lorrains, l'empereur lui offrit les Pays-Bas en toute souveraineté ; les Lorrains objectaient encore. Enfin, le duc déclara ne pouvoir accepter qu'après avoir été mis en possession d'un établissement convenable ; c'était le 1er avril 1736. L'empereur lui manda que son refus allait causer une guerre générale ; le même jour les plénipotentiaires, auteurs du traité, dirent que si le traité n'était signé Louis XV prendrait possession de la Lorraine dans six semaines.

Il fallut prendre définitivement une résolution : dans une audience du 22 avril, François III déclara à Charles VI qu'il renonçait à la Lorraine à condition que les troupes impériales entreraient en Toscane et que l'Espagne accéderait au traité. Bourcier, les larmes aux yeux, déclara à François III que son patriotisme lui faisait un devoir de protester encore contre un tel traité ; il demanda de retourner en Lorraine, ce que le duc ne lui permit pas.

Les gazettes de l'Europe portèrent en Lorraine la certitude de cet abandon ; la douleur et la colère furent au comble ; on déchira les portraits du duc et on publia un manifeste pour protester. On l'attribua à Bourcier ; la Cour le supprima ; un exemplaire fut brûlé par la main du bourreau. Le 28 août, les envoyés de Louis XV signèrent un arrangement réglant le détail de la cession des duchés. Le roi verserait à François III une somme de 4.500.000 livres lorraines ; il se chargerait de la dette publique ; le mobilier et les meubles resteraient la propriété du duc ; la Lorraine et le Barrois ne perdraient point leur nom et formeront un gouvernement particulier ; les conventions des ducs seront respectées ; les arrêts rendus, les privilèges du clergé, des nobles, des anoblis et du tiers-état seront maintenus. Les titres concernant le duc et sa famille seront tirés des archives et rendus. L'aplanissement des difficultés dura jusqu'à la fin de 1736 ; c'est le 12 décembre que François III

transféra la souveraineté à Stanislas et au roi de France, l'acte en fut signé le 13 février 1737.

Le château de Lunéville était réservé à la duchesse douairière ; mais le 1er décembre 1736, une convention lui céda la propriété de Commercy en usufruit, comme en avait usé le comte de Vaudémont. Avant de quitter Lunéville elle célébra les noces de sa fille avec Emmanuel III de Savoie, représenté par le prince de Carignan. Elle passa quelques jours à Haroué : les princesses sortirent de Lunéville les yeux baignés de larmes, poussant les cris de la plus violente douleur. Le peuple, témoin d'un tel désespoir, y répondit par ses sanglots, comme s'il assistait aux funérailles de la patrie. Les gens des campagnes arrivaient sur les routes leur tendant les bras ; il fallut cinq heures à la duchesse pour franchir une lieue.

Le 14 mars, la reine de Sardaigne s'achemina vers Turin, et sa mère vint le même jour à Commercy ; cette ville devint le refuge des serviteurs de la famille ducale. La duchesse s'environna d'une maison nombreuse, régla les fonctions de son petit Etat comme d'un royaume. Le duc Jean de Médicis mourut le 9 juillet 1737 ; alors les objets précieux, les tapisseries, les meubles envoyés à Bruxelles, prirent le chemin de Florence.

L'indépendance de la Lorraine n'était plus qu'un souvenir. Si nous comparons maintenant la politique de Léopold et de François III avec celle de Charles IV, ne semble-t-il pas que la plus grande, la plus honorable est celle de Charles IV : il avait subi toutes les hontes des volontés de Louis XIV ; il y répondit en promettant tout avec la pensée légitime dans un opprimé de ne rien tenir et de se préparer toujours à recommencer la lutte. Par cette conduite il a sauvé l'existence du duché ; mais il ne fut rendu à sa famille que ruiné et abîmé. En observant strictement les traités, ses successeurs ont sauvegardé la paix de la population renaissante, mais ils ont fait du pays une maison ouverte dans laquelle

l'ennemi est entré et s'est installé en maître sans résistance. Le premier a sauvé l'honneur du pays ; les autres l'ont abandonné en paix. Que le lecteur juge et dise quelle fut la plus belle politique !

STANISLAS (1737-1766).

La Lorraine n'aurait pas eu à regretter ses anciens ducs sous son règne, si Louis XV avait laissé ce bon prince gouverner son duché selon ses vues ; mais le roi ne laissa au nouveau duc, par la convention du 30 septembre 1736, que la partie gracieuse du pouvoir souverain. Il lui était alloué une pension de deux millions de livres ; le roi se réserva de fixer les impôts et de les lever. Les Lorrains furent incorporés dans ses armées ; les fonctionnaires recevaient de lui leur nomination, sauf l'agrément de Stanislas. Antoine-Martin de Chaumont de la Galaizière lui fut imposé comme ministre principal. C'était un homme intelligent et habile, mais dur, exigeant et despotique. Par édit du 18 janvier 1737, il entra dans les fonctions de garde des sceaux. Il présidait tous les conseils, il était intendant,il avait tous les pouvoirs. Durival vante sa puissance de travail, le soin qu'il prenait des affaires ; il ne refusait jamais une audience. Il fit beaucoup pour les siens, rien pour lui-même ; il montrera par ses actes s'il a mérité cet éloge. Il vint d'abord à Lunéville afin que la duchesse donnât des ordres en vue de la prise de possession du pouvoir ; elle ne voulut coopérer en rien à cette transmission qu'elle avait désapprouvée.

De Liocourt et de Rennel, commissaires de François III, décidèrent que la remise du Barrois se ferait le 8 février : de Riocour, de Rennel et Le Febvre y procédèrent. L'intendant organisa l'administration du Barrois et vint à Nancy le 21 mars ; il accomplit les formalités de la prise de possesion.

Après les formalités accomplies, Stanislas vint à Lunéville (3 avril) ; son épouse vint le rejoindre le 10. Il fut salué par une harangue du rabbin de Metz ; il lui disait qu' « en Pologne il s'était fait le protecteur d'Is- « raël ». Ce prince savait la peine qu'éprouvaient les Lorrains de tomber sous une domination dont ils avaient eu tant de maux à souffrir ; quand il apprit la scène de désolation du départ de la duchesse, il dit : « J'aime « ces sentiments ; ils m'annoncent que je vais régner « sur un peuple sensible et reconnaissant du bien qu'on « lui a fait ; il m'aimera quand je lui aurai fait du « bien ». Dans les villes on fit accueil aux promesses du roi ; mais dans les campagnes il y eut des rixes ; des soldats du roi furent tués dans des lieux écartés. Le ministre voulait une répression sévère ; Stanislas voulut qu'elle fut secrète dans les prisons ; on défendit aux soldats de s'écarter de leurs lieux de garnison.

Stanislas était le fils d'un simple gentilhomme, Richard Lecszinski, d'une famille originaire de Moravie ; il naquit le 26 octobre 1682. Par son mérite il devint staroste à dix-neuf ou vingt ans, grand enseigne du royaume, général, grand trésorier. Sa mère était de la grande famille des Jablonski. L'évêque de Varmies disait de lui : « Il est l'honneur de la patrie, les délices « du genre humain ; la facilité de son caractère lui « gagna les cœurs ; ses vertus sont au-dessus de son « âge. Tout est grand en lui, le caractère, les sentiments « et la grandeur d'esprit qui reluit dans ses paroles. » En 1697, il contribua à l'élection d'Auguste II ; il aurait voulu donner la couronne au fils de Sobieski. En 1699, il fut ambassadeur à Constantinople, puis palatin de la Posnanie et de la Grande-Pologne. Charles XII battit Auguste II qui s'était rallié à la cause du Danemark et du czar et lui prit ses meilleures provinces. Les Polonais abandonnèrent Auguste II ; Stanislas fut envoyé par eux auprès du vainqueur pour apaiser sa colère. Il lui parla si bien que ravi de la générosité et de l'élo-

quence de Stanislas il le fit élire roi de Pologne, le 12 juillet 1704. Auguste renonça à la Pologne pour sauver ses provinces de Saxe qu'il allait perdre, en 1706. La défaite du roi de Suède à Pultawa le 9 juillet 1709, vaincu par le czar de Moscovie qu'il voulait détrôner, amena la chute de Stanislas. Il offrit sa démission à Charles XII qui la refusa ; il le suivit en Turquie, où tous deux furent jetés dans une horrible prison ; quelques mois plus tard ils en sortirent. Charles XII rentrant dans ses Etats lui céda sa principauté de Deux-Ponts. Il y vécut heureux plusieurs années ; il y perdit une fille. Le 11 décembre 1718, Charles XII fut tué au siège de Frédérichshald. Le nouveau roi de Suède ne put donner à Stanislas l'hospitalité à Deux-Ponts ; il dut la demander à Louis XV. Celui-ci donna le choix entre les villes d'Alsace pour y résider, avec une pension bien légère, souvent mal payée. Auguste II se plaignit au roi de France de l'hospitalité accordée à son ennemi ; le Régent répondit à son ambassadeur : « Dites à votre « maître que la France a toujours été l'asile des mal- « heureux ». Le roi déchu vécut ainsi résigné jusqu'en 1725 ; alors le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, vint au nom du roi demander la main de sa fille Marie Lecszinska ; alors il vint habiter le château de Chambord, puis celui de Meudon.

Contraint par Louis XV, il brigua de nouveau le trône de Pologne et fut proclamé roi le 12 septembre 1733. Assiégé par les Russes dans Dantzig, il n'échappa à la captivité que par une série d'aventures. Nommé duc de Lorraine à la suite des événements que nous avons racontés, il s'occupa d'abord à récompenser les gentilshommes qui l'avaient accompagné, et à bien gouverner ses Etats. Il confia les emplois de cour aux Polonais et même à des Français ; les seigneurs lorrains en murmurèrent. Ténizin Ossolenski fut grand maître d'hôtel ; Joseph-André Salinski, évêque de Kiew, aumônier, etc. Alliot et Michel, intendants de sa maison, parvinrent à

mettre la cour dans un état brillant avec des revenus bornés.

Louis XV envoya trois compagnies d'invalides pour parfaire la garde du château. Parmi le nombreux personnel de la cour, on remarquait dix-sept architectes, peintres ou décorateurs. Un conseil d'Etat fut organisé comme dans un royaume. Les anciens abus furent évités ; Stanislas, de 1739 à 1750, n'accorda que trois anoblissements. Il fallut travailler pendant tout son règne pour liquider la dette de l'Etat ; le compte n'en fut clos qu'en 1766.

Une commission fut chargée de fixer la frontière entre l'Allemagne et la Lorraine ; ses travaux ne furent terminées qu'après la réunion de la Lorraine à la France.

Lancelot vint, par ordre du roi, examiner les archives pour y relever ce qui intéressait la France ; il dut en envoyer une partie à Paris. Cette mesure fit éclater les murmures dans le pays ; on murmura bien plus encore quand Louis XV donna l'ordre d'envoyer les condamnés sur les galères de France, au lieu de les bannir comme cela se faisait autrefois ; cette mesure atteignit même les contrebandiers pour lesquels il y avait plus d'indulgence en Lorraine.

Pour calmer l'opinion, Louis XV et Stanislas décidèrent que les régionaux circuleraient librement en France et les Français en Lorraine.

Après avoir résidé quelques mois à Lunéville, Stanislas vint à la Malgrange (7 août 1737). On y meubla en hâte un appartement, car le château n'avait été habité ni sous Léopold, ni sous François III ; d'ailleurs, il n'était pas achevé. Il y reçut la Cour souveraine, la Chambre des comptes, les chanoines de Saint-Georges et de la Primatiale. Le 9, il fit son entrée solennelle à Nancy au milieu des acclamations du peuple et au bruit du canon. Il cherchait à plaire à tous ; il permit aux juifs d'élire un rabbin.

Revenu de Metz à Lunéville, il parcourut les Vosges.

visita Plombières et Remiremont. Il n'imposa le don de joyeux avènement qu'aux exempts ; il fournit six cent vingt mille livres. Les fermes retirées à Gillet et confiées aux fermiers généraux de France donnèrent trois millions trois cent mille livres du 1er août 1737 au 1er octobre 1738. La subvention s'éleva à un million huit cent mille livres en 1738 et cent mille livres en plus pour la construction des ponts. La charge semblait légère, mais Louis XV l'alourdit : il envoya des régiments de cavalerie auxquels les Lorrains durent donner le fourrage, soit trois cent soixante-huit mille livres.

Stanislas abolit tous les offices financiers et les remplaça par quinze recettes qui partagèrent le territoire. De la Galaizière se chargea des ponts et chaussées dont la surintendance fut abolie. Le duc de Fleury fut chargé du commandement des troupes françaises en Lorraine (4 août 1737). Les procureurs furent rétablis ; l'autorité des maires passa aux syndics.

Le château de Lunéville fut embelli ; celui de Chanteheux fut créé et réuni aux Bosquets par une avenue d'une demi-lieue plantée d'arbres. Le château de la Malgrange fut démoli ; les matériaux servirent à édifier Bonsecours, à la place de l'ancienne chapelle dont l'abside avait deux cent quarante ans, et le transept cent seulement ; Stanislas voulut en faire un des plus beaux édifices du pays. Les anciens drapeaux pris par Charles V et Charles-François de Lillebonne sur les Turcs y restèrent suspendus. Provençal retraça dans la voûte la vie de la sainte Vierge ; Jean Lamour fit les grilles du chœur, des chapelles, des tribunes et de la galerie ; les murs furent enduits de stuc varié en couleur. Stanislas choisit cette église pour sa sépulture et celle de la reine Catherine Opalinska.

Stanislas méconnut d'abord les sentiments des Lorrains ; il les craignait avant de les aimer. Sans doute les nombreux changements opérés par lui firent penser qu'il voulait abolir le souvenir des anciens ducs ; on

s'en irritait. D'un autre côté, les courtisans dépeignaient le peuple sous de méchantes couleurs ; on méprisait alors les sentiments des peuples car on se les partageait comme un troupeau muet.

En France, les agents du roi tenaient toujours Stanislas en garde contre les mouvements de rébellion ; la formation d'une nouvelle maréchaussée fut faite en vue d'y pourvoir. On lui donna les couleurs du roi de Pologne, jaune et noir. Cette troupe ne relevait ni de la Cour souveraine, ni de la Cour des comptes ; elle relevait du chancelier seul. Elle fut formée dès le mois d'octobre 1738.

C'est dans les mêmes vues que fut rendu l'édit du 16 novembre 1739, défendant de porter des armes à feu et même d'en garder. En conséquence, on supprima les batteries d'arbalétriers ; les règnes pacifiques de Léopold et de son fils en avaient diminué le nombre au point de n'avoir plus d'importance. Elles ne paraissaient plus qu'aux cérémonies de la Fête-Dieu.

Le 20 mars 1740, on voulut éloigner du pays les jeunes gens d'humeur martiale ; on leva un régiment n'ayant qu'un bataillon, dit *des gardes lorraines*. Il fut amalgamé avec celui du Perche, envoyé en France, puis en Italie, au moment de la guerre de la Succession d'Autriche.

Le règlement de gruerie du 21 mars 1739, pour l'exploitation des forêts, produisit de l'émotion, car il lésait les intérêts des seigneurs propriétaires de forêts. La Cour protesta, les seigneurs réclamèrent. Il fallut vaincre la résistance par la rigueur ; Stanislas ordonna l'enregistrement de l'édit ; Collignon de Malleloy, principal plaignant, fut exilé à Bruyères ; les magistrats enregistrèrent l'édit, mais ils mentionnèrent qu'ils le faisaient contraints et forcés.

Les offices de distillerie du vin, des fruits, du marc de raisin furent portés à cinq cents, puis à six cents. Ces offices rapportaient peu au trésor ; de la Galazière crut

pouvoir y trouver des ressources abondantes : par édit il taxa les marcs et une ferme fut instituée pour distiller et vendre l'eau-de-vie. Ce projet fut approuvé en août 1739. Les vignerons perdaient la liberté de tirer profit de leurs récoltes ; les Cours, dont les magistrats avaient des vendangeoirs, appuyèrent leurs réclamations. Il fallut mitiger, puis supprimer l'édit. C'était un monopole ; le mot fut retenu et de notre temps des vieillards disaient en parlant d'un malheur, d'un désastre, *c'est un monopole*.

Le roi de Pologne prit d'autres mesures plus capables de le faire apprécier : ce fut l'institution des Missions royales. Huit Jésuites, installés au noviciat de la Compagnie, durent faire des prédications pendant un mois. Six cent vingt mille livres furent déposées au Trésor royal ; les rentes, vingt et un mille deux cents livres, devaient servir à l'entretien des missionnaires. Ceux-ci devaient faire douze milles livres d'aumônes et faire douze missions, six à Toul, trois à Metz, trois en divers lieux de Lorraine. Il fit bâtir ensuite pour eux la Maison des Missions, qui fut, après la Révolution, le Grand Séminaire.

Il fallait procurer aux enfants du peuple une instruction et une éducation convenables ; le roi s'adressa aux Frères des écoles chrétiennes, dont il connaissait le succès partout où ils étaient employés. Moyennant trente-trois mille livres et la cession de la Maladrerie de Maréville, construite par Léopold, ils s'engagèrent à instruire les enfants des trois paroisses de Nancy. On leur permit d'ouvrir un pensionnat à Maréville ; ils y reçurent des pensionnaires à trois cents francs par an.

L'abbé de Bouzey leur donna cinquante-huit mille livres pour augmenter le nombre des frères et fournir des livres, du papier, de l'encre à trois cents écoliers pauvres.

Le baron de Mesreck fonda à l'hôpital de Lunéville, auquel il donna le domaine de Chanteheux, une salle où le docteur Denis Rivard faisait gratuitement l'opé-

ration de la taille. Les thermes de Plombières furent agrandis, et douze lits furent établis, fondés pour les indigents.

L'hiver de 1739-1740 fut très rigoureux ; en octobre, il était tombé beaucoup de neige dans les Vosges ; au 16 octobre, les inondations ravagèrent les vallées de la Meurthe, de la Moselle, de la Meuse et du Madon ; les ponts de Saint-Nicolas, de Laneuveville et des Grands-Moulins de Nancy furent détruits, ainsi que ceux de Ceintrey et de Mirecourt.

Malgré ces malheurs, le chancelier exigea une subvention de six cent mille livres pour la cavalerie française. Un incident amena un vif mécontentement contre le roi : un magistrat, nommé Bagard, fit de vives critiques du chancelier ; une perquisition faite chez lui amena la saisie de papiers importants émanant des mécontents. Bagard fut exilé à Bruyères; tous les magistrats en éprouvèrent une vive peine.

Les grains ne pouvaient circuler ; de là, la cherté en certains lieux où les récoltes avaient manqué ; il y eut des émeutes à Lunéville, Einville, Dieuze et Vézelise. Stanislas envoya des membres du Conseil visiter les greniers pour amener l'écoulement des denrées et en taxer la vente. Les émigrations redoublèrent dans le district d'Allemagne ; les terres peu fertiles y amènent en tout temps de l'émigration avec esprit de retour. On défendit par une loi aux sujets lorrains de passer dans les pays étrangers : les maires et les officiers de police furent chargés de les dénoncer.

La sévérité de la Galaizière augmenta encore cette dépopulation : dès l'âge de quatorze ans les contrebandiers furent soumis aux édits ; on les enrola dans la milice. Un édit (20 octobre 1741) ordonna la formation de six bataillons de milice à six cents hommes. Louis XV, qui entreprenait une guerre injuste et impolitique contre Marie-Thérèse, les prit à son service et à sa solde (1er février 1742) ; il les forma en trois régiments de deux

bataillons portant le nom des colonels, MM. de Croix, de Polignac, de Marainville. En janvier 1743, Stanislas forma trois autres bataillons que Louis XV prit également.

Ces enrôlements enlevèrent des bras à l'agriculture et à l'industrie : cinq mille quatre cents de ces jeunes gens périrent à la guerre, dans les combats ou dans les hôpitaux. Pour combler ces vides, on fit de nouvelles levées ; on forma le régiment d'élite de Royal-Lorraine ; on en vint à soumettre au recrutement les bourgeois de Nancy, Lunéville, Bar-le-Duc ; les levées étaient contraires aux traités. Pour conserver ses fils, un cultivateur devait posséder deux charrues ; les hommes mariés et pères de famille ne furent pas toujours exemptés de partir. Chaque commune fournit son contingent, répondant des hommes ; s'il y en avait de tués, il fallait fournir des remplaçants et payer une taxe de 21 livres par homme pour son équipement, sans compter l'impôt général pour l'équipement des troupes.

La Lorraine fut dégarnie de troupes ; on arma la milice bourgeoise pour garder la citadelle, les portes Saint-Georges et Saint-Nicolas. Le 1er novembre 1745, Louis XV, avec le consentement forcé de Stanislas, forma, avec le 3e bataillon du Royal-Lorraine, le Royal-Barrois ; les miliciens y furent incorporés et partirent en Italie avec le colonel de Gisors.

Ces enrôlements coûtèrent à la Lorraine plus de vingt mille hommes (1) ; aussi voyait-on au labour des champs les vieillards, les femmes et les enfants, au dire de Durival. Ces troupes furent licenciées à la paix d'Aix-la-Chapelle (octobre 1748) ; on ne garda que le régiment des gardes lorraines. En 1750, on fit de nouvelles recrues pour former six bataillons de milice ; on en tira six

---

(1) C'est le 25e de la population totale ; c'est comme si aujourd'hui en France une guerre prenait au pays 1,920,000 hommes.

compagnies de grenadiers qui, avec ceux de Metz, d'Alsace formèrent le régiment de Chabrillant.

Pendant que les Lorrains versaient leur sang sur les champs de bataille, on démolissait chez eux les monuments du passé. L'église Saint-Jacques de Lunéville fut démolie pour être reconstruite : les tombeaux qu'elle contenait furent anéantis ; les habitants en gémirent. La Primatiale provisoire à Nancy était en ruines, mais la nouvelle était achevée ; Stanislas réunit à cette collégiale celle de Saint-Georges pour n'en faire qu'une. Saint-Georges abandonné devint un grenier à grains ; les cuisines du nouveau Palais y sont aujourd'hui installées. François III demanda que les cendres de ses ancêtres fussent transportées dans la chapelle ducale ou chapelle ronde. Le baron de Chausel, son envoyé, de Bouzey, doyen de la Primatiale, et l'abbé Willemin y procédèrent.

Les Lorrains supportaient tous ces sujets de tristesse avec une patience douloureuse; ils attendaient leur délivrance, pensant que la guerre la leur apporterait. Dans cette guerre contre Marie-Thérèse, le prince Charles (c'était Charles-Alexandre, frère de François III) battit le maréchal de Broglie trop faible pour lui résister. Les Lorrains n'en furent pas attristés ; on les incitait à s'armer pour secouer le joug ; ils restèrent calmes, et se contentaient de faire des vœux secrets. Pourtant ils ne furent pas aussi secrets qu'ils pensaient ; de la Galaizière et de Creil les punirent en leur imposant la fourniture de deux millions trente cinq mille rations de fourrage, foin et paille, à conduire à Schlestadt : les voitures furent pillées dans un horrible désordre. Louis XV craignit que cela ne nuisît à sa cause ; il fit exécuter quelques employés. On imposa encore au pays la fourniture des bois pour la mise en défense de Bitche. Le prince Charles ne pouvait franchir le Rhin, mais le baron de Mentzel s'avança à travers l'électorat de Trèves : il arriva sur la Sarre avec les Hongrois et les

Croates. La consternation se répandit au château de Lunéville ; la Cour vint à la Malgrange, puis dans le vieux palais de Nancy ; la Galaizière se tenait à l'hôtel de la Primatiale.

De Bercheni et Maurice de Saxe continrent les Impériaux ; ils tenaient les lignes de Wissembourg. Le prince Charles fit des essais du passage du Rhin ; les gens des campagnes en Lorraine allumèrent des feux au sommet du Donon. Les Lorrains haïssaient les Français, mais les excès de Mentzel sur la Sarre, ses impositions excessives, sa blessure, sa retraite et les pertes énormes qu'il subit, calmèrent les esprits et les espérances de nos pères. Stanislas protesta auprès de Marie-Thérèse contre les excès de ce général ; il ne craignit pas de parler de la neutralité de Lorraine comme si Louis XV en avait eu et en avait souci. On lui répondit par quelques paroles évasives et ce fut tout.

Le roi de Pologne revint à Lunéville le 19 octobre 1743 ; la reine, le lendemain ; les habitants qui vivaient des dépenses de la cour, les reçurent avec acclamation. On n'eut garde pendant l'hiver de laisser la Lorraine dégarnie de troupes ; les gardes lorraines tinrent garnison à Lunéville avec d'autres régiments. On parlait de la paix. Le 14 janvier 1744, un incendie détruisit l'aile du château qui longeait le canal ; c'était la demeure de la Galaizière.

La guerre reprit en été ; l'effervescence se montrait dans les esprits, on renouvela les édits défendant de porter les armes à feu. On apprit la mort de Beauvau-Fléville, le 23 juin. Le prince Charles parcourait les bords du Rhin ; il parvint à s'emparer de Wissembourg, car les troupes qui lui étaient opposées étaient trop faibles. Marie-Thérèse envoya un Manifeste déclarant que si Dieu favorisait ses armes, François III viendrait reprendre aux Français la Lorraine qui ne leur appartenait pas, qu'ils avaient prise au duc sans lui donner un équivalent, car la Toscane ne la valait pas. Des feux

allumés sur les montagnes furent la réponse des Lorrains. La reine de Pologne retourna à Meudon ; le roi se retira à Metz ; de la Galaizière fit des travaux de défense sur les routes des Vosges. On enleva de Lunéville douze canons ; quarante-deux autres, retirés de l'arsenal de Nancy, furent embarqués au Crône pour Metz ; on prescrivit trente mille rations de foin pour Saint-Louis, Bitche, Sarreguemines, Bouquenom et Fénétrange ; elles étaient payées trente sous de France le quintal.

Les Impériaux continuèrent leurs succès et s'emparèrent de Haguenau sur de Coigny ; leurs hussards parurent devant Bitche ; le prince Charles allait attaquer Saverne où se trouvait du Châtelet avec quinze cents hommes. Sûr de la victoire, il écrivit à Stanislas dont il ignorait le départ, le priant de ne point quitter son palais, que, arrivé à Lunéville, il se contenterait d'habiter le petit château. Louis XV avait cent mille hommes dans les Pays-Bas, il accourut pour délivrer les villes tombées aux mains de l'ennemi ; le 3 août 1744, il entra dans la cathédrale de Metz. Comme le prince Charles était remonté dans la Haute-Alsace, il entra lui-même en Alsace par le col de Schirmeck. Le 9 août, Stanislas apprit que le roi était tombé malade à Metz, qu'il avait reçu les derniers sacrements. Sa santé se rétablit, un *Te Deum* fut chanté dans l'église Primatiale ; les bourgeois se prêtèrent de bonne grâce à une illumination, dit Durival ; l'évêque de Toul prescrivit un *Te Deum* dans toutes les églises du diocèse.

Louis XV rétabli voulut faire le siège de Fribourg ; il leva trois mille ouvriers robustes de la campagne pour servir de pionniers : la ville capitula le 1er novembre. Les Lorrains licenciés furent remplacés par quinze cents habitants d'Arches, Epinal, Saint-Dié pour démanteler Vieux-Brisach.

La duchesse douairière était mise par cette guerre dans une situation délicate ; elle repoussait les félicita-

tions qu'on lui faisait sur les échecs des Français. En 1743, après des fêtes, elle eut une attaque d'apoplexie ; elle se remit, mais, en 1744, après des fêtes encore, elle succomba dans une dernière attaque. Les funérailles furent célébrées le 16 février 1745 ; son corps fut conduit à la chapelle ducale. Charlotte, abbesse de Remiremont, se retira à Insprück après les funérailles de sa mère. Elle avait succédé à Béatrix de Lorraine - Lillebonne ; elle alla dans les Pays-Bas dont son père était gouverneur ; elle mourut à Mons, en 1773, et son corps fut descendu, le 12 décembre, dans les caveaux de la chapelle ducale, à Nancy.

Le 20 mai, Stanislas visita le château de Commercy ; il lui plut ; les bâtiments, les eaux, les forêts le charmèrent. Les années suivantes, il y fit des agrandissements qui en firent un séjour enchanteur ; le roi s'y trouvait comme transporté à Versailles. Les Lorrains voyaient ses jardins avec admiration.

Il rebâtit aussi la Malgrange ; le château fut composé de trois pavillons reliés par deux corps de logis ; d'admirables parterres enrichis de jets d'eau, de bassins de rocailles. Stanislas venait habiter cette charmante demeure pendant les chaleurs de l'été. Il y venait aussi à chacune des fêtes de la Sainte Vierge pour communier dans l'église de Bonsecours. Il visitait l'église de Heillecourt, paroisse du château ; on l'y vit sans gardes porter le dais aux processions du Saint-Sacrement au jour de la Fête-Dieu.

Il embellit Lunéville : sur un rocher à quinze plans, l'horloger Richard plaça près de trois cents automates qui faisaient entendre la voix humaine, les cris des animaux, le bruit de la foudre et celui du canon. Pour les constructions nouvelles, il fallut parfois en détruire d'anciennes ; on en murmurait. Il voulut créer un passage au gouffre des Fonds de Toul ; on fit un aqueduc au-dessus duquel on fit un remblaiement qui permit de franchir facilement ces lieux où les voleurs

détroussaient les voyageurs. On murmura encore parce que les ouvriers des campagnes faisant cet ouvrage étaient enlevés au labourage des terres. Ce travail fut achevé en septembre 1747.

Une déclaration de Stanislas (27 juin 1746) ordonnant que la discussion des biens des débiteurs ayant des possessions en Lorraine ou en France, se ferait devant les juges du domicile, excita les murmures des magistrats de la Cour qui n'enregistrèrent cet édit que par force ; il en fut fait une mention sur le registre. De la Galaizière la supprima. Le sujet de ce murmure était l'attribution éventuelle à des juges français des liquidations de biens situés en Lorraine.

Les mesures charitables du roi de Pologne devaient apaiser ces murmures : augmentation des bâtiments de la maison de charité de Lunéville ; construction de la façade de Saint-Julien ; fondation de vingt-quatre lits pour orphelins et orphelines dans cet hospice ; on leur apprenait à lire et à écrire, ainsi qu'un métier ; on donnait à leur sortie, 300 livres aux garçons ; 500 aux filles. Approbation de l'OEuvre des Dames de charité ; constitution de 1.800.000 livres de rente pour les malades de Nancy, Heillecourt, Jarville, Vandœuvre, Lunéville, Chanteheux, Joiivet, Einville et Commercy ; fondation de douze bourses à l'Université de Pont-à-Mousson.

En 1747, le roi eut la profonde douleur de perdre Catherine Opalinska, de la famille royale des Piasts ; elle mourut le 17 mars à l'âge de soixante-six ans, après cinquante-six ans de mariage. Elle restait étrangère et vivait retirée se livrant aux œuvres de charité. Des services furent célébrés à Bonsecours et dans toutes les églises de Lorraine et de Bar ; son corps fut descendu dans les caveaux de Bonsecours. Nicolas-Sébastien Adam fit le mausolée que l'on admire dans l'église de Bonsecours : un ange montre le ciel à la reine agenouillée ; elle s'élève au-dessus de l'aigle de bronze aux ailes

déployées ; deux médaillons en marbre blanc, comme le mausolée, ornent le tombeau qui est lui-même d'un marbre coloré très précieux.

Le roi avait sa tribune à l'église en face du monument ; l'image de son épouse placée sous ses yeux renouvelait ses regrets ; il fallait l'arracher à ce spectacle et le promener dans ses demeures préférées pour calmer sa douleur.

La cour ne contenait que quelques personnes des familles lorraines, car elles s'étaient éteintes, ou avaient pris des établissements en Autriche ou en France ; il fallut accepter des filles des familles nobles d'Allemagne pour les chapitres nobles. On voyait au Château des Français, des Polonais, des Allemands. Le roi était environné d'artistes ; il les entretenait pour ses constructions. Il accueillait les savants ; Montesquieu passa quelques semaines à Lunéville, en 1742, amené par Madame de Mirepoix ; il écrivit qu'il avait passé près du roi des moments délicieux. Maupertuis, Helvétius, aussi pieux alors qu'il fut plus tard impie, y vinrent ; celui-ci épousa Mademoiselle de Ligniville ; Madame de Graffigny, fille du major d'Issembourg, de la garde de Léopold, et d'une nièce de Callot, célébra le mariage.

Voltaire y vint, après s'être caché au château de Cirey, aux frontières du Barrois : il fut amené par Madame du Châtelet. En arrivant, il fit au roi un compliment flatteur ; le roi, agréablement touché, lui donna un appartement au palais. A ceux qui lui disaient qu'il fallait se défier de cet hôte, le roi répondait : « C'est lui-même, « et non pas moi, qu'il fait dupe du rôle qu'il joue ; son « hypocrisie est un hommage qu'il rend à la vertu. Il « vaut mille fois mieux le voir hypocrite ici que scan- « daleux ailleurs ». Voltaire écrivait à d'Alembert qu'il était dans un lieu enchanteur ; il l'engageait à venir à Lunéville.

Voltaire chercha bientôt à répandre ses idées, Stanislas lui témoigna de la froideur. Voltaire feignit de ne

point s'en apercevoir. Le roi demanda à Alliot un moyen de s'en débarrasser ; celui-ci lui répondit spirituellement en citant ce verset de l'Ecriture : « Ce genre de « démon ne peut être expulsé que par le jeûne et la « prière ». La prière n'y ferait rien, essayez le jeûne, coupez-lui les vivres. Voltaire se faisait porter sa nourriture dans sa chambre ; il était facile d'en interrompre le service. Le 29 août, il écrivit trois billets pour réclamer sa nourriture ; les deux premiers étaient restés sans réponse ; le troisième fut adressé au roi : « En « Paradis, c'est à Dieu qu'il faut s'adresser ; Votre « Majesté m'a permis de venir lui faire ma cour ; or « je suis retenu dans mes appartements autant par mes « travaux que par mes souffrances. Depuis Alexandre, « les rois sont en possession de nourrir les gens de « lettres ; quand Virgile était chez Auguste, Alliotus « faisait donner au poète le pain, le vin et la chan- « delle ; je suis malade, je n'ai ni pain, ni vin, ni chan- « delle pour dîner ». Le roi ordonna de lui donner ce dont il avait besoin, puis il l'emmena à Paris pensant s'en défaire. Ce fut en vain ; Voltaire resta plusieurs mois à Lunéville, jusqu'au décès de Madame du Châtelet. Elle mourut d'une grossesse. Voltaire eut la douleur d'un père qui perd son enfant ; son intimité avec elle fut scandaleuse. Voltaire s'en alla à Paris sans que Stanislas ait dit un mot pour le retenir.

Flatté par Voltaire, Stanislas fit publier des Mémoires contenant des règles de gouvernement et de l'économie politique. Il s'en inspira pour faire des innovations. En 1747, il réorganisa les six grandes maîtrises des eaux et forêts et les soixante-quatorze grueries. On institua quinze maîtrises ; Gallois, conseiller d'Etat, fut chargé de remplir seul les fonctions de grand maître. En 1742, les actes et les contrats en Lorraine allemande durent être rédigés en français sous peine de nullité. Pour les forêts, on remit en vigueur la coutume de Blâmont qui n'était plus connue de personne.

Le roi donna cent mille livres à la corporation des marchands à 2 1/2 p. 100 pour favoriser ceux dont les affaires étaient embarrassées ; cela favorisait quelques-uns qui avaient ainsi un crédit moins coûteux ; on s'en plaignit ; le roi remit le taux à 5 p. 100. Le commerce avait surtout besoin de paix ; les défaites de Fontenoy, Rocoux, Laufeld ne parvenaient pas à abattre la monarchie autrichienne. Le roi d'Espagne, Frédéric de Prusse, aussi, voulaient la paix. François III avec cent mille hommes fit repousser Conti de ce côté du Rhin. Le compétiteur de Marie-Thérèse, le duc de Bavière Charles VII, vint à mourir ; son fils Maximilien se hâta de traiter avec cette princesse, dont l'époux François III fut proclamé empereur à la Diète de Francfort, malgré les efforts de Louis XV. Alors furent signés à Bréda les préliminaires de la paix qui fut signée à Aix-la-Chapelle. Le prétendant Charles-Edouard, en suite d'une clause du traité, fut mené hors de France ; il fut recueilli plusieurs fois en Lorraine, en 1749 et 1750, et à Lunéville en 1756.

On revit avec plaisir les bataillons du Royal-Lorraine ; ils furent licenciés ; le régiment des gardes lorraines fut réduit à deux faibles bataillons qui remplacèrent les compagnies d'invalides renvoyés à Paris. Ce fut un soulagement pour le pays de ne plus payer pour l'équipement militaire. L'agriculture, négligée jusqu'alors, produisait moins ; les vivres étaient devenus plus chers ; on revit les bons produits d'autrefois. Le 6 juillet 1748, un orage ravagea le pays depuis Lunéville jusqu'en Alsace ; les pertes furent considérables ; on tira des greniers d'abondance dix mille sacs de blé pour les distribuer aux sinistrés, pour ensemencer les terres.

En 1749, l'année fut plus malheureuse encore ; la grêle d'une grosseur extraordinaire ravagea Bar-le-Duc et Vigneulles ; à Bar, des maisons furent écrasées. La récolte de 1748 avait été médiocre, celle de 1749 ne fut pas meilleure. Il gela les 23, 24 et 25 juin ; il y eut disette

dans les Vosges et sur la Sarre ; dans le pays de Vaudémont, ce grenier de la Lorraine, il fallut pourvoir au soulagement des laboureurs.

La guerre avait beaucoup coûté à la France ; la dette s'était augmentée d'un milliard deux cents millions ; on créa l'impôt du vingtième ; les rôles furent exécutoires malgré les protestations de la Cour souveraine et de la Cour des comptes ; la Lorraine et le Barrois y furent soumis. On exigea la contribution en argent ; elle atteignait l'industrie comme l'agriculture ; le prix des denrées fixa le taux de l'impôt ; il fut basé sur la moyenne de plusieurs années ; en sorte que dans les années déficitaires tout le produit était absorbé par le fisc.

Stanislas ne pouvait en rien diminuer les charges fiscales qui pesaient sur son peuple ; ce qu'il pouvait il le fit, ce fut de multiplier les institutions charitables. Le 25 avril 1750, il établit les Frères de Saint-Jean-de-Dieu pour soigner les malades atteints de maladies contagieuses. La ville céda un terrain et un bâtiment sur l'Esplanade ; trois religieux d'abord, puis dix y furent installés ; il y fonda plusieurs lits et céda aux religieux le château de Gondreville dans lequel le prince d'Elbœuf avait déjà fondé un hôpital. Le 26 juillet, il créa la Chambre des consultations gratuites. En 1751, il créa des pensions pour les filles nobles sans fortune ; en 1752, il soutint la maison de charité de Lunéville. Il déposa au greffe de la Cour le tableau de ses fondations ; il le fit imprimer en 1758. Il obtint de Louis XV douze places à l'école militaire pour autant de gentilshommes lorrains. Il créa des écoles de Frères à Commercy et dans le Barrois. Les greniers d'abondance créés par Léopold ne fonctionnaient plus ; le 2 mai 1750, il donna deux cent mille livres tournois pour en établir à Nancy, Epinal, Etain et Bar-le-Duc ; il ajouta encore cent mille livres tournois, en 1754, pour en établir de pareils à Lunéville, Dieuze, Sarreguemines, Saint-Dié, Pont-à-Mousson, etc... Il donna cent mille livres aux curés de

Paris pour le soulagement des malheureux. Avec les biens que possédait la reine Opalinska en Pologne qu'il fit vendre, il fonda des missions à donner par les Pères Jésuites dans la Grande-Pologne, la Petite, en Russie et en Prusse. Il demanda à Louis XV son consentement comme cohéritier de la reine.

Un Français, qu'il avait connu en Pologne, qu'il amena avec lui, Pierre-Joseph Panipie de Colignon, lui conseilla de créer une Académie des sciences et des lettres ; il aima mieux créer une bibliothèque publique. Il institua des prix pour les Mémoires sur des questions posées par les Académies de Paris. Il demanda à Réaumur, de la Condamine et d'autres de juger ces Mémoires : ils s'y refusèrent. La bibliothèque fut placée dans la galerie des Cerfs ; l'ouverture en fut faite le 5 février 1751 par une cérémonie précédée de la messe du Saint-Esprit. Il institua alors l'Académie des sciences et des lettres ; elle tenait ses séances dans la galerie des Cerfs; toutefois ces séances furent froides et languissantes, parce que les sujets traités étaient vagues, peu instructifs. Il institua aussi, mais péniblement, un collège de médecine et de chirurgie.

Il voulait embellir la place du Marché, l'environner d'une colonnade et mettre une statue de Louis XV à la place réservée à celle de Charles III. Les négociants firent échouer ce projet, parce qu'il aurait porté du trouble dans leur commerce. Sur cette place se trouvait la maison de l'Auditoire, qui réunissait les tribunaux, les prisons, les halles et l'hôtel de ville. Cette place se trouva agrandie quand le nouvel hôtel de ville fut bâti.

L'Esplanade, entre les deux villes, était couverte de maisons de planches ou d'autres de peu de valeur ; elle convenait aux bâtiments qu'il avait dessein d'exécuter. C'est cette place Royale, dont Héré fit les plans, qui est des plus belles par sa régularité. Là fut bâti l'hôtel de ville comptant dix-neuf fenêtres séparées par des pilastres. Au levant et au couchant s'élèvent quatre pavil-

lons, l'hôtel des fermes, le théâtre, une habitation particulière, l'hôtel du gouverneur militaire ou ancien évêché. Les maisons qui sont en face de l'hôtel de ville sont moins élevées ; elles sont dirigées vers les arcades de Louis XV.

Des travaux en fer d'un art admirable de Jean Lamour ornent les balcons des fenêtres et les coins de la place. Aux coins nord de la place sont les fontaines de Neptune et d'Amphitrite auxquelles a travaillé Krantz, le plombier du roi de Pologne. Au delà est l'Esplanade de la Pépinière, devenue de nos jours une promenade splendide.

Le roi acquit l'hôtel de Craon, sur la Carrière, pour y établir la Cour ; les propriétaires de cette place reconstruisirent leurs maisons sur un plan uniforme. Un mur peu élevé surmonté de statues d'enfants et de grilles d'un goût excellent et des arbres embellissent ces lieux. Au bout de la Carrière, à la place du palais commencé par Léopold, s'élève un monument qui est bien en harmonie avec les autres édifices. Ce palais est précédé d'un hémicycle orné de bustes mythologiques.

On démolit malheureusement dans l'ancien Palais ducal la tour de l'escalier tant admiré, le bastion des Dames ; les statues de Drouin servirent de moellons.

La statue de Louis XV, œuvre de Cyfflé et de Barthélemy Guibal, fondue à Lunéville le 15 juillet 1755, fut amenée à Nancy par trente-deux chevaux ; elle fut inaugurée sur la place Royale, le 6 novembre. Un service à l'église commença la cérémonie ; Stanislas était au balcon de l'hôtel de ville, les gens de la cour aux fenêtres : un bal et un ambigu terminèrent la journée. Un repas fut servi aux quatre bataillons du régiment du roi. Les bourgeois mécontents du règne de Stanislas restèrent dignes; mais, à côté des soldats avinés, ils vinrent à une maison de la rue Saint-Dizier où était en vue un buste de Léopold ; ils firent de la musique, chantèrent des couplets en son honneur. Les patriotes jurèrent de

ne jamais passer par la place Royale ; plus d'une fois la statue de Louis XV fut maculée d'ordures.

Le lendemain, il y eut des illuminations, qui ne furent pas générales ; les fontaines donnèrent du vin ; les réjouissances furent commandées dans tout le pays. Saint-Urbain (Sainte-Marie de) frappa une médaille commémorative ; une députation en porta des exemplaires au roi ; celui-ci les accueillit très bien, leur donna son portrait qui fut placé dans la salle des séances du conseil de ville.

En 1756, l'Autriche et la France firent la paix ; Stanislas donna à une petite place le nom de place d'Alliance, en mémoire de cette paix. Elle est ornée d'une pyramide et de quatre fleuves versant leurs eaux; des arbres plantés en complètent l'ornementation.

Stanislas porta ses vues sur l'institution des tribunaux ; ces vues ne furent pas heureuses. Léopold avait créé dix-sept arrondissements ou bailliages et plusieurs prévôtés ; Stanislas supprima tous ces tribunaux (30 juin 1751) et en créa de trois classes. Les dix-huit villes principales eurent un tribunal de première classe ayant « un bailli d'épée, un lieutenant général civil et « criminel, un lieutenant particulier civil et criminel, « un assesseur civil et criminel, six conseillers, un avo- « cat, un procureur du roi, un greffier, des huissiers, des « procureurs et des notaires. » Tant de magistrats dans de petites localités comme Vézelise ! Les tribunaux de deuxième classe n'eurent en moins que quatre conseillers ; dix-sept bourgs, comme Nomeny et Blâmont, en furent dotés. Sept localités, comme Badonviller, Ligny, eurent des tribunaux de troisième classe ou prévôtés, comprenant « un prévôt, commissaire- « enquêteur et examinateur, un lieutenant, un avocat « procureur du roi et un greffier ».

Cet édit fut exécuté sans difficultés, mais non sans murmures ; les nobles virent avec peine des baillis d'épée pris parmi les Français ; le peuple vit, dans tant

d'officiers de justice, des procès interminables et des frais effrayants pour nourrir tant de gens.

Le 31 décembre 1751, une convention intervint entre Stanislas et Louis XV, d'une part, et Charles-Octave de Salm, de l'autre, réglant les enclaves de leurs territoires : toutes les enclaves de Salm sur la rive droite de la rivière de Plaine appartinrent à la Lorraine ; les enclaves de la Lorraine, sur la rive gauche de cette rivière, appartinrent au comte de Salm.

Le bail des fermes à partir du 1er octobre 1752 fut cédé à Jean-Louis Bernard, qui dut payer trois millions trois cent trente-huit mille sept cent quarante-neuf livres sept sols et neuf deniers tournois (1).

La liberté du commerce des grains fut établie entre la France, le Barrois et la Lorraine (5 février 1754).

Le décret du 5 février 1754 prescrivit la formation de six bataillons de milice à cinq cents hommes. On murmura beaucoup ; la Galaizière fut obligé d'exempter autant de fils de laboureur ou de domestiques que ce laboureur possédait de charrues ; les campagnes firent bon accueil à cette exemption.

Le jansénisme faisait quelques progrès dans les monastères, Monseigneur Drouas fit un mandement et une lettre envoyée aux curés de Nancy, qui la lurent en chaire, par laquelle il défendait aux religieux d'entendre les confessions des mourants (26 août 1754). La Cour intervint et rendit un arrêt (11 septembre) annulant le mandement et la lettre comme contraires « aux ordon- « nances du passe, ou droit canon, à la coutume de Lor- « raine, propre à jeter le trouble dans les consciences » Ordre fut donné de livrer le mandement et la lettre. Le roi avait approuvé ce mandement ; il fut décidé que des remontrances lui seraient faites. Le Conseil d'Etat cassa ces remontrances. Stanislas ordonna l'enregistrement

(1) La livre tournois ou le franc valait 80 centimes.

de cette cassation d'arrêt ; la Cour refusa. De Toustain de Viry vint au greffe, se fit présenter les registres et biffa l'arrêt. Nouvelles remontrances. Les envoyés chargés de les présenter furent reçus froidement, le roi leur dit : « Je sais pourquoi vous venez : je ne veux point « de remontrances ». La cour ne se lassa pas ; elle envoya des délégués à Versailles. Ce zèle des magistrats serait incompréhensible, si l'on ignorait que ces magistrats étaient de fervents sectateurs du jansénisme.

Monseigneur Drouas allait retirer son mandement lorsque parurent deux opuscules défendant les droits de l'évêque. La Cour affecta de les trouver injurieux pour elle ; elle somma de Viry de procéder contre eux. Les débats n'en finissaient pas, Monseigneur Drouas retira son mandement et remit les choses en l'état.

La reconstitution de la maréchaussée à la manière de France amena encore des remontrances, parce que l'emprisonnement des prévenus en certains cas était prescrit sans le concours des magistrats. Cette opposition alla jusqu'aux extrêmes limites, jusqu'à ce que le silence fut imposé par l'autorité aux magistrats qui commençaient à regretter ces choses.

Il se présenta bientôt une nouvelle et sérieuse occasion de faire des remontrances. Depuis l'avènement de Stanislas les impôts avaient été doublés ; les laboureurs étaient dans la gène ; la population diminuait par l'émigration et la misère. En 1752, les chambres des comptes avaient fait des remontrances qui ne furent pas écoutées. Le roi de Pologne aurait voulu y faire droit ; mais la guerre de Sept Ans, faite par la France et l'Autriche contre la Prusse et l'Angleterre, avait mis aux abois le trésor de France. On fut obligé de lever un second vingtième ; de demander au clergé un don gratuit de cent cinquante mille livres tournois à partir du 1er janvier 1756. Les évêques et les commissaires du clergé, proposèrent un emprunt de six cent mille livres ; mais ce moyen de payer ne fut pas voté. Le ministre réduisit

le don à cent trente mille livres tournois ; mais il fut réparti d'une manière vexatoire ; les Français (des évêchés et autres lieux) ne payaient presque rien, les Lorrains étaient énormément chargés ; une protestation de janvier 1758 n'y fit rien changer.

La Cour intervint en refusant d'enregistrer la levée du second vingtième, alors que le premier était si lourd. La stupeur causée par cet impôt était générale ; Stanislas, ému des plaintes, s'excusa en disant que l'impôt était pour la France, qu'il revenait à Louis XV d'en accorder la diminution. Des membres de la Cour exposèrent dans un Mémoire fait contre l'impôt que des droits seigneuriaux nombreux pesaient sur les sujets, surtout dans les domaines royaux ; puis la subvention ordinaire, les dîmes payées au roi et aux seigneurs, droits des curés, gages des maîtres d'école, droits aux portes des villes, et que le lot assigné aux insolvables retombait encore sur les autres. Une lettre de cachet appela à Lunéville les principaux magistrats pour expliquer leur intervention dans l'administration des finances. On manda le greffier et ses registres. La Cour résista : c'était de Châteaufort qui les unissait dans leur résistance. Le premier président vint à Lunéville avec le greffier et les registres et l'arrêt y fut enregistré sous forme de jugement ; les onze magistrats les plus compromis furent exilés par des lettres de cachet. Le bailliage de Nancy demanda à la Cour l'usage qu'il fallait faire d'un arrêt enregistré en cette forme. La Cour déclara n'être plus en nombre pour en délibérer. Finalement les magistrats demandèrent le pardon de leur conduite et rentrèrent en grâce, sauf de Châteaufort, Protte et de Beauharnais.

Alors les avocats à leur tour se mirent en opposition et refusèrent de plaider. Un petit fait (raconté par M. Fournier, doyen de la Faculté de droit de Grenoble), en fut la cause. L'abbé Jean-François Couquot, curé de Maron, fit reconstruire l'église de Maron ; il entraîna

les habitants à faire un procès aux décimateurs, les Pères Jésuites, pour leur en faire payer le prix ; ils y furent condamnés. Un Père Jésuite, le P. de Menoux, fit un pamphlet injurieux pour l'avocat de la partie adverse, de Nicéville ; les avocats le firent assigner et l'écrit fut condamné et brûlé devant la Cour par le bourreau. Stanislas de son autorité annula la procédure et cassa l'arrêt qui condamnait le libelle. Les avocats irrités cessèrent de paraître à la Cour pour plaider, la justice fut en suspens pendant de longs mois.

Harmand, Garandé et Bénaville furent nommés à la place des magistrats exilés, la Cour refusa d'accepter leur nomination. Stanislas, affecté de tant d'opposition, cessa la lutte ; mais de la Galaizière déclara que le million qu'on offrait pour le second vingtième était insuffisant. La Cour n'insista plus ; elle se contenta du rappel des exilés. La Cour s'enhardit de cette condescendance ; elle y vit un signe de la disgrâce prochaine du ministre ; elle n'y répondit qu'en accusant, dans un Mémoire, la Galaizière de tous les maux de la Lorraine, l'excès des corvées, les routes inutiles desservant les châteaux, l'érection en comté des possessions du ministre, à Roville, à Bayon ; son château de Neuviller-sur-Moselle, la route de la rive gauche de la Moselle, quand il en existe une sur la rive droite ; prises de terrains sans indemnité ; emploi des corvées de plus de deux cents communes, usurpées pour ses travaux de nivellement, de carrières, de charrois, de son château. L'auteur de cet acte d'accusation pensait rendre odieux la Galaizière aux ministres français.

L'autorité du chancelier parut ébranlée ; les chambres des comptes firent à leur tour des remontrances ; des pamphlets anonymes circulèrent ; on distribua deux mandements supposés de l'évêque de Toul prescrivant des prières pour écarter le fléau. Ces écrits circulaient malgré la maréchaussée. Il y eut en Lorraine une grande effervescence. Jacquemin devait porter à Paris le Mémoire, qui était, dit-on, de Châteaufort.

La noblesse s'agitait aussi ; elle suppliait Stanislas de ne plus soutenir le ministre. De Bressy et de Raigecourt choisis par les nobles furent présentés à Louis XV par Marie Lecszinska, qui savait de son père que les exigences avaient été excessives.

Les ministres voulurent que l'arrêt demandant le deuxième vingtième fût enregistré. C'était pour sauver les apparences, car ils acceptèrent qu'il fût remplacé par un million tournois ou un million deux cent cinquante mille livres de Lorraine. De la Galaizière accepta cette transaction, mais il exigea cent quarante-huit mille livres pour les frais de perception ; il ne voulut pas le rappel de Châteaufort et de ses amis. Mais les ordres du roi étaient formels ; Châteaufort quitta Saint-Hippolyte, lieu de son exil, et rentra en Lorraine. Les paroisses accouraient sur son passage avec des bannières ; à son entrée dans Nancy, la ville fut illuminée. La Cour donna satisfaction à Stanislas en ordonnant la suppression des deux Mandements supposés et du Mémoire ; un exemplaire en fut brûlé par la main du bourreau ; on prescrivit une amende de trois mille livres pour ceux qui en conserveraient un exemplaire.

La Cour eut encore l'imprudence de faire au roi des remontrances sur la condamnation de ces écrits ; Stanislas resta ferme et garda sa faveur à la Galaizière. Celui-ci venait de perdre sa fille ; le roi, pour le consoler, donna à son fils l'intendance de Lorraine, ce qui lui donnait entrée au conseil avec son père (11 décembre 1758).

Le duc de Nivernais fut nommé lieutenant-général en Lorraine à la place du maréchal de Belle-Isle. Le Royal-Lorraine rétabli en 1757 assista à la défaite de Rosbach (5 novembre 1757) et à celle de Hoya (23 février 1758) ; ce régiment y fut fort maltraité, ainsi que le Royal-Barrois ; ils perdirent encore beaucoup de monde à Emmerich (le 8 août). Les milices de Polignac et Montreux allèrent à la guerre ; on leva huit cent cinquante

hommes en 1758 ; les bataillons de milice furent portés de cinq cent vingt-huit hommes à sept cent vingt ; il se fit encore une levée supplémentaire dans chacune des quatre années suivantes. Cette guerre coûta à la Lorraine des sacrifices presque aussi considérables que la précédente. En 1758 on fit une réquisition de douze cent milles de foin à mener en Allemagne. Cette réquisition, quoique payée, fut désastreuse, car elle enleva aux campagnes les attelages et les hommes au moment des semailles du blé. En 1760, on demanda huit cent milles.

Bien que Proyard dise le contraire, les remontrances que fit Stanislas à Louis XV sur ce sujet furent vaines. Le roi de Pologne s'interposa entre les souverains pour la paix : Marie-Thérèse y fut favorable, mais les gouvernements d'Angleterre et de Prusse donnèrent des réponses évasives.

La paix fut néanmoins signée en 1762 ; les milices envoyées au commencement de cette année, le Royal-Lorraine et le Royal-Barrois furent licenciés ; les grenadiers seuls furent gardés et encadrés dans les grenadiers français. Heureusement les récoltes furent abondantes pendant le temps que dura cette guerre.

En 1756, le roi de Pologne donna une rente de 10.000 livres pour venir en aide aux nobles tombés dans la misère. Le 5 août 1760, il fit douze pensions pour les curés et les vicaires infirmes ; le 11 avril 1765, il donna 100.000 livres pour les habitants malades. En 1763, il contribua à l'édification de la caserne Sainte-Catherine (caserne Thiry) ; dès lors les habitants furent exonérés de la charge de loger les troupes. En 1765, il abandonna des terres domaniales pour faire la belle promenade de la Pépinière. En 1761, il fit construire à Plombières une promenade couverte et un salon. Le 23 avril 1760, il permit aux artisans de tenir boutique sans appartenir à un corps de métier et sans subir la visite de leurs maîtres. Les ouvriers ayant fait leur apprentissage furent reçus dans les villes où il y a maîtrises et

jurandes, à condition d'y faire leur chef-d'œuvre. En 1760,il rétablit les foires franches de Saint-Nicolas ; cela ne rendit pas à cette ville sa prospérité d'autrefois.

Le 13 novembre 1760, les ministres de France imposèrent à la Lorraine *un troisième vingtième* et *deux sols par livre* avec effet *rétroactif* du 1er novembre 1759. Ce dernier impôt excita une réprobation universelle ; les cours firent des protestations. On demanda encore un don gratuit de 69.750 livres à soixante-dix villes ou villages à recouvrer au moyen de l'institution d'octrois à l'entrée de ces localités. On imposa un sou par livre sur tous les objets de consommation. On mit encore un droit sur les cuirs pour égaliser le commerce de Lorraine à celui de France. Les remontrances furent si vives que le troisième vingtième ne fut pas mis en recouvrement.

La Cour fit une enquête sur l'état de la Lorraine ; elle la publia en dix volumes in-folio. On y trouve que vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix cultivateurs avaient quitté la Lorraine ; que les convois militaires avaient fait périr des milliers d'animaux ; que beaucoup de terres étaient incultes. La subvention était portée néanmoins de deux millions à 3.625.000 livres. On évaluait les produits de la terre à sept millions ; on estimait à huit millions l'ensemble des impôts. C'était exagéré.

De la Galaizière n'insista plus sur le recouvrement du troisième vingtième ; il abandonna le don gratuit des villes ; diminua de moitié l'impôt des cuirs. La Cour satisfaite du retour de Garandé, s'humilia devant le chancelier ; toutes les oppositions finirent par des excuses. La Galaïzière voulut supprimer les péages existant entre provinces ; cette mesure amena une guerre de plume qui ne finit qu'à la Révolution. Il supprima les chanoines de Vaudémont, le chapitre de Deneuvre. Les rentes de Vaudémont furent attachées à la chapelle ducale, en 1763. A cette époque l'empereur François Ier fit reconstruire le portique d'entrée et les

sarcophages tels qu'ils sont encore. Cette restauration fut suivie d'un service solennel aux Cordeliers en 1765. L'empereur donnait des emplois aux Lorrains qui venaient à lui ; il ne perdit jamais l'espoir de rentrer en possession de l'héritage de ses pères.

Stanislas souffrait des maux que causait la Galaizière ; il cherchait à les adoucir par la multitude de ses institutions charitables ; aussi le peuple lui faisait-il bon accueil à son passage.

La suppression des Jésuites, en 1762, causa de la douleur au roi de Pologne. Les officiers municipaux de Bar-le-Duc, incités par le Parlement, les renvoyèrent du collège de leur ville. Stanislas s'y opposa en vain, mais il les conserva au collège de Nancy ; il donna l'hospitalité aux expulsés. Il était aidé en cela par la reine de France, ses filles et par le roi Louis XV lui-même. C'étaient les jansénistes qui avaient poussé à cette destruction ; aussi Stanislas faisait-il tous ses efforts pour écarter ceux-ci de son duché.

Il aurait voulu un évêché dans son duché ; il l'aurait placé à Saint-Dié ; il échoua. Le diocèse de Toul était trop étendu ; la discipline des couvents se relâchait ; leurs richesses augmentaient, les vocations faisaient défaut ; la justice séculière défendait d'admettre dans le pays des moines étrangers. Ces pertes de la religion chagrinaient Stanislas. La conduite de Louis XV envers sa femme et ses enfants le remplissait de douleur. Les princesses Victorine et Hélène vinrent en Lorraine en octobre 1761 pour échapper à la contrainte qu'elles éprouvaient devant les scandales de la Cour. On fit de grandes fêtes à Nancy pour les recevoir ; elles allèrent à pied à la Malgrange accompagnées de la foule qui les acclamait ; elles allèrent à Plombières et furent reçues de même à leur retour.

Elles firent un second voyage en 1762. Stanislas, pour épargner les deniers de la ville, défendit de leur faire des fêtes à Nancy. A leur retour de Plombières, on fit

des fêtes du 10 au 19 juillet ; des feux d'artifices furent tirés dans les Bosquets et à Nancy.

Chaque année il allait à Versailles ; en 1765, on lui conseilla de s'en abstenir ; la reine vint le voir à Commercy ; le dauphin mourut en décembre suivant.

Le 1er février, le roi de Pologne vint à Bonsecours ; il y pria longtemps et dit : « Dans peu j'y serai, trois pieds plus bas ». Sa santé déclinait ; trois jours après, il retourna à Lunéville, et, le 5 février, s'étant levé de bonne heure, il voulut voir l'heure à la pendule sur la cheminée ; le feu prit dans sa robe de chambre ; il cria, il hurla, selon son expression ; le valet de chambre et le garde qui devait veiller à sa porte, n'y étaient pas. Ses plaintes furent entendues par une femme qui avertit un valet. En ouvrant la porte on fit un courant d'air qui activa le feu ; on ne put l'éteindre qu'en couchant le roi sur son lit. On cacha la gravité du mal, Stanislas ne perdit ni courage, ni patience ; c'est en plaisantant qu'il informa la reine sa fille du terrible accident. Le 22 février, les symptômes alarmants parurent ; il se confessa, reçut les sacrements de la main du cardinal de Choiseul, primat de Lorraine, qui se trouvait à Lunéville.

On fit des prières dans toutes les églises ; on exposa la châsse de saint Sigisbert. La consternation et la douleur furent partout, surtout à Lunéville qui allait perdre beaucoup ; on s'acharna contre le valet malheureux ; on l'appela *le rôtisseur du roi.*

Le roi de Pologne mourut après une longue agonie ; il avait quatre-vingt-huit ans quatre mois trois jours ; il avait régné vingt-neuf ans. Sans cet accident on aurait pu le conserver longtemps encore, car les médecins, en l'embaumant, ont trouvé ses organes parfaitement sains. Il fut transporté à Bonsecours sans grande cérémonie. Louis XV ordonna qu'on lui fît un monument grand, digne et de riches matières. Louis Vaté, élève de Bouchardon, en fut chargé ; après sa mort,

Félix Lecomte acheva l'œuvre. Le roi est représenté en costume polonais, couché à demi sur le bras gauche, tenant le bâton de commandement ; à gauche la Lorraine portant la couronne murale inscrit ses bienfaits sur des tables de marbre et le regarde avec attendrissement ; à droite, la Charité pleure sa perte ; au milieu, le globe à demi couvert d'un voile marque la douleur des contemporains ; au-dessous l'inscription est gravée sur une large plaque ; au-dessus une pyramide porte l'écusson de Stanislas. Le P. Elisée fit son panégyrique à la Primatiale ; pas une voix ne s'éleva contre lui en Lorraine.

Rogéville commença la critique ; il dit que ses principes étaient ceux de la starosie, c'est-à-dire de la tyrannie impitoyable ; malgré cela il reconnaît ses bienfaits et sa bonté dans la vie privée. Noël dans ses Mémoires risqua ce mot cruel et malheureux que le plus grand de ses bienfaits fut de se faire enterrer. Ce sont les seules voix discordantes dans un concert d'éloges et de regrets.

Ses fondations ont coûté 8.518.223 livres ; somme énorme pour une liste civile relativement faible ; sa mort l'empêcha de remplir son intention de fonder en chaque paroisse une institution charitable pour soulager les malheureux, semblable à celles de Nancy.

Après la mort de Stanislas, Louis XV déclara que l'économie est une vertu des souverains : en conséquence, il fit détruire les parcs, les jardins, les palais si chers au roi de Pologne. Chanteheux, Einville, la Malgrange, le château d'eau de Commercy, les châteaux de Lunéville et de Commercy furent démolis ou transformés à l'usage de casernes. Les Lorrains en furent vivement affligés. Ce roi économe ne pouvait user du même principe envers le palais de Versailles ? Envers les plaisirs coûteux qui endettèrent la France et causèrent la crise financière qui amena la Révolution ?

La mort de Stanislas fut le signal de la disparition de

la Lorraine comme Etat souverain et indépendant. Ce fut un grand malheur que les gouvernants de la France aient violenté un pays dont l'union morale avec la France était faite et que les intérêts des deux pays rendaient nécessaire. De la sagesse, de la bonté, de la générosité auraient été plus efficaces pour opérer la réunion définitive que tant d'injustice et de perfidie.

NOTE SUR LES MONNAIES

Nous devons compléter ici les notions données sur la valeur de certaines monnaies.

MM. de Riocour et Quintard ont fait des études remarquables sur les monnaies, leurs variations en général et sur les monnaies frappées en Lorraine en particulier. (Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, années 1883 et 1884.)

L'unité monétaire a toujours été la livre. Sous Charlemagne, elle valait 100 francs.

Au Moyen Age les monnaies étaient d'or pur ; elles avaient 24 carats sur 24.

Les pièces d'argent étaient de onze parties dites deniers sur douze.

L'écu sol, salut, était d'or et valait environ 11 fr. 80 de notre monnaie. L'écu d'or à l'agnel a valu 14 fr. 25. L'écu d'argent valait 6 francs de notre monnaie.

Le franc est un terme introduit par le fait qu'une monnaie portait Franc. Rex. Il y eut le franc tournois, parisis, barrois (écrit autrefois fran barrois), lorrain.

Les variations de valeur de chaque monnaie furent extrêmes ; cela provint des falsifications de Philippe le Bel, puis de Jean le Bon dont certaines pièces n'avaient d'or que 1 carat sur 23 d'alliage.

Charles IV diminua la valeur des monnaies lorraines

en donnant une survalue aux monnaies françaises, afin d'en favoriser l'entrée en Lorraine.

Louis XIV acheva cette œuvre en réduisant la valeur de la livre lorraine à 12 deniers ; les blancs à 2 deniers tournois, le gros à 8 deniers. Le franc à 8 sous 6 deniers. Le sol valait 5 deniers.

Le franc barrois a valu 3 fr. 75 ; il est descendu à 1 fr. 25. Le franc lorrain, qui valait 5 livres, est tombé comme la livre et ne valut plus que 3 francs. Le gros a valu 0 fr. 80 ; il est tombé à 0 fr. 40. Le denier a valu 0 fr. 38 pour valoir aux environs de 0 fr. 05.

L'aloi d'une pièce c'est ce que nous appelons maintenant le titre.

La taille, c'est la quantité de pièces prises dans le lingot d'une livre (valeur).

La Lorraine fut longtemps sans avoir des monnaies particulières ; puis plusieurs villes eurent les leurs bien différentes les unes des autres. Citons trois exemples.

Monnaies de Lorraine allemande : B. 2894. La livre vaut 20 schellings ; le schelling vaut 3 gros ; la livre vaut 5 francs de Lorraine.

Monnaies de Châtel-sur-Moselle : B. 2882. 1 franc vaut 12 gros ; le gros vaut 16 deniers ; le sou vaut 12 deniers ; 1 denier vaut 2 mailles ; la maille, 2 angevines.

Monnaies d'autres lieux.

1 franc vaut 2 gros ; 1 gros, 16 deniers ; 1 sou, 12 deniers ; l'obole, 2 deniers ; le denier, 2 pongoises.

Note 2, Vayringe, page 301. Lionnois dit de lui qu'avec un peu d'eau et de charbon, il faisait remonter à un bateau le courant de la rivière. Fulton n'a donc pas inventé la navigation à vapeur, mais c'est bien un Lorrain de génie.

AVIS

L'auteur de l'Histoire de Lorraine a composé celle d'Erbéviller ; cet écrit comprend un bon nombre de choses qui intéressent l'histoire du pays. Il se proposait de l'imprimer à un petit nombre d'exemplaires pour en faire hommage aux gens du lieu et aux premiers souscripteurs de l'Histoire de Lorraine ; après réflexion, il en fait hommage à tous les lecteurs de ce livre. Même les choses qui intéressent les habitants, sont une peinture des mœurs d'autrefois ; on pense qu'elles ne seront pas sans intérêt pour les lecteurs de cet ouvrage.

UNE FONDATION DE SAINT SIGISBERT

ERBÉVILLER

UN BÉNÉFICE ECCLÉSIASTIQUE

PAR

F.-J. ZABEL

AUTEUR DE L'*Histoire de Lorraine.*

NANCY

CHEZ L'AUTEUR

163, Rue de Strasbourg, 163

1909

ERBÉVILLER

CHAPITRE PREMIER

LE SITE, LE SOL, LES ÉROSIONS

Le Tasse a visité la Lorraine ; il l'a trouvée si belle qu'il l'a comparée aux environs de Naples et à la rivière de Gênes ; il déclarait que celui qui les aurait visitées toutes trois prononce le site qu'il préfère. Louis XIV rendit un pareil témoignage de notre pays qu'il visita en 1671 après en avoir fait la conquête qui fut de courte durée (1). Les vues remarquables de notre pays sont innombrables ; mais celle que le roi eut sous les yeux se trouvant sur les hauteurs de Mazerulles ayant devant lui les côtes d'Essey, d'Amance, de Bouxières, de Leyr a pu mettre sur ses lèvres les louanges du pays qu'il admira.

Le même tableau se montre aux yeux pour celui qui se place devant l'église d'Erbéviller : sa vue s'étend sur la forêt Saint-Paul, sur Champenoux ; les côtes de Ludres, Vandœuvre, Malzéville, d'Eulmont et d'Amance terminent l'horizon ; puis à droite on voit fuir dans le lointain azuré les autres côtes susdites. Si on se porte

(1) Les gens de Champenoux envoyèrent Claude Gœury combler les ornières de la route ; le roi déjeuna au château de Champenoux, dîna et passa la nuit au château d'Essey.

à la partie orientale, à la cote 256, le champ s'agrandit encore ; à droite apparaissent les hauteurs au-delà de la Seille ; la ferme de Merlin-Solgne, les forêts qui la dominent. A gauche apparaissent la côte de Thelod-Martemont, la côte d'Anon, les monts de Vaudémont, de Sion ; puis, plus près de soi, on domine les villages répandus dans la plaine, Lenoncourt, Haraucourt, Gellenoncourt, Réméréville ; à l'extrême gauche apparaissent, par un temps bien clair, la côte d'Erpi, près de Raon-l'Etape et le Donon. Ce spectacle laisse dans l'esprit de ceux qui l'ont contemplé un souvenir ineffaçable.

Passons au sol. Il repose sur les grès dits de Hoëville ; cette couche n'affleure en aucun point sur le territoire d'Erbéviller, mais elle est visible dans la faille de Faulx sur le territoire de Sornéville. Elle y forme une muraille imposante de grès ou sable gréseux compacte d'une puissance de onze mètres quatre-vingts centimètres ; ailleurs ce sable est pulvérisé et peut servir pour faire le mortier. Le grès porte une couche de schistes argileux très pyriteux d'une hauteur de quatre mètres soixante-dix ; dix mètres cinquante d'argiles bleues gréseuses et pyriteuses, couronnent le tout et retiennent les eaux. La puissance totale de l'étage est donc de vingt-six mètres vingt centimètres. Ce terrain a été formé au fond des eaux de la mer par des détritus arrachés aux continents et déposés peu à peu en couches alors horizontales. Ces grès, compactes ou libres, ne sont que sable fin en Meurthe-et-Moselle; dans les Vosges ils apparaissent comme des galets de un décimètre de diamètre; de ce fait l'ingénieur Braconnier a conclu qu'au temps de leur formation en couches stratifiées, il y avait un grand fleuve ayant son embouchure dans la Haute-Saône; il a laissé les gros galets au pays des Vosges et porté plus loin les parties tenues.

Sur cet étage repose celui des calcaires de Nomeny et Xeuilley; il s'appelle le *Lias;* il a plus de vingt

mètres d'épaisseur; il a une inclinaison de un mètre sur deux cent mètres produite par le relèvement de tous ces terrains du côté de l'Orient. Il est formé de couches successives de calcaire bleu ou jaune entre lesquelles se trouvent des marnes plus ou moins épaisses. Ces marnes sont riches en acide phosphorique; elles possèdent de un à deux grammes par kilogramme de terre desséchée; l'une d'elle possède même trente-deux grammes ; mais elle est bien mince. On trouve dans ce terrain des fossiles qui le caractérisent, des griphées, des ammonites, etc... Quelques minces filets de fer apparaissent dans les marnes. Cette couche forme toute la partie orientale du territoire jusqu'au ruisseau de l'Amezule et au village.

La partie occidentale du territoire est formée par des amoncellements des marnes dites de Mailly et de Saint-Firmin. Cet étage couronne le précédent. Ce terrain retient les eaux qui sont dans le calcaire, retenues d'autre part par l'argile des grès de l'étage qui leur est inférieur. Aussi ces eaux sortent-elles de terre comme d'un vase trop rempli au temps d'hiver sur la ligne de séparation du calcaire et de l'argile. L'acide phosphorique est très peu abondant dans ce terrain, sauf dans quelques lits où il apparaît à la dose de trois grammes par kilogrammes.

Ces deux étages sont surmontés par place par des alluvions anciennes et forment des terres *blanches* composées d'argile et de silice : c'est un terrain pauvre en acide phosphorique. Il est peu propre à la culture ; il est destiné par nature au régime forestier. Toutefois l'accumulation des engrais apportés depuis des siècles peuvent en faire une terre excellente.

Les érosions. Ce sont elles qui ont donné au pays sa configuration ; il nous reste à en dire un mot d'explication.

Les côtes d'Amance et de Delme sont composées des mêmes couches de terres ; celles de Delme sont le pro-

longement de celles d'Amance. Comment sont-elles disparues des lieux où coula la Seille ? Bien plus, la côte de Gugney, qui est plus haute de cent mètres que celle d'Amance, alors que les couches dont elle est composée ont subi la pente de un mètre par deux cents mètres, devrait être plus basse que celle-ci ; n'indiquerait-elle pas que les côtes d'Amance et des lieux voisins ont été découronnées d'une hauteur de deux cents mètres ? Les géologues le pensent et le croient. D'où viennent de si formidables érosions ? On enseignait il y a soixante ans dans une certaine école que c'étaient des lacs vosgiens qui, rompant les terrasses qui les retenaient, auraient produit un tel effet : cause bien faible pour un tel résultat. La terre de France s'est élevée plusieurs fois hors des eaux de la mer pour y rentrer. Ces mouvements ont eu parfois une grande amplitude, puisque certains plateaux montagneux en Asie atteignent six mille mètres et même les dépassent, et que les terrains que nous foulons sont à deux et trois cents mètres au-dessus des mers, alors que sous Paris ils sont à plus de sept et huit cent mètres au-dessous des eaux. Ces mouvements, lents parfois, parfois se sont produits avec la rapidité d'un tremblement de terre. Figurez-vous un plateau portant trois cents mètres de hauteur d'eau s'étendant sur une largeur de centaines de kilomètres, jetant des vagues si hautes venant de trois à quatre cents kilomètres. Quelle masse puissante ! Une force si grande balaiera les monts, ravinera les vallées. C'est ainsi que notre sol a été bouleversé par les eaux.

CHAPITRE II

ERBÉVILLER PRÉHISTORIQUE

On vient de trouver dans les champs d'Erbéviller une hache en silex ; l'auteur de cet écrit en a vu autrefois une semblable, à moins que ce ne soit la même. On

trouve assez fréquemment au-dessous du lieu dit *Château des Sarrasins* des silex taillés ; ils ont dû servir à armer des flèches ou à suppléer aux ustensiles communs que les hommes de l'âge de pierre ne savaient pas fabriquer. Dans le sol on voit parfois des pierres arrondies et percées semblables à des grains de collier, des dents d'animaux maintenant inexistants dans le pays. Dans les failles de Faulx, un peu au-delà des limites du ban d'Erbéviller, il y a une fontaine coulant entre deux pierres levées surmontées d'une large pierre en grande partie couverte par les éboulis ; elle formait une sorte de table semblable à celles que les druides employaient dans leurs sacrifices. Noel (Hist. de Sornéville) dit que cette pierre servait effectivement au culte des Gaulois, et que la partie haute du village de Sornéville était autrefois un lieu occupé par les Leucois. Un ancien chemin partant de ce village passait par le château des Sarrasins, cette voie est très anciennement pratiquée; les indices trouvés en ces lieux montrent qu'il unissait les habitants de stations voisines. La source de la Pierre-Levée et celle de Marly-Fontaine, plus rapprochée du ban d'Erbéviller, étaient plus abondantes autrefois qu'elles ne le sont maintenant.

CHAPITRE III

LE CHATEAU DES SARRASINS

A la limite orientale du territoire, près du bois de Faulx, on trouve dans les terres cultivées des fragments de tuiles creuses de grand module et très épaisses ; elles sont identiques à celles qui couvrent le Baptistère de Saint-Jean, à Poitiers. D'autres tuiles sont plates, épaisses, d'un grand module : elles ont dû servir à couvrir un édifice, comme une tour, une maison fortifiée. Des *tumuli* s'élèvent au-dessus du sol ; ils contiennent des

pans de murailles, naguère encore visibles. Le petit bois qui s'avance à côté, est rempli d'amas de pierres sur lesquels la futaie a poussé : on remarque même l'orifice d'un puits, dont les pierres taillées sont au niveau du sol. Au coin du petit bois on voyait un bloc formé de cailloux noyés dans le ciment ; des pierres taillées de grès rouges ont été tirées de ces lieux et employées dans les maisons du village et même dans l'église ancienne, dont elles revêtaient les contreforts. On a trouvé dans ces lieux une médaille romaine portant à l'avers la figure d'une femme entourée de ces mots : *Faustina Aug. Filia.* La tradition appelle ces lieux le Château des Sarrasins ; or, nous savons qu'on disait couramment en Lorraine : *Au temps où les Sarrasins occupaient le pays,* attribuant ainsi les œuvres des Romains aux Sarrasins dont le nom retentissait si souvent aux oreilles du peuple pendant le Moyen Age. Nous sommes donc en présence d'un établissement des Romains.

Nous savons que les Barbares envahissant l'empire ne pouvaient franchir les cols des Vosges avec leurs chariots portant leurs biens et leurs familles; ils remontaient la chaîne des monts et descendaient dans le pays par le revers des montagnes. Il fallut donc pour les contenir faire de Metz à Decempagi (Dieuze ou mieux Tarquinpol) une ligne de défense appuyée sur la Seille et composée de forteresses plus ou moins importantes. D'abord pour raffermir le sol de la vallée de la Seille on fit un briquetage s'étendant de Dieuze à Vic. Les forteresses établies sur cette ligne étaient Norroy (Nogaretum), Mousson, Scarpone, le camp des Romains à Loisy ; la muraille romaine d'Eulmont fermait la vallée de Bouxières ; le château que nous étudions fermait le vallon descendant sur la Seille par Moncel. Le mont Saint-Jean, au-dessus de Marsal, et Decempagi marquaient la fin de cette ligne.

Comment s'appelait du temps des Romains cette localité que nous appelons le Château des Sarrasins ? Une

hauteur voisine s'appelle le *Haut-de-Granviller ;* une mare, creusée de l'autre côté, gardant de l'eau pour les animaux, s'appelle la *maix Dran*. Le nom de Grand ne répond guère à ce qui fut un village ; Dranviller me semble préférable. Ne serait-ce pas une abréviation de *Trajani Villare ?* C'est vers le règne de Trajan que ces travaux furent faits. Le briquetage remonte au temps de Claude : on a trouvé une brique portant cette inscription : *Cæsar, Drusi filius.*

Trajanviller est une ruine ; qui l'a mis en cet état ? Les Barbares vinrent dans la Gaule Belgique en 366 ; ils ont vaincu Cariétan, son gouverneur, tué Sévérien, lieutenant de celui-ci, et sont venus à Scarpone. Rien n'indique qu'ils aient ravagé le pays.

Sous Valentinien Ier, Jovinien mena ses troupes à Atton et Sainte-Geneviève et massacra les Barbares de son armée qui s'étaient révoltés ; la croix Martirion, près de Loisy, est un monument de ce massacre. (Beaulieu. Antiquités romaines, page 43). On dit bien que ces Barbares incendiaient, mais il vint un Barbare qui les surpassait tous par ses excès. En 451, Attila, roi des Huns, vint avec quatre cent mille guerriers suivis de leurs familles ; ils suivirent la voie romaine de Decempagi à Strasbourg, d'un côté, à Metz, de l'autre. Aravarius, évêque de Tongres, était allé à Rome demander aux saints Apôtres l'éloignement du fléau. Saint Pierre lui apparut et lui dit que les Huns devaient faire ces grands ravages pour punir les péchés des peuples. Saint Livier fut martyrisé près de Marsal. Attila arriva à Metz le 8 avril ; il fit passer tous les habitants au fil de l'épée, égorger les prêtres, mettre le feu aux quatre coins de la ville. Saint Pierre avait demandé à Dieu le salut de la ville ; le Seigneur ne lui accorda que le salut de l'église Saint-Pierre qui possédait de ses reliques (Hist. de Metz, t. 1, p. 229).

Avant d'arriver à Metz, ils avaient détruit Decempagi, ville placée sur une éminence au milieu de la prairie

qui est devenue l'étang de Lindre. Ils brûlaient tout sur leur passage ; ils vinrent dans la vallée de la Natagne et campaient de Sainte-Geneviève-Loisy jusqu'à Morey : le camp environné des hauteurs voisines était comme une forteresse ; c'est de là qu'Attila était accouru à Metz après avoir appris que ses soldats étaient maîtres des remparts.

Une masse de quatre cent mille hommes ne marche pas sur une seule voie ; ce sont des parties de l'armée qui ont fait à Eulmont, Trajanviller et ailleurs des ruines semblables à celles de Metz.

CHAPITRE IV

RÉGICHAMPS, DOMCHAMPS, ERBÉ ET SAINTE-GOULE

Pourquoi ces ruines n'ont-elles pas été relevées pour y recevoir des habitants ? C'est que ceux qui s'étaient enfuis, ou ceux qui sont survenus pour occuper les terres, avaient intérêt à s'établir au bord des eaux, au centre du territoire ; la raison militaire n'existait plus. Ces habitants étaient dénués de tout ; il leur fallait le consentement du maître pour bâtir leurs cabanes sur son terrain, pour prendre les matériaux dans ses bois. Or la colline sur laquelle le nouveau village s'est bâti appartenait au roi ; elle était couverte de bois ; ils s'étendaient de Régichamps, au nord, jusqu'à Domchamps, au sud. Pour garder sur sa terre les gens qui y étaient venus, le maître dut leur concéder des terres et des bois affouagers, et cela dans son HÉRITAGE. A côté des biens donnés à la communauté, il fallut réserver les terres du bénéfice ecclésiastique et cela dans l'*héritage*. En effet, les terres situées sur la hauteur comprennent les pâquis communaux, les terres du bénéfice, les champs du seigneur (les rois d'Austrasie, les Carolingiens, les ducs

de Lorraine et leurs serviteurs, un Mahuet de Lupcourt, secrétaire de René II, dont il reçut la maison forte de Champenoux, près de la route, puis ce Mahuet de Lupcourt, qui au XVIIIe siècle était prévôt de Saint-Nicolas); encore des pâquis communaux ; plus loin c'était la part du seigneur ; ces lieux s'appellent encore la pièce Mahuet.

En échange des bienfaits des rois et seigneurs les habitants leur donnaient leurs travaux. S'ils ont aussi cédé leur liberté, il est à croire qu'ils n'ont pas tardé à la recouvrer.

Le village nouveau reçut le nom d'Erbéviller. Des lettrés qui se souvenaient d'avoir décliné *herba* sur *rosa, rosæ* ont cru bien faire en corrigeant l'orthographe de ce nom, ils l'ont écrit Herbéviller, le village de l'herbe. Cela est singulier ; à ce prix tous les villages devraient s'appeler ainsi, car partout il sort des habitations des eaux formant dans les terrains en contre-bas d'excellentes prairies. Comment faut-il écrire ce nom ? Un usage de onze siècles doit-il être réformé ? Tous les manuscrits des archives disent Erbéviller. Pour trancher la question demandons-nous quelle langue parlaient ceux qui ont opéré le lotissement des terres, leur partage en saisons ou assolements. La première saison s'appelle la saison des Zierzes. Ce nom n'est ni latin, ni français : essayons de dire en allemand les terres de la première saison : *Die Weizenfelde des erstes Theiles ; des erstes,* la voilà la saison des Zierzes ; c'est de l'allemand. *Erb* en allemand signifie héritage, domaine. Erbéviller signifie le village bâti sur les terres domaniales ou du roi.

Un lieudit appelé « Coin de Sainte-Goule », nous intrigue. Le mot gula ou goule dans le vieux français ne signifiait pas une chose injurieuse. On disait : ces revenus sont pour mon entretien *ad gulam* ou pour ma *goule.* Or les terres qui s'appellent ainsi formant un coin du bois de la Tussinière appartenaient au bénéfice

ecclésiastique, et les laboureurs désignant ces terres disaient : ce sont celles du prêtre, pour son entretien, pour sa goule ; d'où le nom de Coin de Sainte-Goule.

CHAPITRE V

SAINT SIGISBERT

Il nous faut rechercher l'époque et l'auteur de la fondation du village et du bénéfice. Puisque à cette époque-là on parlait allemand, nous sommes conduits aux premiers temps qui ont suivi la conquête de Clovis ; il n'y a pas de témérité à la placer à un siècle et demi plus tard, vers 650. Sainte Radegonde, femme de Clotaire I[er], fonda des abbayes vers l'an 620. Il est dit de Dagobert : *De villâ autem Rotovollum, Dominus Dagobertus ipsam pro amplius quàm quingentos solidos* (sols) *in luminaria ad basilicas Metenses delegavit* (Saint Gœric à Didier, évêque de Cahors). *Rotovollum* serait-il Roville ?

Le fils de Dagobert, Sigebert II ou saint Sigisbert (638 à 656), fonda l'abbaye de Saint-Martin de Metz ; or tous les monuments de l'histoire disent que le bénéfice d'Erbéviller était à la nomination de l'abbé de Saint-Martin. De ce fait il faut faire sortir la vérité. Quand le bénéfice a été fondé il fallut l'attribuer à un monastère pour le faire desservir ; s'il avait été fondé avant Sigisbert II il aurait été attribué à un autre monastère existant. Que l'on ne dise pas qu'il a pu l'être par un autre seigneur après Sigisbert II, car cela nous éloignerait trop des temps où on parlait allemand. Nous concluons donc que c'est ce saint illustre qui a doté le village de ses biens et de son bénéfice et attiré les laboureurs pour en cultiver les terres. Toutefois une ferme royale a dû préexister ; les terres ravagées par les Huns n'ont pas dû rester deux cents ans sans culture.

Sigisbert II mourut le 1[er] février 656 à l'âge de vingt-six ans ; il avait vaincu Radulphe de Thuringe révolté. Son corps fut inhumé dans le monastère de Saint-Martin. Ce couvent était bâti sur la déclivité du mont Saint-Quentin à Metz. Il fut incendié, puis rebâti au bas de la montagne pour faciliter l'exploitation du ban Saint-Martin. En 1553, il fut démoli par ordre du duc de Guise pour empêcher Charles-Quint d'y trouver un appui pour le siège de Metz. Les biens du couvent furent attribués à l'église Saint-Vincent de Metz ; les reliques du saint furent transportés à Nancy par les ordres du cardinal Charles de Lorraine, évêque de Metz, en 1564, « parce « que, dit Lionnois, c'est un duc de Lorraine qui fonda « l'abbaye de Saint-Martin ».

Le culte de saint Sigisbert se répandit alors à Nancy et dans le pays lorrain.

Erbéviller a toujours été du diocèse de Toul ; aux raisons données plus haut, nous pouvons dire qu'aucun souverain autre que le fondateur de Saint-Martin n'aurait rattaché ce village du diocèse de Toul à un monastère de Metz. D'ailleurs après lui les rois dits fainéants se sont occupés à tout autre chose que de fonder des paroisses.

CHAPITRE VI

EVE, LE BOIS MOREL, SALIMATAN

Dans les VIII[e], IX[e] et X[e] siècle, il s'est formé sous la souveraineté des rois carolingiens un comté appelé le CHAUMONTOIS. Il est admis que ce nom vient de *calvi montes,* monts dénudés de leurs bois, ou cultivés. Une simple supposition : ces côtes dénudées sont plantées de vignes qui sont largement chauffées par le soleil sur la déclivité des monts ; d'où on peut se demander si l'étymologie véritable ne serait pas *calidi montes ?* car

ces sols échauffés donnent un vin renommé. L'étendue de ce comté nous est marquée par une énumération que les moines de Salonne donnaient de leurs possessions sises toutes dans le Chaumontois : Dommartin-sur-Vraine, Vicherey, Malmaison, près de Châtenois, Maconcourt à Gironcourt, Courcelles, Château-Salins. Le comte Hugues et sa femme Eve furent les derniers possesseurs du Comté. Arnoul, l'aîné de leurs fils, ainsi nommé à cause de saint Arnoul son ancêtre, était très pieux ; il périt assassiné dans le Val de Saint-Barthélemy, près de Champigneulles. Le second, Odaric, moine de Saint-Léon à Toul, devint évêque de Reims, avant Adalbéron. Eve se retira à Lay-Saint-Christophe après la mort de son époux. Elle donna à saint Gauzelin, qui venait de fonder l'abbaye de Bouxières-aux-Dames, Aingeray, Malzé (détruit en 1635 par les Suédois), Gibeaumeix et des biens qu'elle possédait à Biqueley, Raville-sur-Sanon, Sionviller et Réméréville, village au ban duquel Erbéviller appartenait et dans lequel son bénéfice possédait ou posséda une ferme.

L'épouse de Gérard d'Alsace (1148-1170), était sœur de la comtesse Eve : est-ce d'elle que le fondateur de la famille de nos ducs a possédé le Chaumontois pour l'ajouter à la possession des biens qu'il avait sur les bords du Rhin, avec l'approbation de l'empereur d'Allemagne ? C'est certain.

Le duc Simon Ier de Lorraine (1115-1139) donna aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem le terrain sur lequel ils bâtirent Saint-Jean-du-Vieil-Aître. En 1231, ils possédaient la Bouzule ; en 1247, Mathieu II affectionnait particulièrement le frère Morel ; à cause de lui, il leur abandonna le bois qui fut appelé Bois Saint-Jean, situé sur les territoires de Mazerulles et d'Erbéviller ; une partie du bois situé dans le ban de ce dernier village fut appelée Bois-Morel, nom qu'elle porte encore.

En 1283, les Hospitaliers abandonnèrent la part qu'ils

possédaient dans la Saline de Rosières-aux-Salines au duc Ferry III, qui leur abandonna la seigneurie de Mazerulles ; un pré situé à Erbéviller fut compris dans cet échange, car il porte le nom de Salimatan, dont le sens est *Salimentum,* prix du sel.

Dans une guerre contre l'évêque de Metz, Ferry III s'était emparé du ban de Réméréville et des villages qui en faisaient partie. Le 24 août 1278, Gobert d'Apremont pris pour arbitre jugea que Ferry ne pouvait prétendre à rien de Lay, Layers (Leyr ?), Villey-le-Sec, que Réméréville, Villaines (Velaine) et leurs dépendances (Courbesseaux, Erbéviller, Buissoncourt et Sornéville), resteraient à l'évêque (Hist. de Metz des PP. Bénédictins, tome II, p. 472).

En 1284, après une guerre favorable au duc de Lorraine, Ferry et l'évêque Bouchard convinrent que « l'étang de Buissoncourt demeurerait à Ferry ; qu'il « aurait aussi Laneuveville et la forteresse de Buisson- « court avec ses dépendances, et tout ce que l'évêque « tenait à Courbesseaux, Gellenoncourt, Réméréville, « Erbéviller et Sornéville serait partagé par moitié « entre l'évêque et Ferry. »

Les Bénédictins ont écrit ici par une erreur manifeste Rambervillers dont il n'est pas question, parce que dans le manuscrit la fin du mot Réméréville et la première syllabe Erb sont presque effacées et on lit Rém...béviller. Ils ont répété l'erreur dans le cours de l'histoire, alors que cette ville partagée en deux parties appartenant, l'une à l'évêque de Metz, l'autre au duc de Lorraine, n'a jamais été possédée par eux en commun.

Cette convention ne fit que remettre les choses dans un état primitif. En ce qui concerne Erbéviller nous savons qu'il y avait des biens domaniaux dont le duc devait être le seigneur, qu'il y eut une ferme ; qu'il y acheta des terres appartenant à un Arverne de Vic ; quant à l'évêque, il eut aussi des terres ; il put avoir sa part dans les droits des moines de Saint-Martin trans-

férés à la paroisse Saint-Vincent, La convention de 1284 a réglé ces possessions en renouvelant peut-être une convention semblable faite antérieurement.

En 1435, le 9 juillet, René Ier céda pour cinq cents écus d'or ce qu'il possédait par moitié avec l'évêque de Metz au ban de Réméréville au comte de Haraucourt pour l'attacher à son service.

CHAPITRE VII

LES IMPOTS

Les ducs instituèrent les Prévôts pour substituer leur autorité à celle des seigneurs ; ils étaient juges des récidifs et des vagabonds ; ils faisaient exécuter les peines auxquelles les coupables avaient été condamnés par le tribunal de la Chambre de l'Hôtel de Ville, ou les peines infligées par les hauts justiciers après le visa de la dite Chambre s'il y avait condamnation à mort. Ils faisaient la levée des troupes ; ils étaient gruyers ou juges des délits forestiers et enfin arpenteurs jurés, ils centralisaient les recettes en argent et en nature par les maires ; un agent-comptable, ou receveur, leur était adjoint. Mathieu Ier en institua d'abord à Nancy pour contenir les seigneurs et surveiller les femmes livrées à la débauche. Ils prenaient leur charge par adjudication, comme une ferme.

Nicolas Jacquot, prévòt et receveur d'Amance, explique dans son *Deuxième Compte pour l'année* MCIIIIXX (lisez 1580), l'état de la recette de la mairie de Réméréville (Archives de Meurthe-et-Moselle. B 1524).

La mairie de Réméréville avait été octroyée par la Chambre des Comptes en 1583. Chacun des villages composant le ban de Réméréville avait un *sous-maire*, un ou plusieurs *écherins*, un *procureur* chargé de veiller aux intérêts de sa communauté. Ces officiers

formaient un tribunal de police local ; sous la présidence du maire, parfois du prévôt et même du duc, si cela lui plaisait, ils étaient juges dans *les plaids* annaux ; tous les chefs de famille devaient s'y trouver sous peine d'amende. Le maire résidait dans l'un ou l'autre village ; il était receveur des impôts et gruyer.

Les impôts se payaient en nature ; quelques-uns en argent.

En cette année 1580, la dîme de la mairie de Réméréville se monta à quatorze resaux de blé et quatorze resaux d'avoine pour le duc ; autant pour l'évêque de Metz. Les parts des curés étaient recueillies par des *pauliers*, à moins qu'elles ne furent mises en adjudication. Une année, Adrien Corbel prit la dîme du curé d'Erbéviller pour vingt-huit resaux de blé (mesure de Nancy, qui était de quatre-vingts livres au resal, et la livre était de quatre cent quatre-vingt neuf grammes, cinq décigrammes).

La loi mosaïque prescrivait de consacrer à Dieu pour les prêtres et lévites la dîme des récoltes. Sous le christianisme, les fidèles furent invités à continuer cette pratique ; Charlemagne en fit une obligation à ses sujets. Bientôt les dîmes donnèrent un fruit surabondant, les puissants s'en emparèrent alors que personne parmi les bénéficiaires n'avait la force à son service pour les défendre. Innocent III en laissa les deux tiers aux mains des possesseurs à condition qu'ils restitueraient le tiers réservé. La part laissée aux usurpateurs se transmettait comme se font les propriétés ordinaires, bois, champs, maisons. Les laboureurs de ces villages payaient quatre imaux de blé, autant d'avoine et un blanc (sept à huit deniers ; la livre comprenait douze deniers et valait 0 fr. 60 de notre monnaie ; le resal de quatre-vingts livres valait quatre quartes ; la quarte valait quatre imaux ; l'imau valait quatre picotins). Chaque vache payait douze deniers ou la livre ; chaque bœuf ou *houtton*, quatre blancs ; les porcs, brebis, veaux et autres bêtes de deux ans, chacune deux deniers.

Les manouvriers et laboureurs paient chaque année trois gelines (poules ou poulets) montant (au perchoir) et avalant (descendant).

Chaque habitant ayant maison et jardin paie douze deniers en deux termes ; quatre deniers pour une fauchée de pré.

Des terres, le seigneur prend deux gerbes sur douze ; d'un défrichement, deux gerbes sur quatorze. Au four, un sur vingt-quatre pour le pain. Au moulin banal, on donne un sur quatorze. Celui qui est accusé d'avoir moulu ou cuit ailleurs qu'au moulin et au four banal, est cru sur son serment s'il le nie.

Le four banal (situé sans nul doute au lieu dit *le Chaufour*) a été loué à Didier Martin.

Pour d'autres taxes, ceux d'Erbéviller doivent aux deux seigneurs deux resaux blé et avoine.

Ils doivent huit gelines à Pâques et quatre-vingts œufs.

Ils payaient pour la cire et le miel (B. 1112), je n'ai pu déchiffrer la quantité.

Les hoirs (héritiers) Robert doivent tous les ans douze resaux blé et avoine par moitié (pour fermage sans doute) (B. 2130).

Un revenu important était la coupe des bois. Raoul de Saint-Amand (Saizerais) prit l'adjudication d'une coupe du bois Saint-Jean (H. 3117).

La confiscation formait un revenu. Elle était prononcée en suite du bannissement ou de la condamnation à mort ; à Erbéviller on a confisqué les biens d'un meurtrier et ceux de Jean Canan, en 1560.

Plus tard les charges s'accrurent singulièrement ; sous Charles IV chaque village dut fournir un homme puis un homme sur vingt. Sous Stanislas, les ministres de Louis XV en vinrent à demander un, puis deux, puis trois vingtièmes de tous les revenus.

Les tabellions furent institués pour authentiquer les actes et garder les notes : une taxe fut marquée pour être payée par ceux qui les utilisaient. (B. 2099).

CHAPITRE VIII

ERBÉVILLER EN 1582. LES LOIS

B. 2130. CULTIVATEURS : Saffroy, vi-maire ; Demange, so-maire (adjoint) ; Pierre-François Claudin ; Adrian Cordier ; Etienne Martin ; Charles Chouar (Xénard ?) ; Colas Mercier.

Les MENUS OUVRIERS du dit Erbéviller : Colas Marchal ; Demange-Mangat ; Demange-Galloy Paul ; Siméon Marchal ; Laurent Vautrin.

Cette liste fiscale ne comprend pas les noms des veuves, des vieillards, des pauvres qui n'ont rien à payer.

Les LOIS qui les régissaient nous donneront une idée de leur manière de vivre.

L'octroi d'une mairie était un acte donnant aux habitants le droit de s'administrer eux-mêmes. Comme ils n'ont eu pour seigneurs que les ducs et les évêques de Metz, il y a lieu de penser qu'ils n'ont jamais été serfs.

Les villages se gouvernaient par leurs jurés, nommés par le peuple ; les jurés nommaient le maire et les autres officiers, à moins que cela ne se fît par admodiation. Le duc se réservait la justice, la garde des églises et de leurs biens, les chevaliers et leurs biens, les fiefs et les juifs.

L'habitant prend eau et bois dans les forêts selon ses besoins. Les ventes sont libres, moyennant deux deniers, l'un pour le duc, l'autre pour les jurés. Dans les acquêts ou les ventes, il y a droit de *vinaigre* (francs-vingt), sauf pour les citains.

L'usurpateur de bien paie 20 sols (le sol vaut 6 deniers). Le tavernier reçoit des gages pour garantie de l'argent prêté : ces gages sont les blés à récolter.

Une vache prise en vague (fuite) paie 2 deniers. Des chevaux en fuite pris en pâture à Amance ont été confisqués (B. 2195). Mettre sur quelqu'un la main sans armes émoulues, 45 sols, dont 38 au seigneur, 12 deniers au maire, 12 aux jurés. Le blasphémateur est puni du fer chaud et banni (loi de Ferry III). Les habitants des campagnes doivent envers le château : la garde, les fournitures, contribuer à sa construction ; mais ils ont le droit de s'y réfugier avec leurs animaux. Pendant les plaids annaux, les gens doivent prosaigner volailles (à Prény) ; à Bainville-sur-Madon, le duc a le droit d'abattre au bâton la *chair volage* à son usage, à son passage dans le lieu. Les habitants de Monthureux-sur-Saône battaient l'eau autour du monastère en chantant :

Pa, Pa, rainettes, Pa ;
Voici l'abbé de Luxeu
Que Dieu gâ.

La polygamie est punie par le ridicule ; le bigame porte en public autant de quenouilles qu'il a de femmes.

Thiébaut II, incité par Philippe le Bel, décida que moines et moniales, après un an et un jour de profession religieuse, perdent tout droit à hériter. Celles qui quittent le couvent perdent tout bien, à la discrétion du prince.

Ferry IV décida que le tabellion doit être accompagné du maire dans les inventaires. Aucun acte, sauf les testaments, ne peut être accompli la nuit, à moins que ceux qui demandent célérité.

Raoul établit les lois suivantes : les incendiaires sont punis de mort et privée de la sépulture. Les usuriers, prêtant sur gage valant le double du prêt, perdront la somme prêtée et seront battus de verges au sortir de l'église. Les charlatans n'ayant ni examen, ni licence du duc seront bannis sous peine de mort (s'ils reviennent).

Les coupes sont défendues en toutes forêts, s'il n'y a permission du gruyer. Les rapports des gardes sont faits dans les premières vingt-quatre heures. Les dommages en tous bois sont punis de 10 livres ; les animaux qui broutent en forêt sont confisqués et le maître paie 6 deniers ; si c'est le troupeau communal, les habitants paient 4 deniers chacun. Les taillis sont défendables pendant dix ans. La réserve est de trente chênes par arpent (Loi du 6 février 1345).

Le cultivateur qui coupe le blé ou le foin des autres voisins rend le double et paie 3 livres d'indemnité. Les vagabonds sont fustigés (B. 2138). L'auteur d'un larcin est fustigé et banni (B. 4042). Un mauvais fils blasphémateur et voleur est battu jusqu'au sang et banni. Une mère qui laisse sa fille vivre impudiquement a ses biens confisqués (B. 2182). Un homme qui a abusé d'une jument est traîné sur la claie par elle et tous deux sont brûlés (B. 2481). Un suborneur et rançonneur de filles est mis au carcan, pendu et étranglé (B. 2589). Une fille qui étrangle son enfant est mise au carcan, enterrée vive et étranglée (Ibid.). 100 francs d'amende à qui a rendu mère sa servante (B. 1590). L'auteur d'un viol est mis au carcan, battu, fustigé de quatre coups sur le dos à chaque carrefour, ramené au carcan, marqué d'un fer rouge et banni (B. 4605). Le voleur sacrilège est brûlé vif (B. 1833). Une fille qui se conduit mal est frappée sur l'estomac, les mains (B. 1678). Appeler quelqu'un bougre, gueniche (sorcier et sorcière) est puni d'amende (B. 2919). Donner à jouer aux cartes le dimanche, puni d'amende (B. 2004). A Velaine, du ban de Réméréville, on fit un carcan (collier de fer attaché à un poteau serrant le puni par le cou) pour inspirer de la crainte aux enfants (B. 2194). Un porc qui mangea un enfant fut condamné par justice à être pendu et le fut à Amance (B. 2151).

Pour exécuter ces lois, il y avait des gibets ou fourches patibulaires en un grand nombre de lieux. A

Amance on bâtit un signe patibulaire en pierre de taille ; il était porté par trois piliers et s'élevait à vingt pieds de haut (la toise valait 2 m. 8587, le pied valait 0 m. 285) ; les suppliciés y restaient suspendus agités par les vents ; on en fit un second en bois sur le Petit Mont d'Amance. En certains lieux, à Villacourt, on environna le gibet d'une muraille afin de soustraire les corps à la dent des loups. Les habitants d'Erbéviller et ceux des environs voyaient au loin ces choses redoutables ; ils devaient en frémir d'épouvante.

La religion conservée dans sa pureté et ces lois rigoureuses ont fait des Lorrains un peuple religieux et exemplaire dans ses mœurs.

Nous avons dit dans l'Histoire de Lorraine ce qui concerne les procès de sorcellerie et l'exécution de Parmentier et de la femme Malgras de Champenoux (B. 2203).

Les Lorrains furent aussi attristés par les intempéries des saisons et les maladies. En 1314 et 1315, les pluies continuelles firent périr toutes les récoltes ; il y eut une famine dont le souvenir s'est conservé dans le pays. La peste aussi fit d'affreux ravages à Metz, à Nancy et dans les villages environnants. Erbéviller, séparé du voisinage par ses bois, y a sans doute échappé, car il n'y est resté aucun vestige ni souvenir du fléau.

CHAPITRE IX

MARSAL

Voir dans l'Histoire de Lorraine comment l'évêque de Metz a cédé Marsal au duc Charles III qui lui a donné en échange les villages du ban de Réméréville. P.

CHAPITRE X

LES PRÉVOTS DE SAINT-NICOLAS

Dans l'église d'Erbéviller se trouvaient, avant la restauration de 1880, deux pierres tombales en pierre bien blanche recouvrant les corps de deux prévôts de Saint-Nicolas ; une inscription latine écrite en gothique formait un liseré courant sur le bord des pierres. L'une portait le nom de Charpentier et datait de 1585, autant qu'il nous en souvient ; le nom de l'autre sépulture était effrité. La sépulture de ces hommes dans l'église indique qu'ils en étaient les constructeurs ; d'ailleurs il reste la base de deux pilastres commençant une voussure ; il y avait aussi les pierres taillées d'une fenêtre indiquant le ciseau des ouvriers qui ont travaillé à l'église de Saint-Nicolas-du-Port. De là nous pouvons comprendre qu'une église neuve à ogives avec contreforts pour appuyer la voûte fut bâtie à cette époque. A Saint-Nicolas il n'y avait point d'autre cimetière que celui de Varangéville ; les bourgeois faisaient des dons à l'hôpital pour avoir leur sépulture dans le cimetière ou dans l'édifice de l'établissement (1). De là l'empressement des prévôts à rebâtir l'église d'Erbéviller, comme ils y étaient obligés au nom du duc comme décimateur, pour s'y ménager une sépulture.

L'église qui a précédé a-t-elle péri par vétusté ? L'histoire nous dit qu'Albert de Brandebourg, ami des Français, vint près de Toul ravageant et brûlant les églises ; pour se réconcilier avec Charles-Quint, il livra le combat de Lupcourt. En 1553, il fut chargé de sauver l'artillerie de l'empereur qui levait le siège de Metz ; il la conduisit par Saint-Dié ; Erbéviller était sur son passage ; il en brûla l'église.

(1) B. 288.

CHAPITRE XI

LE BÉNÉFICE ECCLÉSIASTIQUE

(G. 1045).

Le village d'Erbéviller a vingt ou vingt-deux conduits (feux), dont six de cultivateurs et huit de manouvriers ne payant au sieur curé, sinon une offrande aux jours solennels, Noël et Pâques, s'élevant en tout par an à 20 gros (le gros valait 8 deniers, le sol était de 6 deniers, le blanc était le quart du gros ; la livre valait 12 deniers ou 60 centimes ; le denier valait 5 centimes ; les 20 gros valaient 160 deniers ou 8 francs).

Une rente de 9 deniers, ou 12 toulois, assignés sur un journal de terre situé au lieudit les Pointes-du-Montant, pour fondation, lequel est compris dans le gagnage (ferme) de Mgr l'évêque de Metz, provenant de maître Jacquot, prévôt d'Amance.

Il se trouve 18 gros (144 deniers, 7 francs 20 centimes) fondés pour quatre anniversaires ou obits.

Chapons. — Les hoirs (héritiers) pour le petit Ferry de Courbessaux, qui sont maintenant les hoirs du sieur Humberty, d'Einville, ayant de Sibylle Ferry, sa femme, d'Erbéviller. Un ou deux champs sur une pièce de terre en nature de pré au ban d'Erbéviller au lieudit les Rouaux, entre les héritiers Barelle, d'une part, et les héritiers de Marie Tourelle ; payables le lendemain de Noël au logis du sieur curé sous peine du double.

Le sieur Adrien Sogna, à Son Altesse de Lorraine dans chaque an un chapon sur un champ au lieudit des Grands-Rayeux, entre M. Le Pois, d'une part, et les Odille, de l'autre.

Poules. — Il est dû une poule pour l'obit d'un feu (défunt), nommé Germain, assigné sur le bois des Poullechattes.

Pied terrier. — Les plus anciens curés d'Erbéviller dont on possède le nom, sont : Demange, Vinain, Thielmann et Pieron (ou Piron, Pierron — ces noms se prononcent l'un comme l'autre).

Jean-Nicolas Pieron fut mis en possession du bénéfice en 1621. Il était originaire de Lenoncourt ; sa mère, qui était veuve, sa sœur Marguerite et un frère Nicolas vinrent s'établir avec lui ; sa mère ne tarda pas à être épousée par un veuf, Molard l'aîné. Son jeune frère entra dans l'état ecclésiastique et devint vicaire à Foug (1624).

Il eut l'excellente pensée de faire arpenter les terres de son bénéfice ; ce lui était facile puisque le maire de Réméréville, arpenteur-juré, résidait à Erbéviller, c'était Martin Malgras, *subsitué en la dite mairie au sieur Procureur général de Justice.*

Dimage et Rentes de grains. — Ce revenu était partagé par moitié entre le curé, d'un côté, et l'évêque de Metz et Messieurs de sa cathédrale, de l'autre. La part du curé dans les dîmes, les cens communaux et les Rouaux (terres adjointes au bénéfice), s'élevaient à environ vingt-cinq paires à la *mesure de Nancy*. (La paire était un resal de blé et un resal d'avoine. La mesure de Nancy était le resal, qui était de quatre-vingts livres ; la livre de 0 k. 489) ; à la charge de l'entretien de l'église et réparations, à l'exclusion du chœur, selon les statuts diocésains.

Novaux. — (Friches ou prés mis en culture). Le curé jouissait des novaux (de leurs dîmes), énumérés dans un petit livre de 1571 (qui n'existe plus) ; comme ses prédécesseurs, il en jouissait à l'exclusion de l'évêque de Metz et de ceux de la cathédrale. Il faut y ajouter les novaux dont la déclaration suit :

Saison du Bois-Morel.

Il y a une contrée de terre étant dans la ruelle des Arbuts comprenant les Grands-Jardins et ceux dits héritages ruraux entre la dite ruelle et les champs des Grands-Rayeux portant sur le chemin de la Charbonnière.

De même le confin des Grands-Rayeux.

Le confin des Brûlés qui sont au-dessus des Grands-Rayeux vers la sente de Champenoux.

Les mauvais prés consistant tant dans le pré de M. Soyna ou Sogna allant sur le ban de Champenoux, que tout le reste des mauvais prés.

Bref, sont à l'avenir de forme *bons novaux* ce qui est labouré et pourra se labourer depuis la ruelle des Arboins jusque et y compris les mauvais prés sont ils *innovaux* de grande dîme.

Puis à la pièce Housel (Hozelle), il y a aussi novaux.

Aux Arboins, il y a novaux d'un pré labouré pendant sur les prés.

Régichamps. Le long de Régichamps, le long d'iceux, il y a un champ de novaux d'un pré nouvellement labouré et la moitié de M. Sogna.

Outre le champ des Pointes qui est à M. Le Pois depuis lequel champ tout ce qui est labouré ou se labourera du côté de Champenoux se trouvera aux novaux.

Encore un champ assorti au bois de M. Rambouille, champ du dit, — noval.

L'assart du bois Mignon (Rond-Bois) en toute son étendue étant à Messieurs de la cathédrale de Metz, chemin de Sornéville. Noval.

Le pré dit, le pré Jacquin, proche le bois de la Charbonnière, appartenant les prés de M. Sogna, de nouveau labouré et mis en terre labourable.

Novaux de la Saison des Zierzes. Premier. Il y a une contrée

de terres novalles, située à la Haie-des-Loups, qui est depuis la haie du pré Roulot, lequel est dernier du ban du dit Erbéviller. Lequel demi sillon n'est noval.

Les champs du Haut-de-Halloys de la partie du chemin vers le pré Roulot, depuis le ban de Réméréville et joignant le reste de la fin du côté d'Erbéviller, sont novaux.

Item ; les deux petites quarottes qui sont auprès (illisible), l'endroit du gros poirier du Haut-de-Halloys ; icelles sont entre les deux chemins et se partagent le dit noval entre le sieur curé et celui de Réméréville, pour être le champ cultivé par le laboureur de Réméréville qu'est le repartageur.

De même les quarottes de Domchamps se prenant dans le champ de pointe sur le long d'un gros réal qui est à l'entour d'une aubépine sur le pré de Domchamps qu'est le bout dessous tous les champs.

Encore un champ d'environ trois quarts depuis la haie du grand chemin tirant sur Sornéville.

Sur lesquels novaux par Saison, il y a d'autres novaux de chenevières, fobières (champs de fèves) et semblable nature comme sont les chenevières de la rou (?) grand pré, jardins, etc.

Gagnage situé à Erbéviller admodié à Claudon Febvotte qui en rend chaque an huit paires à la mesure de Nancy.

Saison du Bois-Morel. Une pièce de terre qui était autrefois en nature de pré, dit le Pré de la Ville, entre le bois, d'une part, et le ru de l'Amezule, contenant six jours cinq hommées.

Un rayon contenant un pied de terre, entre M. Rambouille et les moules (ronces). Largeur d'un bout à l'autre cinq toises et demie, l'autre sept toises, longueur dix toises et demie.

En Sainte-Goulle, une quarotte, entre les moules, cinq hommées, dix toises (9 — 15 t.).

Une pièce de terre aux Tusauges, entre MM. Rambouille et Sogna, sept jours, sept hommées, vingt-neuf toises (22 t. 1/2 — 18 1/2 — 96).

Au bois Morel, entre M. Sogna, onze jours, une toise, trois pieds (3 1/2 — 96).

Es pointes du haut de la colline, les dites pointes d'une part et d'autre, deux jours, une hommée, une toise.

En Fontenelle, entre M. Le Pois, douze hommées, six toises, quatre pieds (6 t. 2 p. — 56).

Quantité de la dite Saison : vingt-trois jours, une hommée, deux toises.

Saison de Lassus. A la Malerulle, entre M. Sogna et (illisible), un jour, trois hommées, sept toises.

Sous le Blanc-Poirier, entre M. Le Pois et M. Sogna, pendant sur le champ des pointes, onze hommées, trois toises (6 — 5 t. 8 h. — 48 7 pieds).

Es pointes de la Maix Dran. Les pointes et M. Rambouille de l'autre, huit jours, treize hommées, 8 pieds.

Une pièce de terre au lieudit Derrière-l'Eglise, L'HÉRITAGE DE MONSEIGNEUR d'une part et les pointes des chenevières de la Terrière, cinq jours, (37 1/2 — 33 1/2 — 51 et 31).

Cette Saison monte à huit jours, trois hommées, dix toises.

Saison des Zierzes. Au champ de pointe sur la fin Lassus, entre M. Rambouille et les pointes, un jour, quatre hommées, vingt-deux toises (7 1/2 — 7 3/4 — 48 3 p.).

Aux lieux pendant sur la fin Lassus, la veuve Magester, d'une M. Rambouille et les pointes, un jour, quatre hommées, vingt-deux

A Domchamps, entre l'héritage de Monseigneur, d'une part et la veuve Claudin, de Dieuze, d'autre part, onze hommées, quatre toises (5 t. 2 p. — 4 t. 6 p. — 76).

Une pièce de terre au lieudit Domchamps, les Halloys, d'une part et M. de Sancy, de l'autre, six jours, une hommée, huit toises (49 — 35 — 48 et 28).

Entre la haie du grand chemin de Sornéville et les pointes d'une part et le chemin d'autre part, un jour, sept hommées, dix toises et demie (10 1/2 — 13 — 76).

Cette Saison se monte à treize jours, trois hommées, dix-neuf toises.

Les prés. Au pré des Puisots, les pointes des prés d'une part et les Odille de l'autre, une fauchée, six toises.

Un pré dessus la ville dit le pré des tiers partageables, à M. Sogna pour deux parts et M. Rambouille l'autre part, sept hommées, cinq toises, six pieds (2 t. 8 — 3 t. 8 — 48 t.).

Deux endains de pré, dit le Rond-Pré, entre le dit sieur Sogna et M. Rambouille, une hommée, huit toises (4 p. — 4 p. — 24 t.).

Un pré dessous la ville, la veuve Le Pois d'une part et M. Sogna, de l'autre, huit hommées, deux toises et quart.

Quantité de prés : deux fauchées, six toises, vingt-deux pieds.

PIED TERRIER DE RÉMÉRÉVILLE (Résumé).

Prés : cinq fauchées, sept toises.

Saison devant Rauvenez : quinze jours, trois hommées.

Saison devant la Cour : huit jours, six hommées.

Saison devant Faux : treize jours, sept hommées.

MAISON. — La maison de cure n'étant autrement louée avec ses usuards (usoirs), est située au milieu du village. Elle a un petit meix (jardin), ayant quelques arbres. Elle a cuisine, chambres basses, cellier, chambre à four, grenier, volière, grange, étable.

Un autre meix et jardin à arbre ; a devant d'icelle maison sur la rue, entre les chenevières, d'une part et le jardin de veuve Marcolier, d'autre part.

(La vigne de maître Friot n'est mentionnée que le 28 septembre 1734).

Encore un autre héritage fermé de haies pour clôture étant en nature de chenevière, contenant huit hommées, vingt-deux toises.

La dite maison est chargée de cinq messes pour celui qui l'a donnée au bénéfice.

Bois pour le chauffage et provision de la dite maison.

Une pièce de bois au lieudit des Pouill (e) chattes, entre le bois Moye et la Charbonnière, pendant d'un bout sur les champs d'Erbéviller et de l'autre sur plusieurs bois de Mont (e) rosse. Il contient quinze journaux et arpents, cinq hommées, dix toises.

Encore une part de bois communaux appelé le *Bois-le-Prêtre,* sur le chemin de Hoëville, entre les terres labourables de part et d'autre, contenant sept journaux, deux hommées, neuf toises.

Signé : Marchal et Pieron.

Messes et Obits. — Le curé de Maron doit dire six messes, une en chaque Quatre-Temps, puis une en deux semaines pour le petit Jacquemin qui a donné les trois quarts de la maison de cure de Maron. (Il s'agit du Maron abandonné après le passage des Suédois ; comment cette mention se trouve-t-elle ici) ?

Une messe pour le dit maire (Sogna), d'Erbéviller qui a donné un pré sous la ville au curé d'Erbéviller.

Une messe pour le dit Sogna, qui a donné une parcelle de terre aux Pouill (e) chattes.

Une messe chacune pour Megin (Meguin), de Seichamps et Nicolas Brudruche, son fils (gendre), pour une messe de *Requiem,* qui ont donné six gros à prendre sur un petit jardin dit ès vieux jardins de la Charbonnière ; les susdites messes au Nicolas Marchal et Florence, sa femme, pour avoir chacun une messe de *Requiem,* ont donné six gros à prendre sur un petit jardin auprès de l'église sur les Pâquis de la Charbonnière ; les susdites messes au temps de Noël, s'il n'y a empêchement.

A signé : Thiellement, feu curé d'Erbéviller.

Dans cette liste, il y a deux ou trois omissions, parce qu'on ne retrouve pas les pièces où les cens sont assignés. Pour les trouver, il faudrait voir les vieux mémoires de Demenge et Thiellement, anciens curés. Avant eux on cite le curé Vinain.

Cens. — Le curé recevait des rentes et chapons du sieur Girard Tourelle ; un chapon sur un pré du sieur Adrien Sogna. Ce pré est aux Grands-Rayeux, entre M. Le Pois et les Odille, de l'autre.

Une poule pour un obit de feu Germain, assignée sur le bois des Pouill (e) chattes.

Terminons cette description par une observation sur les noms des terres : Halloys vient de *altus locus,* hauteur. Des prés

s'appellent grantilles par abréviation de grands sillons ; la *tournée de Bafort*, parce qu'on battait les animaux pour gravir cette hauteur La pièce *housels*, c'était un rendez-vous de chasse où les chasseurs mettaient bottes et moletières : housels. Le bois Monterosses est à côté ; ils y montaient à cheval.

CHAPITRE XII

LES SUÉDOIS (dans la guerre de Trente Ans).

Nous avons étudié dans l'Histoire de Lorraine la marche des Suédois qui ont envahi le temporel de l'évêque de Metz et suivi la rive gauche de la Seille. Certainement ils ont détruit l'église et la maison de cure d'Erbéviller et probablement incendié tout le village.

Ce ne fut qu'en 1642 qu'il y eut dans le pays assez de tranquillité pour permettre au doyen de Saint-Nicolas de visiter son doyenné et donner l'état des paroisses (Archives de Meurthe-et-Moselle. G. 248).

« Erbéviller. La cure est possédée par le sieur Piron, « résidant à Drouville, qui dit être impossible de résider « au dit lieu d'Erbéviller, n'y ayant au dit lieu que deux « veuves et deux enfants qui n'y résident que pendant « la saison des fruits ; d'où il n'a goût pour résider en « ce lieu. »

« La cure de Réméréville est possédée par le sieur « Chassevain Augustin. Il n'a résidé, paraît-il, il y a « longtemps. La cure est desservie par le sieur Viard, « curé d'Athienville, diocèse de Metz. Il y a plainte « qu'il manque de service.

« Drouville. La cure est possédée par le sieur Bellon, « absent depuis six ou sept ans environ. Il réside aux « environs de Tours.

« Buissoncourt. La cure est vacante depuis six ou sept « ans. On ne fait point de service.

« Crévic. Le curé est le sieur Grandin, qui réside à

« Nancy, disant qu'il n'y a point de fonction au dit « Crévic. Il n'y a point de maison habitable ni de dîme.

« Maixe. Le curé est le sieur Bĕchamps qui réside « chez Mgr l'évêque de Ratisbonne.

« Villaine (Velaine-sous-Amance). La cure est possé- « dée par le sieur Poirel qui réside, partie à Nancy, « partie au dit lieu, quand le temps de la sécurité de sa « personne le permet. Il va faire le service à Villaine « quand il est à Nancy ; il manque de pension.

« Haraucourt. La cure est possédée par le sieur « Rouyer qui réside à Nancy. Il dit qu'il n'a point de « portion congrue ; qu'il n'y a pas un an qu'il est « prêtre ; qu'il n'y a pas de sûreté pour sa personne ; « la maison de cure est totalement ruinée.

Champenoux. Prieuré ; un des cinquante fondés par Catherine de Limbourg, épouse de Thiéry II. « La « cure est possédée par le sieur Bassin qui ne fait point « de résidence disant qu'il ne trouve point de sécurité « pour sa personne ».

Les survivants de la population n'ont pas eu occasion d'écrire leurs douleurs ; ils erraient dans les bois ; ils erraient souvent droit devant eux hors du pays pour y mourir ; ceux qui restaient trouvaient la mort dans la faim ou dans les maladies.

CHAPITRE XIII

LES TOMBES D'APRÈS 1700

Les actes religieux cessèrent d'être écrits vers 1630. Ils ne furent plus tenus qu'à partir de 1700. Un nouveau curé, Jamin, vint occuper la paroisse. Ce n'est qu'à partir de 1690 que le repeuplement de la Lorraine commença ; de nouveaux habitants vinrent cultiver les terres ; les premiers qui parurent à Erbéviller sont Nicolas Pichon, Paul Thouveny, beaux-frères ayant

épousé deux sœurs Adinet et Petitmangin. Ces nouveaux habitants n'étaient pas des soldats de Charles IV récompensés par des concessions de terres ; c'étaient des émigrants venant en famille défricher les terres abandonnées. C'est l'édit de Louis XIV de 1783 qui les y amena ; d'ou venaient-ils ? Leur nom nous l'indiquera. Thouveny, dit Lorédan Larcher, est un nom venu du midi : esthouveniou, mais il est répandu partout; Adinet est un diminutif de Adam ; ces noms ne nous renseignent pas. Pichon semble un diminutif de Picard ; nous savons que les Picards sont venus en grand nombre. Ces hommes étaient donc venus du nord de la France ; sans doute de Picardie.

Des ouvriers vinrent et disparurent souvent.

On cultiva les terres du bénéfice et on releva l'église comme on put ; on en fit une modeste chapelle qui demeura jusqu'en 1880.

Ce sont les Pichon et les Thouveny (dont les liens se resserrèrent par le mariage de Joseph Thouveny avec Barbe-Elisabeth Pichon) qui ont refait l'église par leurs travaux et leurs subventions. On releva les murs en conservant les contre-forts ; les chênes de la forêt fournirent les fermes ; le pavage fut de briques ; deux planchers de sapin composèrent le lambris et la base des combles ; la nef avait des tuiles creuses ; le clocher fut couvert de tuiles plates à crampon.

Paul Thouveny et ses enfants recevaient la sépulture dans l'église ; sa tombe et les actes reigieux en font foi.

Nicolas Pichon fonda douze messes du Saint-Sacrement avec bénédiction, le premier jeudi de chaque mois. Il prépara sa tombe sur laquelle fut inscrite cette fondation ; elle était sous le grand Christ de l'église ; son nom y figurait avec celui d'Anne Adinet. Il y fut inhumé en 1729. Les biens qui servirent à cette institution sont ceux que le bénéfice possédait en 1789 et ne possédait pas en 1621, à savoir deux clos de prés aux

Goulottes, un pré aux Colons, dit prés de la Cure ; la vigne et le verger Georges, puis Martin.

Paul Thouveny eut sa tombe près du bénitier à gauche en entrant dans l'église.

Le curé Jamin avait une écriture nette, correcte ; il écrivait mal les nombres : 174 et 175 étaient pour lui 1704 et 1705 ; il écrivait correctement 1700 ; il écrivait Manvouïe pour Manhoué.

Son successeur fut Nicolas Dumont ; il innova dans les noms ; Erbéviller devint Herbéviller ; Thouveny devint Thouvenin, noms qui, d'ailleurs, avaient la même prononciation. Il permuta avec le curé Bourlier de Maron ; dès lors il écrivit son nom du Mont. François-Hubert Thouveny épousa, après le départ de Dumont, une fille Anne Thouvenin, de Seichamps ; il lui fallut quitter le nom de Thouvenin pour éviter les confusions. Le curé Bourlier mourut à l'âge de soixante-quinze ans, en 1761, et fut inhumé dans l'église sous la chaire. Il était très pieux et faisait progresser dans son village l'instruction religieuse et l'instruction de la jeunesse. Ont honoré les funérailles les curés Diez, de Laneuvelotte ; Hanus, de Champenoux ; Picot, de Gellenoncourt ; les vicaires Latasse, de Réméréville, et Wuillemin, de Champenoux. Le curé Bono, qui lui succéda, fut le dernier curé d'Erbéviller. On ne sait comment il finit sa vie.

L'instruction était soigneusement donnée aux enfants. Sans doute, il venait au pays des ouvriers qui écrivaient peu, mal ou pas du tout ; mais les habitants stables dans le lieu avaient une écriture très belle. On a conservé dans les actes les noms des instituteurs qui y sont venus : Huyn, en 1630 ; Friot, Clément Jacob, Claude Méhul, J.-B. Briel, F. Lhuillier, François Boulin, François Bothelin, Nicolas Ricatte, Joseph Lhuillier, Joseph Jullien, en 1786. C'étaient parfois de jeunes fils

d'instituteurs venant dans le petit village faire leur stage.

Les laboureurs se succédèrent en grand nombre ; c'était parfois le fait de la location des terres ; mais c'était aussi la suite du travail, de l'intempérie des saisons, du manque de précautions, une nourriture chétive. De jeunes laboureurs mouraient à la tâche : une sœur de Joseph Thouvenin épousa un Rousselot, puis un André ; une autre sœur épousa un Laguerre, puis un Simonin, etc... On a relevé le nom de vingt-cinq laboureurs dans le siècle.

Nous remarquons une singularité de ces temps ; Nicolas Germain était cabaretier, néanmoins c'était l'ami du curé ; il le servait à l'église et cultivait sa vigne à moitié fruit ; c'est que Léopold défendait de recevoir dans les cabarets les gens du lieu, mais seulement les voyageurs venant au moins d'une lieue.

Les familles étaient très nombreuses ; ainsi François-Hubert Thouveny eut deux fils et huit filles, dont deux sont mortes en bas âge. Par ses enfants Erbéviller rendait aux environs de la population, comme il en avait reçu.

C'est un de ses fils qui donna lieu à l'érection de la croix du chemin érigée en 1846 ; il fut tué à la chasse en 1792.

Notons ici la mort d'Anselme Prouvé, l'ancêtre de l'illustre peintre et sculpteur Prouvé, dont s'honore la ville de Nancy. Il était gouverneur des salines de Dieuze ; en 1762, il vint un matin, à neuf heures, visiter un bien qu'il possédait à Erbéviller ; il mourait à quatre heures. Vinrent à ses funérailles Antoine André, son fermier ; Léopold Brassy, curé de Drouville, et dom Bruno, procureur de la Chartreuse, ses cousins ; Jean-Baptiste Lacour, médecin ordinaire du roi, son gendre, stipendié de la ville de Dieuze, et François Thouveny, maire.

CHAPITRE XIV

UN NOUVEAU PRESBYTÈRE

Le presbytère de 1700 laissait beaucoup à désirer ; au lieu de pierres taillées, des poutrelles formaient portes et fenêtres ; le mur de face était fort incliné. Il ressemblait au presbytère de 1621 incendié par les Suédois ; le curé Dumont souffrait surtout de n'avoir pas un cabinet pour traiter d'affaires avec ses paroissiens. En 1727, on résolut de faire une maison nouvelle. Nicolas Dumont se chargea de la bâtir ; on lui céda pour l'indemniser un bois de vingt-sept arpents ; ce bois descendait la sente de Champenoux sur le ruisseau de l'Amezule. La maison fût bâtie dans un jardin que le bénéfice possédait au haut du village ; les pièces furent faites très vastes ; le cabinet tant désiré s'y trouvait ; il y avait une chambre haute, des greniers, grange et étable. Le maire et ses échevins visitèrent l'immeuble et se déclarèrent satisfaits. La cession de la forêt à Nicolas Dumont était signée de Nicolas Pichon, P. Florentin, Joseph Bernard, Hubert-Stanislas Florentin, Nicolas Bicorne, Nicolas L'huillier et le curé Nicolas Dumont.

Malheureusement le grand mur, qui est à l'Est, était élevé au-dessus d'un lieu où, malgré la hauteur, les eaux affleurent avec abondance : bâtir là, c'était bâtir sur une fondrière. Nous en verrons les conséquences pour cette commune infortunée.

CHAPITRE XV

LES CLOCHES

Des Roziers, fondeur de cloches, à Lévécourt, près de Vroncourt, bailliage de Bourmont, fournit une cloche à

Erbéviller en 1710. Elle fut bénite sous le nom d'Anne par Bastien, doyen de Saint-Hilaire de la Chrétienté de Saint-Nicolas-du-Port. Le parrain fut de Lescure, conseiller du roi et lieutenant général au bailliage de Vic, représenté par Pierre Pichon, fils de Pichon, admodiateur de la mairie de Réméréville ; la marraine fut Anne-Thérèse de Greische de Saint-André, épouse de son receveur et comptable de finances, représentée par Jeanne-Babeth Michon (sa femme de chambre, sans doute). Cette dame est sans doute de la famille de M. de Scitivaux de Greische.

Une autre cloche fut bénite, le 8 avril 1768, par Charles Bono, curé d'Erbéviller, avec délégation de l'évêque de Toul. Le parrain fut Joseph-Antoine de Mahuet de Lupcourt, capitaine de cavalerie, chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis, représenté par Pierre Pidelot, maire de Sornéville. La marraine fut dame Maldémée-François Baudoin de Sornéville, née comtesse de Rutaut, représentée par Thérèse Sylvestre, gouvernante au château de Sornéville.

Il suffit de noter ici le soin que l'on avait de faire ces honneurs aux personnages notables, et le laïsser-aller avec lequel ceux-ci abandonnaient la représentation aux gens de leur maison.

CHAPITRE XVI

UN PROCÈS DES CHARTREUX

En 1746, deux habitants de Bezange, Jean-Claude Loubet et Jean-François Zabel, s'étaient associés pour exploiter une coupe sur le ban d'Erbéviller ; c'était le bois Saint-Jean qui était mis en exploitation, car aucun autre n'aurait donné lieu à cette entreprise qui était considérable.

Ils avaient fait marché avec Frère Edouard de Fon-

teny, procureur de la Chartreuse, pour une fourniture de deux cent cinquante cordes (sept cent cinquante stères) de bois pour alimenter deux fours que les Chartreux mettaient en marche pour fabriquer la chaux, les tuiles et les briques nécessaires à leurs bâtisses et en procurer aux habitants du voisinage. Frère de Fonteny avait pour correspondant Grandidier, de Moncel-sur-Seille ; c'est par lui qu'il faisait tenir ses lettres à Mᵉ Rousselot, avocat du bailliage de Vic.

Le 3 novembre 1746, il fit assigner ses fournisseurs par Colomb, huissier à Vic, à comparaître à l'audience du lundi suivant devant le lieutenant général du bailliage de Vic pour être condamnés à fournir dans la huitaine deux cent cinquante cordes de bois et à payer les intérêts (dus à cause du retard).

Le 4 novembre, Frère de Fonteny écrit à Rousselot : « Les habitants de Bezange demandent miséricorde vu qu'ils ne peuvent trouver voitures suffisantes. Ils m'ont amené assez de bois pour faire cuire de cette campagne, avec promesse qu'à la première gelée ils auront leurs voitures, jusqu'à ce qu'ils aient fait conduire le restant des cent vingt-cinq cordes dans la fin février ; et, s'ils négligent de tenir paroles, je vous en donnerai avis pour continuer les poursuites.

Fr. Edouard de Fonteny, *coadjuteur.* »

Plus tard, il écrit :

« Ils n'ont pu amener que quatre-vingts cordes moins sept pieds. Je suis contraint de ne faire cuire que le petit four pour tuiles, briques... J'ai dû me fournir de mauvais bois. Ils voudraient bien résilier le marché, mais leur bois est sec et j'en aurais ailleurs du vert. Je leur paie leur bois à douze livres la corde, ce qui monte à douze livres avec les faux frais. Je serai satisfait s'ils m'amènent le reste au commencement de mars.

« Mais je viens d'apprendre que leur vente de bois est à Herbéviller, à portée de Nancy ; ils ont dessein d'y

faire conduire ce qui leur reste, parce qu'ils en auront un plus grand prix, ce qu'ils pourront exécuter sans que je le sache. Aussi il me paraît, sauf votre meilleur avis, qu'il faudrait faire une saisie du bois qui reste à Erbéviller ; pour m'en assurer, j'ai envoyé un exprès aujourd'hui pour connaître si effectivement ils le mènent à Nancy ; d'où je prendrai ma dernière résolution. Comme ils font sonner leur perte, je me soumets à payer les frais de la saisie ; je suis las de ce que ces gens-là me font coûter. J'avoue qu'ils sont bien loin de faire fortune ; mais j'avoue que c'est un peu leur faute ; s'ils avaien voulu faire plus de diligence, ils auraient prévenu les pluies. Je joins ici leur traité qui est double, c'est eux qui l'ont fabriqué ; à peine l'ai-je lu après avoir signé, tant je les ai crus honnêtes gens. Vous aurez la bonté de m'accuser réception de la présente et de me dire ce que vous en pensez. Si vous jugez qu'il n'y a point de temps à perdre pour la saisie, vous en serez le maître. Cette occasion me fournira de prendre que vous m'aimez un peu. Si vous faites tout que de me l'assurer, prenez garde de ne pas mentir; car, pour moi, c'est dans la plus grande vérité que j'en serai marie (marri), Monsieur. F. Edouard de Fonteny.

« Au lieu de dix louis portés dans le traité pour le paiement, je leur ai donné quatre cents livres. Quand ils auront amené quarante-cinq cordes, ce qui fera la moitié ; pour l'autre, ce sera au printemps quand ils auront satisfait. Je vous en supplie que le traité ne s'égare pas. »

Dans la suite, Loubet continua à fournir du bois aux Chartreux ; son associé se retira avec un souvenir amer, car un siècle plus tard ses enfants en parlaient encore.

Nous avons mis cet épisode sous les yeux du lecteur pour montrer le malheur de ces temps où l'absence de chemins viables faisait dépendre le commerce des variations de la température ; il fallait la gelée ou la sécheresse, sinon tout transport était impossible.

CHAPITRE XVII

LES PÉRILLEUX ; LA MÉHÈRE

Qui croirait aujourd'hui que nos villages traversés par des routes si bien entretenues n'étaient autrefois que des bourbiers ; tel village, il y a cinquante ans, était traversé par une lagune de boue, qu'il était difficile de traverser. En 1757, à Erbéviller, le mal était aussi grand ; il y avait à l'abord du village sur le ruisseau une mare profonde ; le bourbier était au niveau de la prairie, les foins en étaient gâtés. A la requête du maire et des habitants (H. 12), Claude Receveur et *le* Georges Richard, terrillon (terrassier) furent nommés par le bailliage pour expertiser les lieux. Ils constatèrent que le ruisseau était comblé depuis le village jusqu'aux Pierreux, sur une longueur de quarante toises (114 m. 32) ; il fut décidé qu'on donnerait à la cuvette du ruisseau quatre pieds (1 m. 32) de profondeur, cinq de largeur (1 m.65) en jetant les terres du côté des prés pour faire talus. Ce fut exécuté. Le niveau de la mare fut abaissé ; mais elle subsista jusqu'en 1848, époque où l'on construisit la chaussée ; les hommes et les animaux continuèrent à s'embourber, mais les foins étaient sauvés.

Les experts appelaient à tort ces lieux Pierreux, car là il n'y a point de pierres ; on dit aujourd'hui Périlleux sans motif ; le nom véritable était le Petit-Rieu, car, là, il y avait un rouissoir qui a été comblé en 1846.

Les archives contiennent aussi un acte qu'il nous faut rapporter. Le 15 octobre 1769, par-devant Claude Jacquot et Boullanger, tabellions à Vic, Charles Bono, curé de Erbéviller-les-Réméréville, cède à Claude Laguerre, laboureur à Erbéviller, et à ses hoirs, avec l'autorisation de Monseigneur l'Evêque de Toul, une méhère (masure servant autrefois de presbytère), avec sortie devant et derrière, le tout entre les héritiers Jean-Fran-

çois Lelièvre, d'une part, et Claude Maheux, de l'autre. (La maison d'école actuelle est bâtie sur cet emplacement.)

Dans la demande en autorisation, Charles Bono fait observer que ce terrain est nécessaire à Claude Laguerre pour bâtir une maison, ne trouvant nulle part un emplacement pour le faire ; que ce terrain ne rapportait que quatre livres au bénéfice, et que, par cette vente, il rapporterait un cens de six livres payables à la Saint-Martin.

Une distraction de deux toises (5 m. 72) avait été faite auparavant pour permettre à Lelièvre de bâtir une maison, alors que là il ne disposait que de deux toises et demie sur vingt-cinq toises. Il fallut obtenir l'autorisation de l'évêque de Toul.

Les archives (G. 1045) détiennent encore les actes notariés des locations des terres du bénéfice par les curés Bourlier et Bono faites : celles de Réméréville, à Joseph Molé ; celles d'Erbéviller, à Nicolas Germain, à André, à Génin Martin.

CHAPITRE XVIII

LA RUINE DU BÉNÉFICE

En 1788 ou au commencement de 1789, il arriva au presbytère de 1727 un accident qu'on aurait dû prévoir et qui devait amener l'appauvrissement de la commune, en même temps que la Révolution emportait le bénéfice.

Le grand mur Est de la maison glissa sur sa fondation et s'écroula. Pour bâtir cette maison, on avait cédé vingt-sept arpents de forêts ; pour la restaurer on eut la malencontreuse et déplorable idée de céder au curé de la paroisse la coupe (on ne dit pas si c'est la coupe affouagère ou du quart en réserve). Le mur fut rebâti à

la satisfaction des élus de la commune ; ils en ont donné un acte qui est aux archives.

La Révolution commençait. En 1790, se faisait la sécularisation des biens de l'Eglise, suivie de la Constitution civile du clergé. L'ancien presbytère, le nouveau presbytère et la forêt communale de la Charbonnière furent sequestrés comme biens d'Eglise. Sans doute, la commune, qui avait onze cents ans de possession, n'avait pas de titre écrit, puisque aucune commune n'eut de titre que par suite de l'enquête de 1703 et des constatations qui y furent faites. J'ajoute que c'est le seul fait d'avoir cédé une coupe de la forêt au curé qui a donné à ces biens une fausse apparence de bien d'Eglise, puisque les villages cédés au temporel de Metz par Charles III ont conservé leurs forêts n'ayant pas plus qu'Erbéviller figuré dans l'état de 1703.

Les habitants ont réclamé comme ils le devaient ; il leur fut répondu par une menace qui, à cette époque, n'était pas méprisable : « Si vous ne vous taisez on vous mènera à l'échafaud ». Jusqu'en 1844, ils considéraient ces bois comme leur bien ; ils allaient y chercher par voitures des perches pour enclore des prés, et battaient jusqu'au sang les gardes qui venaient les menacer de procès-verbal. L'auteur de ce récit raconte ce qu'il a vu.

Relevons maintenant les ventes qui ont été faites à titres de biens nationaux :

Erbéviller : Vignes provenant de la cure, acquises par Yung, le 16 nivose an II (5 janvier 1794).

Terres et prés de l'évêque de Metz, acquises par Gardeux ; 19 ventôse an II (9 mars 1794).

Terres labourables du curé du lieu : Guédon, le 7 floréal an II (26 avril 1794).

Item, à Réméréville, confondues avec celles du curé de Réméréville.

Jardin, du curé du lieu, par Germain, 3 messidor an III (21 juin 1795).

Maison de cure, acquise par Hœner (qui a été acquéreur aussi à Eulmont) 11 thermidor an IV (juillet 1795).

Terres et prés de la cure, par un Thouveny, 14 vendémiaire an V (5 octobre 1796).

Un malheureux Genin, qui ne tenait en rien à l'ancienne noblesse, puisqu'il était fils de Martin Génin, de Sornéville, et d'une fille Rousselot, effrayé par les événements et sans doute par les menaces faites aux habitants, s'enfuit à l'étranger et ne revint jamais. Ses biens sequestrés furent vendus en dix lots, le 5 floréal an II (24 avril 1794) ; les acquéreurs furent Gardeux, qui prit six lots ; L'huillier Nicolas, Tonnelier Jean-Baptiste, Godelle Nicolas et Arsan Nicolas, tous étrangers à la localité, acquirent le reste.

A Réméréville, le corps de ferme de Joseph Cognet, ex-curé déporté, y compris la ferme du bénéfice d'Erbéviller, fut vendu en dix lots acquis par Gardeux, Bertrand Dominique, Barbezan Hubert, Manel Nicolas, Pierson Joseph, Henri Jean, Marchand Jean et Labauté Jacques.

Le 12 mars 1822, le Haut-de-Régichamps, provenant de l'ancien domaine, fut acquis par Géraldy.

Enfin, la Charbonnière, mise en vente en 1824, fut acquise par Contal.

Ainsi fut anéantie l'œuvre onze fois séculaire et plus de saint Sigisbert.

NOTE

Comment le duc de Lorraine et l'évêque de Metz partageaient-ils la souveraineté du ban de Réméréville ?

D'abord, ils y eurent l'un et l'autre des propriétés seigneuriales ; celles-ci se transformèrent en souveraineté pendant l'anarchie du Moyen Age.

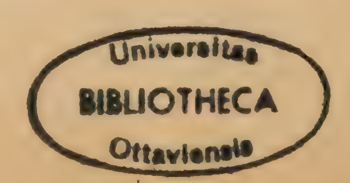
Quant aux dîmes, bien ecclésiastique par excellence concédé ou réglé par Charlemagne, elles furent absorbées par les puissants, sinon sous forme de gallicanisme, sécularisation ou séparation d'Eglise et d'Etat, mais sous forme de vouerie ou protectorat. Innocent III, en 1515, fit l'abandon des deux tiers pour obtenir la restitution du troisième tiers : l'évêque de Metz eut une part, le curé une part, le duc une part à titre de souveraineté et une part comme émolument des officiers, prévôt, maire, etc.

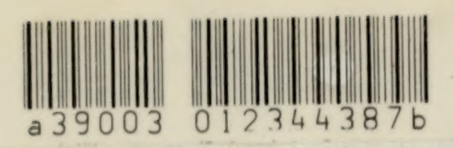
TABLE DES MATIÈRES

ERBÉVILLER



Nancy, imprimerie A. CRÉPIN-LEBLOND, 21, rue St-Dizier




a39003 012344387b

